



LES EXPERTISES
SECTEURS PUBLIC/PRIVÉ

ABILWAYS[®]

2020
CATALOGUE FORMATIONS

C
O
M
P
É
T
E
N
C
E
S

S
K
I
L
S

LES EXPERTISES SECTEURS PUBLIC/PRIVÉ

Transformation numérique du secteur public | Marchés et contrats publics | Urbanisme – Aménagement –
Maîtrise foncière | Environnement | Domaine public – Opérations immobilières – Logement social |
Travaux – Construction – Bâtiments | Comptabilité – Finances – Budget | RH – Fonction publique |
Management public – Efficacité professionnelle

TOP 10 DES COMPÉTENCES À AVOIR EN 2020





ÉDITO

Mélanie Dauny
Directeur EFE FORMATION
mdauny@efe.fr

" **BUILD YOUR SINGULARITY!** " est le credo du Groupe ABILWAYS, multispécialiste du learning au service de la **transformation des organisations** et de la **montée en compétences des individus**.

Parce que chacun d'entre vous est unique, nous vous accompagnons dans votre parcours apprenant de manière personnalisée pour **valoriser vos talents** et vous permettre d'**acquérir de nouvelles compétences**.

Parce que chaque entreprise doit se montrer de plus en plus agile, nous vous aidons à imaginer et à **mettre en place des organisations apprenantes efficaces** pour garantir **une meilleure compétitivité**.

Investir dans les compétences est devenu un enjeu stratégique pour tous et la loi " Avenir professionnel " a rendu cette réalité tangible à travers ses 2 objectifs majeurs :

- permettre aux individus de choisir leur vie professionnelle avec de nouveaux droits,
- renforcer l'investissement des entreprises dans les compétences de leurs salariés.

C'est aussi l'orientation du secteur public avec la loi de Transformation de la fonction publique, donnant un nouveau souffle aux parcours des agents publics, afin de renforcer l'attraction des employeurs publics et la rétention des talents.

La transition vers le champ du développement des compétences entraîne une transformation majeure : **élargir considérablement la nature des actions de formation** proposées aux apprenants.

Avec **son offre 2020, EFE FORMATION** s'inscrit dans cette mouvance en vous proposant **des expériences apprenantes nouvelles et différenciées** :

- des **fiches métiers** pour vous aider à identifier les compétences associées aux activités et aux métiers phares du secteur public (DRH, responsable d'opérations immobilières...)
- le **digital learning** avec une cinquantaine de vidéos consacrées aux fondamentaux de l'urbanisme ou de l'immobilier etc.
- **sans oublier les solutions sur mesure** construites en fonction de vos besoins.

Comme toujours, nos **formations** seront **actualisées** tout au long de l'année. Elles intégreront notamment la réforme de la fonction publique, les décrets d'application de la loi ELAN, la future réforme du CCAG, la réforme de la fiscalité locale, la réforme de la décentralisation et toutes les prochaines actualités législatives, réglementaires ou opérationnelles **à venir!**

Et nous continuons de développer notre offre en région avec toujours plus de formations et de sessions près de chez vous, animées par des experts locaux.

Choisissez votre avenir professionnel sur www.efe.fr

Nos experts métiers



Responsable de l'offre
Cécile Ordovas
cordovas@efe.fr



Responsable pédagogique
Tatiana Marot
tmarot@efe.fr



Responsable des affaires publiques et partenariats
Amandine Rogeon
arogeon@abilways.com



Conseiller commercial
Jérémy Colignon
Pôle Secteur Public
jcolignon@abilways.com



Conseiller commercial
Marine Renaud
Pôle Secteur Public
mrenaud@abilways.com

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

7 BONNES RAISONS DE CHOISIR EFE

1. L'offre la plus experte du marché

20 domaines d'expertise et **1 300 formations** en présentiel ou à distance, déclinables dans votre entreprise.

120 conférences d'actualité.

50 Titres Certifiés / Certificats de Compétences Professionnelles enregistrés au RNCP et formations certifiantes inscrites au Répertoire Spécifique, **éligibles au CPF**.

3 formations en alternance.

2. Des professionnels qui forment

Des **professionnels en activité**, sélectionnés pour leur **expertise**, formés à la pédagogie via notre **Label ABILWAYS ACADEMY** (p. 6) et évalués à chaque formation.

3. Des concepteurs de formation experts

Responsables de l'actualisation des formations, ils maîtrisent les dernières techniques de **pédagogie interactive et participative**.

4. Une pédagogie innovante

Des techniques pédagogiques actives pour être **acteur de sa formation**.

Des jeux pédagogiques pour **apprendre en s'amusant**.

Des modalités distantielles pour se former **quand on veut**.

5. Une digitalisation de l'expérience apprenante

Quiz, cours / formation en ligne, blended learning, support de cours dématérialisé pour suivre **un parcours qui favorise l'engagement**.

6. Un accompagnement jusqu'au financement

Un **interlocuteur dédié** pour vous conseiller dans vos choix de formation et de financement.

7. Une démarche qualité orientée clients

98 % de satisfaction clients (source retours qualité 2019).

Des critères qualité légaux respectés avec la **qualification ISQ-OPQF** et le **référencement DATADOCK**.

Une **e-évaluation** de nos formations à chaud et à froid **pour mesurer la montée en compétences**.

NOS HOMOLOGATIONS & RÉFÉRENCES



Membre de la FFP



Formations qualifiées par l'ISQ-OPQF



Des CP FFP délivrés sur les cycles certifiants



Formations des avocats homologuées par le CNB



Référencement DATADOCK



Référencement DOKELIO Île-de-France

SOMMAIRE

page 4	Notre présence en région
page 6	Notre approche pédagogique
page 8	L'évaluation des formations
page 10	Le financement des formations
page 12	Nos éditions

Nos solutions pour accompagner vos projets de formation et de transformation

page 14	L'approche par les compétences
page 32	La certification
page 46	Les solutions sur mesure
page 48	Les formations sur mesure
page 50	Le conseil et l'accompagnement
page 52	L'AFEST
page 54	Le bilan de compétences
page 56	La VAE
page 58	Le digital learning
page 60	La digitalisation de vos parcours formation
page 64	Les cours en ligne
page 70	Les formations en ligne
page 72	Le blended learning
page 161	Abilways Digital Factory

Nos domaines d'expertise

85	Transformation numérique du secteur public
89	Marchés et contrats publics
99	Urbanisme Aménagement Maîtrise foncière
113	Environnement Développement durable
117	Domaine public Opérations immobilières Logement social
127	Travaux - Construction Bâtiments
137	Comptabilité - Finances Budget
141	Ressources humaines Fonction publique
151	Management public Efficacité professionnelle

page 158	Inscription étape par étape
page 159	Bulletin d'inscription
page 160	Conditions générales de vente

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

Une programmation croissante de nos formations " best of " en région pour couvrir un maximum du territoire

**3 DIRECTIONS RÉGIONALES
ET 6 RESPONSABLES RÉGIONAUX
POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS
DE TRANSFORMATION ET DE FORMATION.
CONTACTEZ-NOUS!**



Retrouvez
toutes nos
sessions en
région grâce
à ce picto

RÉGION

ou sur www.efe.fr /
www.abilways.com



Gwilhem LILI

Directeur du développement Régions

glli@abilways.com

+33 6 20 15 41 32

**3 DIRECTIONS
RÉGIONALES**

**DIRECTION
RÉGIONALE
SUD-OUEST**

Espace Mama Works
51, Quai Lawton,
33300 BORDEAUX

**DIRECTION
RÉGIONALE
SUD-EST**

Espace Mama Works
92, Cours Lafayette,
69003 LYON

**DIRECTION
RÉGIONALE
GRAND-EST**

Espace Européen
de l'Entreprise
2 allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM

Photo de l'espace
Coworking Nomade
à Bordeaux





VOS CONTACTS RÉGIONAUX



Christine DESSIENNE
Responsable régionale
Grand-Nord
cdessienne@abilways.com
+33 1 43 72 62 12



Olivia HUNTER
Responsable régionale
Grand-Est
ohunter@abilways.com
+ 33 1 43 72 73 47



Nicolas TROPINI
Responsable régional
Auvergne - Rhône Alpes
Secteur privé
ntropini@abilways.com
+33 4 78 18 32 37



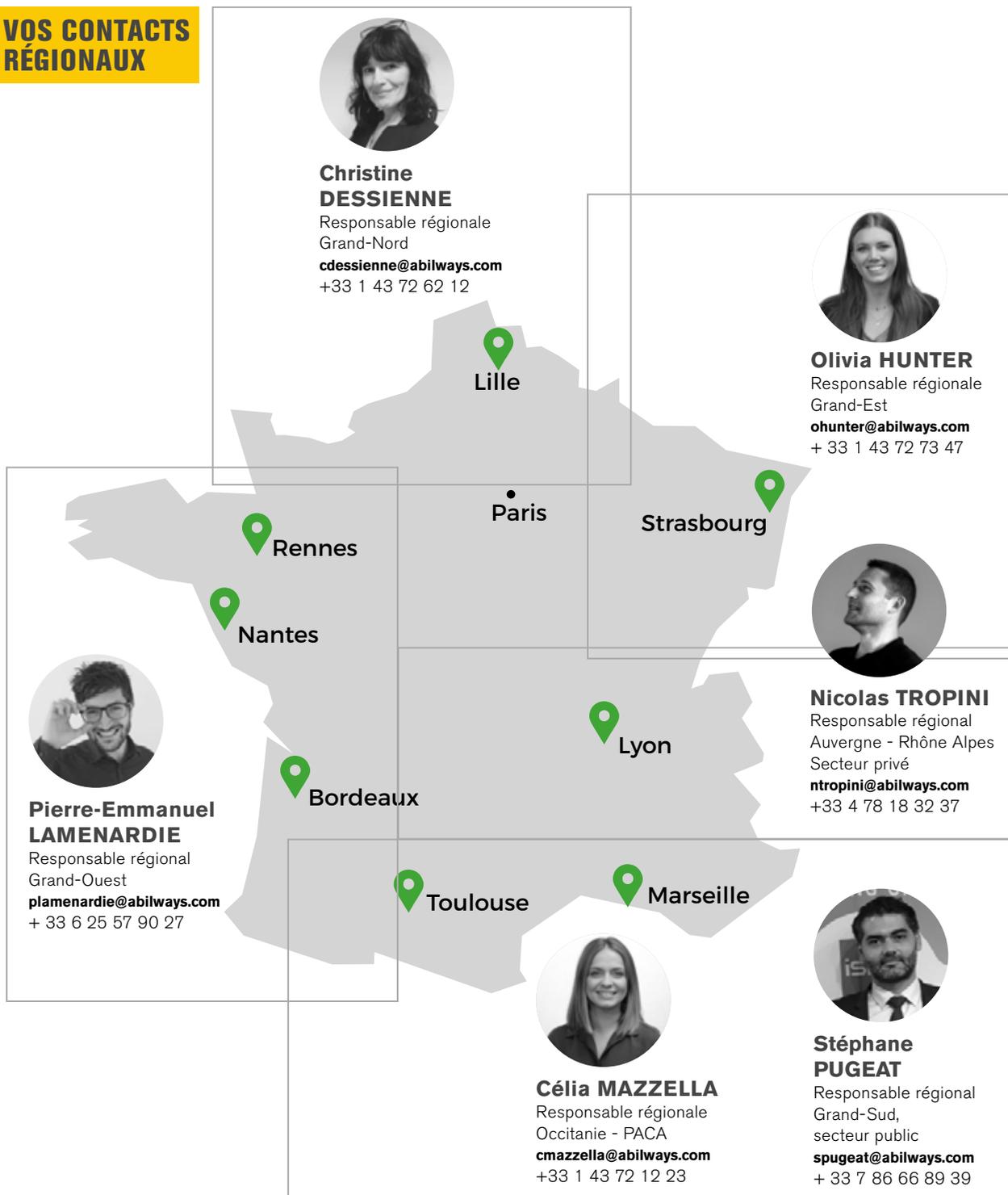
Pierre-Emmanuel LAMENARDIE
Responsable régional
Grand-Ouest
plamenardie@abilways.com
+ 33 6 25 57 90 27



Célia MAZZELLA
Responsable régionale
Occitanie - PACA
cmazzella@abilways.com
+33 1 43 72 12 23



Stéphane PUGEAT
Responsable régional
Grand-Sud,
secteur public
spugeat@abilways.com
+ 33 7 86 66 89 39



NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Notre approche pédagogique repose sur 5 engagements pour faire vivre à chaque participant une expérience apprenante enrichissante et pour construire sa singularité.

Notre démarche et ses 5 engagements



1 - ACCOMPAGNEMENT

Nos solutions pédagogiques s'adaptent aux besoins des apprenants via des dispositifs multimodaux : présentiel sur mesure, distanciel, tutorat, reverse mentoring, coaching, keynote...



2 - IMMERSION

L'apprenant ne participe plus à une formation mais vit une expérience immersive grâce à l'utilisation d'outils et de pratiques facilitant l'immersion : AFEST, learning expedition, réalité virtuelle...



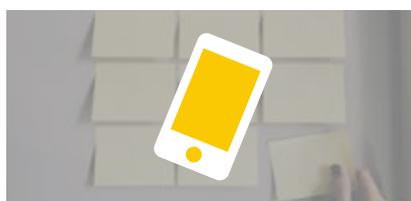
3 - GAMIFICATION

Pour favoriser l'ancrage mémoriel, différentes activités ludiques sont proposées aux apprenants : serious game, ludopédagogie, escape game pédagogique et/ou digital...



4 - COLLABORATION

Mise en place de communautés favorisant l'émergence de l'intelligence collective : genius bar thématique, hackathon, social learning, peer learning, communauté virtuelle d'apprenants...



5 - AUTONOMIE

Individualisation des parcours et mise à disposition de ressources pédagogiques digitales : MOOC, module e-learning, virtual learning, mobile learning, webinar...

DES EXPERTS FORMATEURS RECONNUS

Pour tenir ces engagements, nous **recrutons** et **accompagnons** des experts reconnus et leur proposons un **parcours de formation** et des **rencontres pédagogiques récurrentes**.

ABILWAYS ACADEMY, organisme de formation interne du groupe, certifie leurs compétences pour garantir **l'excellence de leurs pratiques pédagogiques**.



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
www.abilways.com

VOTRE PARCOURS PÉDAGOGIQUE

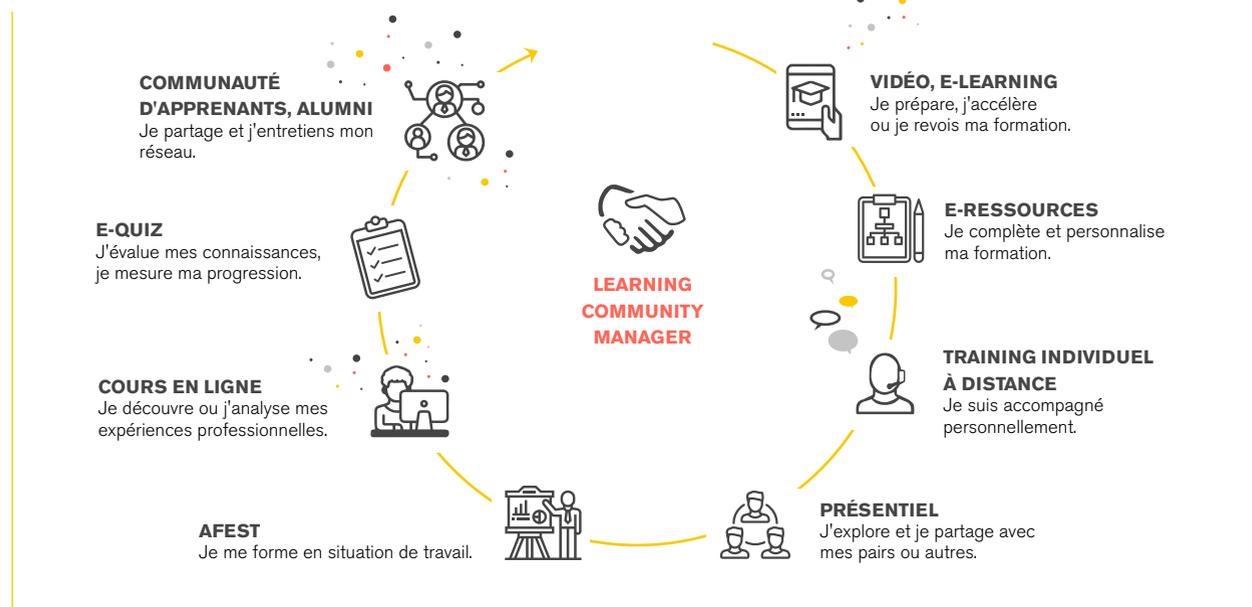
Plus qu'une formation, une expérience apprenante...

Une alternance de modalités pour rythmer et valoriser les apprentissages :

- **Communauté d'apprenants/Alumni** : pour partager, apprendre de ses pairs et networker
- **E-quiz amont/aval** : pour mesurer sa progression, évaluer ses apprentissages
- **Modules vidéo, modules e-learning** : pour préparer, revoir ou accélérer le présentiel
- **E-ressources** : pour compléter mais aussi personnaliser sa formation en fonction de ses besoins
- **Présentiel** : pour explorer des pratiques, les challenger, échanger entre pairs
- **Cours en ligne** : pour découvrir une thématique ou faire un retour d'expérience sur ses pratiques
- **Training individuel à distance** : pour répondre à ses questions et se faire accompagner personnellement
- Et aussi **l'AFEST** : pour apprendre en situation de travail (*learning on doing*)



L'expérience apprenante chez ABILWAYS



L'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LES 3 ÉTAPES DE L'APPRENTISSAGE POUR L'APPRENANT

1

AVANT
LA FORMATION

Formalisation
des attentes et
autopositionnement

2

PENDANT
LA FORMATION

Évaluation continue
de l'acquisition
des compétences

3

APRÈS
LA FORMATION

Bilan des acquis
et de la formation

Une e-évaluation est envoyée pour mesurer :

Le contenu : respect du programme
et des objectifs, intérêt des contenus

L'animation : expertise de
l'intervenant, réponses aux questions,
interactions avec le groupe

La pédagogie : équilibre entre
théorie et pratique

La logistique : état des salles,
qualité de l'accueil et des déjeuners...



LES 3 ÉTAPES DE NOTRE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Évaluation
des connaissances

> Quiz

Validation des acquis

> Études de cas, cas pratiques,
mises en situation, tests...

Évaluation de la montée
en compétences

> Évaluation des connaissances
→ quiz

> Mise en action
→ plan d'action individuel

> Transfert opérationnel
des acquis
→ à J+3 mois

> Un exercice corrigé obligatoire
pour les formations éligibles au
CPF



Plus d'infos sur
www.abilways.com



Focus sur les cycles certifiants

50 cycles certifiants dans notre offre pour vous permettre :

- de renforcer vos connaissances
- de valider et faire reconnaître vos compétences
- d'évoluer au sein de votre organisation

2 étapes pour atteindre ces objectifs :

- évaluation continue sous forme d'exercices, de mises en situation, d'études de cas...
- rédaction d'un mémoire professionnel à soutenir devant un jury d'experts



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

★★★★★ 5/5



- » L'authenticité des avis
- » Transparence totale
- » Tiers de confiance

Retrouvez les avis de nos clients sur www.avis-verifies.com

Calculé à partir de 286 avis obtenus sur les 21 derniers mois*

* 286 avis depuis le 28/11/2018

★★★★★ 8,7/10

😊 87,1 % 249 avis 😊 11,2 % 32 avis 😞 1,7 % 5 avis

Très bon cadre de réception de la formation, qualité d'organisation (1 formateur pour 4 personnes) facilitant l'interaction, les questions et le dialogue.

Ludivine J.

Présentation dynamique, explications très claires, formateurs attentifs et à l'écoute des problématiques des participants. Le contenu du programme correspond bien à mon attente.

Patricia T.

Excellente formation avec un intervenant qui sait échanger et captiver. Tous les points prévus ont été passés en revue avec des exemples pratiques.

Salima O.

LE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et la mise en application de la " Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel ", les dispositifs et modalités de financement de la formation ont évolué.

Que vous soyez salarié, à la recherche d'un emploi ou indépendant, des solutions existent pour vous aider à financer votre formation.

RÉCAPITULATIF DES DISPOSITIFS EN PLACE ET DES FINANCEMENTS ASSOCIÉS

DISPOSITIFS	BÉNÉFICIAIRES	FORMALITÉS / DÉMARCHES	FINANCEMENTS
Plan de développement des compétences	Salariés en CDI - CDD	Formation sur temps de travail En partenariat avec l'employeur	<ul style="list-style-type: none"> L'entreprise (> 50 salariés) L'OPCO pour les PME/TPME (<50 salariés)
CPF (Compte Personnel de Formation)	Salariés en CDI - CDD Demandeurs d'emploi	Créer son compte sur https://www.moncompteactivite.gouv.fr/ Sélectionner, s'inscrire et payer sa formation sur l'appli CPF. <ul style="list-style-type: none"> Utilisation hors temps de travail : à l'initiative du salarié. Utilisation sur temps de travail : obtenir l'accord de l'employeur. 	La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) Si les crédits CPF ne suffisent pas, des abondements sont possibles.
CPF de transition (ex-CIF)	Salariés en CDI - CDD	<ol style="list-style-type: none"> Identifier la formation adaptée Se faire accompagner le CEP (Conseil en Évolution Professionnelle) Obtenir l'autorisation d'absence de son employeur Monter le dossier avec l'organisme de formation Envoyer le dossier à la CPIR pour financement (2 mois avant le début de la formation) 	La CPIR (Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale)
Bilan de compétences Éligible au CPF, code 202	Salariés en CDI - CDD Demandeurs d'emploi Objectif : faire le point sur son métier	<ol style="list-style-type: none"> Choisir un centre de bilan Faire valider son projet par le CEP (Conseil en Évolution Professionnelle) Pour les salariés, obtenir l'autorisation de l'employeur si réalisation sur temps de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Employeur Pôle emploi Financement personnel son CPF
VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) Éligible au CPF, code 200	Salariés en CDI - CDD Demandeurs d'emploi Objectif : valider des compétences métier	<ol style="list-style-type: none"> Définir le diplôme visé et choisir l'instructeur métier Remplir le Cerfa de candidature Confirmer la recevabilité Financer sa VAE Se préparer au jury de validation 	<ul style="list-style-type: none"> Employeur Pôle emploi OPCO Financement personnel son CPF
ALTERNANCE			
PRO-A Formations RNCP CQP - qualifiantes	Salariés (diplôme niveau 2 maximum) Projet de reconversion vers une qualification supérieure	<ol style="list-style-type: none"> À mettre en place avec l'employeur Demander un avenant au contrat Désigner un tuteur Durée : 6 à 12 mois Maintien du salaire par l'employeur	OPCO
CONTRAT de PROFESSIONNALISATION (Insertion professionnelle)	Pour les moins de 26 ans ou plus si inscrits au Pôle emploi	<ol style="list-style-type: none"> Trouver l'entreprise qui embauche Désigner un tuteur Être validé par l'organisme de formation Envoyer le Cerfa à l'OPCO pour l'enregistrement et le financement Rémunération de l'alternant : SMIC ou 85 % du minimum conventionnel (le plus élevé des deux)	OPCO
CONTRAT D'APPRENTISSAGE (Insertion professionnelle)	Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.	<ol style="list-style-type: none"> Trouver l'entreprise qui embauche Désigner un maître d'apprentissage Être validé par l'organisme de formation Durée de 6 mois à 3 ans Rémunération de l'apprenti : <ul style="list-style-type: none"> Variable en fonction de son âge Progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. 	OPCO Un financement au contrat, fixé par les branches.

Pour plus de détails sur les différents dispositifs, rendez-vous sur notre site www.abilways.com



Financement d'une formation courte, comment ça se passe ?

- 1. Choisissez une formation** dans votre domaine professionnel qui renforce vos compétences et votre motivation - suivie sur le temps de travail.
- 2. Vérifiez** avec l'organisme de formation les prérequis, les contenus, les dates. Un devis vous sera nécessaire.
- 3. Consultez** votre chef de service, il est important d'avoir son aval.
- 4. Faites la demande** à votre employeur par courrier ou lors de l'entretien annuel, pour obtenir l'autorisation d'absence et le financement.
- 5. En cas de refus :**
 - a. Si la formation est prévue sur le temps de travail, vous pouvez demander le financement à l'OPCO auquel adhère votre entreprise.
 - b. Si la formation est prévue hors temps vous n'avez pas d'accord à demander mais vous n'avez droit à aucune allocation, voir avec l'OPCO pour le financement ou nous contacter pour connaître nos facilités de paiement.

QUELS ABONDEMENTS EN CAS DE RESTE À CHARGE ?

LES ABONDEMENTS AU FINANCEMENT CPF

1. Le titulaire lui-même
2. L'employeur
3. L'opérateur de compétences
4. Le Pôle Emploi*
5. L'État
6. Les régions*
7. Une autre collectivité territoriale (commune)
8. L'Agefiph*
9. Les fonds d'assurance-formation des non-salariés
10. Une chambre régionale des métiers et de l'artisanat
11. L'Unédic
12. La caisse nationale de l'assurance maladie (chargée de la gestion du C2P)
13. L'établissement public chargé de la réserve sanitaire
14. Les organismes chargés de la gestion de la branche accidents du travail et maladies professionnelles

LES ABONDEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Dans le cadre d'accords collectifs d'entreprises ou de branches au profit du CPF de tout ou partie des salariés
- Abonnement correctif de 3 000 € dans deux cas :
 - Pour les salariés licenciés suite au refus d'une modification du contrat de travail résultant de l'application d'un accord d'entreprise
 - Pour les salariés n'ayant pas bénéficié de tous leurs entretiens professionnels et d'au moins une formation autre qu'obligatoire

Ces abondements sont versés par l'employeur à la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) qui les créditera sur le compte des salariés concernés (liste des salariés adressée par l'entreprise à son OPCO).

Ces abondements ne sont pas pris en compte dans les plafonds d'alimentation du CPF.

**Lorsque le demandeur d'emploi accepte de réaliser une formation financée par l'un de ces 3 financeurs, son compte CPF est débité du montant de l'action réalisée dans la limite des droits inscrits sur son compte.*

FINANCEMENTS PERSONNELS

Pour compléter le financement de votre formation - ou pour la payer intégralement si elle n'est pas éligible au CPF - vous pouvez utiliser votre budget personnel ou faire un prêt bancaire.

Contactez notre service clients serviceclient@abilways.com pour en savoir plus sur nos facilités de financement ou souscrire un crédit à taux zéro auprès de notre partenaire.

NOS ÉDITIONS

Depuis plus de 30 ans, les éditions EFE vous proposent plusieurs collections d'ouvrages pratiques, deux revues de jurisprudence, des newsletters thématiques, ainsi que des dossiers d'experts réalisés à l'occasion de nos conférences d'actualité.

Nos parutions ont pour vocation de traiter les sujets abordés sous un angle pratique et de répondre concrètement aux questions des professionnels du droit.

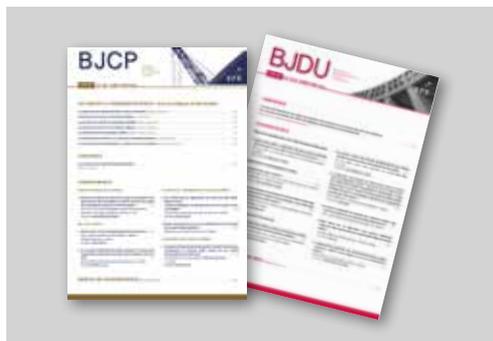
NOS OUVRAGES



Pratiques et à forte valeur ajoutée, ils traitent de thèmes d'actualité ciblés et sont rédigés par d'éminents spécialistes.

Ils couvrent les domaines de la fiscalité, du droit des affaires, du droit social, de la gestion de patrimoine et de l'urbanisme.

NOS REVUES



Ces publications juridiques de référence, véritables outils de travail pour les professionnels, sont rédigées par des experts renommés qui assurent la pertinence de la sélection de la qualité des commentaires.

NOS DOSSIERS D'EXPERT



Réalisés pour les conférences en complément des exposés, ils constituent de véritables outils de travail et sont le fruit de la réflexion et de l'expérience de praticiens reconnus dans le domaine concerné.



Retrouvez toutes nos éditions sur www.efe.fr

NOUVEAU

L'ENCYCLOPÉDIE DU DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE



Entièrement en ligne, l'encyclopédie s'appuie sur la structure du nouveau Code de la commande publique pour permettre une lecture et une compréhension justes et rapides.

Un outil de travail indispensable pour tous les professionnels de la commande publique : services acheteurs, services juridiques des entreprises et des collectivités et leurs conseils (avocats, notaires...).

BLOGS & NEWSLETTERS

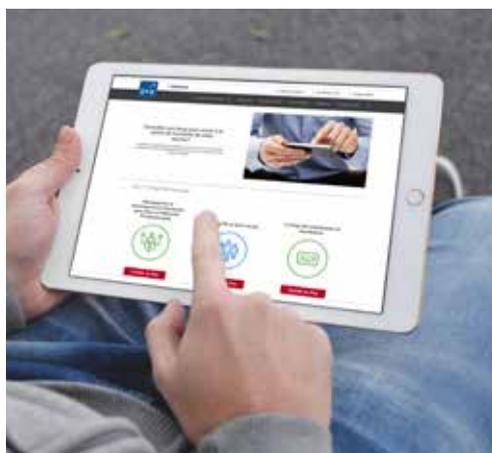
Rendez-vous sur **www.efe.fr** pour consulter toutes nos publications : interviews d'experts, décryptages de l'actualité, articles de fond... et vous abonner à nos newsletters thématiques.

BLOGS & NEWSLETTERS

2 outils pour rester à la pointe de l'actualité de votre secteur!

Abonnez-vous gratuitement à nos newsletters Analyses experts et partagez vos meilleures pratiques sur nos blogs

À découvrir sur **www.efe.fr**



LE CHOIX PARMIS 12 NEWSLETTERS THÉMATIQUES

1. Management et innovation
2. Efficacité professionnelle et développement personnel
3. L'actualité en RH et droit social
4. L'actualité des assistantes
5. L'actualité en droit des affaires
6. L'actualité en fiscalité
7. L'actualité en finance-gestion-comptabilité
8. L'actualité en banque-assurance
9. L'actualité en environnement
10. L'actualité du droit de la fonction publique et RH
11. La lettre BJDOnline
12. La lettre BJCPonline

Abonnez-vous sur **www.efe.fr**





L'APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES

16
**Les fiches
métiers**

18
**Sommaire
des fiches
métiers**

20
**Zoom sur
quelques
fiches métiers**

LES FICHES MÉTIER S EFE

Pour développer les compétences des collaborateurs et faciliter la GPEC des organisations publiques et des entreprises

La disparition de 50 % des métiers actuels d'ici 2030, la robotisation des activités à faible valeur ajoutée, la transformation de certains métiers en compétences... tout concourt aujourd'hui à **s'interroger sur les compétences de demain** pour maintenir **l'employabilité des collaborateurs**.

Associé à la **GPEC** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), **le développement des compétences de tous** est devenu une réalité tangible pour les organisations publiques et les entreprises depuis l'entrée en vigueur de la loi Avenir Professionnel.

UNE CENTAINE DE FICHES MÉTIER S TRANSVERSES

Pour vous accompagner dans **vos cartographies des métiers et des blocs de compétences associés**, nous avons travaillé sur **une centaine de fiches métiers** transverses telles que Directeur des Ressources Humaines, Digital Learning Manager, Juriste/Consultant en droit public, Directeur urbanisme et aménagement, Responsable de projets immobiliers, Manager de proximité... en nous appuyant sur notre connaissance approfondie des métiers que nous suivons en formation depuis plus de 30 ans.

NOTRE MÉTHODE SIMPLE ET EFFICACE POUR BÂTIR LES FICHES MÉTIER S

- interroger les acteurs des métiers et les observatoires des branches professionnelles pour **identifier les activités** exercées aujourd'hui et demain
- **associer une compétence** pour chaque activité
- **proposer une formation** pour acquérir la compétence visée
- le tout structuré dans **des blocs de compétences** clairement identifiés

À l'heure où l'investissement dans les compétences devient une nécessité, EFE vous conseille pour **associer la formation la plus adaptée à la compétence recherchée**.

Un doute? Une hésitation? Un choix à faire? Notre **test de positionnement** vous permet de **personnaliser votre parcours de formation**, au plus près de vos besoins. Pour une employabilité adaptée, permanente et accompagnée.

CONTACT

01 44 09 25 08

service-client@efe.fr



Retrouvez toutes
nos fiches métiers
sur www.efe.fr

TEST DE POSITIONNEMENT

PERSONNALISER SON PARCOURS DE FORMATION

Notre démarche de positionnement consiste à guider chaque apprenant dans son expérience apprenante en fonction de son parcours professionnel, de ses expériences et de ses compétences pré-acquises.

Pour QUI ? Les apprenants ABILWAYS soucieux de choisir la bonne formation (une formation en adéquation avec son besoin de montée en compétences)

QUAND ? En amont de son parcours de formation et/ou avant son entrée en formation

POURQUOI ? Élaborer un parcours de formation personnalisé

COMMENT ? À distance sur la plateforme ABILWAYS et en entretien avec un formateur-accompagnateur

Notre démarche de positionnement comprend **2 PHASES DE 45 MN CHACUNE :**

- 1 Positionnement de ses compétences** à partir d'un référentiel métier (de son choix)
- 2 Entretien** pour challenger son positionnement



RÉSULTATS

En fonction des résultats, orientation de l'apprenant vers certains parcours ou modules, élaboration d'un programme ou d'un parcours de formation cohérent avec ses besoins, aménagement de son itinéraire pédagogique.

LES BÉNÉFICES POUR L'APPRENANT

- **Optimiser son expérience apprenante** dans son contenu, sa durée, sa progression et ses modalités
- **Choisir des situations d'apprentissage** adaptées à ses besoins, ses acquis, ses préférences, ses difficultés spécifiques

TARIFS

Sur étagère (Référentiel métier sur 4 blocs de compétence) : **50 € HT**

Sur mesure : à partir de **450 € HT**

EXEMPLE DE POSITIONNEMENT

Métier	Couverture de la compétence		
	Je pratique	Je pratique partiellement (souhait de se perfectionner)	Je ne pratique pas
COMPÉTENCE 1			
Activité 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires :			
COMPÉTENCE 2			
Activité 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires :			

NOS ÉQUIPES
À VOTRE ÉCOUTE

01 44 09 25 08

service-client@efe.fr



SK

IL

LS

SOMMAIRE

FICHES MÉTIERS

JURIDIQUE

Chef de service juridique	SITE WEB
Juriste / Juriste consultant en droit public	p. 20

MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS

Responsable d'un service achats - Marchés publics acp	SITE WEB
Juriste commande publique acp	SITE WEB

URBANISME - AMÉNAGEMENT

Directeur urbanisme et aménagement	p. 22
Chargé de projets urbanisme	SITE WEB
Manager de centre-ville	SITE WEB
Chef de projets aménagement	24

DOMAINE PUBLIC - IMMOBILIER

Gestionnaire du domaine public	SITE WEB
Responsable des affaires immobilières et foncières	SITE WEB
Responsable de projets immobiliers	p. 26

TRAVAUX - CONSTRUCTION - BÂTIMENTS

Chargé d'opérations de travaux	p. 28
Responsable technique bâtiment	SITE WEB

COMPTABILITÉ - FINANCES PUBLIQUE

Directeur financier	SITE WEB
---------------------	----------

RESSOURCES HUMAINES - FONCTION PUBLIQUE

Directeur des ressources humaines publiques	p. 30
Gestionnaire des ressources humaines	SITE WEB
Conseiller de mobilité	SITE WEB

MANAGEMENT PUBLIC – EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Facilitateur	SITE WEB
Manager transversal	SITE WEB
Nouveau Manager	SITE WEB
Manager l'innovation	SITE WEB
Manager de proximité	SITE WEB
Chef de projet	SITE WEB
Assistante Projet	SITE WEB
Assistante de direction	SITE WEB
Office Manager	SITE WEB
Créativité et compétences personnelles	SITE WEB
Communication opérationnelle	SITE WEB
Gestion des situations difficiles	SITE WEB
Équilibre personnel	SITE WEB

JURISTE / JURISTE CONSULTANT EN DROIT PUBLIC

Le juriste ou juriste – consultant, a pour mission d'apporter un conseil juridique et une expertise, éventuellement avec une spécialisation : marchés et/ou contrats publics, urbanisme, aménagement, domanialité, immobilier, fonction publique... Il sécurise les projets de l'organisation en assurant la conformité réglementaire et le respect des règles de droit applicables à l'action publique.

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION JURISTE / JURISTE CONSULTANT EN DROIT PUBLIC



1
Assister et conseiller les élus, les directeurs et les services



2
Suivre et contrôler la conformité des actions de l'organisation



3
Prévenir les risques et le cas échéant gérer les contentieux



SON RÔLE
Assister et conseiller les élus, les directeurs et les services

BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Juriste spécialiste en marchés publics			
Mettre en œuvre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en marchés et contrats publics	Perfectionner sa pratique des marchés publics	71004	2 jours
	Les journées du BJCP	31643	2 jours
	Les marchés éco et socio responsables acp	68045	2 jours
	Les clauses sociales d'insertion pour les acheteurs publics acp	68216	2 jours
Assister les services dans l'élaboration et la conduite des projets en marchés et contrats publics	Choisir le contrat le plus adapté à son projet	71150	2 jours
	Les montages contractuels complexes	71224	4 jours

PRÉSENTIEL : 14 JOURS – 98H

Juriste spécialiste en urbanisme - aménagement

Mettre en œuvre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en urbanisme et aménagement	Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme	72028	2 jours
	Les journées du BJDU	31646	2 jours
	Participation du public et évaluations environnementales	72368	2 jours
Assister les services dans l'élaboration et la conduite des projets en urbanisme et aménagement	Choisir sa procédure d'aménagement Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	72110	2 jours
	Les contrats d'occupation du domaine public	73198	2 jours

PRÉSENTIEL : 8 JOURS – 56H (OU 7 JOURS SI BLENDED)

BLOC 1 (SUITE)

Juriste spécialiste en domanialité - immobilier			
Mettre en œuvre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en propriété et domanialité publique	Les nouvelles règles d'occupation du domaine public	73374	2 jours
	Les journées de la propriété publique	31645	2 jours
Assister les services dans l'élaboration et la conduite des projets relatifs au domaine public et à l'immobilier	Valoriser les domaines public et privé des personnes publiques	73356	4 heures
	Montages immobiliers publics	73287	1 jour

PRÉSENTIEL : 7,5 JOURS – 53H

Juriste spécialiste en fonction publique			
Mettre en œuvre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en fonction publique	L'essentiel de la réforme de la fonction publique	76407	1 jour
	Les contractuels dans la fonction publique	76415	2 jours
	Maladies professionnelles et accidents	76376	1 jour
	Sécuriser le reclassement des agents publics	76336	1 jour

PRÉSENTIEL : 5 JOURS – 35H

Transmettre les conseils et solutions en s'adaptant à son interlocuteur	Juristes, les softskills qui font la différence	53395	2 jours
	Experts : simplifier ses messages sans les dénaturer CFPJ	34024	1h30

PRÉSENTIEL : 2 JOURS – 14H

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE D'1H30



SON RÔLE

Suivre et contrôler la conformité des actions de l'organisation

BLOC 2

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Vérifier la validité juridique des actes de la commande publique	Le contrôle de la fonction achat acp	68239	2 jours
	Risque pénal dans la commande publique	71203	1 jour
	La déontologie de l'achat public acp	768264	1 jour
Prévenir les risques encourus par l'organisation, les agents ou salariés et les élus	Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics	76392	2 jours
	Cumul d'activités dans la fonction publique	76293	2 jours
	Se préparer aux contrôles de l'Agence française anticorruption	76408	1 jour

PRÉSENTIEL : 9 JOURS – 63H



SON RÔLE

Prévenir les risques et le cas échéant gérer les contentieux

BLOC 3

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Identifier et prévenir les risques de contentieux en marchés et contrats publics	Sécuriser les modifications en cours d'exécution des marchés publics	71347	4 heures
	Gérer les risques d'exécution des marchés publics	71306	2 jours
	Exécution technique et financière des marchés de travaux	71013	2 jours
	Maîtriser l'exécution financière des marchés de travaux	71340	4 heures
Gérer le contentieux des marchés et contrats publics	Contentieux des marchés publics	71202	2 jours
	Le référé précontractuel acp	68268	1 jour
	Rédiger un mémoire en défense	71219	1 jour
Gérer le contentieux en urbanisme, aménagement et construction	Contentieux de l'urbanisme	72285	2 jours
	Gérer le contentieux des autorisations de construire	72360	4 heures
	Gérer les litiges et réclamations en fin de chantier	74310	2 jours

PRÉSENTIEL : 14,5 JOURS – 103H



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Prendre des notes visuelles	Le sketchnoting : du fun pour présenter ses idées	53391	2 jours

PRÉSENTIEL : 2 JOURS – 14H

DIRECTEUR URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Le directeur urbanisme et aménagement contribue à la définition de la politique de développement urbain dont il assure la mise en œuvre. Sa capacité à coordonner les projets dans un environnement en constante évolution, implique de multiples compétences et savoir-faire pour mener à bien à sa mission : suivi du cadre réglementaire et juridique, maîtrise de la planification et des autorisations d'urbanisme, pilotage des projets, anticipation des besoins et des services de la ville de demain.

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION DIRECTEUR URBANISME ET AMÉNAGEMENT



1
Participer à la définition de la politique urbaine de la collectivité et assurer sa mise en œuvre



2
Piloter les projets d'aménagement dans le respect de la politique urbaine définie



3
Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme



4
Manager un service



SON RÔLE
Participer à la définition de la politique urbaine de la collectivité et assurer sa mise en œuvre

BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Proposer des approches innovantes dans le cadre du développement des projets urbains	Analyser les besoins de la collectivité en matière d'aménagements urbains (Formation sur demande)		2 jours
	Projets d'aménagement pour une ville durable	72370	2 jours
	Smart City	72371	1 jour
	Open Data et mobilité	72382	1 jour
	CIM : concevoir un projet d'aménagement selon le City Information Modeling	72403	1 jour
	Les outils de lutte contre la vacance commerciale	72385	2 jours
Assurer une veille législative et réglementaire pour conseiller les élus et alerter sur les risques	Les journées du BJDU	31661	2 jours
	GOU et PPA : les nouvelles techniques d'aménagement	72381	2 jours
Organiser et suivre la conception des documents d'urbanisme	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) Existe en blended : 1 jour de présentiel et 7h de distanciel	72068	2 jours
	Évaluation environnementale et étude d'impact	72197	1 jour
	Participation du public et évaluation environnementale Existe en blended : 1 jour de présentiel et 7h de distanciel	72368	2 jours

PRÉSENTIEL : **18 JOURS - 126H**
DISTANCIEL : **16 HEURES SI BLENDED**



SON RÔLE

Piloter les projets d'aménagement dans le respect de la politique urbaine définie

BLOC 2

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Définir les outils et procédures adaptés	Choisir sa procédure d'aménagement Existe en blended : 1 jour de présentiel et 7h de distanciel	72110	2 jours
	Le permis de construire valant division	72240	1 jour
	La concession d'aménagement	72111	2 jours
	ZAC étape par étape Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72073	2 jours
	Concertation et enquêtes publiques	72031	2 jours
Assurer le montage contractuel et le financement des projets	Les montages contractuels complexes	71224	4 jours
	Projet Urbain Partenarial (PUP)	72167	1 jour
	Taxes et participations d'urbanisme	72076	2 jours
	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement	72206	1 jour
Mettre en œuvre des projets et manager en mode projet	Conduire son projet d'aménagement	72325	2 jours
	Réussir le management de son projet Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	52026	2 jours
	Négocier en mode projet	52227	2 jours
	La gestion de projet, ça s'apprend (Formation en ligne)		1h30
	Travailler sa communication projet (Cour en ligne)	52352	2h

PRÉSENTIEL : 23 JOURS - 165H (OU 20 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 ET 1 COURS EN LIGNE DE 2H : 3H30 (+21H SI BLENDED)



SON RÔLE

Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme

BLOC 3

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
S'assurer du respect des règles en matière d'autorisations d'urbanisme	Les autorisations d'urbanisme Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	72082	2 jours
	Gérer le contentieux des autorisations de construire	72360	4 heures
	Permis modificatif et permis de régularisation	72386	1 jour
Définir les procédures et modalités de gestion des autorisations d'urbanisme	Instruire ses permis de construire	72081	2 jours
	Dématérialisation des permis de construire	72387	1 jour

PRÉSENTIEL : 6,5 JOURS - 46H

DISTANCIEL : 5,5 HEURES SI BLENDED



SON RÔLE

Manager les équipes et communiquer

BLOC 4

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Manager une équipe	Concilier expertise et management	51151	2 jours
	Manager au quotidien	51302	3 jours
	Gestion du temps pour manager	53203	3 jours
	Préparer et animer une réunion productive (Cours en ligne)	53335	1h30
	Les fondamentaux du management, ça s'apprend (Formation en ligne)		1h30
Outiller sa communication	5 outils pour une communication impactante	53257	2 jours
	Les bases de la prise de parole en public	53172	2 jours
	Communication écrite et orale opérationnelles	53253	2 jours

PRÉSENTIEL : 14 JOURS - 98H

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 ET 1 COURS EN LIGNE DE 1H30 : 3H



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Challenger son leadership	Votre leadership à l'épreuve d'un escape game	51399	1 jour

PRÉSENTIEL : 1 JOUR - 7H

CHEF DE PROJETS AMÉNAGEMENT

En phase avec la politique de développement urbain d'une collectivité ou d'un territoire, le chef de projet aménagement est responsable du montage et du suivi des opérations. Face à la pluralité de ses interlocuteurs, ses compétences doivent associer, à une parfaite maîtrise du cadre réglementaire et juridique des opérations d'aménagement, un fonctionnement en mode projet pour assurer une parfaite gestion organisationnelle, administrative, budgétaire et financière de l'opération.

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION CHEF DE PROJETS AMÉNAGEMENT



1
**Concevoir les projets
d'aménagement en
toute sécurité juridique**



2
**Réaliser les opérations
d'aménagement et de
construction**



3
**Piloter en mode
projet**





SON RÔLE

Concevoir les projets d'aménagement en toute sécurité juridique

BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Maîtriser les règles d'urbanisme et de maîtrise foncière	Réglementation générale de l'urbanisme <i>Existe en blended : 2 jours présentiels et 14h distanciel</i>	72239	4 jours
	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel</i>	72068	2 jours
	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificité du PLU <i>(Cours en ligne)</i>	72362	2 heures
	Participation du public et évaluation environnementale <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel</i>	72368	2 jours
	Concertation et enquêtes publiques	72031	2 jours
	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend ! <i>(Formation en ligne)</i>		1h30
	Les fondamentaux de la maîtrise foncière <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel</i>	72083	2 jours
	Mener à bien une opération d'aménagement public	72029	2 jours
	Sols pollués, friches et changements d'usages	40025	1 jour
Choisir la procédure et le mode de réalisation de l'opération	Choisir sa procédure d'aménagement <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel</i>	72110	2 jours
	Le permis de construire valant division	72240	1 jour
	GOU et PPA : les nouvelles techniques d'aménagement	72381	2 jours
	La concession d'aménagement	72111	2 jours
	ZAC étape par étape <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel</i>	72073	2 jours
	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement <i>(Cours en ligne)</i>	72363	2 heures
	Projet Urbain Partenarial (PUP)	72167	1 jour
Obtenir les autorisations d'urbanisme	Les autorisations d'urbanisme <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel</i>	72082	2 jours
	Gérer le contentieux des autorisations de construire	72360	4 heures
	Permis modificatif et permis de régularisation	72386	1 jour

PRÉSENTIEL : 28,5 JOURS - 199,5 H (OU 20,5 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE 1H30 ET 2 COURS EN LIGNE DE 2H : 3H30 (+ 56 H SI BLENDED)

BLOC 2



SON RÔLE

Réaliser les opérations d'aménagement et de construction

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Organiser la réalisation de l'opération	Conduire son projet d'aménagement	72325	2 jours
	Montages immobiliers publics	73287	1 jour
	Montage d'opérations immobilières <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel</i>	73046	2 jours
	Monter une opération immobilière, ça s'apprend ! <i>(Formation en ligne)</i>		1h30
Gérer le volet budgétaire et financier du projet	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement	72206	1 jour
	Taxes et participations d'urbanisme	72076	2 jours
	TVA immobilière	73246	1 jour
	Montage financier d'une opération immobilière	73086	2 jours

PRÉSENTIEL : 11 JOURS - 77H (OU 10 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 (+7H SI BLENDED)

BLOC 3



SON RÔLE

Piloter en mode projet

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Manager en mode projet	Les fondamentaux du management de projet <i>Existe en blended : 2 jours présentiel et 7 h distanciel</i>	52030	3 jours
	Planifier et piloter son projet	52231	2 jours
	Planifier son projet avec Pert et Gantt <i>(Cours en ligne)</i>	52250	2 heures
	Conduire les réunions projets	52108	2 jours
	La gestion de projet, ça s'apprend <i>(Formation en ligne)</i>		1h30
Gérer les relations avec les différents intervenants et renforcer sa communication	Pitcher un projet CFPJ	4026	2 jours
	Travailler sa communication projet <i>(Cours en ligne)</i>	52352	2 heures
	Développer son intelligence relationnelle	53064	2 jours
	Management transversal	51028	2 jours

PRÉSENTIEL : 13 JOURS - 91H (OU 11 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE DE 1H30 (+7H SI BLENDED)



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Prendre des notes visuelles	Le sketchnoting : du fun pour présenter ses idées	53391	2 jours

PRÉSENTIEL : 2 JOURS - 14H

RESPONSABLE DE PROJETS IMMOBILIERS

Le responsable de projets ou programmes immobiliers est chargé de mener les différentes étapes de la réalisation d'une opération immobilière, de la recherche du terrain, s'il s'agit d'une construction neuve, à la livraison de l'ouvrage. Il est donc un expert pluridisciplinaire (juridique, financier, technique) dont les compétences de management et d'organisation sont indispensables.

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION RESPONSABLE DE PROJETS IMMOBILIERS



1

Assurer la faisabilité du projet immobilier



2

Monter l'opération immobilière



3

Gérer la réalisation du programme



4

Manager son projet efficacement



SON RÔLE
Assurer la faisabilité du projet immobilier

BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Déterminer la faisabilité notamment au regard des règles d'urbanisme	Déterminer les étapes préalables au montage immobilier	Disponible sur mesure	2 jours
	Droit de l'urbanisme pour non-juristes <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel</i>	72176	2 jours
	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU <i>(Cours en ligne)</i>	72362	2 heures
	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend ! <i>(Formation en ligne)</i>		1h30
Effectuer la recherche et l'acquisition foncière	Les fondamentaux de la maîtrise foncière <i>Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel</i>	72083	2 jours
	Analyser les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation <i>(Cours en ligne)</i>	72365	2 heures
	Techniques de prospection et de négociation foncières	72209	2 jours

PRÉSENTIEL : 8 JOURS - 56H (OU 6 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : COURS EN LIGNE DE 2H + 1 FORMATION EN LIGNE D'1H30 (+ 14H SI BLENDED)



SON RÔLE
Monter l'opération immobilière

BLOC 2

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Identifier les acteurs et les étapes de l'opération	Les fondamentaux du montage immobilier - Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	73145	2 jours
	Montage d'opérations immobilières Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	73046	2 jours
	Monter une opération de logement social	73144	2 jours
	Définir le programme d'une opération	74230	2 jours
Monter une opération immobilière en BIM	Concevoir et piloter une opération en BIM	74328	2 jours
	Rédiger une convention en BIM	74373	2 jours
	Les enjeux juridiques du BIM	74372	1 jour
Effectuer les montages juridique et financier	Montage financier d'une opération immobilière	73086	2 jours
	Les contrats et montages immobiliers	73331	2 jours
	Vente en l'état futur d'achèvement	73078	1 jour
	Le bail à construction	73327	1 jour

PRÉSENTIEL : 19 JOURS – 133H (OU 17 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 14 HEURES SI BLENDED



SON RÔLE
Gérer la réalisation du programme

BLOC 3

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Obtenir les autorisations de construire	Les autorisations d'urbanisme Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	72082	2 jours
	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme (Cours en ligne)	72366	2 heures
	Permis modificatif et permis de régularisation	72386	1 jour
	Servitudes, mitoyenneté et bornage	72182	2 jours
	Participation du public et évaluations environnementales Existe en blended : 1 jour présentiel et 7h distanciel	72368	2 jours
	Concertation et enquêtes publiques	72031	2 jours
Suivre la réalisation technique de l'opération	Suivi, réalisation et réception des travaux	74079	3 jours
	Gestion technique et opérationnelle d'un chantier	74299	2 jours
	Réussir l'achèvement d'un chantier et la réception de l'ouvrage	74214	1 jour
Gérer les aspects juridiques et financiers	Gérer les litiges et réclamations en fin de chantier	74310	2 jours
	Les responsabilités des constructeurs	74329	2 jours
	Sécuriser les contrats de vente immobilière	20021	2 jours
Contribuer à la commercialisation du projet	Négocier ses baux commerciaux - Niveau 1	20144	2 jours
	Commercialiser son opération	Disponible sur mesure	2 jours

PRÉSENTIEL : 25 JOURS – 175H (OU 23 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 COURS EN LIGNE DE 2H (+14H SI BLENDED)



SON RÔLE
Manager son projet efficacement

BLOC 4

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Manager en mode projet	Les fondamentaux du management de projet Existe en blended : 2 jours de présentiel et 7 h de distanciel	52030	3 jours
	Réussir le management de son projet Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	52026	2 jours
	Négocier en mode projet	52227	2 jours
	La gestion de projet, ça s'apprend ! (Formation en ligne)		1h30
Intégrer les dimensions relationnelle et communication de la gestion de projet	Maîtriser la dimension relationnelle du projet	52298	2 jours
	Le leadership du chef de projet	52088	2 jours
	Piloter la relation client dans les projets	52278	2 jours
	Travailler sa communication projet (Cours en ligne)	52352	2 heures

PRÉSENTIEL : 13 JOURS – 91H

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE D'1H30 + 1 COURS EN LIGNE DE 2H (+14H SI BLENDED)



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Challenger son leadership	Votre leadership à l'épreuve d'un escape game	51399	1 jour

PRÉSENTIEL : 1 JOUR – 7H

CHARGÉ D'OPÉRATIONS DE TRAVAUX

Le chargé d'opérations de travaux, qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou existants, représente ou assure le rôle de maître d'ouvrage. Il supervise et pilote l'opération, de sa conception à sa livraison, dans toutes ses dimensions : technique, administrative, juridique, financière. Interlocuteur des différents intervenants, il doit par ailleurs combiner des compétences organisationnelles et relationnelles pour assurer la bonne conduite et la réussite de l'opération.

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION CHARGÉ D'OPÉRATIONS DE TRAVAUX



1
Monter l'opération de travaux



2
Piloter la réalisation des travaux



3
Respecter les réglementations et les normes techniques liées aux bâtiments



4
Mettre en place une gestion et une communication adaptée à son projet



SON RÔLE
Monter l'opération de travaux

BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Assurer les étapes en amont du lancement de l'opération	Acquérir les bases du montage d'opérations de travaux	74112	1 jour
	Piloter une opération de travaux, phase 1	74343	1 jour
	Définir le programme d'une opération	74230	2 jours
	Déterminer le coût d'une opération de construction	74218	2 jours
Monter une opération en BIM	Concevoir et piloter une opération en BIM	74328	2 jours
	Rédiger une convention en BIM	74373	2 jours

PRÉSENTIEL : 10 JOURS - 70H



SON RÔLE

Piloter la réalisation des travaux

BLOC 2

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Assurer le suivi administratif et financier	Les autorisations d'urbanisme	72082	2 jours
	Piloter une opération de travaux, phase 2	74344	1 jour
	Suivi, réalisation et réception des travaux	74079	3 jours
	Exécution technique et financière des marchés de travaux	71013	2 jours
	Gestion technique et opérationnelle d'un chantier	74299	2 jours
	Réussir l'achèvement d'un chantier et la réception de l'ouvrage	74214	1 jour
Assurer le suivi juridique et prévenir les litiges	Marchés privés de travaux	74114	2 jours
	Sous-traitance et marchés de travaux	74147	4 heures
	Responsabilités du maître d'ouvrage	74298	1 jour
	Gérer les litiges et réclamations en fin de chantier	74310	2 jours
	Responsabilités des constructeurs	74329	2 jours

PRÉSENTIEL : 18,5 JOURS - 130H



SON RÔLE

Respecter les réglementations et les normes techniques liées aux bâtiments

BLOC 3

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
S'assurer de la bonne mise en œuvre des techniques, matériaux et équipements	Approche des technologies du bâtiment	74113	2 jours
	Éco-matériaux pour une construction durable	74404	1 jour
	Sûreté et fiabilité de conception des bâtiments	74389	2 jours
	Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées	74151	2 jours
	Initiation à la sécurité incendie	40069	1 jour
	Sécurité incendie dans les ERP	40070	2 jours
Intégrer les réglementations et les enjeux énergétiques et environnementaux	De la RT 2012 à la RE 2020	40056	1 jour
	Maîtriser l'énergie dans les bâtiments Existe en blended : 2 jours présentiel et 7 h distanciel	40027	3 jours
	HQE, BREAM, LEED	40078	2 jours

PRÉSENTIEL : 16 JOURS - 112H (OU 15 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 7 HEURES SI BLENDED



SON RÔLE

Mettre en place une gestion et une communication adaptées à son projet

BLOC 4

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Manager en mode projet	Les fondamentaux du management de projet Existe en blended : 2 jours de présentiel et 7 h de distanciel	52030	3 jours
	Réussir le management de son projet Existe en blended : 1 jour présentiel et 7 h distanciel	52026	2 jours
	La gestion de projet, ça s'apprend ! (Formation en ligne)		1h30
Intégrer les dimensions relationnelle et communication de la gestion de projet	Maîtriser la dimension relationnelle du projet	52298	2 jours
	Le leadership du chef de projet	52088	2 jours
	Piloter la relation client dans les projets	52278	2 jours
	Travailler sa communication projet (Cours en ligne)	52352	2 heures

PRÉSENTIEL : 11 JOURS - 77H (9 JOURS SI BLENDED)

DISTANCIEL : 1 FORMATION EN LIGNE D'1H30 + 1 COURS EN LIGNE DE 2H (17H30 SI BLENDED)



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Challenger son leadership	Votre leadership à l'épreuve d'un escape game	51399	1 jour

PRÉSENTIEL : 1 JOUR - 7H

RESPONSABLE/DIRECTEUR RH PUBLIQUES

Le directeur ou la directrice des ressources humaines a pour mission de définir la politique des ressources humaines en lien avec les objectifs stratégiques de l'administration, et de piloter sa mise en oeuvre opérationnelle. Sa fonction l'oblige à assurer le lien entre les instances exécutives et les agents et à animer le dialogue social avec les instances représentatives. Il ou elle accompagne l'ensemble des directions opérationnelles sur les aspects RH de leurs missions.

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FONCTION RESPONSABLE/DIRECTEUR RH PUBLIQUES



1
**Définir la politique
RH de l'employeur
public**



2
**Garantir le respect
des obligations de
l'employeur public
et des agents**



3
**Animer le dialogue
social**



4
**Manager les
équipes RH et
piloter les projets
RH (transformation,
digitalisation...)**



5
**Coordonner la
communication RH
interne et externe
avec l'administration**



SON RÔLE
**Définir la
politique RH
de l'employeur
public**

BLOC 1

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Anticiper les besoins en compétences et suivre l'évolution des métiers au sein de l'organisation	L'essentiel de la réforme de la fonction publique	76407	1 jour
	Transition numérique et formation du personnel	76398	1 jour
	Les contractuels dans la fonction publique	76155	2 jours
Piloter la politique de développement des compétences des agents	Analyser le régime des contractuels dans la fonction publique (Cours en ligne)	76415	2 heures
	Impulser la mobilité des agents dans la fonction publique	76140	2 jours
	Accompagner la mobilité par la formation	76397	1 jour
	Favoriser les parcours professionnels de ses agents	76257	2 jours
	La GPEC dans le secteur public	76396	2 jours
Définir une politique de rémunération et mesurer la performance des agents	Concevoir et piloter un plan de formation dans le secteur public	76141	2 jours
	Mettre en oeuvre le RIFSEEP	76395	2 jours
	Le PPCR	76394	1 jour

PRÉSENTIEL : **16 JOURS - 112H**
DISTANCIEL : **1 COURS EN LIGNE DE 2H**



SON RÔLE

Garantir le respect des obligations de l'employeur public et des agents

BLOC 2

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Maîtriser les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles touchant à la fonction publique	La protection fonctionnelle des agents publics et des élus	76337	1 jour
	Recruter et gérer des effectifs en situation de handicap	76378	1 jour
	Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics	76392	2 jours
	Intégrer les obligations en matière de déontologie dans le secteur public (Cours en ligne)	76418	2 heures
	Prévenir les risques psychosociaux dans le secteur public	76339	4 heures
	Cumul d'activité dans la fonction publique	76293	2 jours

PRÉSENTIEL : **6,5 JOURS – 47H**
DISTANCIEL : **1 COURS EN LIGNE DE 2H**



SON RÔLE

Animer le dialogue social

BLOC 3

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Mettre en place les instances représentatives	Pour un dialogue social efficace et légitime	76253	2 jours
	Rénovation du dialogue social	76409	4 heures
	Intégrer le rôle et le fonctionnement du nouveau CSE (Cours en ligne)	76414	2 heures
Négocier avec les partenaires	S'entraîner à la gestion de crise CFPJ	38017	2 jours
	Gérer une crise CFPJ	38097	2 jours
	Construire des actions de e-lobbying éthiques et efficaces	38034	2 jours
	Gérer les retraites dans la fonction publique	76255	2 jours

PRÉSENTIEL : **10,5 JOURS – 74H**
DISTANCIEL : **1 COURS EN LIGNE DE 2H**



SON RÔLE

Manager les équipes RH et piloter les projets RH (transformation, digitalisation...)

BLOC 4

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Encadrer les équipes de la direction des ressources humaines	Manager le télétravail Existe en blended : 1 jour présentiel 7h distanciel	51008	2 jours
	Renforcer son estime et sa confiance en soi	53065	2 jours
	Oser dire non	53267	2 jours
	Décoder les comportements et les micro expressions	53208	2 jours
	Développer son charisme et son influence	53095	2 jours
Coordonner le déploiement des projets RH transversaux	Gérer et piloter les effectifs	76313	1 jour
	Mesure, contrôler et réduire l'absentéisme	76260	2 jours

PRÉSENTIEL : **13 JOURS – 91H (12 JOURS SI BLENDED)**
DISTANCIEL : **1 FORMATION EN LIGNE D'1H30 + 1 COURS EN LIGNE DE 2H (17H30 SI BLENDED)**



SON RÔLE

Coordonner la communication RH interne et externe avec l'administration

BLOC 5

COMPÉTENCES	Formations associées	Référence	Durée
Mettre en place une communication RH optimale	Créer et animer son comité éthique pour une communication apaisée CFPJ	38123	1 jour
	Réaliser l'action de communication avec un prestataire CFPJ	38095	1 jour
	Élaborer sa stratégie de communication institutionnelle CFPJ	38018	2 jours
	Communication d'influence et lobbying CFPJ	38106	2 jours
	Mieux communiquer pour faire passer ses messages	53320	2 jours

PRÉSENTIEL : **8 JOURS – 56H**



COMPÉTENCE +	Formation associée	Référence	Durée
Challenger son leadership	Votre leadership à l'épreuve d'un escape game	51399	1 jour

PRÉSENTIEL : **1 JOUR – 7H**



NOTRE OFFRE

MÉTIERS JURIDIQUES ET TECHNIQUES

Certificats professionnels

Réf. 68068	Manager d'un service achat acp		12 jours	6 450 €	p. 36
Réf. 72250	Responsable des opérations d'aménagement		12 jours	6 360 €	38
Réf. 73297	Responsable de montage d'opérations immobilières	● ●	15 jours	8 250 €	40
Réf. 74251	Maître d'ouvrage	● ●	14 jours	7 700 €	42
Réf. 76263	Gestionnaire des ressources humaines		10 jours	5 000 €	44

MANAGEMENT PUBLIC - EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Réf. 55384	Facilitateur	●	10 jours	4 980 €	SITE WEB
Réf. 51224	Manager de proximité	● ●	12 jours	6 095 €	SITE WEB
Réf. 51301	Nouveau Manager	● ●	8 jours	4 460 €	SITE WEB
Réf. 51367	Manager transversal		8 jours	4 560 €	SITE WEB
Réf. 52230	Chef de projet	● ●	12 jours	6 095 €	SITE WEB
Réf. 54270	Assistante de direction	● ●	8 jours	4 415 €	SITE WEB
Réf. 53289	Écrire sans faute avec la Certification Voltaire		3 jours	1 850 €	SITE WEB

LÉGENDE

NEW

NOUVEAU vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi!

CPF

CPF formation éligible au Compte Personnel de Formation

BEST OF

BEST-OF formation plébiscitée par nos clients

RÉGION

RÉGION formation en région



HOMOLOGATION PAR LE CNB

Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efefr

Tous les tarifs sont exprimés HT

LA CERTIFICATION



34
**La certification
professionnelle
nouvelle
génération**



LES CERTIFICATS DU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE ÉLIGIBLES AU CPF

- Une certification inscrite au Répertoire Spécifique est formalisée dans un **référentiel de compétences** qui est construit à partir des **besoins en qualification du marché du travail**.
- Les formations certifiantes associées sont délivrées sur des **formats courts**.
- Les certifications peuvent être acquises via des **tests en ligne et/ou en formation à distance**.

CYCLES CERTIFIANTS

La certification professionnelle nouvelle génération avec des blocs de compétences pour faciliter l'accès à un métier et un choix élargi de formations éligibles au CPF

Aujourd'hui, **l'acquisition d'une certification est rendue plus accessible pour tous** avec la loi "Avenir professionnel" et l'individualisation du Compte Personnel de Formation (CPF) : chaque titulaire d'un compte CPF peut choisir librement sa formation sur son "**appli CPF**" ou sur le site dédié de France Compétences **www.certificationprofessionnelle.fr**, qui permettent de procéder à une recherche avancée multicritère pour trouver une certification dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou dans le Répertoire Spécifique.

Vous avez le choix entre **les certifications professionnelles enregistrées au RNCP** afférentes à des métiers et les **certifications inscrites au Répertoire Spécifique** qui correspondent à des compétences professionnelles complémentaires à un métier (compétences spécifiques à un domaine professionnel ou ayant un caractère de transversalité, en cohérence avec l'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles identifiées).

**Se certifier,
c'est obtenir une
reconnaissance officielle
qui valide et valorise
de nouvelles compétences
professionnelles
à mettre en avant
au sein de sa société,
sur LinkedIn
ou sur son CV.**

**À travers ses formations certifiantes,
dont la majeure partie est éligible au CPF,
EFE vous aide à :**

- **améliorer votre employabilité** et avoir un argument de plus auprès des recruteurs
- **vous reconverter** et faire le premier pas vers une VAE avec une certification
- **gérer votre carrière et vous assurer une reconnaissance** au sein de votre entreprise grâce à la visibilité et la mobilité qu'offre une certification.

**Retrouvez
l'ensemble
de notre
offre
certifiante
sur
www.efe.fr**

MANAGER D'UN SERVICE ACHATS

Garantir la performance des achats de l'organisme



Le responsable de la fonction achats est l'acteur essentiel de la définition, de la mise en œuvre de la politique et des stratégies d'achat de l'organisme public. Il a en charge la gestion globale de la sécurité juridique et l'efficacité économique, du processus achat. Ses missions de manager, de conseil et d'expert exigent des compétences éprouvées dans les domaines juridiques et économiques.

12 jours - 84 heures

Prix : **6450 € net**
(non assujettis)

Prix HT : **6450 €**

Prix TTC pour les particuliers : **5070 €**
repas inclus

Réf. : 68068

Paris - Promotion 1

6-7 avril 2020
8 avril 2020
4-5 mai 2020
4-5 juin 2020
2 juillet 2020
14-15 septembre 2020
16-17 septembre 2020

Paris - Promotion 2

2-3 novembre 2020
4 novembre 2020
25-26 novembre 2020
16-17 décembre 2020
14 janvier 2021
2-3 février 2021
4-5 février 2021

COURS EN LIGNE

* cours en ligne pour le mémoire : 1 heure de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)
** cours en ligne pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Concevoir le plan de progrès de la fonction achats
- Concevoir le référentiel organisationnel de la fonction achats, intégrant les modalités de pilotage et de contrôle et les tableaux de bord associés
- Gérer le processus achat et favoriser le développement de la création de valeur dans chacune de ses phases

PRÉREQUIS

Être en charge de la fonction achats de l'organisme ou d'une entité d'achats publics

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de fonction ou d'entité d'achats publics et responsables de services achats-marchés soucieux de maîtriser l'organisation et le management de leur fonction achats et souhaitant acquérir ou perfectionner leurs compétences à travers un parcours à forte valeur ajoutée pédagogique et professionnelle

COMPÉTENCES ACQUISES

Définir et mettre en œuvre la politique et la stratégie achats, optimiser l'organisation du service achats de son organisme

PROFIL DES INTERVENANTS

Experts en achat public



OPTION CPFP :

995 € HT
MANAGER D'UN SERVICE ACHATS

Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle.
Cycle validé par l'ISQ-OPQF.

MODULE 1 | 2 jours

Élaborer et mettre en œuvre la politique d'achats de l'organisme

OBJECTIFS

- Élaborer le plan de progrès de la fonction achat
- Proposer, formaliser et mettre en œuvre les éléments de la politique d'achats
- Intégrer les directives de l'État liées à l'achat public

PROGRAMME

Donner un fondement au développement de la performance de la fonction achat dans votre organisme

- Définir les principes liés à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'achat public
- Identifier et analyser les éléments constitutifs de la politique d'achat
- Étude de cas** : construction d'un outil de diagnostic fonctionnel et opérationnel de la fonction achats

Définir, formaliser et diffuser la politique d'achat

- Étude de cas** : identification et formalisation d'éléments de politique d'achats
- Assurer la mise en œuvre de la politique d'achat

MODULE 2 | 1 jour

Concevoir et mettre en place le programme d'achats

OBJECTIFS

- Organiser la programmation et la rationalisation de la gestion des besoins
- Disposer d'un outil structurant et opérationnel

PROGRAMME

Définir les modalités de gestion des besoins d'achat de l'organisme public

- Rationaliser les modalités de gestion des besoins d'achat de l'organisme public
- Définir les supports de gestion des besoins d'achat de l'organisme public

- Planifier, programmer et piloter l'activité des achats de l'organisme public
- Optimiser la gestion du portefeuille des achats de l'organisme public
- Étude de cas** : réaliser l'analyse ABC d'un portefeuille d'achats et mettre en valeur les potentiels d'économies

MODULE 3 | 2 jours

Élaborer et mettre en œuvre le plan stratégique des achats de l'organisme

OBJECTIFS

- Élaborer le diagnostic stratégique des achats de l'organisme
- Proposer le plan d'action stratégique
- Intégrer les éléments liés aux directives publiques et à la politique d'achat de l'organisme

PROGRAMME

Définir les principes liés à la stratégie d'achat public : concept et cadre d'action

- Établir les fondements d'une stratégie d'achat
- Étude de cas** : réalisation de matrices d'évaluation des contraintes et des risques liés aux achats
- Définir et formaliser la stratégie d'achats et ses leviers d'action
- Étude de cas** : définition et formalisation d'une stratégie d'achat sur un besoin d'achat
- Assurer la mise en œuvre de la stratégie d'achats
- Étude de cas** : présentation des gains ou progrès liés à la stratégie d'achat

MODULE 4 | 2 jours

Définir l'organisation managériale de la fonction achat

OBJECTIFS

- Définir et mettre en place le référentiel organisationnel de la fonction achats de l'organisme
- Intégrer les procédures liées au processus achat
- Améliorer la performance globale du processus achat



Besoin d'aide pour constituer votre dossier de financement ?
Contactez-nous !
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

PROGRAMME

Établir les fondements d'une organisation professionnalisée et performante de la fonction achat

- Étude de cas :** définir les éléments essentiels de la nouvelle organisation de la fonction achat d'un stagiaire
- Élaborer le référentiel organisationnel de la fonction achat de l'organisme public
 - Conduire le projet de mise en place d'organisation de la fonction achat de l'organisme public

MODULE 5 | 2 jours

Organiser et mettre en œuvre le contrôle juridique des achats

OBJECTIFS

- Identifier, prévenir et gérer les risques pouvant survenir à tous les stades d'un marché public
- Prévenir les sources de responsabilité pénale
- Anticiper et gérer les principaux contentieux

PROGRAMME

Organiser le contrôle juridique des achats de l'organisme public

- Développer et valoriser la maturité juridique de la fonction achats de l'organisme
 - Mettre en œuvre le contrôle juridique dans l'étape de programmation de l'achat
 - Mettre en œuvre le contrôle juridique dans l'étape de l'étude et de la stratégie de l'achat
 - Mettre en œuvre le contrôle juridique dans l'étape de préparation du contrat d'achat
- Étude de cas :** création d'un binôme pour l'étude juridique d'un dossier de consultation des entreprises
- Mettre en œuvre le contrôle juridique dans l'étape d'exécution du contrat d'achat

- Maîtriser les aspects précontentieux et contentieux

Étude de cas : à l'issue d'une procédure d'appel d'offres, réagir de façon adaptée suite à un référé notifié au service juridique

MODULE 6 | 2 jours

Optimiser le coût global des achats

OBJECTIFS

- Conduire une démarche d'optimisation des coûts liés aux achats
- Prendre en compte des facteurs internes et externes constitutifs du coût global de l'achat

PROGRAMME

Connaitre les composantes du coût global d'un achat

- Étude de cas :** calcul d'un coût global d'un équipement (coût d'acquisition + le coût de possession/exploitation)
- Agir sur les éléments susceptibles de générer des surcoûts
 - Agir sur les éléments susceptibles de générer des gains
 - Mettre en œuvre les méthodes d'analyse des coûts selon le besoin identifié
 - Optimiser les coûts et les délais internes liés aux différentes phases du processus acquisition

MODULE 7 | 2 jours

Faire du tableau de bord des achats un référentiel de performance

OBJECTIFS

- Élaborer et mettre en œuvre un tableau de bord de pilotage de la performance
- Évaluer la performance globale de la fonction achats
- Définir des axes d'amélioration

PROGRAMME

Identifier les finalités des tableaux de bord et les construire

- Concevoir et choisir les indicateurs et tableaux de bord de la fonction achat de l'organisme public

Étude de cas : élaborer des indicateurs

- Assurer le pilotage de la performance économique de la fonction achat de l'organisme public

Étude de cas : construction d'un tableau de bord comprenant des indicateurs pertinents afin d'évaluer la performance de la fonction achat et mettre en

- exergue les points d'amélioration
- Piloter la performance du processus achat de l'organisme public et mettre les risques sous contrôle
- Accroître la valeur créée au profit des clients internes de la fonction achat de l'organisme public

Renforcer les performances au travers de la fonction achats

- Améliorer le management relationnel et la performance des fournisseurs de l'organisme public
 - Développer la performance des ressources humaines de la fonction achat de l'organisme public
 - Élaborer un tableau de bord aligné sur la politique et les stratégies d'achat de l'organisme public
- Exercice d'application :** élaboration d'un tableau de bord du service achat aligné sur les éléments de la politique d'achat et de la stratégie d'achat
- Évaluer et améliorer la maturité de la fonction achat de l'organisme public
 - Élaborer un référentiel de performance équilibré de la fonction achat de l'organisme public

MODULE 8 | Distanciel

Développer son assertivité

Ce module vous sera présenté sous la forme d'un parcours de 13 vidéos

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Concevoir des opérations d'aménagement public ou privé

Les procédures d'aménagement sont nombreuses et particulièrement complexes. Le choix pour réussir son projet est parfois cornélien. Pour cela, il est indispensable de connaître les différents outils existants, leurs impacts financiers et fiscaux afin de faire le meilleur choix et de réussir chaque étape de son projet.

10 jours - 70 heures

Prix HT : **6360 €**

Prix TTC pour les particuliers : **5090 €**
repas inclus

Réf. : 72250

Paris - Promotion 1

1^{er}-2 avril, 13 au 15 mai,
10-11 juin, 23 juin*,
8-9 juillet,
16 au 18 septembre
et 17 décembre** 2020

Paris - Promotion 2

13-14 octobre,
18 au 20 novembre,
15-16 décembre 2020,
11 janvier*, 19-20 janvier,
9 au 11 mars
et 14 juin** 2021

COURS EN LIGNE

* cours en ligne pour
le mémoire : 1 heure
de 14h30 à 15h30
(convocation à 14h)

** cours en ligne pour les
retours d'expérience :
1h30 de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)



OPTION CPFFP :

995 € HT
**RESPONSABLE
DES OPÉRATIONS
D'AMÉNAGEMENT**

Soutenance devant un jury
professionnel d'un mémoire
à l'issue du cycle.
Cycle validé par
l'ISQ-OPQF.

OBJECTIFS

- Identifier le champ d'application des différentes procédures d'aménagement
- Déterminer leur financement
- Mettre en place la meilleure stratégie pour réussir le montage, la réalisation et le financement de ses projets d'aménagement

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance des règles applicables à l'urbanisme et à l'aménagement

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'aménagement
Lotisseurs et aménageurs
Toute personne amenée à intervenir dans le cadre d'une procédure d'aménagement

COMPÉTENCES ACQUISES

Exercer le métier d'aménageur dans une structure publique ou privée et maîtriser les outils et procédures disponibles pour mener à bien des opérations d'aménagement

INTERVENANTS

Nicolas GATEAU-LEBLANC
Directeur
TERRIDEV
Fabien CORBINAUD
AMO.COM

MODULE 1 | 2 jours

Déterminer le montage d'opération d'aménagement public et privé

OBJECTIFS

- Cerner les spécificités des opérations d'aménagement
- Maîtriser les différentes étapes d'une opération d'aménagement

PROGRAMME

Définir les opérations d'aménagement public et privé

- Le rôle intégrateur du SCoT
- L'organisation de l'aménagement dans le PLU et le PLU intercommunal
- Les rapports entre les documents d'urbanisme et l'opération d'aménagement

Préparer son opération

- Le rôle et les missions de chaque acteur
- Les opérations d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme
- La compatibilité de l'opération avec les documents et l'adaptation des documents
- Les réserves foncières

Mener à bien son opération

- La faisabilité de l'opération
- La concertation préalable et le débat public
- Les études préalables, pré-opérationnelles et opérationnelles
- Le choix du mode de réalisation

Cerner les différentes phases d'une opération d'aménagement

- Les montages spécifiques aux opérations d'aménagement public
 - La création des PPA et des GOU
 - Les montages pour les opérations publiques et privées mobilisant les outils
- Exercice d'application :** validation de la bonne réalisation des étapes essentielles d'une opération

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 | 3 jours

Identifier les modalités de mise en œuvre des procédures d'aménagement

OBJECTIFS

- Identifier les différentes procédures d'aménagement
- Faire le choix adapté à son projet

PROGRAMME

Recourir à la ZAC

- La ZAC, procédure d'initiative publique
- Les modalités de création et de réalisation de la ZAC
- La concertation et le bilan de concertation
- Les modalités de désignation de l'aménageur et les risques contentieux liés
- La ZAC et les autorisations d'urbanisme
- L'évolution de la ZAC en cours d'opération : la modification du dossier de création et de réalisation
- La fin de la ZAC

Faire un lotissement

- Le lotissement, procédure d'initiative publique ou privée
- Les projets soumis à lotissement et sa distinction avec les autres procédures
- Les étapes clés du montage
- Les équipements communs
- Les documents du lotissement
- Les contributions d'urbanisme à la charge du lotisseur

Procéder au permis valant division

- Le régime : la délivrance de l'autorisation
 - Les projets concernés
 - L'exécution du permis valant division
- Exercice d'application :** choix de la bonne procédure en fonction du porteur de projet et de la nature de l'opération

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante





Besoin d'aide pour constituer votre dossier de financement ?
Contactez-nous !
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

MODULE 3 | 2 jours

Passer par un mode contractuel

OBJECTIFS

- Maîtriser la procédure de passation d'une concession d'aménagement.
- Intégrer les spécificités et les bonnes pratiques de recours au PUP.

PROGRAMME

Assurer la passation d'une concession d'aménagement

- La passation
- L'objet du contrat et les missions du concessionnaire
- L'exécution et les modifications de la concession
- Le traité de concession
- Les règles financières entre la personne publique et le concessionnaire
- La question des subventions
- **Étude de cas** : analyse commentée d'un traité de concession

Recourir au PUP

- Le nouveau PUP depuis la loi ALUR du 24/03/2014
- Les partenaires à la convention et le respect des engagements contractuels
- Le contenu de la convention et sa durée
- Le partage des financements
- La gestion de la convention
- **Étude de cas** : analyse commentée d'un modèle de convention de PUP

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 | 2 jours

Cerner les modalités de mise en œuvre de l'opération d'aménagement

OBJECTIFS

- Déterminer les modalités d'acquisition et de gestion foncière
- Assurer la commercialisation de son opération

PROGRAMME

Assurer la maîtrise foncière du terrain

- L'acquisition amiable
- Le recours à la préemption ou à l'expropriation
- La valeur vénale du terrain
- Les risques contentieux
- **Exercice d'application** : établissement du schéma des procédures d'expropriation et de préemption

Maîtriser la qualité du projet et coordonner les chantiers

- Les cahiers des charges de cession de terrain
- Les cahiers de limite de prestations techniques
- Les cahiers des charges de chantier de bâtiments

Commercialiser son opération

- Les différents modes possibles et leur encadrement juridique en fonction du montage choisi
- Les contrats
- Les consultations promoteurs
- Les outils de maîtrise du projet
- **Exercice d'application** : organisation d'une consultation de promoteurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 | 3 jours

Utiliser les outils de pilotage de l'opération d'aménagement

OBJECTIFS

- Déterminer les financements adaptés à son opération.
- Élaborer le bilan financier de son opération.

PROGRAMME

Définir les régimes des contributions exigibles pour le financement des équipements publics

- Les personnes concernées
- Les cas particuliers selon la procédure d'aménagement choisie
- Le champ d'application des taxes et participations

Identifier les taxes imposables aux constructeurs et aux aménageurs

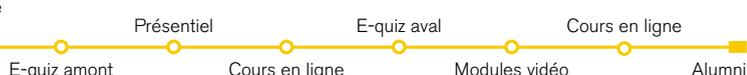
- La taxe d'aménagement et son évolution
- Les autres taxes d'urbanisme
- La TVA immobilière

Élaborer le bilan financier de son opération

- La programmation des recettes
- La définition des dépenses
- La faisabilité du programme
- Le plan de trésorerie
- La place et l'investissement de la collectivité publique
- La répartition des risques entre les secteurs public et privé

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants





RESPONSABLE DE MONTAGE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Gérer une opération en sécurisant chaque étape

Éligible au CPF :
code 236440

15 jours - 105 heures

Prix HT : **8250 €**
Prix TTC pour les particuliers : **6 600 €**
repas inclus

Réf. : 73297

Paris - Promotion 1

1^{er} au 3 avril, 13 au 15 mai,
10 au 12 juin, **25 juin***,
8 au 10 juillet 2020,
23 au 25 septembre
et **14 décembre**** 2020

Paris - Promotion 2

6 au 8 octobre,
3 au 5 novembre
1^{er} au 3 décembre,
15 décembre* 2020,
12 au 14 janvier,
9 au 11 février
et **18 mai**** 2021

COURS EN LIGNE

* cours en ligne pour
le mémoire : 1 heure
de 14h30 à 15h30
(convocation à 14h)
** cours en ligne pour les
retours d'expérience :
1h30 de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)



OPTION CPFFP :
1 290 € HT
MONTAGE
D'OPÉRATIONS
IMMOBILIÈRES

Soutenance devant un jury
professionnel d'un mémoire
à l'issue du cycle.
Cycle validé par
l'ISQ-OPQF

OBJECTIFS

- Définir les règles d'urbanisme et foncières applicables au montage d'opérations
- Mettre en œuvre les méthodologies et bonnes pratiques techniques, juridiques et financières
- Gérer la prévention des risques liés au montage d'opérations et en garantir la sécurité

PRÉREQUIS

Connaître les bases du montage d'opérations immobilières

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée
Promoteurs et responsables d'opérations et de programmes immobiliers
Chefs de projet chargés du montage et/ou du suivi d'opérations immobilières
Toute personne amenée à travailler sur le montage d'opérations immobilières

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser la méthodologie, les étapes et les bonnes pratiques pour prendre en charge la conduite d'opérations immobilières

INTERVENANTS

Alain JOUHANNEAU
Formateur-Consultant
Aldo SEVINO
Avocat Associé
ASEA
Jean MAUSSION
Architecte, conducteur de travaux, AMO

MODULE 1 | 3 jours

Maîtriser les fondamentaux du droit de l'urbanisme

OBJECTIF

- Mesurer l'impact des règles d'urbanisme sur les opérations immobilières

PROGRAMME

Cerner le cadre juridique

Déterminer les procédures d'aménagement possibles

- La ZAC, le lotissement et les divisions foncières, le PUP, la concession d'aménagement
- Partage d'expériences** : échanges sur les difficultés rencontrées dans la détermination de la procédure d'aménagement adaptée et identification des bonnes approches à retenir

Analyser les règles fiscales en matière d'urbanisme et d'aménagement

- La TA et le VSD
- Les participations pour le financement des équipements, le PUP et la ZAC
- Les redevances
- Les taxes sur les terrains constructibles

Obtenir le permis de construire

- Le dépôt de la demande de permis et les pièces constitutives du dossier
- Les points de vigilance à apprécier lors de la demande
- Les règles en cas de modification ou dextantement du permis
- Connaître les contentieux liés aux règles d'urbanisme et aux permis

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 | 3 jours

Déterminer les étapes préalables au montage immobilier

OBJECTIFS

- Gérer la maîtrise foncière
- Cerner les étapes préalables au montage d'opérations

PROGRAMME

Réussir la maîtrise foncière de son terrain

Délimiter le périmètre de son assiette foncière

- Les contraintes urbanistiques, environnementales, techniques...
- La constructibilité du terrain
- Les contraintes liées à la nature du bien

Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet

Étude de cas : analyse commentée de cas de maîtrise foncière dans le cadre de projets immobiliers

Mesurer les étapes préalables au montage immobilier

Identifier les différents acteurs à l'acte de construire et les autres partenaires

Réussir les études préalables au montage d'opérations

- L'étude approfondie du terrain et sa constructibilité
- Les équipements existants et ceux à construire
- Le coût de construction des ouvrages immobiliers

L'étude de faisabilité du projet immobilier

- Les objectifs du projet
- La faisabilité financière et fiscale du projet
- Le phasage du projet

Exercice d'application : détermination graphique de la constructibilité d'un terrain sur la base d'un exemple réel

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante



Besoin d'aide pour constituer votre dossier de financement ?
Contactez-nous !

01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

MODULE 3 | 3 jours

Réussir le montage juridique et financier de l'opération

OBJECTIFS

- Valider les points clés du montage financier de l'opération : son coût et sa rentabilité
- Maîtriser les contrats associés au montage

PROGRAMME

Déterminer le montage financier de l'opération immobilière

Calculer le coût de l'opération

- Les différents postes budgétaires
- Le calcul des ratios et les différents coûts
- Déterminer le besoin en financement
- Le bilan prévisionnel et définitif

Mesurer la rentabilité du projet

- Les critères pertinents d'analyse financière
- Le calcul du prix de revient
- Le calcul de la marge et de la rentabilité des fonds investis

Exercice d'application : élaboration d'un budget, d'un plan de trésorerie et d'un plan de financement à partir de l'étude de constructibilité de l'exercice précédent

Contractualiser le montage

- Les différents types de montages possibles, leurs avantages et inconvénients
 - Les clauses essentielles du contrat
 - Le paiement du prix
- Exercice d'application :** détermination du montage adapté à différents projets immobiliers

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 | 3 jours

Suivre l'exécution et réceptionner les travaux

OBJECTIFS

- Assurer l'exécution des marchés et la bonne réalisation des travaux
- Gérer la réception des travaux et les litiges

PROGRAMME

Optimiser l'exécution des marchés de travaux lors de la réalisation de l'opération

Le lancement du marché et la préparation

- Les préparations administrative, technique et comptable
- La phase de préparation du chantier
- La notification et les ordres de services

Organiser le dossier financier

Maîtriser les aspects comptables

- Les prix et les variations
- Les décomptes, acomptes et règlements
- Les circuits de paiement et la sous-traitance

Exercice d'application : examen de décomptes et acomptes mensuels

Optimiser la réalisation des travaux

- La gestion des délais et du planning
- Les modifications de prestations et les avenants
- Les défaillances et les cas de résiliation

Exercice d'application : examen de projets d'avenants

Gérer les litiges en cours de chantier

Réceptionner les travaux

- Déterminer les opérations préalables à la réception
- Réussir la réception et le traitement des réserves

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 | 3 jours

Mesurer les responsabilités propres à chaque acteur du projet

OBJECTIFS

- Définir les obligations de chacun et les responsabilités à mettre en œuvre
- Identifier les cas de recours à l'assurance construction

PROGRAMME

Définir le champ d'application

- Les textes applicables
 - Rôle et responsabilité de chaque acteur
- Étude de cas :** le groupement momentané d'entreprises
- Les obligations administratives du maître d'ouvrage et les responsabilités pénales

Déterminer les responsabilités

- La réception de l'ouvrage
 - Les responsabilités avant et après réception
- Exercice d'application :** détermination du régime applicable à un désordre
- Les délais de prescription
- Étude de cas :** analyse commentée d'exemples de contentieux

Recourir à l'assurance construction

- L'obligation d'assurance décennale
- L'assurance des risques avant réception
- L'assurance décennale des constructeurs

L'assurance dommages-ouvrage

- Les montants de garantie
 - L'assurance responsabilité civile du maître d'ouvrage
 - La gestion du sinistre amiable
- Étude de cas :** exemple d'un sinistre dommages-ouvrage

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

E-quiz amont

Cours en ligne

Modules vidéo

Alumni



MAÎTRE D'OUVRAGE

Conduire une opération de travaux de A à Z



L'enjeu de la qualité de l'ouvrage, la complexité de sa réalisation, la multiplication des acteurs, le poids des investissements constituent les difficultés essentielles de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Le maître d'ouvrage se doit donc d'être très professionnel. Ce cycle certifiant permet de faire le lien entre les aspects juridiques, administratifs, réglementaires et la pratique opérationnelle du chantier afin de créer des réflexes d'anticipation et de viser l'efficacité et la qualité.

Éligible au CPF :
code 235836

14 jours - 98 heures

Prix HT : **7 700 €**

Prix TTC pour les
particuliers : **6 160 €**
repas inclus

Réf. : 74251

Paris - Promotion 1

18 au 20 mars,
8 au 10 avril,
10 au 12 juin, 23 juin*,
9-10 juillet,
23 au 25 septembre
et 14 décembre** 2020

Paris - Promotion 2

7 au 9 octobre,
4 au 6 novembre
2 au 4 décembre
et 17 décembre* 2020,
11-12 janvier,
3 au 5 février
et 28 mai** 2021

COURS EN LIGNE

* cours en ligne pour
le mémoire : 1 heure
de 14h30 à 15h30
(convocation à 14h)

** cours en ligne pour les
retours d'expérience :
1h30 de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Monter, conduire et gérer une opération de travaux depuis le recensement du besoin jusqu'à la fin des garanties
- Planifier les étapes et gérer les interfaces entre tous les acteurs
- Établir des méthodes de gestion de la maîtrise d'ouvrage à travers les aspects administratifs, techniques, financiers et juridiques

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les opérations de travaux

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables bâtiments
Responsables d'opérations,
aménageurs publics
et privés, promoteurs
immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Monter, conduire et gérer une opération de travaux et exercer pleinement le métier de maître d'ouvrage

INTERVENANTS

Pierre DOYARD
Architecte DPLP
Formateur
Pascal JANZAM
Conseil - Formation
IMOKA
Alain JOUHANNEAU
Formateur-Consultant



OPTION CPFFP :

1 290 € HT
MAÎTRISE D'OUVRAGE

Soutenance devant un jury
professionnel d'un mémoire
à l'issue du cycle.
Cycle validé par
l'ISQ-OPQF

MODULE 1 | 3 jours

La conduite du projet

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la maîtrise d'œuvre
- Savoir anticiper les procédures

PROGRAMME

Choisir la maîtrise d'œuvre et les autres acteurs de l'ingénierie

AMO, architecte, BET, contrôles techniques, SPS, SSI, OPC, assurances

- L'organisation des acteurs, rôles et responsabilités
- Procédures de consultation et critères de choix
- Les missions de la maîtrise d'œuvre
- Les relations contractuelles
- Production neuve et réhabilitation
- Étude de cas : analyse critique d'un contrat de maîtrise d'œuvre, identification des éléments de mission à ne pas oublier

Les autorisations de construire

Anticiper pour ne pas retarder ou bloquer l'obtention de l'autorisation d'urbanisme

- Les écueils
- La fiscalité locale
- La purge des recours et les droits des tiers
- Les recours abusifs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 | 3 jours

Stratégie patrimoniale, immobilière et foncière

OBJECTIFS

- Définir une stratégie patrimoniale et immobilière
- Connaître les enjeux et les outils de la maîtrise foncière

PROGRAMME

Stratégie patrimoniale et immobilière

Lire, définir ou comprendre la stratégie de son entreprise

- Identifier les capacités financières et structurelles de développement
- Comprendre les modes de constitution d'un patrimoine
- Le cahier des charges de recherche foncière ou immobilière

Recherche foncière

Identifier les axes de recherche, leurs spécificités et " les règles du jeu "

- Le rôle des collectivités territoriales et les politiques d'aménagement
- Maîtriser les outils d'intervention
- Les documents d'urbanisme
- Les " apporteurs d'affaires "
- Les réseaux

Maîtrise foncière

Réaliser une première faisabilité en évaluant les difficultés et en évacuant les éléments bloquants

- Effectuer une faisabilité sur une construction neuve
- Diagnostic du bâti
- Maîtriser l'environnement urbain
- Occupation des lieux, servitudes, pollution des sols, ouvrages enterrés
- Préparer les actes

Exercice d'application : étude de faisabilité et analyse des risques liés au foncier d'une opération immobilière

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante



Besoin d'aide pour
constituer votre dossier
de financement ?
Contactez-nous !
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

MODULE 3 | 3 jours

Le programme et le montage financier

OBJECTIFS

- Établir un programme répondant aux exigences du projet.
- Choisir le montage financier le plus adapté à son opération.

PROGRAMME

Définir un programme

- Définir le rôle du maître de l'ouvrage
- Formaliser ses exigences et les critères d'évaluation de la réponse architecturale

Maîtriser le financement et les simulations financières

- Établir des bilans de promotion et des bilans d'exploitation prévisionnelle
- Identifier les partenaires financiers et leurs modes d'intervention
- Établir le montage financier des opérations de promotion
- Effectuer un montage financier pour des opérations d'investissement

Applications

Méthodes de simulation d'exploitation applicable aux opérations locatives

- Identifier et comprendre les effets des paramètres de charges et de ressources et de leur variation dans le temps
- Respecter les échelles de grandeur et la cohérence des paramètres utilisés

Simulation de rentabilité (long terme)

- La notion de revenus d'équilibre
- Les caractéristiques des financements et leurs effets
- Les calculs de rentabilité : VAN, TRI
- La notion de fonds propres et leur reconstitution

Simulation de trésorerie (court terme)

- La répartition des charges et ressources, besoins de trésorerie
- Les moyens d'actions

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 | 2 jours

La consultation des entreprises et la gestion des contrats de travaux

OBJECTIFS

- Connaître les clauses d'exécution et gérer les marchés de travaux.
- Sécuriser ses procédures.

PROGRAMME

Identifier les moyens de consultation des entreprises

Adapter les choix en matière de travaux aux moyens de l'organisme et aux conditions de marché

Comprendre le fonctionnement des entreprises face à un appel d'offres pour en optimiser les résultats

Marché public

- Le Code des marchés publics, le CCAG/Travaux
- Évocation du PPP
- Respecter la procédure de passation des marchés

Marché privé

- Réglementation et domaine d'application

Maîtriser la gestion des contrats de travaux

Préparer le chantier

- La notification, la préparation du chantier, les installations, le compte prorata
- Les autorisations administratives, le démarrage des travaux

Maîtriser les aspects comptables et financiers

- Le contrôle de l'exécution des travaux, les réunions de chantier...
- La gestion des délais et du planning
- Les modifications de prestations
- Les litiges et les résiliations

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 | 3 jours

Les phases de chantier et de réception

OBJECTIFS

- Identifier les responsabilités et les rôles du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.
- Anticiper la réception des travaux.

PROGRAMME

Le chantier

Assumer les responsabilités de maître d'ouvrage

- Responsabilités et obligations du maître d'ouvrage
- Évaluer, contrôler, arbitrer, décider
- Gestion de la sous-traitance, travail dissimulé
- La gouvernance du chantier
- Le suivi opérationnel et financier du chantier
- Les réunions de chantier
- Le traitement des litiges courants et défaillances d'entreprises

La réception et la livraison

- Programmation de la livraison, check-list, coordination avec les équipes de gestion
- Les OPR, la réception, les levées de réserves
- L'année de parfait achèvement, l'assurance DO, les garanties
- Le traitement des litiges courants
- Bilan opérationnel, clôture financière de l'opération, débriefing

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

E-quizz amont

Cours en ligne

Modules vidéo

Alumni

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

Réussir et évoluer dans sa fonction RH

Mise en œuvre du PPCR, gel du point d'indice, CPF : les enjeux en matière RH sont nombreux et offrent de nouveaux défis. Le rôle des RH dans le secteur public a changé. Elles doivent faire face à de nouveaux enjeux : faire mieux avec moins de moyens, valoriser les compétences, faciliter la mobilité dans le respect de la déontologie.



10 jours - 56 heures

Prix HT : **5500 €**
Prix TTC pour les particuliers : **4400 €**
repas inclus

Réf. : 76263

Paris - Promotion 1
24-25 mars,
12-13 mai, 9-10 juin,
22 juin*, 1^{er}-2 juillet,
22-23 septembre
et 7 décembre** 2020

Paris - Promotion 2
6-7 octobre, 3-4 novembre,
8-9 décembre,
14 décembre* 2020,
12-13 janvier, 9-10 février
et 27 mai** 2021

COURS EN LIGNE

* cours en ligne pour le mémoire : 1 heure de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)
** cours en ligne pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Cerner les principales caractéristiques de la fonction RH
- Maîtriser tous les aspects de la fonction et mettre en place des outils nécessaires à l'optimisation des ressources humaines
- Piloter l'ensemble du processus RH

PRÉREQUIS

Être gestionnaire RH ou vouloir évoluer vers ce type de poste

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne récemment nommée à un poste de responsable RH ou amenée à prendre ce poste
Toute personne souhaitant évoluer vers des missions relevant de la fonction RH

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser l'ensemble des fonctions RH en développant des outils de pilotage efficaces

INTERVENANT

Yannick BIYONG
LOGIQUES PUBLIQUES



OPTION CPFFP :

995 € HT
**GESTIONNAIRE
DES RESSOURCES
HUMAINES**

Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle.
Cycle validé par l'ISQ-OPQF.

MODULE 1 | 4 jours

Cerner les grands principes de la fonction RH : enjeux et mission

OBJECTIFS

- Comprendre les tenants et les aboutissants de la fonction RH et gérer les effectifs

PROGRAMME

Déterminer le rôle et le positionnement de la fonction RH

- La dimension stratégique
- Les missions opérationnelles

Définir les enjeux de la GRH aujourd'hui

- La déontologie et les apports de la loi du 20 avril 2016 et de la loi de Moralisation de la vie publique
- Le partage de la fonction RH
- La GPEC dans un contexte de RGPP / MAP
- La motivation des collaborateurs et le contrôle de l'absentéisme
- La maîtrise des coûts

Budgétiser la masse salariale

- Les facteurs d'évolution de la masse salariale
- Les masses en jeu
- Les coûts fixes et variables
- Les dépenses choisies et subies
- Le choix des primes
- Les apports de la LOLF
- La masse salariale en gestion par objectif ou en mode projet
- Piloter la masse salariale
- Le tableau de bord de la masse salariale
- L'utilisation des tableurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 | 2 jours

Maîtriser ses recrutements et développer une politique salariale motivante

OBJECTIF

- Mettre en place un système d'évaluation motivant et mener efficacement sa politique de recrutement

PROGRAMME

Mettre en place un système de rémunération attractif

- Les facteurs de la motivation
- La part de la rémunération dans la motivation
- Intégrer des primes d'intéressement
- Inscrire la politique salariale dans une politique RH globale

Définir une procédure de recrutement

- Le recrutement des agents statutaires et les apports de la loi du 20 avril 2016
- Le recrutement des agents contractuels depuis le décret du 29 décembre 2015
- Les étapes clefs

Attirer les candidats

- La fiche de poste et le recrutement
- Rédiger une annonce et définir un plan média

Mettre en œuvre des techniques de sélection

- La sélection sur CV
- Préparer et mener un entretien de recrutement
- Les tests professionnels et psychotechniques
- Accueillir de nouveaux collaborateurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante



Besoin d'aide pour constituer votre dossier de financement ?
Contactez-nous !

01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

MODULE 3 | 2 jours

Mettre la compétence au cœur de sa politique de formation

OBJECTIF

- Gérer le bon déroulement des carrières en prenant en compte les compétences de son organisation

PROGRAMME

Identifier les types de formation et évaluer la compétence

- Mettre en œuvre le CPF issu de l'ordonnance du 19 janvier 2017
- Cerner les différents types de formation
- Identifier les outils et procédures d'évaluation de la compétence
- Réaliser un bilan des besoins en formation

Mettre en place un plan de formation et assurer son suivi

- Élaborer un plan stratégique de formation
- Suivre et réaliser le plan de formation
- Établir un bilan de compétence

Valoriser le parcours professionnel

- Favoriser la mobilité interne des agents
- L'aménagement de poste, le changement d'emploi et le reclassement médical

Gérer la fin de carrière

- Prendre en compte la question des seniors et l'allongement de la durée du temps de travail
- Fin de carrière pour motif disciplinaire, licenciement ou démission

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 | 2 jours

Les outils du dialogue social et de gestion des conflits

OBJECTIF

- Faire de sa communication un outil de gestion efficace des situations difficiles

PROGRAMME

Utiliser le dialogue social comme outil de gestion de conflits

- Cerner les règles du dialogue social
- Anticiper et gérer les conflits

Mesurer la place de la communication et de la négociation dans le dialogue social

- Communiquer oralement
- Déterminer une communication institutionnelle
- Savoir négocier et favoriser la concertation

Le bilan social et les tableaux de bord

Cerner les enjeux du bilan social

- Les observatoires et bilans
- Les outils de pilotage en RH

Élaborer un tableau de bord

- Choisir des indicateurs pertinents
- Exploiter, analyser et utiliser les résultats

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants

E-quiz amont

Présentiel

Cours en ligne

E-quiz aval

Cours en ligne

Alumni





LES SOLUTIONS SUR MESURE

48

**Les formations
sur mesure**

50

**Le conseil et
l'accompagnement**

52

L'AFEST

54

**Le bilan de
compétences**

56

La VAE

LES FORMATIONS SUR MESURE

2 CAS CLIENTS À DÉCOUVRIR



Parce que chaque personne est unique et chaque organisation singulière, nous mettons nos compétences d'architecte de solutions à votre service pour construire des formations sur mesure répondant à vos besoins et problématiques spécifiques.



ARAFER

Comment permettre aux managers de l'Arafer d'acquérir les clés pour piloter leurs équipes efficacement ?

CONTEXTE

Dans l'optique de **professionnaliser les personnels encadrants**, la Direction des affaires générales de l'ARAFER a souhaité **accompagner ses différentes lignes managériales au management**.

En effet, manager, c'est construire une logique d'équipe pour aider les collaborateurs à **développer leurs compétences** et **partager une vision commune**.

Pour maîtriser les rapports individuels tout en nourrissant le collectif, le manager doit faire appel à des compétences de **leadership**, de **gestion de groupe**, des **méthodes d'organisation** et des **techniques de communication**.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- La **coconstruction du parcours** avec des membres du CoDir pour offrir une réponse à leurs attentes et objectifs, concrète et efficace.
- Un **parcours adapté** pour les membres du CoDir et les Responsables d'Unités.
- Des **formats d'animation** et des **thèmes d'intervention variés**.
- Le **suivi du parcours** par un formateur référent, expert de l'intelligence collective.

LA SOLUTION EFE

Un **parcours de formation au management professionnalisant**, permettant aux managers de l'Arafer d'acquérir les clés pour **piloter leur équipe au moyen d'outils efficaces** et de **faire de leurs collaborateurs de véritables acteurs du changement** (module de 2 jours dédié à chaque ligne managériale, ateliers thématiques formats " rapid training ", mixant les publics)

Ce parcours intègre des **périodes d'intersessions pro-actives** pour amplifier l'ancrage des connaissances et pratiques acquises durant les différents modules (réunion de cadrage stratégique, Interview des membres du CoDir + un échantillon de managers + des représentants du personnel (20 min/pers), Exploitation/ synthèse et restitution des interviews, Ingénierie pédagogique)

LES OBJECTIFS

- Donner du sens aux actions individuelles et collectives de leur équipe
- Prendre des décisions opérationnelles en les intégrant dans les orientations stratégiques de l'Arafer
- Développer l'efficacité collective tout en veillant à privilégier la contribution individuelle
- Gérer les court et long termes et hiérarchiser les priorités
- Faire cohabiter management hiérarchique et management de projet



Besoin d'une
formation sur
mesure ?

CONTACTEZ-NOUS
01 44 09 25 08

UNE GRANDE METROPOLE FRANÇAISE

Comment former ses agents à l'évaluation de la valeur de biens bâtis et non bâtis ?

CONTEXTE

Dans l'optique de **professionnaliser ses collaborateurs**, cette grande métropole française mène une réflexion sur la formation de certains de ses personnels à l'évaluation des biens bâtis et non bâtis.

La connaissance de la valeur immobilière génère beaucoup d'incompréhension, d'attente ou de contentieux. Le principe de " juste valeur " ou " fair value " est au centre de beaucoup de réformes de nos institutions.

La métropole a sollicité EFE afin de **former ses agents à l'évaluation de la valeur de biens bâtis et non bâtis**.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation les agents de la métropole auront **élargi leurs champs de compétences** en matière d'évaluation et seront en capacité d'**établir précisément la valeur vénale d'un bien** et de **cerner les bonnes pratiques d'évaluation**.

L'enjeu de cette action est de taille dans la mesure où elle doit permettre à une **cinquantaine d'agents** de **gagner en efficience** dans la pratique de l'évaluation :

- Connaître les principales méthodes d'évaluation
- Déterminer les différentes valeurs et méthodes d'expertise au regard des différents types d'immeubles à évaluer
- Être en capacité d'opter pour la méthode la plus pertinente au regard des conditions rencontrées par cette métropole
- Savoir mettre en œuvre ces méthodes
- Rédiger un rapport d'évaluation

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- Favoriser la participation de tous et garantir un apprentissage par l'expérimentation
- Pouvoir répondre rapidement aux interrogations pratiques des participants
- Permettre une acquisition homogène des connaissances pour tous les collaborateurs
- Réaliser des cas pratiques et diverses simulations collectifs
- Partager et capitaliser sur les bonnes pratiques et les réflexes des collaborateurs

A PROPOS

Cette grande métropole française organise ses services autour de **11 pôles** gérant l'ensemble de ses compétences et intervient aujourd'hui dans **20 domaines** essentiels **au service de ses usagers** tels que le développement territoire et social, l'aménagement du territoire, le développement durable et la promotion du territoire.

LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT



ABILWAYS c'est aussi du conseil et de l'accompagnement

Solutions de conseil et de formation pour vous accompagner sur les thématiques propres au secteur public (achat public, urbanisme et aménagement, domanialité, communication publique...).

Conseil en **réingénierie du plan de développement des compétences et conseil en pédagogie** pour challenger vos pratiques actuelles et les optimiser.

Nous dédions à chacun de nos clients une équipe qui le connaît bien, l'écoute et le conseille.

Cette équipe accompagne son client dans la **recherche de solutions singulières** en recensant ou en identifiant les ressources adéquates et en créant les conditions de succès pour les apprenants.

Nous testons ces solutions, nous en mesurons l'efficacité et nous les améliorons en continu.

INTÉRESSÉ
PAR CES SERVICES ?
CONTACTEZ-NOUS !

01 42 21 02 02

conseil@abilways.com

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DES ÉQUIPES



Nos compétences pointues dans de nombreux domaines – **achat public, urbanisme & aménagement, domanialité, RH, communication publique et médias** – nous permettent d'intervenir, aux côtés de nos partenaires, afin d'accompagner les acteurs publics sur leurs sujets essentiels.

POSITIONNEMENT MARQUE EMPLOYEUR PUBLIC & ACCOMPAGNEMENTS DES PROJETS STRATÉGIQUES

- > Rapprochement, fusion ou réorganisation des services
- > Optimisation des processus et chantiers de performance
- > Nouveaux modes de gestion et programmes d'innovation managériale (collaboratif, leadership, assertivité...)
- > Définition d'une stratégie de développement des compétences (plan de formation)
- > Égalité Femmes-Hommes
- > Déploiement de dispositifs de lutte anticorruption

OPTIMISATION DES RÉGLEMENTATIONS JURIDIQUES TECHNIQUES

- > Revitalisation des centres-villes (hors cadre opération cœur de ville)
- > Accompagnement des fonctions achat (organisation du service, recrutements, répartition des fonctions, etc.)
- > Professionnalisation des processus achat
- > Assistance marchés publics
- > Valorisation du patrimoine (public et privé) des acteurs publics

COMMUNICATION, RÉPUTATION & GESTION DE CRISE

- > Plan de communication stratégique
- > Gestion du changement
- > Brand content
- > Conception et déploiement d'outils off et online
- > Relations médias
- > Gestion de crise (manuel de crise, formation des équipes...)



CONSEIL EN RÉINGÉNERIE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Notre équipe d'experts analyse votre plan de développement de compétences et vous conseille sur :

- > La **structure** de votre plan de développement des compétences
- > Les **façons** de rendre vos formations certifiantes
- > Les manières de rendre vos formations certifiantes **attractives**
- > La création de filières **alternance**
- > La création de filières **emploi-formation**



CONSEIL EN PÉDAGOGIE



Notre équipe d'experts en pédagogie passe en revue l'ensemble de vos ressources et propositions pédagogiques existantes, les **analysent** et vous proposent des **améliorations** en fonction de vos objectifs et contraintes :

- > Est-ce que l'offre est **lisible** ?
Donne-t-elle envie ? Est-elle **pertinente** ?
Les contenus sont-ils **accessibles** ?
- > Les modalités sont-elles **adaptées** aux thématiques, aux profils des apprenants, aux objectifs en termes de comportement attendu ?
- > Comment est gérée **l'animation** de la communauté d'apprenants ?
- > Existe-t-il une **communication** sur l'offre ? Si oui, atteint-elle ses objectifs de communication ?
- > Quels KPIs, quelles **mesures correctrices** ?
- > Comment les actions sont-elles évaluées ?
Comment sont analysées les **évaluations** ?



Plus de renseignements
sur nos solutions de conseil
et d'accompagnement
sur www.abilways.com

L'AFEST

L'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) est une nouvelle modalité pédagogique reconnue par le Code du travail depuis la loi "Avenir professionnel".

Loin d'être un apprentissage « sur le tas », l'AFEST permet de démontrer son efficacité pédagogique, supérieure aux apprentissages survenant de manière fortuite et non délibérée dans la plupart des activités. La situation de travail comme premier matériau pédagogique permet **d'analyser notre façon de travailler, d'observer les écarts entre les attendus, les réalisations et les acquis, d'en prendre conscience** et de mettre des mots dessus suite à son retour d'expérience... Le salarié est accompagné par un formateur-tuteur tandis que des évaluations jalonnent et terminent l'action.

Intégrer des AFEST à vos dispositifs de formation vous permet de **challenger vos pratiques pédagogiques**. ABILWAYS vous accompagne dans cette démarche en vous proposant la création d'offres hybrides mixant formations présentielles, digitales et expérientielles.

Notre démarche et ses 5 éléments incontournables



IDENTIFIER LES SITUATIONS APPRENANTES ET LES COMPÉTENCES ASSOCIÉES

> **LIVRABLE ASSOCIÉ** : cartographie du projet avec ses conditions de mise en place et les compétences visées.



FORMALISER L'ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

> **LIVRABLE ASSOCIÉ** : protocole de formation mentionnant les compétences, les situations apprenantes, les temps de réflexivité, l'évaluation.



DÉSIGNER ET/OU FORMER L'ACCOMPAGNATEUR FEST

> **LIVRABLE ASSOCIÉ** : la boîte à outils de l'AFEST et/ou parcours de formation du formateur AFEST.



ARRÊTER LE CALENDRIER DU DISPOSITIF DE FORMATION

> **LIVRABLE ASSOCIÉ** : planning mixant situations apprenantes, analyse réflexive, formation présentielle et formation à distance si besoin.



CONCEVOIR LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION EN AMONT ET EN AVAL

> **LIVRABLE ASSOCIÉ** : grille d'évaluation et indicateurs de la mesure des progrès.



Plus de
renseignements
sur les solutions
AFEST sur
www.abilways.com

Les bénéfices de l'AFEST

POUR LE FORMÉ

- Formation plus concrète
- Apprentissage simple
- Apprentissage plus rapide
- Modalité efficace

POUR L'ENTREPRISE

- Application directe de l'apprentissage
- Rapidité d'intégration du collaborateur formé
- Engagement maximum du formé
- Budget maîtrisé



LE BILAN DE COMPÉTENCES

Nouvelle génération

Dans un monde du travail en perpétuelle mutation, il est naturel que les envies professionnelles des individus évoluent. Tout le monde ne quitte pas son bureau pour aller élever des chèvres, mais changer de vie professionnelle, c'est possible, à condition de se poser les bonnes questions et de se faire aider !

5 bonnes raisons de faire un bilan de compétences

- Vous ne vous reconnaissez plus dans votre poste actuel
- Vous avez envie de changement
- Vous avez besoin de prendre du recul, et de donner du sens à ce que vous faites
- Vous aimeriez définir un projet professionnel et personnel à votre image
- Vous vous demandez par où commencer et... vous aimeriez être accompagné !

Bienvenue, vous êtes au bon endroit

Le bilan de compétences vous permet de faire le point sur votre expérience professionnelle, vos envies et vos motivations pour construire un nouveau projet. C'est l'occasion de développer une meilleure connaissance de vous-même, de réfléchir à vos envies, vos attentes. Et parfois de prendre un nouveau départ : aller vers une VAE, se former, reprendre des études ou se reconverter.



Pourquoi venir faire votre bilan avec nous ?

En tant qu'experts de la formation, nous croyons au potentiel de chacun. Au développement des compétences, tout au long de la vie. Nous avons créé, dès nos débuts, un service exclusivement dédié à la réalisation de bilans de compétences, ainsi que des **Ateliers Boussole**, pour accompagner toutes les personnes qui ont besoin d'aide dans leur orientation professionnelle. Nous partageons avec vous notre connaissance pointue du marché du travail d'aujourd'hui, mais surtout, de celui de demain.

Nous prenons le temps de vous écouter. De vous épauler dans ce cheminement personnel. Nous définissons un cadre et des méthodes pour vous permettre d'avancer et de passer de la réflexion à l'action. Avec des techniques fiables, mises en œuvre par des professionnels qualifiés, nous vous garantissons un bilan pointu, une aide pour bâtir votre singularité et vos projets.

Vous êtes une entreprise, et souhaitez reconverter des collaborateurs, les amener à revisiter leur travail, et/ou à prendre conscience de leurs compétences ?

Nous avons une offre sur mesure pour répondre à votre problématique et nous vous aidons à mettre en place un plan de financement.

Plus d'infos sur www.abilways.com

Nos formations complémentaires, à retrouver sur www.abilways.com

- Conseil pour une meilleure orientation
- Les compétences pour demain : penser son employabilité

Le savez-vous ?

Vous pouvez utiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer votre bilan de compétence - code 202

Plus d'infos sur www.abilways.com

CONTACT

01 42 21 02 02

orientation@abilways.com



LES ATELIERS BOUSSOLE

Besoin d'aide pour :

- Choisir votre formation
- La financer
- Débloquer vos crédits CPF
- Faire le point sur votre carrière

Notre service
Orientation
est à votre écoute,
par téléphone, e-mail
et en rendez-vous
individuel

Posez-leur toutes vos questions,
ils sont là pour vous aider !

CONTACT

01 42 21 02 02

orientation@abilways.com



LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Et pourquoi pas une VAE ?

Qu'est-ce que la VAE ?

Pour toutes celles et ceux qui n'ont pas de diplôme correspondant à leur niveau d'expertise, la VAE est une **solution qui permet de reconnaître les acquis de son expérience professionnelle pour obtenir une certification**. Changer de poste, évoluer dans son entreprise, obtenir une augmentation de salaire, faire le point sur sa carrière, se réorienter... Ces trois petites initiales peuvent parfois changer le cours d'une vie professionnelle

V **comme valider.**
Valider ses expériences, ses savoir-faire, ses savoir-être.
Valider dans le sens de confirmer.

A **comme acquis.**
Les acquisitions issues de l'expérience, les apprentissages issus de la pratique, les savoirs obtenus par l'étude, par les échanges.

E **comme expérience.**
L'expérience du terrain, l'expérience qui forme, l'expérience qui fait la singularité de chacun d'entre nous.

Quelles plus-values pour les entreprises ?

Si les bénéfices sont évidents pour les salariés, les entreprises ont aussi à y gagner : la VAE est bénéfique à la fois pour la stratégie, la gestion RH et l'image sociale d'une organisation. En permettant de reconnaître les compétences acquises par un diplôme, du CAP au bac + 5, la VAE contribue à l'attachement du salarié pour l'entreprise et à son engagement.

Les entreprises peuvent également trouver un intérêt en termes stratégiques, pour adapter le développement des compétences aux évolutions du business. C'est un outil de management des compétences, un levier supplémentaire pour atteindre les objectifs. Elle ouvre la voie à davantage de mobilité interne et à des postes marqués par la polyvalence.

À qui s'adresse la VAE ?

On peut faire une VAE quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut. Elle est accessible à tous : salariés du secteur public comme du privé, CDI ou CDD, intérimaires, indépendants, demandeurs d'emploi ou bénévoles. Condition sine qua non : avoir au moins **un an d'expérience en rapport direct** avec le contenu de la certification que vous aimeriez obtenir. Ce n'est pas une démarche compliquée, à condition de choisir les bons interlocuteurs pour vous conseiller et vous accompagner !

Comment pouvons-nous vous aider dans votre demande de VAE ?

Nous accompagnons chaque jour des milliers d'individus dans l'évolution de leur vie professionnelle.

Nous mettons nos yeux d'experts et notre connaissance pointue de la méthodologie de la VAE à votre service. Nous sommes à la fois **centre de conseil et organisme certificateur**. Cela nous permet de vous soutenir dans la totalité de votre démarche.

Nous sommes là pour vous aider à mettre toutes les chances de votre côté pour :

- Financer votre projet
- Constituer un dossier solide en rassemblant un maximum de **preuves** que vous avez les savoirs et les compétences nécessaires au métier exercé
- Vous préparer à la soutenance



Plus d'infos sur
www.abilways.com



La VAE est une démarche volontaire

Mais attention, la VAE est une **démarche volontaire** qui nécessite du **temps** et de **l'implication personnelle**. La validation se fait devant un jury de professionnels extérieurs aguerris.

La récompense ? Sur le marché du travail, **une certification obtenue via une VAE est très valorisée**. Elle met en avant un parcours qui allie parfaitement théorie et pratique et un profil singulier, persévérant et motivé !



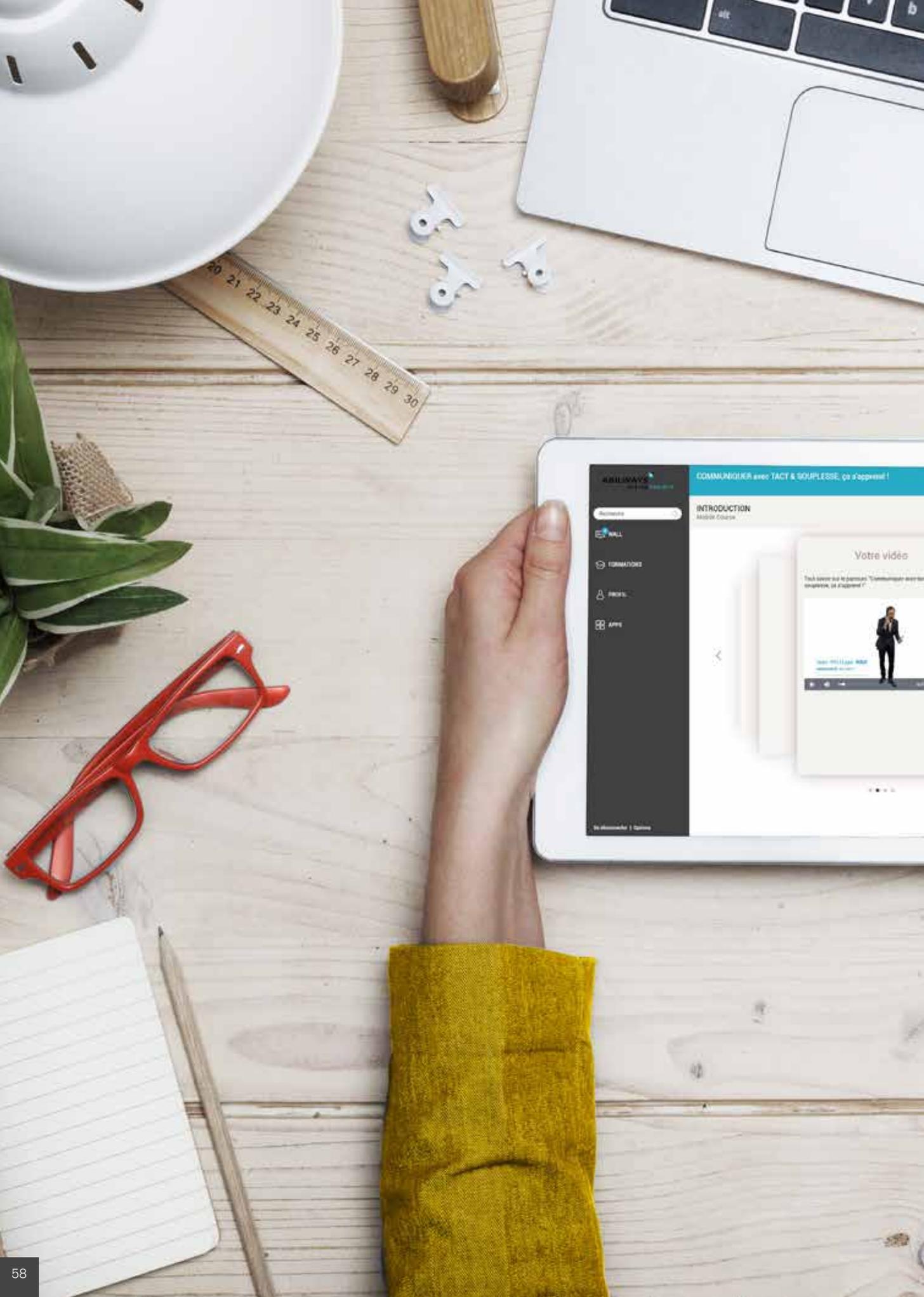
CONTACTEZ UN
CONSEILLER VAE

01 42 21 02 02

orientation@abilways.com

Vous pouvez utiliser votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer votre VAE.

<https://www.moncompteactivite.gouv.fr>
et taper le code 200 dans le moteur de recherche



ARLWAYS

COMMUNIQUER avec TACT & SOUPLESSE, ça s'apprend !

Accueil

MAIL

FORMAIONS

PROFIL

APPS

INTRODUCTION

Master Course

Votre vidéos





LE DIGITAL LEARNING

60

**La digitalisation
de vos parcours
formation**

62

**Sommaire digital
learning**

64

Les cours en ligne

70

**Les formations
en ligne**

72

Le blended learning

LA DIGITALISATION DE VOS PARCOURS FORMATION

Digitaliser ses parcours formation permet de former rapidement et efficacement vos collaborateurs de manière interactive. Mais digitaliser ses formations nécessite de cumuler plusieurs compétences. La solution : faire appel à un professionnel !

4 BONNES RAISON DE DIGITALISER VOS PARCOURS FORMATION

- 1 **Déployer massivement vos modules de formation** en France et à l'international et harmoniser les connaissances internes de vos collaborateurs en donnant rapidement une formation sur un nouveau produit ou une amélioration.
- 2 **Favoriser l'engagement et l'adhésion de vos collaborateurs** en optant pour des modalités pédagogiques ludiques et en individualisant les parcours.
- 3 **Transformer votre entreprise en organisation apprenante** et acculturer vos collaborateurs en permanence aux pratiques digitales via une bibliothèque de contenus flexibles, réutilisables et modifiables accessibles à tout moment.
- 4 **Optimiser votre budget** en réduisant vos coûts de formation à moyen et long termes et en capitalisant sur des parcours réutilisables et modifiables facilement.

QUELLES COMPÉTENCES POUR DIGITALISER DES PARCOURS FORMATION ?

- **Compétence digitale** : maîtriser tous les formats d'apprentissage en ligne afin de choisir les plus adaptés à ses besoins de formation
- **Compétence pédagogique** : connaître les différentes modalités pédagogiques existantes afin de proposer les plus adaptées aux problématiques à traiter
- **Compétence technique** : être en capacité de produire et de déployer sur n'importe quel type de plateforme les modalités digitales à intégrer au parcours.
- **Compétence graphique** : proposer des modules intuitifs et ergonomiques via des interfaces visuelles favorisant l'expérience utilisateurs.



TRANSFORMEZ DÈS MAINTENANT VOTRE ENTREPRISE EN ORGANISATION APPRENANTE AVEC ABILWAYS

Nous intégrons toute la chaîne de création d'un parcours formation en ligne :



CONSEIL

Stratégie de digitalisation des parcours
Choix des modalités
Conception du dispositif



CONCEPTION PÉDAGOGIQUE

Scénarisation des contenus
(modules, cours en ligne,
e-ressources...)



RÉALISATION TECHNIQUE

Intégration
des contenus



DÉPLOIEMENT

Sur plateforme LMS client ou
ABILWAYS, mobile, web app



ANIMATION

Suivi des collaborateurs,
animation des cours en ligne,
reporting...

Toutes ces compétences sont chez ABILWAYS



Ils modernisent leur parcours formation avec ABILWAYS



LE DIGITAL LEARNING BY ABILWAYS C'EST :

Une approche centrée apprenants, basée sur des technologies innovantes, favorisant une vraie expérience utilisateur, répondant aux 5 objectifs suivants :

- 1 **Optimiser le temps d'attention**
 - Contenus courts et ciblés
 - Activités ludiques et engageantes
 - Parcours granularisés (séquences pédagogiques de 10 mn)
- 2 **Faire appel aux émotions**
 - Accroches à chaque ouverture de vidéo
 - Exemples concrets qui parlent à tous
 - Illustrations simples et attractives
- 3 **Favoriser la mémorisation**
 - Activités d'ancrage mémoriel
 - Juste sollicitation : visuels, mots, images, sons...
 - Répétitions
- 4 **Développer les interactions et la gamification**
 - Challenges entre pairs
 - Activités ludiques et du fun
 - Badges, succès pour jalonner la progression
- 5 **Assurer l'engagement**
 - Suivi personnalisé et accompagnement
 - Relances avec un rappel des objectifs

Le choix parmi plusieurs modalités de formation



CONTACT

01 42 21 02 02

digital-learning@abilways.com

SOMMAIRE

DIGITAL LEARNING

MARCHÉS ET CONTRAT PUBLICS

Cours en ligne

Réf. 68241	Comprendre les grands principes des marchés publics	2 heures	180 €	p. 65
Réf. 68242	Déterminer ses besoins et apprécier les seuils	2 heures	180 €	65
Réf. 68243	Gérer les modalités de publicité et les procédures de passation	2 heures	180 €	65
Réf. 68242	Connaître la composition et les clauses essentielles d'un DCE	2 heures	180 €	SITE WEB
Réf. 68245	Analyser les candidatures et les offres	2 heures	180 €	SITE WEB
Réf. 68256	Exécuter et contrôler les marchés publics	2 heures	180 €	SITE WEB

Formation en ligne

Réussir les étapes clés d'un marché public, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	p. 71
--	------	---------------------	--------------

URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE

Cours en ligne

Réf. 72362	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	p. 66
Réf. 72361	Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 heures	190 €	66
Réf. 72363	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement	2 heures	190 €	66
Réf. 72364	Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme	2 heures	190 €	67
Réf. 72365	Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	67
Réf. 72366	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	67

Formation en ligne

Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	p. 71
---	------	---------------------	--------------

DOMAINE PUBLIC - IMMOBILIER

Cours en ligne

Réf. 73419	Intégrer les bases de la domanialité publique	2 heures	190 €	SITE WEB
Réf. 73420	Définir les étapes clés d'une opération immobilière	2 heures	190 €	SITE WEB
Réf. 74421	Acquérir les bases d'une opération en BIM	2 heures	190 €	SITE WEB

Formation en ligne

Monter une opération immobilière, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	p. 71
--	------	---------------------	--------------

RESSOURCES HUMAINES - FONCTION PUBLIQUE

Cours en ligne

Réf. 76413	Intégrer l'essentiel du statut de la fonction publique	2 heures	190 €	p. 68
Réf. 76414	Intégrer le rôle et le fonctionnement du nouveau CSE	2 heures	190 €	68
Réf. 76415	Analyser le régime des contractuels dans la fonction publique	2 heures	190 €	68
Réf. 76416	Le nouveau contrat de projet	2 heures	190 €	SITE WEB
Réf. 76417	Gérer la mobilité dans la fonction publique	2 heures	190 €	SITE WEB
Réf. 76418	Analyser les obligations en matière de déontologie	2 heures	190 €	SITE WEB

MANAGEMENT PUBLIC - EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Cours en ligne

Réf. 53330	Organiser ses idées grâce au mind-mapping	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 53331	Acquérir les bons réflexes face au stress	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 53335	Préparer et animer une réunion productive	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 53337	Se réapproprier son temps	2 heures	170 €	SITE WEB
Réf. 53339	Être à l'aise sur les réseaux sociaux	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 51340	Avoir des clés de gestion des conflits	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 51343	Fixer des objectifs pertinents	2 heures	170 €	p. 69
Réf. 51342	Réussir ses entretiens managériaux	2 heures	170 €	69
Réf. 51344	Intégrer le digital à son management	2 heures	170 €	69
Réf. 52349	Rédiger une fiche projet	2 heures	170 €	SITE WEB
Réf. 52351	Acquérir les clés de rédaction d'un cahier des charges	2 heures	170 €	SITE WEB
Réf. 52352	Travailler sa communication projet	2 heures	170 €	SITE WEB
Réf. 54345	Gagner en confort avec Excel	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 54346	Gagner en confort avec Word	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 54347	Mieux gérer l'information	1h30	145 €	SITE WEB
Réf. 54348	Gagner en confort avec Outlook	1h30	145 €	SITE WEB

Formations en ligne

L'assertivité, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	SITE WEB
Les fondamentaux du Management, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	SITE WEB
Les fondamentaux de la gestion de projet, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	SITE WEB





LES COURS EN LIGNE

2h max pour découvrir une nouvelle thématique, approfondir vos connaissances ou perfectionner vos pratiques en interagissant à distance avec le formateur et les autres participants !

D'une durée d'1h30 ou 2h, les cours en ligne EFE vous permettent d'aborder un sujet d'une toute nouvelle façon, en 3 étapes.

Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur, c'est possible !

ÉTAPE 1

- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2

- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3

- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

INITIATION



Comprendre les grands principes des marchés publics

2 heures 19 mai 2020
de 11h à 13h 3 novembre 2020
Prix HT : **180 €** Réf. : 68241

OBJECTIFS

- Identifier le vocabulaire et le cadre juridique des marchés publics
- Définir les différents types de marchés

PRÉREQUIS

Participer au processus achat

PUBLIC CONCERNÉ

Secrétaires, assistants acheteurs, agents administratifs, rédacteurs, techniciens et comptables chargés des achats ou qui travaillent en liaison avec un service achats-marchés

PROGRAMME

Cerner le cadre général des marchés publics

- Les principes fondamentaux et le cadre juridique : l'ordonnance du 23 juillet 2015, son décret du 25 mars 2016, la loi Sapin II du 9 décembre 2016 et le décret du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique
- Les acteurs de la commande publique et leurs rôles respectifs
- Les groupements de commandes et les centrales d'achat
- Les notions de sous-traitance et de cotraitance
- Les différentes catégories de marchés et les CCAG associés (fournitures, services, travaux, prestations intellectuelles, marchés informatiques et marchés industriels)

Terminologie et sigles courants dans les marchés publics

Connaître les modes de dévolution et les différents types de marchés

- Les différentes formes de marchés
- L'allotissement

INITIATION



Déterminer ses besoins et apprécier les seuils

2 heures 26 mai 2020
de 11h à 13h 10 novembre 2020
Prix HT : **180 €** Réf. : 68242

OBJECTIFS

- Appréhender les méthodes de recensement des besoins
- Déterminer les seuils adaptés aux différents marchés

PRÉREQUIS

Participer au processus achat

PUBLIC CONCERNÉ

Secrétaires, assistants acheteurs, agents administratifs, rédacteurs, techniciens et comptables chargés des achats ou qui travaillent en liaison avec un service achats-marchés

PROGRAMME

Déterminer ses besoins et apprécier les seuils

- Les techniques de recensement et d'étude des besoins
- La consultation préalable des opérateurs économiques : le sourcing, les modalités de participation...
- Les différents seuils et règles à respecter
- La notion d'opération de travaux
- Les prestations à caractère homogène

INITIATION



Gérer les modalités de publicité et les procédures de passation

2 heures 2 juin 2020
de 11h à 13h 17 novembre 2020
Prix HT : **180 €** Réf. : 68243

OBJECTIFS

- Caractériser les modalités de de publicité pour un marché public
- Analyser le fonctionnement des MAPA et des autres procédures de passation

PRÉREQUIS

Participer au processus achat

PUBLIC CONCERNÉ

Secrétaires, assistants acheteurs, agents administratifs, rédacteurs, techniciens et comptables chargés des achats ou qui travaillent en liaison avec un service achats-marchés

PROGRAMME

Gérer les modalités de publicité et les procédures de passation

- L'avis de préinformation
- Les seuils et les délais de publicité
- Les supports de publication et le contenu de l'avis d'appel public à concurrence

Maîtriser les Marchés À Procédure Adaptée (MAPA)

- La définition, les conditions de recours et les limites
- Marchés à procédure adaptée par nature et par application des seuils;
- Intégration de la procédure adaptée pour les " petits lots "
- Le choix de la publicité adaptée
- La description de la procédure de passation
- La gestion de la négociation

Étudier les autres procédures de passation des marchés et accords-cadres

- Les appels d'offres ouverts ou restreints
- Procédure négociée avec publicité préalable
- La procédure négociée avec mise en concurrence préalable
- La procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable
- Le dialogue compétitif
- Le concours de maîtrise d'œuvre
- Les marchés de conception-réalisation
- Le partenariat d'innovation
- Focus sur le plan de transformation numérique et la généralisation de la dématérialisation des procédures

INITIATION

Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU

Respecter les fondements des règles d'urbanisme

2 heures de 11h à 13h	4 juin 2020 24 novembre 2020
Prix HT : 190 €	Réf. : 72362

OBJECTIFS

- Identifier les principales réglementation de l'urbanisme et expliciter les documents d'urbanisme
- Définir le rôle du PLU dans les projets urbains

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme dans son activité professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
Toute personne impliquée dans un projet urbain

PROGRAMME

60 minutes pour décrire les principaux documents d'urbanisme

- Identifier les textes essentiels applicables en droit de l'urbanisme, les lois et dernières réformes
- Définir les principaux documents d'urbanisme : le SRADT, le SCoT, la carte communale
- Analyser leurs enjeux, champs d'application, processus d'élaboration

45 minutes pour un focus sur le PLU et le PLUI

- Définir les enjeux et principes du PLU
- Décrire les documents constitutifs du PLU et les bonnes pratiques : le rapport de présentation, le PADD, les orientations de programmation et d'aménagement, le règlement
- Analyser les procédures d'élaboration et de gestion

15 minutes pour identifier la comptabilité d'un projet avec un PLU

Étude de cas : identification des points clés permettant de valider la compatibilité d'un projet avec le PLU

INITIATION

Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain

Déterminer la procédure adaptée à un projet et sécuriser sa mise en œuvre

2 heures de 11h à 13h	14 mai 2020 13 octobre 2020
Prix HT : 190 €	Réf. : 72361

OBJECTIFS

- Définir les enjeux, les acteurs et le cadre réglementaire des opérations d'aménagement
- Identifier les différentes procédures d'aménagement

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e) des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés
Toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement et souhaitant comprendre les points de la démarche

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 minutes pour découvrir les fondamentaux de l'aménagement urbain

- Déterminer les acteurs et le vocabulaire de l'aménagement
- Identifier le cadre réglementaire et juridique
- Comparer les principales démarches et procédures d'aménagement : le lotissement, la ZAC, le permis valant division, le PUP

ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

Étude de cas : analyse d'une opération et identification des critères permettant de choisir entre la procédure de ZAC ou de lotissement

ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques permettant de lever les difficultés lors du montage de l'opération d'aménagement

Partage d'expériences : échanges autour de la conduite d'opérations et des points de vigilance à avoir en matière d'articulation entre les règles d'urbanisme

INITIATION

Décoder la ZAC et la concession d'aménagement

Respecter les étapes et modalités de la procédure

2 heures de 11h à 13h	12 mai 2020 1 ^{er} octobre 2020
Prix HT : 190 €	Réf. : 72363

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux de la ZAC et la comparer aux autres procédures d'aménagement
- Définir les étapes et modalités de réalisation de la ZAC
- Mettre en place une concession d'aménagement

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e) des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés
Toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'une ZAC

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 minutes pour acquérir les points clés de la ZAC étape par étape

- Identifier les critères de choix de la ZAC
- Valider l'articulation de la ZAC avec les documents d'urbanisme et sa conformité au regard des autorisations d'urbanisme
- Respecter les étapes et modalités de réalisation de la ZAC : les études et la concertation préalable, les dossiers de création et de réalisation, le rôle des différents acteurs

ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

Exercice d'application : détermination du calendrier de la procédure de la ZAC

ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur la passation d'une concession

Partage d'expériences : échanges autour des points clés à mettre en œuvre pour la passation d'une concession dans le cadre de la réalisation d'une ZAC.

PERFECTIONNEMENT

Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme

Décrypter les taxes et participations d'urbanisme et leurs champs d'application

2 heures 9 juin 2020
de 11h à 13h 15 octobre 2020
Prix HT : **190 €** Réf. : 72364

OBJECTIFS

- Identifier les différentes taxes et participations relatives aux opérations d'urbanisme et d'aménagement
- Définir les outils adaptés selon leurs avantages et inconvénients

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Élus et leurs adjoints chargés de l'urbanisme
Responsables et agents des services urbanisme, aménagement, techniques
Aménageurs et constructeurs

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 minutes pour décrypter les taxes et participations exigibles

- Définir les principes relatifs au financement des équipements publics : les acteurs, l'exigibilité ou non des contributions
- Déterminer les taxes applicables aux constructeurs et aménageurs
- Identifier les participation dans le cadre de réalisation d'équipements publics

ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

- Les participants réalisent une étude de cas leur permettant de s'initier au calcul de taxes et redevances
Exercice d'application : calculs de taxes et redevances dans le cadre de projets menés par les participants

ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les critères de choix et la mise en place des outils de financement adaptés

Partage d'expériences : échanges sur les bonnes pratiques permettant de déterminer les contributions nécessaires à la réalisation d'équipements publics

INITIATION

Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation

Mettre en œuvre les outils et procédures conformément à la réglementation

2 heures 28 mai 2020
de 11h à 13h 23 novembre 2020
Prix HT : **190 €** Réf. : 72365

OBJECTIFS

- Identifier les outils de la maîtrise foncière et les règles applicables
- Analyser la procédure d'expropriation et les conditions d'établissement d'une DUP

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés de projets fonciers
Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs publics et privés
Toute personne impliquée dans le montage d'opérations

PROGRAMME

ÉTAPE 1 45 minutes pour découvrir les fondamentaux de la maîtrise foncière

- Identifier les évolutions des politiques foncières locales et les impacts des derniers textes législatifs
- Définir les outils juridiques de la maîtrise foncière : les acquisitions amiables, le droit de préemption et l'expropriation
- Déterminer les principales règles applicables au droit de préemption et la procédure à respecter

ÉTAPE 2 45 minutes pour faire un focus sur l'expropriation

- Définir les conditions de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- Identifier les étapes clés et les points de vigilance dans l'organisation et la réalisation de l'enquête publique
- Mettre en œuvre la procédure de cessibilité

ÉTAPE 3 30 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques en matière d'établissement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Partage d'expériences : échanges autour des critères d'une DUP et des conditions de recevabilité afin de connaître les risques de contentieux et d'annulation

PERFECTIONNEMENT

Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme

Maîtriser le régime des différents permis

2 heures 18 juin 2020
de 11h à 13h 4 novembre 2020
Prix HT : **190 €** Réf. : 72366

OBJECTIFS

- Identifier les différents autorisations d'urbanisme et leurs champs d'application
- Analyser le contenu de l'autorisation et le processus de délivrance

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
Toute personne impliquée dans un projet urbain

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 mn pour classer les autorisations d'urbanisme

- Définir l'autorisation nécessaire selon la nature de l'opération : certificat d'urbanisme, permis de construire ou de démolir, déclaration préalable, permis d'aménager
- Identifier le contenu de l'autorisation
- Déterminer le contenu du dossier

ÉTAPE 2 15 mn pour s'exercer sur son poste à la détermination de l'autorisation adaptée à un projet

- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1re heure et identifient l'autorisation adaptée à un projet
Exercice d'application : détermination de l'autorisation nécessaire et de la procédure à suivre pour l'obtenir

ÉTAPE 3 45 mn pour échanger sur l'instruction et la délivrance d'une autorisation

Partage d'expériences : échanges autour des bonnes pratiques et pièges à éviter dans le cadre d'une demande ou de la délivrance d'une autorisation afin d'éviter tout risque de refus ou de contentieux

PERFECTIONNEMENT

Intégrer l'essentiel du statut de la fonction publique

Identifier les impacts de la réforme du 6 août 2019

2 heures de 11h à 13h	29 mai 2020 17 novembre 2020
Prix HT : 190 €	Réf. : 76413

OBJECTIFS

- Maîtriser les régimes statutaires de la fonction publique et les impacts de la réforme du 6 août 2019
- Intégrer les enjeux et les modalités de la mobilité dans la fonction publique

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des services RH et juridiques
Responsables de services et managers

PROGRAMME

ÉTAPE 1 45 minutes pour assimiler les fondamentaux de la fonction publique

- Maîtriser le fonctionnement des trois versants de la fonction publique et distinguer les spécificités propres à chaque versant (FPE, FPT, FPH)
- Maîtriser les impacts de la transformation des instances de dialogue social pour les trois versants de la fonction publique (CSE, CST, CSH)
- Déterminer l'impact du système universel des retraites sur le statut de la fonction publique

ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

Exercice d'application : identifier les modalités de facilitation de la mobilité des agents de la FPE vers les autres versants

ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur la mobilité des agents de la FPE

Partage d'expériences : échanges autour des bonnes pratiques pour faciliter les mobilités de vos agents et la bonne gestion de leurs carrières

PERFECTIONNEMENT

Intégrer le rôle et le fonctionnement du nouveau CSE

Maîtriser les nouvelles règles du dialogue social

2 heures de 11h à 13h	5 juin 2020 24 novembre 2020
Prix HT : 190 €	Réf. : 76414

OBJECTIFS

- Définir le rôle et le fonctionnement du CSE
- Intégrer le cadre de la négociation collective et les évolutions apportées par la réforme de la fonction publique

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des services RH et juridiques
Chef de services et managers

PROGRAMME

45 minutes pour découvrir la réforme des instances de dialogue social

- Analyser le rôle et le fonctionnement des instances de dialogue préexistantes à l'aune de la loi du 6 août 2019
- Intégrer le rôle et le fonctionnement de la nouvelle instance : le CSE
- Découvrir les nouvelles compétences des CAP

45 minutes pour faire un focus sur la négociation collective dans la fonction publique

- Intégrer la spécificité de la négociation collective au sein de la fonction publique
- Analyser le mécanisme antérieur de négociation collective (anciens protocoles d'accord)
- Maîtriser les apports de la réforme de la fonction publique pour renforcer la place de la négociation collective

30 minutes pour échanger sur les impacts de la réforme pour les anciens mandats syndicaux

Partage d'expériences : échanges sur l'identification des problématiques relatives aux mandats des dirigeants syndicaux des instances supprimées

PERFECTIONNEMENT

Analyser le régime des contractuels dans la fonction publique

Déterminer l'impact de la réforme du 6 août 2019 sur le statut des contractuels

2 heures de 11h à 13h	12 juin 2020 1 ^{er} décembre 2020
Prix HT : 190 €	Réf. : 76415

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux et le cadre réglementaires du recours aux contractuels dans la fonction publique
- Intégrer les bonnes pratiques en matière de recrutement et de gestion des contrats

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des services RH et juridiques
Gestionnaires des ressources humaines et responsable de service

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 minutes pour intégrer le dispositif du recours aux contractuels

- Définir le nouveau champ d'application du dispositif de contractualisation dans la fonction publique
- Décrypter les mesures issues de la réforme visant à faciliter l'accès des contractuels aux postes de direction
- Maîtriser les contours du " contrat de projet "

ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

Exercice d'application : détermination des conditions générales de recrutement des contractuels dans la fonction publique

ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les procédures de recrutement des contractuels

Partage d'expériences : échanges autour des bonnes pratiques ou dispositifs mis en place pour lutter contre les contrats précaires des agents contractuels

INITIATION

Réussir ses entretiens managériaux

Gagner en méthode et en assurance en soi dans ses entretiens

2 heures de 11h à 13h	23 avril 2020 10 décembre 2020
Prix HT : 170 €	Réf. : 51342

OBJECTIFS

- Identifier les différents types d'entretiens qu'un manager peut mener
- Connaître le bon déroulement des entretiens
- Préparer efficacement son entretien

PRÉREQUIS

Avoir à mener des entretiens dans l'exercice de ses fonctions

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne menant des entretiens

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 minutes pour identifier les différentes étapes d'un entretien

- Identifier les différents entretiens pouvant se réaliser en entreprise : annuel, recadrage, négociation, résolution de problèmes, délégation, intégration...
- Préparer efficacement son entretien : trucs et astuces
- Débuter l'entretien
- Veiller au bon déroulement de l'entretien
- Conclure l'entretien
- Identifier les différents types de conduite d'entretiens : directif, semi-directif, non-directif

ÉTAPE 2 20 minutes pour s'exercer sur son poste

Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la première heure et analysent leurs pratiques dans la préparation et la conduite de leurs entretiens.

Exercice d'application : conception d'un plan type d'entretien (au choix du participant) et liste des questions à se poser

ÉTAPE 3 40 minutes pour expérimenter divers types d'entretiens

Les participants mettent en pratique les conseils vus depuis le début de l'atelier pour se mettre en situation dans l'entretien choisi lors du temps individuel.

- Adapter sa communication à son interlocuteur
- Finir sur une note positive et constructive
- Assurer le suivi de l'entretien

Mise en situation : conduite d'entretiens faisant l'objet d'analyses

INITIATION

Fixer des objectifs pertinents

Rédiger des objectifs SMART pour responsabiliser vos collaborateurs

2 heures de 11h à 13h	5 mars 2020 24 septembre 2020
Prix HT : 170 €	Réf. : 51343

OBJECTIFS

- Connaître les grandes familles d'objectifs
- Formuler des objectifs SMART à ses collaborateurs

PRÉREQUIS

Avoir à fixer des objectifs régulièrement à ses collaborateurs

PUBLIC CONCERNÉ

Managers, responsables d'équipes ou chefs de projets

PROGRAMME

ÉTAPE 1 50 minutes pour comprendre l'importance des objectifs et acquérir une méthode pour les fixer efficacement

- Définir ce qu'est un objectif
- Distinguer objectifs opérationnels et objectifs de progrès du collaborateur
- Mesurer l'importance de l'objectif pour son management
- Faire le lien entre délégation et fixation d'objectifs
- **Autodiagnostic** : son profil de délégué
- **Exercice d'application** : fixation de ses propres objectifs et classification selon les deux catégories

ÉTAPE 2 20 minutes pour s'exercer sur son poste

Les participants mettent en pratique les conseils vus durant les 45 premières minutes et s'essayer à la rédaction d'objectifs SMART

Exercice d'application : rédaction d'objectifs SMART

ÉTAPE 3 50 minutes pour suivre efficacement la réalisation des objectifs

- Définir les bons indicateurs pour le suivi des objectifs de ses collaborateurs
- Faire le lien entre objectifs individuels et objectif collectif
- Définir à quelle fréquence faire le suivi
- Réagir rapidement en cas de glissement des objectifs
- Accompagner ses collaborateurs dans la réalisation de leurs objectifs
- Faire des objectifs un levier de motivation
- **Partage d'expériences** : la mise en place d'outils servant le management de ses équipes par la délégation et la fixation d'objectifs adaptés

INITIATION

Intégrer le digital à son management

Mettre en place les conditions de la collaboration dans son équipe

2 heures de 11h à 13h	9 juin 2020 3 décembre 2020
Prix HT : 170 €	Réf. : 51344

OBJECTIFS

- Identifier les impacts de la culture digitale sur le management
- Adopter une posture agile
- Mettre en place une collaboration digitale

PRÉREQUIS

Vouloir intégrer l'environnement numérique dans son management

PUBLIC CONCERNÉ

Managers

PROGRAMME

ÉTAPE 1 60 minutes pour identifier les impacts du digital sur le management

- Découvrir l'impact des nouvelles technologies et comportements issus du digital
- Comprendre les attentes des collaborateurs à l'heure du collaboratif
- Définir ce qu'est un manager agile
- Faciliter le travail en réseau
- Identifier les valeurs des digital natives, leurs attentes, leur rapport au travail et à la hiérarchie
- **Autodiagnostic** : la culture digitale de son entreprise
- **Exercice d'application** : panorama des outils digitaux utiles aux managers

ÉTAPE 2 20 minutes pour se penser en tant que " manager digital "

Les participants prennent ce temps pour réfléchir à leurs pratiques managériales à la lumière des apports de la 1^{re} partie de la classe virtuelle. Comment mettre plus d'agilité dans son management? Quels outils digitaux intégrer à son quotidien et à celui de son équipe?

Étude de cas : réflexion sur son organisation personnelle et son mode de management à la lumière des transformations digitales en cours.

ÉTAPE 3 40 minutes pour créer les conditions de la collaboration dans son équipe

- Parler de sens, de valeurs, de vision et de coopération au quotidien
- Identifier des outils digitaux au service de l'intelligence collective
- Encourager la coopération et la co-construction
- Mettre en place une communication ouverte
- **Partage d'expériences** : bonnes pratiques sur l'instauration des rituels avec son équipe
- **Mise en situation** : sélection d'outils collaboratifs utiles à différentes situations managériales et claire pour tous



45€
TTC

1H30



LES FORMATIONS EN LIGNE

Vidéos apprenantes de 3 minutes à acheter seules ou dans le cadre d'un parcours. Elles sont en accès illimité et immédiat et délivrent des savoirs agiles, directement opérationnels, avec les meilleurs experts ABILWAYS

Un parcours complet

12 vidéos et 3 interviews d'experts

5 activités ludiques et 1 quiz de validation des connaissances

Des ressources téléchargeables pour approfondir vos connaissances

Un forum de discussion pour partager avec la communauté ABILWAYS

Une attestation de réussite et la recommandation LinkedIn délivrées après validation des connaissances

Parcours à suivre sur l'application mobile **ABILWAYS** disponible sur :



Réussir les étapes clés d'un marché public, ça s'apprend !

Ce parcours vous aidera à intégrer tous les éléments clés pour réussir votre marché public, de la préparation à sa passation jusqu'à son exécution.

Il intègre les règles régissant les marchés publics et vous permet d'identifier les étapes les plus importantes dans la mise en œuvre d'un marché.

OBJECTIFS

1. Appréhender les principales règles régissant les marchés publics
2. Lister les étapes les plus importantes dans l'établissement d'un marché public
3. Identifier les paramètres essentiels des marchés publics liés à leur préparation, leur passation et leur exécution

EXPERT



Eve BELHASSE

Acheteur à la CNAMTS, Consultante
Marchés publics à la CPAM de Paris

Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !

Parce que le droit de l'urbanisme évolue régulièrement, il est indispensable de comprendre et de maîtriser ses fondements pour réaliser des opérations d'aménagement conformes à la réglementation.

À l'issue de ce parcours, vous serez en mesure d'appréhender le cadre juridique d'un projet d'urbanisme afin de le mener à bien en prévenant le risque juridique.

OBJECTIFS

1. Se repérer parmi les normes, les principaux documents et leurs contenus
2. Choisir l'autorisation en fonction du projet
3. Intégrer les étapes jusqu'à l'obtention du permis et le contrôle des travaux

EXPERT



Karine DESTARAC

Avocate au Barreau de Paris

Monter une opération immobilière, ça s'apprend !

Le montage d'opérations immobilières obéit à des contraintes particulièrement complexes. Quel que soit votre rôle dans le montage d'une opération immobilière, ce parcours vous aidera à vous positionner par rapport aux différentes étapes, et à en comprendre l'articulation.

À l'issue de ce parcours, vous serez en mesure de faire les bons choix en prenant en compte l'ensemble des phases et des aspects du montage d'une opération immobilière.

OBJECTIFS

1. Définir la notion de montage d'une opération immobilière et ses enjeux fonciers
2. Déterminer le montage administratif, juridique et financier d'une opération immobilière
3. Déterminer le mode de commercialisation de l'opération immobilière

EXPERT



Aldo SEVINO

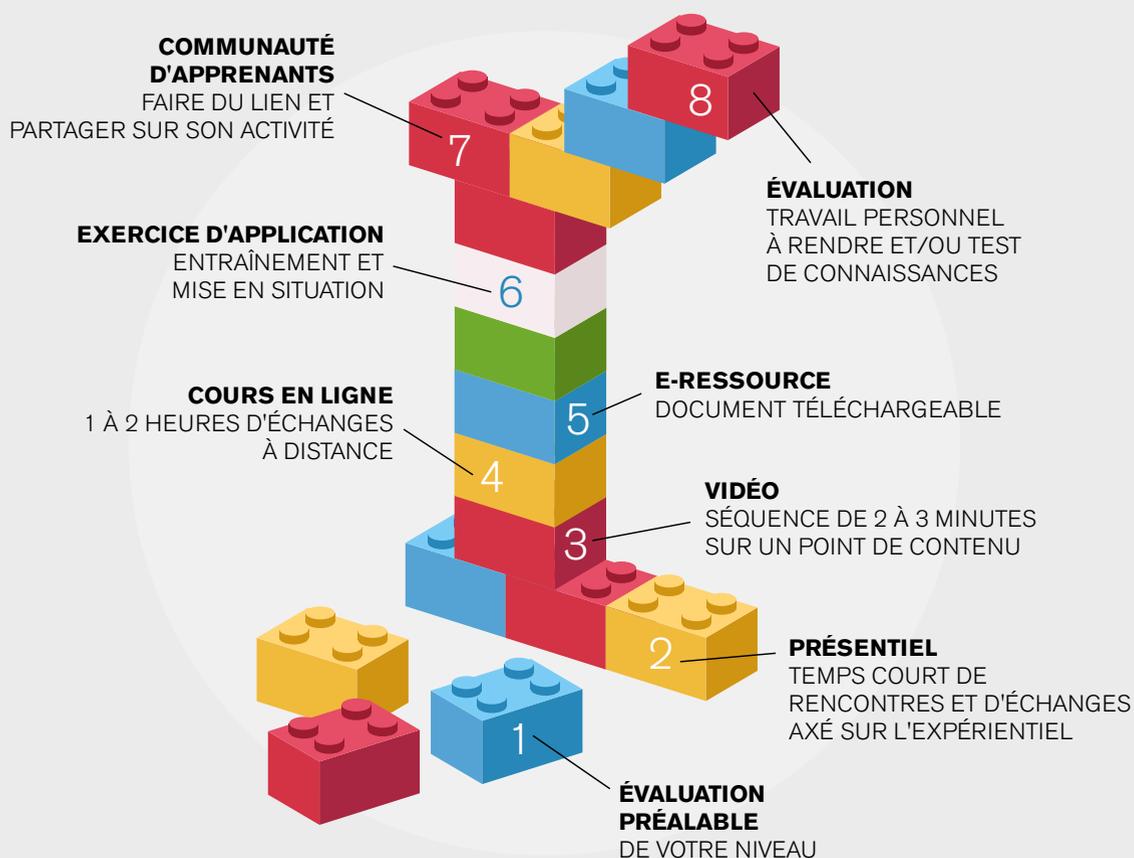
Avocat au Barreau de Paris

NOS VIDÉOS À LA CARTE

- Quelles sont les règles fondamentales de la commande publique ?
- Comment développer le social et l'environnemental dans les marchés publics ?
- Comment gérer le temps dans les marchés publics ?
- Travaux, fournitures ou services : comment qualifier un marché public ?
- Comment choisir entre variantes, options et prestations supplémentaires éventuelles dans un marché public ?
- Quelle hiérarchie des normes en urbanisme ?
- Quel rôle joue un SCOT en urbanisme ?
- Que change le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ?
- Quel contenu pour le Plan Local d'Urbanisme ?
- Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?
- Quels travaux nécessitent un permis de construire ?
- La participation du public : concertation et enquête publique
- L'évaluation environnementale
- Comment se passe l'instruction d'un permis de construire ?
- Comment définir le montage d'une opération immobilière ?
- Comment trouver un foncier ?
- À quel moment signer les promesses de vente ?
- Quel montage mettre en place pour la phase de travaux ?
- Quels points clés lors de la réception des travaux ?
- Quelles garanties lever à l'issue de la construction ?

BLENDED LEARNING

La formation blended est un parcours apprenant constitué de plusieurs briques mêlant présentiel et distanciel. Il permet de varier les modalités d'apprentissage et de moduler la durée du présentiel.



Notre objectif :

Construire la structure vous permettant de découvrir, d'appliquer, d'expérimenter et d'ancrer le savoir.

RETROUVEZ LA
LISTE COMPLÈTE
DE NOS FORMATS
BLENDED SUR
WWW.EFE.FR

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DE L'URBANISME

Mettre en œuvre les outils et les procédures indispensables à un projet d'urbanisme

Le droit de l'urbanisme est en évolution constante obligeant les praticiens à une nécessaire adaptation : procédures d'évolution des documents d'urbanisme, contentieux, densification... en témoignent la loi ALUR, la loi LCAP, la loi Égalité et citoyenneté ou encore les premiers décrets d'application de la loi ELAN qui révolutionnent l'urbanisme opérationnel et de planification. Il est nécessaire de saisir la traduction de ces évolutions dans les documents d'urbanisme.

4 jours - 28 heures

Prix HT : **1720 €**

Prix coll. terr. HT :

1560 €

repas inclus

Réf. : 72239BL

Paris

15-16 juin 2020

3-4 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier le contenu et l'articulation des documents d'urbanisme
- Choisir le montage opérationnel le plus adapté, en mesurer l'impact et évaluer le planning
- Analyser le régime des autorisations d'urbanisme, leur instruction et leur suivi

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

COMPÉTENCES ACQUISES

Monter et mener à bien ses projets en choisissant les documents d'urbanisme et outils opérationnels les plus adaptés

INTERVENANT

Thomas SIMON

Avocat à la Cour - Associé
CABINET MASSAGUER &
SIMON AVOCATS

DÉCOUVRIR

De l'inscription à J-15

Questionnaire amont : évaluation de son niveau avant la formation

Formations en ligne :

Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !

- Chapitre 1 - Décrypter le cadre réglementaire et les rôles du SCOT et du PLU
- Chapitre 2 - Distinguer les différentes autorisations d'urbanisme
- Chapitre 3 - Se repérer parmi les procédures d'obtention et de délivrance

J-15

Cours en ligne

- Pour faire le point sur les apports des formations en ligne et répondre aux questions qui en découlent

J-7

Webinaire

Les responsabilités et le contentieux en urbanisme

APPLIQUER

De J-15 à J-2

Documents téléchargeables à lire et exercices à faire

EXPÉRIMENTER

J

2 JOURNÉES DE PRÉSENTIEL

- Identifier le régime des autorisations d'urbanisme et réagir en cas de contentieux
Exercice d'application : rédaction d'un courrier à la suite d'un recours gracieux et savoir motiver un refus de permis et un sursis à statuer
- Identifier les montages pour une opération d'aménagement
Étude de cas : détermination du calendrier de réalisation d'une ZAC
- Le lotissement, opération d'aménagement d'initiative privée
Exercice d'application : négocier une promesse de vente sur le foncier
- Décrypter les nouvelles règles en matière de fiscalité de l'urbanisme
Test de connaissances : contrôle des connaissances acquises sous forme de QCM
Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour affirmer sa personnalité

ANCRER

De l'inscription à J+15

De J+1 à J+15

Communauté en ligne : pour échanger avec les autres apprenants

Questionnaire aval : pour mesurer votre évolution suite à la formation



SK

IL

LS

LES DOMAINES D'EXPERTISE

85

**Transformation
numérique
du secteur public**

89

**Marchés et contrats
publics**

99

**Urbanisme -
Aménagement -
Maîtrise foncière**

113

**Environnement -
Développement
durable**

117

**Domaine public -
Opérations
immobilières -
Logement social**

127

**Travaux - Construction -
Bâtiments**

137

**Comptabilité -
Finances - Budget**

141

**Ressources humaines -
Fonction publique**

151

**Management public -
Efficacité
professionnelle**

NOTRE OFFRE

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.efe.fr

FICHES MÉTIERS

JURIDIQUE

Chef de service juridique	SITE WEB
Juriste / Juriste consultant en droit public	p. 20

MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS

Responsable d'un service achats - Marchés publics acp	SITE WEB
Juriste commande publique acp	SITE WEB

URBANISME - AMÉNAGEMENT

Directeur urbanisme et aménagement	p. 22
Chargé de projets urbanisme	SITE WEB
Manager de centre-ville	SITE WEB
Chef de projets aménagement	24

DOMAINE PUBLIC - IMMOBILIER

Gestionnaire du domaine public	SITE WEB
Responsable des affaires immobilières et foncières	SITE WEB
Responsable de projets immobiliers	p. 26

TRAVAUX - CONSTRUCTION - BÂTIMENTS

Chargé d'opérations de travaux	p. 28
Responsable technique bâtiment	SITE WEB

FINANCE PUBLIQUE

Directeur financier	SITE WEB
---------------------	----------

RESSOURCES HUMAINES - FONCTION PUBLIQUE

Directeur des ressources humaines publiques	p. 30
Gestionnaire des ressources humaines publiques	SITE WEB
Conseiller de mobilité	SITE WEB

MANAGEMENT PUBLIC - EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Facilitateur	SITE WEB
Manager transversal	SITE WEB
Nouveau Manager	SITE WEB
Manager l'innovation	SITE WEB
Manager de proximité	SITE WEB
Chef de projet	SITE WEB
Assistante Projet	SITE WEB
Assistante de direction	SITE WEB
Office Manager	SITE WEB
Créativité et compétences personnelles	SITE WEB
Communication opérationnelle	SITE WEB
Gestion des situations difficiles	SITE WEB
Équilibre personnel	SITE WEB

LÉGENDE



NOUVEAU vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi!



CPF formation éligible au Compte Personnel de Formation



BEST-OF formation plébiscitée par nos clients



RÉGION formation en région



HOMOLOGATION PAR LE CNB

Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

Tous les tarifs sont exprimés HT

* Tarif spécial réservé aux collectivités territoriales

CERTIFICATIONS

Métiers juridiques et techniques

Réf. 68068	Manager d'un service achat acp		12 jours	6 450 €	-	p. 36
Réf. 72250	Responsable des opérations d'aménagement		12 jours	6 360 €	-	38
Réf. 73297	Responsable de montage d'opérations immobilières	●●	15 jours	8 250 €	-	40
Réf. 74251	Maître d'ouvrage	●●	14 jours	7 700 €	-	42
Réf. 76263	Gestionnaire des ressources humaines		10 jours	5 500 €	-	44

Management public - Efficacité professionnelle

Réf. 55384	Facilitateur	●	10 jours	4 980 €	-	SITE WEB
Réf. 51224	Manager de proximité	●●	12 jours	6 095 €	-	SITE WEB
Réf. 51301	Nouveau Manager	●●	8 jours	4 460 €	-	SITE WEB
Réf. 51367	Manager transversal		8 jours	4 560 €	-	SITE WEB
Réf. 52230	Chef de projet	●●	12 jours	6 095 €	-	SITE WEB
Réf. 54270	Assistante de direction	●●	8 jours	4 415 €	-	SITE WEB
Réf. 53289	Écrire sans faute avec la Certification Voltaire		3 jours	1 850 €	-	SITE WEB

DIGITAL LEARNING

Marchés et contrat public

Cours en ligne

Réf. 68241	Comprendre les grands principes des marchés publics acp		2 heures	180 €	-	p. 65
Réf. 68242	Déterminer ses besoins et apprécier les seuils acp		2 heures	180 €	-	65
Réf. 68243	Gérer les modalités de publicité et les procédures de passation acp		2 heures	180 €	-	65
Réf. 68242	Connaître la composition et les clauses essentielles d'un DCE acp		2 heures	180 €	-	SITE WEB
Réf. 68245	Analyser les candidatures et les offres acp		2 heures	180 €	-	SITE WEB
Réf. 68256	Exécuter et contrôler les marchés publics acp		2 heures	180 €	-	SITE WEB

Formation en ligne

	Réussir les étapes clés d'un marché public, ça s'apprend !		1h30	45 € ^{TTC}	-	p. 71
--	--	--	------	---------------------	---	--------------

Urbanisme - Aménagement - Maîtrise foncière

Cours en ligne

Réf. 72362	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU		2 heures	190 €	-	p. 66
Réf. 72361	Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain		2 heures	190 €	-	66
Réf. 72363	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement		2 heures	190 €	-	66
Réf. 72364	Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme		2 heures	190 €	-	67
Réf. 72365	Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation		2 heures	190 €	-	67
Réf. 72366	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme		2 heures	190 €	-	67

Formation en ligne

	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !		1h30	45 € ^{TTC}	-	p. 71
--	---	--	------	---------------------	---	--------------

Domaine Public – Immobilier

Cours en ligne

Réf. 73419	Intégrer les bases de la domanialité publique		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 73420	Définir les étapes clés d'une opération immobilière		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 74421	Acquérir les bases d'une opération en BIM		2 heures	190 €	-	SITE WEB

Formation en ligne

	Monter une opération immobilière, ça s'apprend !		1h30	45 € ^{TTC}	-	p. 71
--	--	--	------	---------------------	---	--------------

Ressources humaines – Fonction publique

Cours en ligne

Réf. 76413	Intégrer l'essentiel du statut de la fonction publique		2 heures	190 €	-	p. 68
Réf. 76414	Intégrer le rôle et le fonctionnement du nouveau CSE		2 heures	190 €	-	68
Réf. 76415	Analyser le régime des contractuels dans la fonction publique		2 heures	190 €	-	68
Réf. 76416	Le nouveau contrat de projet		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 76417	Gérer la mobilité dans la fonction publique		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 76418	Analyser les obligations en matière de déontologie		2 heures	190 €	-	SITE WEB

DIGITAL LEARNING *suite*

Management public - Efficacité professionnelle

Cours en ligne

Réf. 53330	Organiser ses idées grâce au mind-mapping	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 53331	Acquérir les bons réflexes face au stress	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 53335	Préparer et animer une réunion productive	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 53337	Se réapproprier son temps	2 heures	170 €	-	SITE WEB
Réf. 53339	Être à l'aise sur les réseaux sociaux	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 51340	Avoir des clés de gestion des conflits	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 51343	Fixer des objectifs pertinents	2 heures	170 €	-	p. 69
Réf. 51342	Réussir ses entretiens managériaux	2 heures	170 €	-	69
Réf. 51344	Intégrer le digital à son management	2 heures	170 €	-	69
Réf. 52349	Rédiger une fiche projet	2 heures	170 €	-	SITE WEB
Réf. 52351	Acquérir les clés de rédaction d'un cahier des charges	2 heures	170 €	-	SITE WEB
Réf. 52352	Travailler sa communication projet	2 heures	170 €	-	SITE WEB
Réf. 54345	Gagner en confort avec Excel	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 54346	Gagner en confort avec Word	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 54347	Mieux gérer l'information	1h30	145 €	-	SITE WEB
Réf. 54348	Gagner en confort avec Outlook	1h30	145 €	-	SITE WEB

Formations en ligne

	L'assertivité, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTT}	-	SITE WEB
	Les fondamentaux du Management, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTT}	-	SITE WEB
	Les fondamentaux de la gestion de projet, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTT}	-	SITE WEB

Blended learning

Réf. 72239BL	Réglementation générale de l'urbanisme	28 heures	1 720 €	1 560 €	p. 9
--------------	--	-----------	---------	---------	-------------

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU SECTEUR PUBLIC

		Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 70399	Acquérir une culture numérique	1 jour	900 €	770 €	p. 86
Réf. 70402	E-administration : dématérialiser la relation usagers	2 jours	1 460 €	1 300 €	86
	Conférence d'actualité - Transformation numérique dans le secteur public	2 jours	1 490 €	1 270 €	87
Réf. 70400	Mener à bien son projet Open Data	2 jours	1 460 €	1 300 €	88
Réf. 71380	Open Data et commande publique	2 jours	1 460 €	1 300 €	88
Réf. 72382	Open Data et mobilité	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72387	Dématérialisation des demandes de permis de construire	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 76397	Transition numérique et formation du personnel	1 jour	760 €	-	SITE WEB

MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS

Fondamentaux

		Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 71227	Réglementation générale des marchés publics	4 jours	2 150 €	1 950 €	p. 90
Réf. 71090	Réglementation et pratique des marchés publics	2 jours	1 460 €	1 300 €	91
Réf. 71004	Perfectionner sa pratique des marchés publics	2 jours	1 460 €	1 300 €	91
Réf. 71168	L'indispensable des marchés publics	1 jour	900 €	770 €	92
Réf. 71003	Élaborer, passer et exécuter un MAPA	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71346	Appliquer les nouvelles procédures en MAPA	4 heures	425 €	425 €	SITE WEB
Réf. 71202	Contentieux des marchés publics	2 jours	1 460 €	1 300 €	92
	Conférence d'actualité - Les journées du BJCP	2 jours	1 490 €	1 270 €	93
Réf. 71219	Rédiger un mémoire en défense	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 71380	Open Data et commande publique	2 jours	1 460 €	1 300 €	88

Préparation et passation

Réf. 71135	Dématérialisation des procédures de marchés publics	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 68231	Le sourcing des fournisseurs acp	1 jour	670 €	-	SITE WEB
Réf. 68218	Analyse des besoins et rédaction du cahier des charges - Niveau 1 acp	2 jours	1 110 €	-	SITE WEB
Réf. 71323	DCE : rédiger les documents de son marché	2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 94
Réf. 71305	Les prix dans les marchés publics	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 68045	Les marchés éco et socio-responsables acp	2 jours	1 110 €	-	SITE WEB
Réf. 68216	Les clauses sociales d'insertion pour les acheteurs publics acp	1 jour	670 €	-	SITE WEB
Réf. 71201	Analyse des candidatures et des offres	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71203	Risque pénal et délit de favoritisme	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 68035	Les accords-cadres acp	2 jours	1 110 €	-	SITE WEB

Gestion et exécution

		Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 68084	Assistant achats et marchés publics acp	2 jours	1 160 €	–	SITE WEB
Réf. 71229	L'exécution des marchés publics	● 2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 94
Réf. 71133	Gérer les avenants et modifications d'un marché public	jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 71347	Sécuriser les modifications en cours d'exécution des marchés publics	4 heures	425 €	–	SITE WEB
Réf. 71306	Gérer les risques d'exécution dans les marchés publics	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71010	Co-traitance et sous-traitance	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

Marchés publics de travaux et maîtrise d'œuvre

Réf. 71007	S'initier aux marchés publics de travaux	● 3 jours	1 860 €	1 660 €	p. 95
Réf. 71013	Exécution technique et financière des marchés de travaux	● 2 jours	1 460 €	1 300 €	95
Réf. 71340	Maîtriser l'exécution financière des marchés de travaux	4 heures	425 €	–	SITE WEB
Réf. 71225	Réglementation générale des concessions	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71016	Les marchés publics liés à la MOP	● 3 jours	1 860 €	1 660 €	96
Réf. 71348	Organiser le concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la commande publique	4 heures	425 €	–	96

Approche sectorielle

Réf. 68033	L'achat public d'électricité et de gaz naturel acp	2 jours	1 110 €	–	SITE WEB
Réf. 71009	Marchés publics d'informatique	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71019	Marchés publics de prestations intellectuelles	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71296	Les marchés publics d'assurance	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71349	Sécuriser l'exécution d'un marché public d'assurance	4 heures	425 €	425 €	SITE WEB

Les concessions

Réf. 71225	Réglementation générale des concessions	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71018	Délégations de service public - Niveau 1	● 2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 97
Réf. 71091	Délégations de service public - Niveau 2	● 1 jour	900 €	770 €	97
Réf. 71237	Liquider un contrat de délégation de service public	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

Contrats publics complexes

Réf. 71224	Les montages contractuels complexes	● 4 jours	2 150 €	1 950 €	p. 98
Réf. 71109	Contrat de service public externalisé : assurer le suivi financier	4 heures	425 €	425 €	SITE WEB
Réf. 71150	Choisir le contrat le plus adapté à son projet	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71330	Les contrats globaux	2 jours	1 460 €	1 300 €	98
Réf. 71226	Les marchés de conception-réalisation	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

Stratégie d'achat

Réf. 68068	Cycle certifiant - Manager d'un service achats acp	12 jours	6 450 €	–	SITE WEB
Réf. 68134	Élaborer et mettre en œuvre la politique et les stratégies d'achat acp	2 jours	1 160 €	–	SITE WEB
Réf. 68136	20 leviers pour des achats performants acp	2 jours	1 160 €	–	SITE WEB
Réf. 68022	Faire du tableau de bord un référentiel de performance acp	2 jours	1 160 €	–	SITE WEB
Réf. 68131	Techniques de négociation dans l'achat public - Niveau 1 acp	● 2 jours	1 160 €	–	SITE WEB

URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE**Réglementation et pratique**

Réf. 72064	Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme	6 jours	3 300 €	–	p. 100
	Conférence d'actualité - Les journées du BJDJ	2 jours	1 490 €	1 270 €	101
Réf. 72239	Réglementation générale de l'urbanisme	● 4 jours	2 150 €	1 950 €	102
Réf. 72239BL	Blended learning - Réglementation générale de l'urbanisme	28 heures	1 720 €	1 560 €	73
Réf. 72176	Droit de l'urbanisme pour non-juristes	● 2 jours	1 460 €	1 300 €	103
Réf. 72176BL	Blended learning - Droit de l'urbanisme pour non-juristes	14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72028	Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme	2 jours	1 460 €	1 300 €	104
Réf. 72342	L'indispensable du droit de l'urbanisme	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72362	Cours en ligne - Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 72285	Contentieux de l'urbanisme	2 jours	1 460 €	1 300 €	104
	Formation en ligne - Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !	1h30	45 € ^{TTC}	–	71

LÉGENDE**NOUVEAU** vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !**CPF** formation éligible au Compte Personnel de Formation**BEST-OF** formation plébiscitée par nos clients**RÉGION** formation en région**HOMOLOGATION PAR LE CNB**
Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

Tous les tarifs sont exprimés HT

* Tarif spécial réservé aux collectivités territoriales

URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE *suite*

Documents et planification

			Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Réf. 72197	Évaluation environnementale et étude d'impact	●●	1 jour	900 €	770 €	p. 105
Réf. 72368	Participation du public et évaluations environnementales		2 jours	1 460 €	1 300 €	105
Réf. 72368BL	Blended learning - Participation du public et évaluations environnementales		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72031	Concertation et enquêtes publiques		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72068	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72068BL	Blended learning - Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72182	Servitudes, mitoyenneté et bornage		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72178	L'urbanisme commercial		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72067	Gérer le volet commercial du (SCoT)		4 heures	425 €	-	SITE WEB

Aménagement urbain

Réf. 72250	Cycle certifiant - Responsable des opérations d'aménagement		12 jours	6 360 €	-	SITE WEB
Réf. 72153	Les fondamentaux de l'aménagement urbain	●●	2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 106
Réf. 72153BL	Blended learning - Les fondamentaux de l'aménagement urbain		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72361	Cours en ligne - Intégrer les fondamentaux de l'aménagement		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 72110	Choisir sa procédure d'aménagement	●●	2 jours	1 460 €	1 300 €	106
Réf. 72110BL	Blended learning - Choisir sa procédure d'aménagement		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72381	GOU et PPA : les nouvelles techniques d'aménagement		2 jours	1 460 €	1 300 €	107
Réf. 72240	Le permis de construire valant division		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72111	La concession d'aménagement		2 jours	1 460 €	1 300 €	107
Réf. 72073	ZAC étape par étape	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	108
Réf. 72073BL	Blended learning - ZAC étape par étape		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72354	Mener le financement de la ZAC		4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 72363	Cours en ligne - Décoder la ZAC et la concession d'aménagement		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 40016	Gérer les sites et sols pollués	●●	2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 40025	Sols pollués, friches, changements d'usage		1 jour	940 €	-	SITE WEB
Réf. 72029	Mener à bien une opération d'aménagement public	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	108
Réf. 72029BL	Blended learning - Mener à bien une opération d'aménagement public		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72325	Conduire son projet d'aménagement	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	109
Réf. 72206	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72076	Taxes et participations d'urbanisme		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72167	Projet urbain partenarial (PUP)		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72364	Cours en ligne - Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 73246	TVA immobilière		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 73357	Calculer la TVA immobilière		4 heures	425 €	-	SITE WEB

Ville durable et smart city

Réf. 72403	CIM : concevoir un projet d'aménagement selon le City Information Modeling	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 109
Réf. 72370	Projets d'aménagement pour une ville durable		2 jours	1 460 €	1 300 €	110
Réf. 72371	Smart city		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 72382	Open Data et mobilité		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

Centres-villes, commerces et urbanisme

Réf. 72384	Manager des centres villes		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72385	Les outils de lutte contre la vacance commerciale		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72178	L'urbanisme commercial		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72067	Gérer le volet commercial du SCoT		4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 73208	Revitaliser un quartier ancien		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

Maîtrise foncière

Réf. 72083	Les fondamentaux de la maîtrise foncière	●●	2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 110
Réf. 72083BL	Blended learning - Les fondamentaux de la maîtrise foncière		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72365	Cours en ligne - Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation		2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 72209	Techniques de prospection et de négociation foncières	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	111
Réf. 72032	Expropriation	●●	2 jours	1 460 €	1 300 €	111
Réf. 72034	Le droit de préemption comme outil de maîtrise foncière		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72355	Gérer les risques en matière de préemption		4 heures	425 €	-	SITE WEB

Autorisations de construire

Réf. 72082	Les autorisations d'urbanisme		2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 112
Réf. 72082BL	Blended learning - Les autorisations d'urbanisme		14 heures	1 170 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 72366	Cours en ligne - Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme		2 heures	190 €	190 €	SITE WEB
Réf. 72360	Gérer le contentieux des autorisations de construire		4 heures	425 €	-	SITE WEB

Réf. 72386	Permis modificatif et permis de régularisation	1 jour	900 €	770 €	112
Réf. 72081	Instruire ses permis de construire	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72387	Dématérialisation des demandes de permis de construire	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

Affichage publicitaire

Réf. 72035	La réglementation nationale de l'affichage publicitaire	2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 72002	La réglementation locale de l'affichage et des enseignes	1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réf. 40016	Gérer les sites et sols pollués		2 jours	1 395 €	-	p. 114
Réf. 40025	Sols pollués, friches, changements d'usage		1 jour	940 €	-	114
Réf. 40024	Gérer une ICPE		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 40020	Gestion environnementale des eaux de pluie		1 jour	895 €	-	115
Réf. 40113	Choisir un mode de gestion du service d'assainissement adapté		4 heures	480 €	-	SITE WEB
Réf. 40123	Gérer les Déchets d'Activité Économique (DAE)		1 jour	940 €	-	115
Réf. 40038	Exploiter une unité d'incinération d'ordures ménagères		2 jours	1 495 €	-	SITE WEB
Réf. 40068	Le cadre réglementaire des énergies renouvelables		2 jours	1 395 €	-	116
Réf. 40080	Produire de l'énergie à partir du biogaz		2 jours	1 440 €	-	116

DOMAINE PUBLIC - OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES - LOGEMENT SOCIAL

Domaine public		Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page	
Réf. 73286	Réglementation générale du domaine public		4 jours	2 150 €	1 950 €	p. 118
	Conférence d'actualité - Les journées de la propriété publique		2 jours	1 490 €	1 270 €	119
Réf. 73149	Les fondamentaux de la domanialité publique		2 jours	1 460 €	1 300 €	120
Réf. 73356	Valoriser les domaines publics et privés des personnes publiques		4 heures	425 €	-	120
Réf. 73374	Les règles d'occupation du domaine public		1 jour	900 €	770 €	121
Réf. 73015	Domaine public des collectivités territoriales		2 jours	1 460 €	1 300 €	121
Réf. 73049	Valoriser le domaine public de l'État		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 73198	Les contrats d'occupation du domaine public		2 jours	1 460 €	1 300 €	122
Réf. 73375	Valoriser le domaine dans l'attente du projet d'aménagement		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 73379	Rédiger un acte soumis à publicité foncière		2 jours	1 460 €	1 300 €	122
Réf. 73332	Le bail emphytéotique administratif		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 73179	Acquérir, céder et échanger ses immeubles		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB

Montages d'opérations immobilières

Réf. 73297	Cycle certifiant - Responsable de montage d'opérations immobilières		15 jours	8 250 €	-	p. 40
Réf. 73145	Les fondamentaux du montage immobilier		2 jours	1 460 €	1 300 €	123
Réf. 73145BL	Blended learning - Les fondamentaux du montage immobilier		14 heures	1 190 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 73046	Montage d'opérations immobilières		2 jours	1 460 €	1 300 €	123
Réf. 73046BL	Blended learning - Montage d'opérations immobilières		14 heures	1 190 €	1 040 €	SITE WEB
Réf. 73287	Montages immobiliers publics		1 jour	900 €	770 €	124
Réf. 73086	Montage financier d'une opération immobilière		2 jours	1 460 €	1 300 €	124
Réf. 73243	L'évaluation d'un bien immobilier		2 jours	1 460 €	1 300 €	125
Réf. 73246	TVA immobilière		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 73357	Calculer la TVA immobilière		4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 73208	Revitaliser un quartier ancien		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

Droit et contrats immobiliers

Réf. 73331	Les contrats et montages immobiliers		2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 125
Réf. 73078	Vente en l'état futur d'achèvement		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 73327	Le bail à construction		1 jour	900 €	770 €	SITE WEB
Réf. 20021	Sécuriser les contrats de vente immobilière		2 jours	1 480 €	-	SITE WEB
Réf. 20068	Copropriété		1 jour	990 €	-	SITE WEB
Réf. 20017	Gérer au mieux ses baux commerciaux - Niveau 2		2 jours	1 580 €	-	SITE WEB

Logement social

Réf. 73144	Monter une opération de logement social		2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 126
Réf. 73047	Le logement social à financement public		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

LÉGENDE**NOUVEAU** vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi!**CPF** formation éligible au Compte Personnel de Formation**BEST-OF** formation plébiscitée par nos clients**RÉGION** formation en région**HOMOLOGATION PAR LE CNB**
Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efefr

Tous les tarifs sont exprimés HT

* Tarif spécial réservé aux collectivités territoriales

TRAVAUX - CONSTRUCTION - BÂTIMENTS

Durée Tarif HT Tarif HT* Page

Pratique des opérations de travaux

Réf. 74251	Cycle certifiant - Maître d'ouvrage	●●	14 jours	7 700 €	-	p. 42
Réf. 74213	Réussir dans sa fonction de maître d'ouvrage		2 jours	1 460 €	1 300 €	128
Réf. 74298	Responsabilités du maître d'ouvrage	●	1 jour	900 €	770 €	128
Réf. 74388	Rôle et responsabilités de l'AMO		1 jour	900 €	700 €	SITE WEB
Réf. 74230	Définir le programme d'une opération		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74218	Le coût d'une opération de construction		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74328	Concevoir et piloter une opération en BIM		2 jours	1 460 €	1 300 €	133
Réf. 74373	Rédiger une convention en BIM		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74343	Piloter une opération de travaux, phase 1		1 jour	900 €	770 €	129
Réf. 74344	Piloter une opération de travaux, phase 2		1 jour	900 €	770 €	129
Réf. 74112	Acquérir les bases du montage d'opération de travaux	●	1 jour	900 €	770 €	130
Réf. 74079	Suivi, réalisation et réception des travaux	●●	3 jours	1 860 €	1 660 €	130
	Conférence d'actualité - Les journées de la construction		2 jours	1 490 €	1 270 €	131
Réf. 74214	L'achèvement d'un chantier et l'exploitation de l'ouvrage		1 jour	900 €	700 €	SITE WEB
Réf. 74310	Gérer les litiges et réclamations en fin de chantier	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	132
Réf. 74299	Gestion technique et opérationnelle d'un chantier		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74300	Assurer la sécurité sur un chantier		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74329	Responsabilité des constructeurs	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	132

Marchés de travaux

Réf. 74114	Marchés privés de travaux		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74147	Sous-traitance et marchés de travaux		4 heures	425 €	-	SITE WEB
Réf. 71007	S'initier aux marchés publics de travaux		3 jours	1 860 €	1 660 €	p. 95
Réf. 71013	Exécution technique et financière des marchés de travaux		2 jours	1 460 €	1 300 €	95
Réf. 71225	La concession de travaux et de services		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 71016	Les marchés public liés à la MOP		3 jours	1 860 €	1 660 €	96

Projets BIM

Réf. 74328	Concevoir et piloter une opération en BIM		2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 133
Réf. 74373	Rédiger une convention en BIM		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74372	Les enjeux juridiques du BIM		1 jour	900 €	770 €	133

Technique et gestion du bâtiment

Réf. 74113	Approche des technologies du bâtiment	●●	2 jours	1 460 €	1 300 €	p. 134
Réf. 74404	Éco-matériaux pour une construction durable	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	134
Réf. 74301	Prévenir les pathologies des bâtiments	●	2 jours	1 460 €	1 300 €	135
Réf. 74302	Gérer la maintenance des bâtiments		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74367	Les marchés de Facility Management		2 jours	1 460 €	1 300 €	135
Réf. 74389	Sûreté et fiabilité de conception des bâtiments		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB
Réf. 74151	Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées		2 jours	1 460 €	1 300 €	SITE WEB

Bâtiment énergie environnement

Réf. 40078	HQE®, BREAM®, LEED®		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 40056	De la RT 2012... à la RE 2020	●	1 jour	895 €	-	p. 136
Réf. 40120	Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire		1 jour	895 €	-	SITE WEB
Réf. 40027	Maîtriser l'énergie dans les bâtiments	●	3 jours	1 895 €	-	SITE WEB
Réf. 40100	Audit énergétique du bâtiment	●	2 jours	1 440 €	-	136
Réf. 40092	Monter un projet de rénovation énergétique dans l'habitat		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 40033	Bâtiments basse consommation et énergie positive		3 jours	1 995 €	-	SITE WEB

Bâtiment santé sécurité

Réf. 40053	Maîtriser la qualité de l'air intérieur	●	2 jours	1 440 €	-	SITE WEB
Réf. 40044	Maîtriser le risque légionnelles	●	1 jour	940 €	-	SITE WEB
Réf. 40069	Initiation à la sécurité incendie		1 jour	850 €	-	SITE WEB
Réf. 40070	Sécurité incendie dans les ERP	●	2 jours	1 350 €	-	SITE WEB

COMPTABILITÉ - FINANCES - BUDGET

			Durée	Tarif HT	Tarif HT*	Page
Comptabilité et finances publiques						
Réf. 75052	Finances locales pour non-financiers	●	2 jours	1 190 €	–	p. 138
Réf. 75359	Cerner le mode de fonctionnement d'un budget d'une collectivité territoriale		4 heures	395 €	–	SITE WEB
Réf. 75096	Analyse financière des collectivités territoriales		2 jours	1 190 €	–	SITE WEB
Réf. 75391	Financement des compétences déléguées aux EPCI		1 jour	730 €	–	138
Réf. 75311	Pratiquer la comptabilité publique	●	3 jours	1 490 €	–	139
Réf. 75304	Pratiquer la comptabilité de l'État et de ses établissements publics		1 jour	730 €	–	SITE WEB
Réf. 75043	Appréhender le régime de la TVA		2 jours	1 190 €	–	139
Gestion budgétaire, financière et pilotage						
Réf. 75405	Stratégie financière locale : outils et méthodes	●	2 jours	1 190 €	–	p. 140
Réf. 75406	Reporting et tableau de bord	●	1 jour	730 €	–	SITE WEB
Réf. 75279	Préparer et exécuter son budget		2 jours	1 190 €	–	140
Réf. 76313	Gérer et piloter les effectifs		1 jour	760 €	–	SITE WEB
Réf. 68177	Tableaux de bord de gestion budgétaire acp		1 jour	670 €	–	SITE WEB
Réf. 68147	La programmation et le pilotage des crédits en AE(AP)/CP acp		2 jours	1 110 €	–	SITE WEB
Réf. 68013	Contrôle de gestion dans le secteur public acp		2 jours	1 110 €	–	SITE WEB
Réf. 75312	Le contrôle interne dans le secteur public		2 jours	1 190 €	–	SITE WEB

RESSOURCES HUMAINES - FONCTION PUBLIQUE

Cadre statutaire

Réf. 76407	L'essentiel de la réforme de la fonction publique	● ●	1 jour	760 €	–	p. 142
Réf. 76320	Connaître le statut de la fonction publique territoriale		2 jours	1 260 €	–	SITE WEB
Réf. 76321	Statut de la fonction publique d'État		2 jours	1 260 €	–	SITE WEB
Réf. 76413	Cours en ligne - Intégrer l'essentiel du statut de la fonction publique	●	2 heures	190 €	–	68
Réf. 76155	Les contractuels dans la fonction publique	● ●	2 jours	1 260 €	–	142
Réf. 76415	Cours en ligne - Analyser le régime des contractuels dans la fonction publique	●	2 heures	190 €	–	68
Réf. 76416	Cours en ligne - Le nouveau contrat de projet	●	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 76337	La protection fonctionnelle des agents publics et des élus	●	1 jour	760 €	–	143
Réf. 76293	Cumul d'activités dans la fonction publique	●	2 jours	1 260 €	–	143
Réf. 76336	Reclassement des agents publics		1 jour	760 €	–	SITE WEB
Réf. 76392	Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics		2 jours	1 260 €	–	144
Réf. 76418	Cours en ligne - Analyser les obligations en matière de déontologie	●	2 heures	190 €	–	SITE WEB
Réf. 76393	Gérer les procédures disciplinaires		1 jour	760 €	–	SITE WEB
Réf. 76408	Se préparer aux contrôles de l'Agence Française Anticorruption	●	1 jour	760 €	–	144
	Conférence d'actualité - Panorama du droit et du contentieux de la fonction publique		2 jours	1 490 €	1 270 €	145

Gestion du personnel

Réf. 76263	Cycle certifiant - Gestionnaire des ressources humaines		10 jours	5 500 €	–	p. 44
Réf. 76253	Pour un dialogue social efficace et légitime	●	2 jours	1 260 €	–	146
Réf. 76409	La rénovation du dialogue social dans la fonction publique	●	4 heures	480 €	–	146
Réf. 76414	Cours en ligne - Intégrer le rôle et le fonctionnement du nouveau CSE	●	2 heures	190 €	–	68
Réf. 76377	Mettre en place et gérer le télétravail		2 jours	1 260 €	–	SITE WEB
Réf. 76378	Faire vivre la politique du handicap		1 jour	760 €	–	SITE WEB
Réf. 76313	Gérer et piloter les effectifs		1 jour	760 €	–	SITE WEB
Réf. 76394	Le PPCR		1 jour	760 €	–	SITE WEB
Réf. 76292	Gérer la rémunération des agents dans la fonction publique	●	2 jours	1 260 €	–	147
Réf. 76395	Mettre en œuvre le RIFSEEP		2 jours	1 260 €	–	147

LÉGENDE



NOUVEAU vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi!



CPF formation éligible au Compte Personnel de Formation



BEST-OF formation plébiscitée par nos clients



RÉGION formation en région



HOMOLOGATION PAR LE CNB

Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

Tous les tarifs sont exprimés HT

* Tarif spécial réservé aux collectivités territoriales

RESSOURCES HUMAINES - FONCTION PUBLIQUE *suite*

Gestion des carrières et valorisation des compétences

Réf. 76338	Les entretiens de recrutement dans la fonction publique	●	1 jour	760 €	-	p. 148
Réf. 76410	Les entretiens professionnels	●	1 jour	760 €	-	148
Réf. 76411	Agent de la fonction publique : préparer son entretien professionnel	●	1 jour	760 €	-	149
Réf. 76396	La GPEC dans le secteur public		2 jours	1 260 €	-	SITE WEB
Réf. 76140	Impulser la mobilité des agents de la fonction publique		2 jours	1 260 €	-	149
Réf. 76417	Cours en ligne - Gérer la mobilité dans la fonction publique	●	2 heures	190 €	-	SITE WEB
Réf. 76257	Favoriser les parcours professionnels de ses agents		1 jour	760 €	-	SITE WEB
Réf. 76141	Concevoir et piloter un plan de formation dans le secteur public		2 jours	1 260 €	-	SITE WEB
Réf. 76397	Accompagner la mobilité par la formation		1 jour	760 €	-	SITE WEB
Réf. 76398	Transition numérique et formation du personnel		1 jour	760 €	-	SITE WEB
Réf. 76255	Gérer les retraites dans la fonction publique	●	2 jours	1 260 €	-	150

Santé et sécurité au travail

Réf. 76339	Prévenir les risques psychosociaux dans le secteur public		4 heures	395 €	-	SITE WEB
Réf. 76376	Maladies professionnelles et accidents		1 jour	760 €	-	p. 150
Réf. 76260	Mesurer, contrôler et réduire l'absentéisme		2 jours	1 260 €	-	SITE WEB

MANAGEMENT PUBLIC - EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Management

Réf. 51020	Réussir sa prise de fonction de manager		3 jours	1 840 €	-	SITE WEB
Réf. 51368	Les fondamentaux du management	●	2 jours	1 370 €	-	p. 152
	Formation en ligne - Les fondamentaux du management, ça s'apprend !		1h30	45 € ^{TTC}	-	SITE WEB
Réf. 51302	Manager au quotidien	● ●	3 jours	1 840 €	-	152
Réf. 51011	Manager une équipe - Niveau 1		2 jours	1 370 €	-	SITE WEB
Réf. 51151	Concilier expertise et management		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 51215	Favoriser le bien-être de ses collaborateurs au travail	●	2 jours	1 395 €	-	153
Réf. 51113	Devenir manager coach		2 jours	1 415 €	-	153
Réf. 51419	Les ateliers de l'intelligence collective - Le manager facilitateur : changez votre posture !		4 heures	445 €	-	SITE WEB
Réf. 51423	Adopter une posture de manager facilitateur		2 jours	1 395 €	-	154
Réf. 51243	Les 7 outils d'accompagnement du changement		3 jours	1 870 €	-	SITE WEB

Management de projet

Réf. 52026	Réussir le management de son projet	● ●	2 jours	1 370 €	-	SITE WEB
Réf. 52163	Les 7 outils clés du chef de projet occasionnel	● ●	2 jours	1 370 €	-	SITE WEB
Réf. 52352	Cours en ligne - Travailler sa communication projet		2 heures	170 €	-	SITE WEB
	Formation en ligne - La gestion de projet, ça s'apprend !		1h30	45 € ^{TTC}	-	SITE WEB

Efficacité professionnelle

Réf. 53395	Juristes, 10 softs pour exceller		2 jours	1 395 €	-	p. 154
Réf. 53397	Techniciens, 10 softs pour exceller		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 53396	Gens du chiffre, 10 softs pour exceller		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 53035	Mieux gérer son temps pour gagner en efficacité	● ●	2 jours	1 370 €	-	155
Réf. 53110	Améliorer son efficacité grâce au Mind Mapping	● ●	2 jours	1 395 €	-	155
Réf. 53032	Booster ses réunions	● ●	2 jours	1 370 €	-	SITE WEB
Réf. 53339	Cours en ligne - Être à l'aise sur les réseaux sociaux		1h30	170 €	-	SITE WEB
Réf. 53064	Développer son intelligence relationnelle	● ●	2 jours	1 395 €	-	156
Réf. 53036	Assertivité et leadership	● ●	2 jours	1 395 €	-	156
Réf. 53036BL	Blended learning - Assertivité et leadership		14 heures	1 115 €	-	SITE WEB
Réf. 53239	Assertivité et leadership - Niveau 2		4 jours	2 240 €	-	SITE WEB
Réf. 53239BL	Blended learning - Assertivité et leadership - Niveau 2		28 heures	1 790 €	-	SITE WEB
Réf. 51152	Manager, devenez leader	● ●	3 jours	1 840 €	-	SITE WEB
Réf. 51399	Formez-vous autrement - Votre leadership à l'épreuve d'un escape game		1 jour	1 090 €	-	SITE WEB
Réf. 53101	Être synthétique à l'écrit comme à l'oral	● ●	3 jours	1 850 €	-	SITE WEB
Réf. 53248	Améliorer ses écrits professionnels	●	3 jours	1 870 €	-	SITE WEB
Réf. 53288	Faire face aux situations d'agressivité		2 jours	1 370 €	-	SITE WEB

Outiller sa communication

Réf. 53100	Renforcer sa communication par l'écoute active		2 jours	1 370 €	-	p. 157
Réf. 53354	Décoder la communication non verbale		2 jours	1 395 €	-	SITE WEB
Réf. 53109	Mieux communiquer grâce à la Process Communication®		3 jours	1 890 €	-	157

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU SECTEUR PUBLIC

Avis d'expert

*Open data, dématérialisation
des services... : quels enjeux de la
transformation digitale dans le secteur
public et/ou dans votre collectivité ?*



Sandrine MATHON
Responsable du Domaine Ressources
Direction du Numérique
**MAIRIE DE TOULOUSE | TOULOUSE
MÉTROPOLE**

On attend de l'open data de la transparence administrative, indispensable. On en espère une source de développement économique avec création d'emplois à la clé. Toutefois, le chemin pour y arriver est long et tortueux. Pourtant, des effets inattendus sont apparus au fil de l'ouverture des données et des possibilités offertes par les outils techniques.

L'effet principal en est la modernisation des modes de travail internes aux organisations portant sur la délivrance de services faisant appel à des directions métiers différentes. Il y a un effet de « désilotage » important.

Outre ce désilotage, le bénéfice principal que les organisations et les réutilisateurs pourront tirer de l'ouverture des données portera sur la révélation

concrète de l'importance de disposer de données dites de qualité afin de pouvoir enfin mettre en œuvre les dispositifs de dématérialisation, d'analyse décisionnelle, de suivi du cycle de vie de la donnée y compris dans sa composante RGPD et évidemment de gagner en efficacité et faire en sorte que le travail des uns bénéficie aux autres sans qu'il ne soit fait plusieurs fois.

INITIATION

NEW

ACQUÉRIR UNE CULTURE NUMÉRIQUE

Prendre en main les concepts et les outils de l'e-gouvernance

1 jour - 7 heuresPrix HT : **900 €**Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 70399

Paris

12 décembre 2019

24 mars 2020

20 juin 2020

15 octobre 2020

OBJECTIFS

- Identifier ce que le digital change au quotidien dans les organisations et se positionner face aux enjeux digitaux
- Piloter et déployer des projets de e-gouvernance
- Maîtriser les enjeux liés à l'ouverture et à la valorisation des données au sein du bloc local

PRÉREQUIS

Être confronté au numérique dans sa pratique professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

Les agents de la fonction publique souhaitant s'acculturer au numérique
Les salariés et start-up privés souhaitant maîtriser les enjeux de l'administration électronique

COMPÉTENCES ACQUISES

Pratiquer avec plus d'aisance les outils digitaux

INTERVENANT

Anne Sophie DUTAT

PROGRAMME

S'approprier les codes du digital Comprendre le fonctionnement de la nouvelle économie et du citoyen connecté

- Les principes clefs pour porter l'ambition d'une citoyenneté numérique
- Exercice d'application** : identification de sites et applications qui rendent compte des changements liés à la nouvelle économie numérique

Décoder le vocabulaire du digital et l'adapter à ses interlocuteurs

- Décrypter les mots français
- Expliquer les termes pour définir les métiers et services du web
- Exercice d'application** : association de termes issus du digital à des fonctions dans l'organisation

Découvrir le déploiement de nouveaux réseaux et modèles de communication

- Analyser les réseaux sociaux et la nouvelle forme de communication
- Utiliser les messageries instantanées internes
- Appréhender les messages cryptés et sécurité du transfert des données...

Étude de cas : Tchap, l'application de messagerie de l'État

Assimiler les fondamentaux de l'administration électronique

- Définir l'e-gouvernance et l'e-gouvernement
- Anticiper les nouveaux métiers et les tendances de la digitalisation des services administratifs
- Comprendre les enjeux et la mise en œuvre pratique de la dématérialisation des échanges citoyens

Exercice d'application : identification de titres dorénavant délivrés par des démarches en ligne, des gains pour le citoyen, du nouveau rapport entre le citoyen et les services de l'État

Étude de cas : analyse commentée d'exemples de simplification des démarches des particuliers et des entreprises grâce à internet

- Se rassurer sur la sécurisation des informations et des transactions

Étude de cas : analyse de commentée d'exemples de réticences des citoyens et de solutions techniques proposées par l'État

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION

E-ADMINISTRATION : DÉMATÉRIALISER LA RELATION USAGERS

Mettre en œuvre la numérisation de l'accès aux services

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1460 €**Prix coll. terr. HT : **1300 €** repas inclus

Réf. : 70402

Paris

26-27 mai 2020

29-30 juin 2020

25-26 novembre 2020

OBJECTIFS

- Saisir les enjeux et les objectifs de l'e-administration
- Optimiser de manière efficiente son projet orientée usagers
- Maîtriser les outils numériques et leurs fonctionnalités

PRÉREQUIS

Connaître le fonctionnement et l'organisation des administrations publiques

PUBLIC CONCERNÉ

DSI, Chargés de mission TIC
Responsables de la relation usager
Élus locaux et agents confrontés à la relation usagers du secteur public

COMPÉTENCES ACQUISES

Définir les méthodologies et les outils pour réussir la dématérialisation de sa relation usager

INTERVENANT

Expert en services et technologies numériques

PROGRAMME

Connaître les enjeux liés à la mise en place d'un projet d'e-administration

- Connaître les principaux bénéficiaires pour l'ensemble des acteurs de la procédure administrative
- Maîtriser le cadre juridique évolutif de l'e-administration et anticiper les éventuelles évolutions
- Maîtriser les approches de l'e-administration : orientée usagers, interne ou inter-administration

Exercice d'application : navigation sur un ensemble de portails, analyse des avantages de ces derniers du point de vue usager et maîtrise du fonctionnement

Appréhender les techniques de dématérialisation et maîtriser leur incidence sur son organisation

- Identifier les niveaux de dématérialisation : l'information en ligne, le téléchargement de formulaire à imprimer, le formulaire à remplir et à valider en ligne, la demande ou déclaration en ligne, la dématérialisation complète

- Maîtriser les concepts d'un portail : les prestations, le compte, la conservation des informations et des pièces justificatives, l'identification et le paiement en ligne
- Identifier les choix stratégiques de son organisation avant la conception même du projet
- Clarifier les étapes clés dans la réussite de votre projet
- Focus sur les pièges à éviter
- Évaluer les incidences budgétaires de la dématérialisation sur sa structure

Maîtriser les règles de sécurité

- Connaître les limites de la dématérialisation en matière de téléservices
- Maîtriser le cadre juridique de la signature électronique
- Sécuriser le traitement et le stockage de ses données

Étude de cas : analyse de projets à partir d'exemple d'e-administration menés et identification des bonnes pratiques en matière de règles de sécurité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR PUBLIC

1^{er} et 2 octobre 2020

L'innovation au sein de la fonction publique et la modernisation de l'action publique ont été au cœur des préoccupations des pouvoirs publics ces dernières années. L'inclusion digitale ainsi que l'encouragement à la citoyenneté numérique semblent être la nouvelle tendance. Cet engagement dans le développement du numérique s'illustre par la dématérialisation administrative, par l'essor de la e-administration et par l'amplification de projets d'Open Data. Au regard des enjeux liés à la transformation numérique, il est crucial que les acteurs publics et privés adaptent leur comportement. Afin d'assimiler et de maîtriser cette transition numérique, EFE vous propose une conférence de deux jours, à la carte, animée par les experts et opérationnels pionniers en la matière, pour vous accompagner dans la transformation numérique de vos administrations.

CONFÉRENCE



CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEDI 1^{er} OCTOBRE - VENDREDI 2 OCTOBRE 2020
PARIS

EFE
LES REUNIONAIRES

NUMÉRIQUE ET SECTEUR PUBLIC
CONFÉRENCES À LA CARTE

Quels sont les nouveaux défis d'aménagement numérique du territoire ? JEDI 1 ^{er} OCTOBRE (MATIN) 2020	Quels sont les nouveaux défis de formation numérique et de dématérialisation ? JEDI 1 ^{er} OCTOBRE (APRÈS-MIDI) 2020	Comment tirer profit de l'utilisation des données ? VENDREDI 2 OCTOBRE 2020
--	--	--

Éligible au plan de développement des compétences www.efe.fr

Une journée pratique qui vous permettra d'intégrer toutes les solutions pour tirer profit de l'utilisation de vos données

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

MENER À BIEN SON PROJET OPEN DATA DANS LE SECTEUR PUBLIC

Organiser et mettre en œuvre sa transformation numérique

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
Prix coll. terr. HT :
1300 € repas inclus

Réf. : 70400

Paris

25-26 mars 2020

9-10 juin 2020

1^{er}-2 octobre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux liés à l'ouverture et à la valorisation des données
- Identifier les cas d'usages pertinents de réutilisation de la donnée
- Définir la dimension opérationnelle, piloter et déployer le projet

PRÉREQUIS

Être confronté à l'ouverture des données au sein de sa collectivité

PUBLIC CONCERNÉ

Élus et cadres dirigeants de collectivités locales et d'administrations publiques
Entreprises privées souhaitant maîtriser l'écosystème de la data au sein du bloc local

COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter son projet d'open data dans sa collectivité

INTERVENANT

Alexandre EVIN-LECLERC
Directeur Associé
ADEL CONSEIL

PROGRAMME

Définir l'open data

- Caractériser une donnée ouverte
- Identifier la finalité et les objectifs de l'open data territorial
- Analyser les obligations et les enjeux juridiques
- Réutiliser les données

Piloter son projet open data territorial

Maîtriser les fondements du projet open data

- Définir une stratégie locale d'ouverture des données
- Déterminer les grandes étapes de la démarche
- Identifier les besoins en matière RH
- Poser les bases d'une gouvernance de la donnée
- Définir le ROI attendu

Obtenir la validation en interne : mettre en place un process

- Convaincre et mobiliser
- Promouvoir une organisation désilotée et ouverte
- Disposer de données de qualité afin de permettre leur réutilisation
- La question des éditeurs de progiciels métiers

Étude de cas : formalisation par chaque participant d'une méthodologie et proposition d'une boîte à outils afin de mener avec succès une démarche

d'ouverture et de valorisation des données au sein de sa collectivité

Développer l'écosystème local

- Identifier les différents producteurs de jeux de données
- Définir les modèles de coopération public-privé
- Mettre en place une médiation numérique forte et une animation continue
- La question de l'IoT et du temps réel
- Appréhender la mutualisation de la donnée
- Identifier les solutions techniques open data et effectuer le bon choix de diffusion de ses données

Mettre en place la plateforme open data adaptée

Analyser, comparer et objectiver les offres du marché

- Analyser et comparer les licences de réutilisation

La gouvernance de la donnée

- Exercice d'application : utilisation de la base SIREN démonstration d'utilisation de la donnée au service de la conduite d'une politique publique locale
- Identifier l'intérêt des plateformes de valorisation de la donnée
- Collecter, nettoyer, enrichir, traiter et homogénéiser ses données
- L'intérêt de la datavisualisation
- Les perspectives de la datascience

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

OPEN DATA ET COMMANDE PUBLIQUE

Sécuriser l'ouverture des données afin de garantir leur intégrité

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
Prix coll. terr. HT :
1300 € repas inclus

Réf. : 71380

Paris

17-18 mars 2020

11-12 juin 2020

7-8 octobre 2020

1^{er}-2 décembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique
- Mettre en place la gestion et la publication des données
- Prendre en compte les risques pour l'administration

PRÉREQUIS

Être confronté à l'ouverture des données au sein de son organisation

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des services marchés et de la commande publique
Responsables des services juridiques et juristes

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en place la publication des données des marchés publics en toute sécurité juridique

INTERVENANT

Gérard HAAS
Avocat à la cour
HAAS AVOCATS

PROGRAMME

Maîtriser le cadre juridique et les enjeux de l'open data

- Les obligations issues de la loi pour une République numérique
- Les obligations issues du Code de la commande publique
- L'obligation d'open data pour les marchés publics de plus de 25 000 € et de moins de 25 000 € issue du décret du 10 avril 2017
- Les nouvelles obligations issues du RGPD et de la loi du 20 juin 2018 sur la protection des données
- Comprendre l'articulation possible entre les obligations de protection des données et d'open data pour les acheteurs publics
- Identifier les enjeux liés à l'ouverture des données des marchés publics et concessions

Intégrer l'obligation d'open data dans les contrats de la commande publique

- Les contrats concernés
- Les données relatives à l'acheteur public
- Les données relatives au marché public et/ou contrat de concession

Exercice d'application : adaptation du clausier type d'un marché public de fournitures aux obligations d'open data et détermination des données communicables

Organiser la gestion et la publication des données essentielles

- Se procurer un profil d'acheteur et le déclarer
- Les techniques de mutualisation d'un profil d'acheteur
- Le protocole d'échange standard (PES) marchés à destination des collectivités
- Le recensement des marchés
- L'interopérabilité des données
- Intégrer les risques et responsabilités de l'administration

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS

Avis d'expert

Quels changements dans le pilotage des achats publics depuis la réforme des marchés publics ?



Giancarlo BRUNÌ

Direction de la commande publique
Responsable du service pilotage et
coordination des achats
**TOULOUSE MÉTROPOLE /
MAIRIE DE TOULOUSE**

Depuis quelques années, des termes inattendus apparaissent dans le monde de la commande publique. Pilotage, contrôle de gestion, indicateurs de performance ou même retour sur investissement ! Un vent de modernité, de changement souvent porté par la contrainte budgétaire, la volonté de transparence des administrés souffle sur les acteurs de la commande publique.

Est-ce la réforme des marchés publics qui est à l'origine de cette évolution ? Ce serait réducteur de le penser. En effet, si les réformes du code, que ce soit en 2016 ou en 2019, ont accompagné ces changements, cet appel d'air vers le pilotage d'une commande publique plus robuste relève plus d'une volonté des acteurs publics de démontrer une plus grande transparence, plus d'ouverture et surtout

leur capacité à rendre compte de l'efficacité et de l'efficience de leurs actions.

Heureusement, la réglementation évolue dans le bon sens et intègre progressivement des paramètres essentiels (sourcing, évaluation, achats responsables, coût global, négociation...). Autant dire que les formations devront aller bon train pour ne pas rater celui de la modernité !



RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS

Gérer la passation et l'exécution de ses marchés en prévenant tout risque

4 jours - 28 heures

Prix HT : **2 150 €**

Prix coll. terr. HT :
1 950 € repas inclus

Réf. : 71227

Paris

10-11 décembre 2019,
14-15 janvier
et **9 mars 2020**

13-14 mai, 10-11 juin
et **7 septembre 2020***

6 au 9 octobre
et **23 novembre 2020***

15-16 décembre 2020,
19-20 janvier 2021
et **8 mars 2021***

Lyon

13-14 mai, 10-11 juin
et **7 septembre 2020***

6 au 9 octobre
et **23 novembre 2020***

*Cours en ligne

Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation applicable aux marchés publics et ses évolutions
- Préparer, passer et exécuter un marché en toute sécurité
- Organiser la sélectionner des candidatures et des offres

PRÉREQUIS

Être confronté aux marchés publics dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés des contrats et achats publics
Entreprises privées souhaitant conclure des marchés avec les acheteurs publics
Toute personne souhaitant acquérir les règles indispensables à la passation et à l'exécution des marchés publics

COMPÉTENCES ACQUISES

Passer et exécuter en toute sécurité vos procédures de marchés publics

INTERVENANT

Christophe RODIN
Juriste marchés publics
VILLE DE MONTREUIL

PROGRAMME

Cerner le nouveau contexte réglementaire

- Définir la notion de marché public
- Délimiter le champ d'application du Code de la commande publique
- Apprécier le rôle des CCAG
- Déterminer les éléments essentiels de refonte des règles

Exprimer son besoin par le pouvoir adjudicateur

Déterminer préalablement et précisément le besoin

- Le recours obligatoire à l'allotissement
- La technique du sourçage
- L'expression du besoin, le cahier des charges fonctionnel et les labels

Définir les différentes formes d'achats

- Le groupement de commandes, la centrale d'achats et les accords-cadres

Évaluer le besoin pour la détermination des seuils

- La notion d'opérations de travaux
- Les prestations homogènes de fournitures et services
- La nomenclature européenne CPV
- La gestion des "petits lots" et le cas des "macro-lots"

Exercice d'application : estimation du besoin et appréciation des seuils

Identifier les étapes d'une procédure de passation

Déterminer les procédures de passation

- Les marchés à procédure adaptée, l'appel d'offres ouvert ou restreint, les différents cas de marchés négociés, l'élargissement du recours au dialogue compétitif
- La procédure concurrentielle avec négociation

Élaborer et rédiger les pièces contractuelles

- L'acte d'engagement et les pièces complémentaires de prix (BPU, DPGF...)
- Les cahiers des charges, les CCAG, le CCAP et le CCTP

Publier et mettre en concurrence Analyser les candidatures et les offres

- Le DUME électronique : la simplification des dossiers de candidature
- Les informations demandées au titre de la candidature et la question des niveaux minima de capacité
- La limitation du chiffre d'affaire de l'entreprise candidate
- La détermination des critères de choix des offres
- L'élimination des offres anormalement basses et des offres irrégulières
- La possibilité de proposer des variantes en dehors de l'offre de base

Attribuer le marché

- La notification du marché
 - Les obligations d'information aux candidats non retenus
- Exercice d'application** : la détermination de critères de choix, leur pondération et l'analyse des candidatures et des offres

Exécuter un marché public

- Les prix et leur régime de variation
 - Le fonctionnement par ordre de service ou par bons de commande
 - Les modifications en cours de marché : l'encadrement des avenants et la décision de poursuivre
- Exercice d'application** : modification en cours d'exécution
- Les règles applicables au contrôle des prestations
- Exercice d'application** : délais de validation ou de rejet des prestations
- Les garanties applicables
 - Le panorama des recours contentieux possibles

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne



RÉGLEMENTATION ET PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Niveau 1 - Identifier les procédures de la commande publique

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT :
1300 € repas inclus
 Réf. : 71090

Paris

24-25 mars 2020
 2-3 juillet 2020
 14-15 octobre 2020
 8-9 décembre 2020

Lyon

10-11 mars 2020
 29-30 septembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les règles d'une gestion efficace d'une procédure d'appel d'offres
- Se poser les bonnes questions dans la préparation et l'exécution d'un marché
- Organiser la mise en œuvre des différentes procédures de passation

PRÉREQUIS

Être confronté aux marchés publics dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs et agents publics Juristes non spécialisés dans les marchés publics Commerciaux et entreprises privées

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître la réglementation nécessaire à la conduite d'un marché public, tant du côté du secteur public que du côté entreprise

INTERVENANTS

Raphaël APELBAUM,
 Avocat Associé

Florent GADRAT, Avocat
 LEXCASE

PROGRAMME

Maîtriser le panorama des outils juridiques des acheteurs et des entreprises en marchés publics

- Appréhender l'environnement juridique des achats publics en France
- Maîtriser les procédures d'achats publics : bien les choisir et bien y répondre
- Bien connaître les étapes dans la passation d'un marché
- Maîtriser les modalités de publicité

Exercice d'application : préparation d'un DCE et réponse à une procédure de MAPA

- Préparer et analyser une candidature

- Préparer et analyser une offre

Recenser les différents types de marchés

- Définir l'objet du marché
- Structurer le marché
- Les marchés complexes

Identifier les pièces essentielles d'un marché

- Rédiger et analyser les pièces du dossier
- L'avis de marché, le règlement de consultation et le cahier des charges

- Les pièces et les pièges de la réponse

Utiliser des variantes

- Les possibilités et les interdictions en matière de variantes
- Le mécanisme de présentation et d'évaluation

Petits marchés sous les seuils

- **Modifier les marchés publics**
- Les conditions pour des nouvelles commandes sans mise en concurrence
- Les nouvelles règles encadrant les modifications des contrats en cours d'exécution
- Les modifications substantielles du marché redéfinies

Défendre/attaquer un marché public

- **Étude de cas** : analyse commentée d'un cas litigieux
- **Test de connaissances** : évaluation des connaissances

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



PERFECTIONNER SA PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Niveau 2 - Passer et exécuter ses marchés en toute sécurité

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT :
1300 € repas inclus
 Réf. : 71004

Paris

26-27 mai 2020
 1^{er}-2 octobre 2020
 2-3 décembre 2020

Lyon

26-27 mai 2020
 2-3 décembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation applicable
- Choisir la procédure
- Gérer les contrôles

PRÉREQUIS

Connaître les règles applicables aux marchés publics

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des marchés publics ou des achats Juristes amenés à passer des marchés publics

COMPÉTENCES ACQUISES

Appliquer les règles pour la passation et l'exécution de ses marchés en prévenant tout risque juridique

INTERVENANT

Amélie MAILLIARD
 Avocat à la Cour
 ALMA AVOCATS AARPI

PROGRAMME

Différencier la notion de marché des autres contrats publics

Étude de cas : adoption d'une méthode permettant d'identifier le meilleur montage

Cerner les différentes étapes de la passation

- Adopter la forme de marché adéquate
- Choisir la procédure à lancer pour répondre à ses besoins
- Respecter les délais de mise en concurrence

Respecter les impératifs de publicité et choisir la procédure applicable

- Les marchés conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables
- Les cas de recours aux procédures adaptées
- Les procédures formalisées
- Les cas de recours à la procédure concurrentielle avec négociation

Intégrer les techniques de sélection des offres

- Sélectionner les candidatures
- Le DUME électronique

- Les critères de sélection, le niveau minimal de capacité fixé
- La limitation des conditions financières

Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse

- Les critères d'attribution
- La détection et le rejet des offres anormalement basses

Identifier les droits des candidats non retenus

- L'obligation de motivation des choix et de communication des documents
- La procédure concurrentielle avec négociation

Maîtriser les règles d'exécution et cerner le contentieux des marchés publics

- L'encadrement des modifications du marché
- La sous-traitance
- La reconduction tacite du marché

Cerner le contentieux des marchés publics

Étude de cas : analyse d'un dossier de référé précontractuel

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval



L'INDISPENSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Analyser l'essentiel des règles de la commande publique en un jour

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**
Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 71168

Paris

28 janvier 2020
28 mai 2020
22 septembre 2020
24 novembre 2020

Lyon

14 mai 2020
3 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les règles applicables aux marchés publics et aux différents contrats publics
- Appliquer les procédures de passation et d'exécution
- Sécuriser son marché

PRÉREQUIS

Être confronté aux marchés publics dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Juristes et agents publics
Entreprises privées souhaitant participer à un appel d'offres

COMPÉTENCES ACQUISES

Appliquer les règles indispensables pour passer un marché en toute sécurité

INTERVENANT

Bruno KERN
Avocat à la Cour
BRUNO KERN AVOCATS

PROGRAMME

Recourir au marché public

- Identifier et distinguer les grandes catégories de contrats publics d'affaires : marchés publics, marchés de partenariat, concessions
- Maîtriser les grands principes du code de la commande publique, de la loi Sapin II et des décrets du 24/12/2018

Répondre et remporter des marchés

Candidature : bien remplir les formulaires en marchés publics

- Le rôle du DUME électronique
- Les pièces de la candidature
- Le contenu des documents
- La limitation des conditions financières exigées

Étude de cas : analyse commentée d'un DCE et du dossier administratif

Recourir aux procédures négociées

- Les procédures prévues par le Code de la commande publique
- Les pièges à éviter
- Exercice d'application : mise en place d'un dialogue compétitif

Optimiser la réponse à un marché

- Savoir quand et comment négocier
- Identifier les éléments de négociation
- Recourir à l'obligation d'allotir

Sécuriser l'exécution de son marché

La fin de la procédure de passation et l'information des candidats évincés

- La notification du rejet d'une offre, les informations quelle doit contenir
- L'élimination des offres anormalement basses
- Les informations à communiquer à la demande du candidat
- Les documents communicables et

Identifier, maîtriser et gérer les risques en cours d'exécution

Régler les litiges de manière amiable

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS

Anticiper et gérer les litiges dans la passation et l'exécution des marchés

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
Prix coll. terr. HT : **1300 €**
repas inclus

Réf. : 71202

Paris

1^{er}-2 avril 2020
2-3 juillet 2020
17-18 novembre 2020

Lyon

1^{er} au 3 avril 2020
17-18 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les différents contentieux
- Évaluer les chances de succès d'un contentieux
- Mettre en œuvre les bons réflexes

PRÉREQUIS

Connaître les règles de procédure des marchés publics

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des services marchés et du service contentieux
Acheteurs, avocats, juristes et conseils juridiques

COMPÉTENCES ACQUISES

Avoir une vision transversale des normes en matière de contentieux des marchés publics afin de mieux les prévenir et les gérer

INTERVENANT

Clémence CORDIER
Avocat au Barreau de Paris
MARGERIE REINE
CORDIER

PROGRAMME

Identifier et gérer les différents contentieux de la passation des contrats

- Identifier et gérer les procédures d'urgence
- Identifier et gérer les procédures au fond
- Identifier et prévenir les manquements susceptibles d'entraîner l'annulation de la procédure
- Appréhender le risque pénal avec le délit de favoritisme

Étude de cas : analyse de différentes situations contentieuses et identification des risques et des réflexes à adopter suivant les cas

Appréhender les différents contentieux de l'exécution des contrats

Identifier les responsabilités encourues et leurs spécificités

- La responsabilité contractuelle
- La responsabilité extra-contractuelle
- Les responsabilités post-réception dans les marchés de travaux

Maîtriser le déroulement des procédures et anticiper les difficultés

Identifier et prévenir des litiges fréquents intéressant l'exécution du marché

Analyser les nouvelles jurisprudences et leur application

- La nouvelle jurisprudence du 30 juin 2017 élargissant le recours des tiers contre les contrats publics
- Les actualités des jurisprudences Smirgeomes, Tarn-et-Garonne, Commune de Béziers
- Les modifications du CCAG travaux et ses conséquences sur le contentieux du décompte général

Recourir à un règlement amiable

Exercice d'application : identification d'une solution de règlement amiable adaptée à un contentieux

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LES JOURNÉES DU BJCP

Quelles ont été les actualités majeures de cette année 2020 ?

3 et 4 décembre 2020

Outre une actualité législative et réglementaire assez riche : future réforme des CCAG, avant-projet de loi " engagement et proximité ", loi PACTE, décrets d'application de la loi ELAN, décrets de la commande publique ; l'année 2020 est une année marquée par une actualité jurisprudentielle tout aussi intéressante. Afin de faire le point sur ces nouveautés et sécuriser au mieux vos contrats publics, EFE vous propose une conférence qui permettra de décrypter les nouvelles normes. Fortes de leur succès, les Journées du BJCP réunissent chaque année la DAJ, le Conseil d'État et les meilleurs experts de la commande publique.



Chaque année, les Journées du BJCP sont l'occasion de riches échanges entre les praticiens des contrats publics et le comité de rédaction de la revue du BJCP

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

CONFÉRENCE



TÉMOIGNAGES

« Une excellente conférence d'experts »
VILLE DE LYON

« Des interventions toujours très intéressantes »
Juriste

« Un panel d'intervenants exceptionnel »
MINISTÈRE DE LA CULTURE

PLUS DE 1400 PARTICIPANTS en 21 ans, ET VOUS ?

DCE : RÉDIGER LES DOCUMENTS DE SON MARCHÉ

Sécuriser les clauses clés des documents composant le dossier de consultation des entreprises

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT :
1300 € repas inclus
 Réf. : 71323

Paris

17-18 mars
 et 11 mai* 2020
 8-9 juin et 7 juillet* 2020
 5-6 novembre
 et 8 décembre* 2020

*Cours en ligne

Pour les retours
 d'expérience : 1h30
 de 11h à 12h30
 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier les documents composant le dossier de consultation des entreprises
- Analyser les clauses essentielles et les rédiger en toute sécurité juridique
- Examiner le nouveau DUME

PRÉREQUIS

Être confronté aux marchés publics dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des marchés publics
 Acheteurs
 Responsables juridiques

COMPÉTENCES ACQUISES

Sécuriser la rédaction des pièces de ses marchés

INTERVENANT

Charlotte ROUXEL
 Avocat
 SARRE ROUXEL LE
 TOUTOUR - Avocats

PROGRAMME

Définir le besoin et identifier les documents composant le dossier de consultation des entreprises

Rédiger les documents composant le dossier de consultation des entreprises

Publier sa consultation

Établir le règlement de la consultation

- Les clauses essentielles
- Les éléments de réponse pouvant être exigés de la part des candidats

Rédiger son CCAP

- La durée du marché
- Les clauses financières et celles relatives à l'exécution
- La sous-traitance
- La gestion de la fin du marché

Identifier les éléments essentiels du CCTP

- Les informations techniques
- Les informations essentielles en cas de succession de titulaires

Sécuriser la signature du marché

- La notification du marché
- La lettre aux candidats non retenus

Exercice d'application : rédaction d'une lettre de rejet

Étude de cas : sur la base d'un exemple de CCAP, identification des éléments essentiels et rédaction des améliorations pouvant y être apportées

Décrypter le DUME, dossier unique de marché européen

Déterminer le contenu et les informations à transmettre

- Les informations au sujet des capacités techniques, professionnelles et financières
- La règle d'exclusion face à des entreprises condamnées pénalement
- La possibilité de réutiliser le DUME pour plusieurs candidatures

Les mentions obligatoires à faire apparaître

Les éventuelles modifications de capacité(s) et les effets sur le DUME

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne



L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Organiser la gestion administrative et financière en cours de marché

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT :
1300 €
 Réf. : 71229

Paris

3-4 février et 9 mars* 2020
 1^{er}-2 avril et 25 mai* 2020
 25-26 juin
 et 15 septembre* 2020
 23-24 septembre
 et 16 octobre* 2020
 26-27 novembre 2020
 et 11 janvier* 2021

Lyon

25-26 juin
 et 15 septembre* 2020
 26-27 novembre 2020
 et 11 janvier* 2021

*Cours en ligne

Pour les retours
 d'expérience : 1h30
 de 11h à 12h30
 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation relative à l'exécution des marchés publics
- Pratiquer une gestion administrative et financière complète
- Développer des pratiques adaptées aux besoins

PRÉREQUIS

Connaître la réglementation applicable aux marchés publics

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des marchés publics
 Rédacteurs de marchés
 Responsables financiers et comptables

COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer en toute sécurité l'exécution et le suivi financier de vos marchés

INTERVENANT

Frédéric ZANNINI
 Directeur et consultant
 Ô CARRÉ

PROGRAMME

Identifier les pièces contractuelles et les pièces relatives à l'exécution

Gérer les cessions, les nantissements de créances des marchés publics et les sûretés financières

Respecter les règles relatives aux prix et aux paiements dans les marchés publics

Maîtriser les formes et les variations des prix

- Le prix forfaitaire, unitaire ou mixte
- Le prix ferme éventuellement actualisable
- Le prix révisable par rapport à une référence ou une formule paramétrique

Exercice d'application

Analyser les modes de paiement

Maîtriser l'exécution des marchés publics et ses aléas

- Gérer les délais du marché et les pénalités
- **Exercice d'application** : calcul d'une pénalité pour retard dans l'exécution des prestations du titulaire

- Encadrer et gérer les sous-traitants et les cotraitants

Anticiper et gérer les modifications en cours de marché

- Les travaux et prestations supplémentaires
- Les avenants et la décision de poursuivre
- La décision d'arrêter de l'article 15 du CCAG travaux

Gérer la fin du marché

Contrôler le service fait et les garanties

- La réception des fournitures et des services
- La réception des travaux et les réserves
- Les garanties et la libération des sûretés

Gérer les résiliations et les différends

- Les motifs de résiliation
- Les opérations de liquidation
- Le règlement des différends et la transaction

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

S'INITIER AUX MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Identifier les phases de préparation, de passation et de gestion du marché

3 jours - 21 heures

Prix HT : **1 860 €**
Prix coll. terr. HT :
1 660 € repas inclus
Réf. : 71007

Paris

11 au 13 mars 2020
9 au 11 juin 2020
12 au 14 octobre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités juridiques des marchés de travaux
- Pratiquer les différentes étapes
- Gérer l'exécution financière et prévenir les litiges

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les marchés publics

PUBLIC CONCERNÉ

· Chargés d'opérations en conception et/ou en exécution
Gestionnaires des marchés publics

COMPÉTENCES ACQUISES

Avoir toutes les clés pour participer à une procédure de marché de travaux

INTERVENANT

Jean-Louis ZIGLIARA
VILLE DE PARIS

PROGRAMME

Définir le cadre général des marchés publics de travaux

- Déterminer les acteurs du marché et leurs missions
- Identifier les différentes étapes de la passation d'un marché
- Étude de cas : application de la méthodologie de pondération des critères pour l'appréciation d'une offre
- Préparer au mieux son marché

Optimiser l'exécution financière de ses travaux

Fixer les prix

Identifier les principes de rémunération de l'entrepreneur

- L'avance facultative et la retenue de garantie
- Les acomptes et les délais de paiement
- Le règlement du sous-traitant direct et indirect
- Les intérêts moratoires, les pénalités et les primes

Appliquer le nouveau CCAG Travaux

Assurer le suivi de l'exécution de ses travaux

Gérer les incidents en cours d'exécution

- Les moyens de gestion
- Les délais d'exécution et les documents d'exécution
- Les dispositions nouvelles du CCAG
- L'implantation des ouvrages
- L'arrêt des travaux et les mesures coercitives

Clôturer le marché

- Les opérations préalables à la réception (OPR)
- La réception et la mise à disposition de l'ouvrage
- La clôture financière, la mise en jeu des garanties et les réclamations
- Test de connaissances : test sur les acquis de la formation

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Gérer l'exécution des marchés de travaux selon les spécificités du CCAG Travaux

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**
Prix coll. terr. HT :
1 300 € repas inclus
Réf. : 71013

Paris

12-13 mai 2020
17-18 septembre 2020
25-26 novembre 2020

Lyon

12-13 mai 2020
25-26 novembre 2020

OBJECTIFS

- Définir la nature juridique et la portée du CCAG Travaux et des autres textes réglementaires
- Analyser les étapes d'un marché de travaux
- Gérer la bonne exécution des marchés de travaux et prévenir les litiges

PRÉREQUIS

Connaître les règles de base des marchés publics de travaux

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'œuvre et bureaux d'études techniques
Responsables des services marchés, achats publics, techniques
Juristes d'entreprise

COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer l'exécution de votre marché de travaux en tenant compte des exigences du CCAG

INTERVENANT

Marie-Yvonne BENJAMIN
Avocat Associé
GENESIS Avocats

PROGRAMME

Réussir chaque étape d'un marché public de travaux

Maîtriser le cadre juridique des marchés de travaux

Gérer efficacement la préparation

Veiller à la bonne exécution de ses marchés publics de travaux grâce au CCAG

Mesurer les spécificités liées à ce type de marché

- Le cas des travaux allotis en marchés séparés
- Les règles en matière de cotraitance
- Les garanties des sous-traitants

Gérer les modifications en cours de marché

Intégrer les mesures relatives aux questions environnementales dans ses CCAG

Optimiser la gestion financière du marché

- Le marché à prix global ou forfaitaire, à prix unitaire
- La révision des prix

- Les avances et les garanties financières
- La retenue de garantie
- Les décomptes et acomptes mensuels
- Le paiement du solde et le paiement des sous-traitants
- Les délais de paiement et les intérêts moratoires

Sécuriser la fin du marché : prévenir et gérer les litiges

- La réception, la réception partielle et le traitement des réserves
- La prise de possession
- Le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- L'interruption des travaux
- La réclamation côté entrepreneur / côté maître d'ouvrage
- Les délais de forclusion
- La résiliation du marché

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LES MARCHÉS PUBLICS LIÉS À LA MOP

Gérer en toute sécurité ses contrats de maîtrise d'œuvre

3 jours - 21 heures

Prix HT : **1 860 €**
Prix coll. terr. HT :
1 660 € repas inclus

Réf. : 71016

Paris

24 au 26 mars
et **15 mai*** 2020

17 au 19 juin
et **15 septembre*** 2020

21 au 23 septembre
et **2 novembre*** 2020

1^{er} au 3 décembre 2020
et **18 janvier*** 2021

*Cours en ligne

Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Pratiquer la maîtrise d'ouvrage publique dans le processus de construction
- Analyser les relations entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre
- Gérer l'exécution de ses contrats de MOE

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en maîtrise d'œuvre

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics ou privés, AMO
Responsables des services juridiques et techniques

COMPÉTENCES ACQUISES

Passer et gérer un marché de maîtrise d'œuvre

INTERVENANTS

Nicole SITRUK
Consultante, ancienne experte
Jean-Louis ZIGLIARA
VILLE DE PARIS

PROGRAMME

Identifier les objectifs, le champ d'application et les fondements du livre IV du code de la commande publique

Pratiquer la maîtrise d'ouvrage publique

Exercice d'application : définition des clauses essentielles du marché de mandat

L'élaboration et le contenu du marché de maîtrise d'œuvre

Définir les missions de la maîtrise d'œuvre

- Les missions de base pour les opérations de bâtiment
- Le cas des opérations de réhabilitation et l'utilité de l'accord-cadre
- La mission à confier en infrastructure et les missions complémentaires
- La particularité de la mission en cas de consultation anticipée des entreprises

Préciser les engagements du maître d'œuvre sur le coût des travaux

Établir la rémunération du maître d'œuvre et sa responsabilité

- Les bases du forfait et le passage à une rémunération définitive
 - La faute de conception, le devoir de conseil et le défaut de surveillance
- Choisir son équipe de maîtrise d'œuvre**
- Choisir les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre
- Exercice d'application** : rédaction d'un accord-cadre de maîtrise d'œuvre

Sécuriser l'exécution de ses contrats de MOE

- Les clauses essentielles du contrat
 - La relation avec les autres partenaires de l'opération (CT, CSPS, Ent.)
 - Les engagements sur le coût des ouvrages
 - Les aléas, les imprévus et les modifications décidées par le maître d'ouvrage
 - Les sanctions applicables en cas de retard ou de défaillance des maîtres d'œuvre
- Étude de cas** : identification des aléas de la gestion contractuelle d'une opération

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne



**BESOIN D'UN FOCUS EXPERT ?
CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE !**

ORGANISER LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

4 heures

Prix HT : **425 €**

Réf. : 71348

Paris

28 mai 2020 (9h-13h)
19 novembre 2020
(13h-18h)

Lyon

12 mai 2020 (13h-18h)
5 novembre 2020
(13h-18h)

OBJECTIFS

- Appliquer le cadre réglementaire
- Optimiser les pratiques conduisant au meilleur choix pour satisfaire la demande du maître d'ouvrage

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de la commande publique

PUBLIC CONCERNÉ

Maître d'ouvrage public ou privé, AMO, maîtres d'œuvre
Responsables des services juridiques et techniques

PROGRAMME

Identifier les points clés du montage et du déroulement du concours

- Monter le concours en respectant les bonnes pratiques relatives à la programmation, la composition du jury, la commission technique...
- Définir les modalités du concours dans le règlement.
- Sélectionner les concurrents, évaluer les projets, choisir le lauréat, primes

COMPÉTENCES ACQUISES

Organiser un concours de maîtrise d'œuvre en respectant les règles de la commande publique

Attribuer le marché de maîtrise d'œuvre

- L'offre du lauréat, la négociation
- Étude de cas** : analyse commentée du contenu de l'avis de résultats du concours et de l'avis d'attribution du marché



DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC NIVEAU 1

Analyser le cadre réglementaire et appliquer les règles de la passation

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT :
1300 € repas inclus
 Réf. : 71018

Paris

11-12 mars 2020
 16-17 juin 2020
 24-25 septembre 2020
 1^{er}-2 décembre 2020

Lyon

16-17 juin 2020
 1^{er}-2 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les cas de recours à la Délégation de Service Public
- Appliquer étape par étape la procédure de passation
- Analyser les clauses essentielles de son contrat

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de la commande publique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables juridiques et juristes
 Personnes en charge du suivi d'une DSP

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître toute la réglementation applicable aux DSP

INTERVENANT

Nadia SAIDI
 Avocat à la Cour
 NS AVOCATS PARIS

PROGRAMME

Autodiagnostic : évaluation des connaissances en matière de DSP
Partage d'expériences : échanges sur les difficultés rencontrées en matière de DSP

Apprécier les enjeux de la qualification d'une DSP

Définir l'objet du contrat
 - Identifier la DSP par rapport aux autres contrats publics

- La notion de risque d'exploitation
Exercice d'application : l'identification du montage le plus pertinent au regard du projet

- La minoration du critère de l'objet au profit du risque

Identifier les types de contrats possibles et leurs caractéristiques

- Cerner les avantages et inconvénients
 - Déterminer les critères de choix

Rédiger les clauses essentielles

Utiliser au mieux sa marge de manœuvre lors de la passation d'une convention de DSP

- Respecter les étapes de la procédure
- Concilier intuitions personnelles et obligation de mise en concurrence

L'objet du contrat et sa durée

- Les tarifs préférentiels
 - Les clauses de contrôle et de lisibilité, de sanction et de résiliation du contrat
 - Les clauses d'évolution du contrat
- Exercice d'application** : identification des erreurs sur un contrat de DSP

Introduire les règles d'exécution

- Avenant
- Modification en cours
- Évolution du prix
- Partage des risques

Anticiper et gérer les recours contentieux

- Les référés
 - Les recours
- Plan d'action personnel** : formalisation des actions à mettre en place pour réussir la passation de ses DSP

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC NIVEAU 2

Organiser en toute sécurité l'exécution de ce type de contrat

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**
 Prix coll. terr. HT : **770 €**
 repas inclus
 Réf. : 71091

Paris

1^{er} avril 2020
 1^{er} octobre 2020
 15 décembre 2020

Lyon

1^{er} avril 2020
 1^{er} octobre 2020

OBJECTIFS

- Définir le régime des biens en DSP et les contrôles efficaces
- Examiner les aléas dans l'exécution des contrats
- Gérer les contentieux

PRÉREQUIS

Connaître le cadre réglementaire des DSP

PUBLIC CONCERNÉ

· Juristes en charge des contrats publics
 · Responsables supervisant une activité déléguée

COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer l'exécution de son contrat de DSP

INTERVENANT

Nadia SAIDI
 Avocat à la Cour
 NS AVOCATS PARIS

PROGRAMME

Partage d'expériences : échanges des participants sur leurs expériences en matière de DSP

Maîtriser les points clés du contrat de DSP

- Choisir la formule contractuelle la plus adaptée

Exercice d'application : choix du contrat adapté à une situation donnée

- Déterminer la durée des contrats

- Fixer la tarification des services

La rémunération du délégataire

- La part fixe et la part variable
- Les subventions et compensations
- Les amortissements de caducité

Identifier le régime des biens en DSP

Définir la nature et le statut des ouvrages de la concession

- Les ouvrages existants et à construire
- Les droits réels attachés aux biens

Déterminer les biens de retour et de reprise

Mettre en place des contrôles efficaces

- Le rapport du délégataire : contenu et modalités de mise en oeuvre
- Les suites du contrôle et les sanctions éventuelles

Gérer les modifications en cours d'exécution

Procéder à la cession des contrats ou au changement de délégataire

- La révocation
- Identifier les cas de résiliation anticipée
- La force majeure et l'imprévision
- Le motif d'intérêt général et la faute du délégataire
- La conclusion d'avenants encadrée

Procéder à la reprise en régie

- Les conséquences sur la reprise du personnel
 - Le coût de la reprise en régie
- Exercice d'application** : gestion de la fin anticipée d'une délégation de service public

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LES MONTAGES CONTRACTUELS COMPLEXES

Choisir et développer le montage le plus adapté à son besoin

4 jours - 28 heures

Prix HT : **2 150 €**
 Prix coll. terr. HT :
1 950 € repas inclus
 Réf. : 71224

Paris

24 au 27 mars
 et 19 mai* 2020
 9-10 juin, 1^{er}-2 juillet
 et 17 septembre* 2020
 6 au 9 octobre
 et 20 novembre* 2020
 8-9 décembre 2020,
 12-13 janvier
 et 16 mars* 2021

*Cours en ligne

Pour les retours
 d'expérience : 1h30
 de 11h à 12h30
 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier les montages contractuels complexes
- Analyser les caractéristiques des différents montages
- Gérer les aspects juridiques et financiers de son opération

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de la commande publique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables marchés et contrats publics
 Responsables juridiques et juristes
 DAF, DGS, DGA

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître le régime juridique applicable à chaque montage complexe

INTERVENANTS

Evangéla KARAMITROU-MAGUERES
 Avocat Associé
 CABINET LANDOT & ASSOCIÉS
 Benjamin LARGIER
 Consultant Sénior
 CALIA CONSEIL

PROGRAMME

Identifier les différents montages complexes pour réaliser ses projets

Motiver son choix de recourir à un montage complexe et identifier les avantages et les risques de chacun
Analyser comparativement les montages en fonction du projet souhaité

Cerner les cas où la collectivité n'est pas maître de l'ouvrage

- Les délégations de service public par rapport aux concessions
- Le BEA, le bail à construction, le bail à réhabilitation et la VEFA
- Le crédit-bail
- La concession et l'affermage
- La concession de travaux publics, de services ou d'aménagement
- Le partenariat d'innovation
- L'appel à projet
- Les SPL, les SEM et les SEMOP

Analyser l'identité du modèle économique relatif à chaque contrat

Définir les financements publics et privés disponibles et les garanties offertes

Gérer le transfert des risques

Études de cas : analyse commentée d'exemples de montages contractuels complexes

Passer et exécuter le contrat

- Définir les conditions de recours à chaque contrat
- Identifier précisément ses besoins
- Appréhender les incidences quant au choix contractuel
- Estimer le coût global du projet
- Choisir le mode de financement le plus adapté
- Chiffrer et partager les risques entre les partenaires publics et privés
- Rédiger le cahier des charges
- Prévoir certaines évolutions dès la rédaction du contrat

Exercice d'application : rédaction de clauses les plus importantes et notamment dans la cas particulier du contrat de partenariat
 - Exécuter le contrat et gérer les risques en cours d'exécution

Exercice d'application : mise en œuvre des différentes étapes d'un montage contractuel complexe

Prévenir les contentieux

Étude de cas : analyse commentée de différents contentieux et identification des solutions de gestion retenues

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

LES CONTRATS GLOBAUX

Analyser les règles spécifiques à ce type de contrat

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**
 Prix coll. terr. HT :
1 300 € repas inclus
 Réf. : 71330

Paris

17-18 mars
 et 18 mai* 2020
 29-30 juin
 et 25 septembre* 2020
 17-18 novembre
 et 17 décembre* 2020

*Cours en ligne

Pour les retours
 d'expérience : 1h30
 de 11h à 12h30
 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier les règles applicables à chaque type de contrat global
- Choisir le contrat et la procédure adaptés
- Analyser le déroulement des procédures et examiner les points de vigilance

PRÉREQUIS

Avoir une première expérience pratique des contrats publics

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et collectivités gestionnaires de services publics
 Maîtres d'œuvre et AMO
 Entreprises de BTP ou de services aux collectivités

COMPÉTENCES ACQUISES

Savoir conclure et exécuter un contrat public global

INTERVENANT

Pierre PINTAT
 Avocat Associé
 PIERREPINTAT AVOCAT

PROGRAMME

Maîtriser le cadre et les clauses des contrats globaux

- Identifier leurs champs et conditions d'application**
- Les marchés globaux de performance et les nouveautés apportées par le décret du 7 avril 2016
 - Les marchés globaux sectoriels et les marchés de conception-réalisation
 - Les délégations de service public et concessions de travaux publics
 - Les concessions d'aménagement

Comprendre leurs caractéristiques

Tirer profit des avantages du contrat global

- Études de cas** : choix d'un type de contrat global adapté à un projet
- Rédiger les principales clauses d'un contrat public global**
- Les clauses de performance et de durée
 - Les clauses de financement et de paiement
 - Les clauses de contrôle et de sanction
- Exercice d'application** : rédaction de clauses de performance énergétique

Conclure et exécuter un contrat public global

Choisir et conduire la procédure de passage

Analyser les candidatures et des offres

- Les organes et la procédure
 - Les méthodes
- Études de cas** : choix des critères de jugement des offres

Exécuter un contrat public global

- Articuler les phases de réalisation et d'exploitation
 - Le contrôle des prestations et la mesure des performances et résultats
 - Les sanctions et litiges, ou le partage des gains
- Études de cas** : réception des ouvrages et ses suites

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

URBANISME AMÉNAGEMENT MAÎTRISE FONCIÈRE

Avis d'expert

Quels apports des nouveaux outils d'urbanisme pour les opérations d'aménagement en 2020 ?



Michele RAUNET
Notaire associé
CHEVREUX

S'il n'y pas eu de réforme globale en 2019, l'aménagement évolue de manière non négligeable par touches réglementaires.

La loi Elan comprend de nombreuses nouveautés. Il en est ainsi de l'évolution du régime des CCCT en ZAC, avec la suppression de l'obligation d'approbation / obligation de publication des CCCT approuvés. Les PPA/ GOU sont un dispositif tout à fait intéressant de contractualisation entre les acteurs de

l'aménagement. Ils seront également le lieu privilégié de mise en œuvre des permis d'innover au même titre que dans le OIN dont le régime juridique a été clarifié par cette même loi.

Les ORT sont également un dispositif qui va dans le sens de l'aménagement d'avenir au regard des objectifs poursuivis en matière de développement durable (lutte contre l'artificialisation des sols), de la politique en matière de commerce (revitalisation des centre-ville) ou de lutte

contre l'insalubrité des logements. Le dispositif a pour conséquence notamment des modifications sensibles du régime de l'autorisation d'exploitation commerciale ou cinématographique.

La poursuite du transfert des compétences en matière d'aménagement et l'adoption de la loi sécurisant le capital des SPL est également importante. Elle stabilise la gouvernance des structures d'aménagement.

MAÎTRISER L'ESSENTIEL DU DROIT DE L'URBANISME

Mettre en œuvre les outils et procédures conformément à la réglementation

6 jours - 42 heures

Prix HT : **3300 €**
repas inclus

Réf. : 72064

Le droit de l'urbanisme évolue régulièrement et fait l'objet de nombreuses réformes affectant substantiellement l'acte de construire et la mise en œuvre des opérations d'aménagement notamment suite à l'adoption de la loi ELAN et ses décrets d'application. Pour ses projets, il est important de maîtriser l'articulation des documents d'urbanisme, des outils opérationnels et de financement, afin d'utiliser les procédures d'aménagement adaptées.

Paris

- 5-6 décembre 2019
- 9-10 janvier 2020
- 6-7 février et 26 mars 2020*
- 10-11 mars 2020
- 7-8 avril 2020
- 12-13 mai et 8 septembre 2020*
- 17-18 septembre 2020
- 15-16 octobre 2020
- 19-20 novembre 2020 et 14 janvier 2021*
- 8-9 décembre 2020
- 12-13 janvier 2021
- 9-10 février et 29 mars 2021*

*Cours en ligne
Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier, d'une manière cohérente et complète, toute la réglementation spécifique du droit de l'urbanisme
- Définir l'articulation entre les différents documents d'urbanisme
- Analyser les étapes des procédures utiles à la conception et à la réalisation de son projet urbain.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les règles de l'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés de mission récemment nommés au sein d'un service urbanisme et/ou aménagement
Directeurs et responsables des services techniques
Toute personne dont la fonction exige une bonne connaissance des fondamentaux du droit de l'urbanisme

COMPÉTENCES ACQUISES

Concevoir et réaliser un projet urbain

INTERVENANTS

- Karine DESTARAC
Avocat associé
CLOIX & MENDES-GIL
- Frédéric RENAUDIN
Avocat à la Cour
CLAIRANCE AVOCATS

PROGRAMME

Discerner la préservation des intérêts supracommunaux et des intérêts locaux

- La portée des principes généraux du droit, des dispositions particulières des lois Montagne 1 et 2 et de la loi Littoral, des DTADD, des projets ou opérations d'intérêt général
- Les différentes normes et documents d'urbanisme
- Les enjeux environnementaux

Les documents locaux d'urbanisme : adopter la bonne stratégie

- Le SCoT intégrateur : document de référence**
- Le rapport de présentation, le PADD, le document d'orientations et d'objectifs
- L'évolution du SCoT

Le PLU et le PLUi : étapes de l'élaboration et contenu

- Le rapport de présentation, le PADD, le règlement, les annexes
- Le contenu des orientations d'aménagement et de programmation
- Intégrer la dimension environnementale

La carte communale, un véritable document d'urbanisme

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) : principe et règlement

- Étude de cas** : qualification d'une servitude figurant dans un document d'urbanisme
- Étude de cas** : réflexion sur les normes d'urbanisme applicables à une commune

Maîtriser les outils de l'urbanisme opérationnel

Mettre en œuvre une opération d'aménagement

Cerner le régime du lotissement et des divisions foncières

Créer et réaliser une ZAC

- La procédure et les modalités de réalisation de la ZAC : des mesures allégées
- La concession d'aménagement

Intégrer les spécificités de la rénovation urbaine

Utiliser les outils de la maîtrise foncière

Assurer la maîtrise foncière d'une opération grâce à l'expropriation

- Les exigences de la procédure de DUP
- Dissocier la phase administrative de la phase judiciaire

Utiliser le droit de préemption comme un véritable outil de maîtrise foncière

- Les garanties liées au droit de préemption et le rôle du juge
- Le contenu renforcé de la DIA
- Choisir la technique de préemption la plus adaptée : DPU, ZAD...
- Étude de cas** : examen de la légalité d'une décision de préemption

Choisir le financement pour les équipements publics

Le nouveau PUP

- Choisir la formule la plus adaptée à ses besoins

Les autres modes de financement

Utiliser au mieux les instruments de contrôle

Maîtriser le régime des autorisations d'urbanisme grâce à la loi ELAN

- Champ d'application de la déclaration préalable du permis de construire, du permis d'aménager et du permis de démolir
- Les certificats d'urbanisme
- Les procédures de délivrance des autorisations
- Identifier les différents recours contentieux contre les autorisations d'urbanisme
- Étude de cas** : examen d'un refus de permis et analyse des possibilités de recours et de défense



CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
24^e RENDEZ-VOUS ANNUEL

LES JOURNÉES DU BJDU

**Panorama de toute l'actualité 2020
en droit de l'urbanisme
et de l'aménagement**
1^{er} et 2 décembre 2020

Longtemps considéré comme contraignant, le droit de l'urbanisme est devenu un outil dynamique permettant de répondre aux problématiques que soulèvent aujourd'hui, l'aménagement des territoires et la maîtrise foncière. Loi Elan et ses décrets d'application, projet de loi "engagement et proximité", refonte de la ZAC et pléthore de jurisprudences marquantes ; maîtrisez toute l'actualité de l'année 2020 en matière d'urbanisme. EFE vous propose pour ce faire, deux journées encadrées par des professionnels du secteur afin de décrypter les nouveautés juridiques.



**2 journées pratiques pour
obtenir des réponses
approfondies aux questions
que vous vous posez dans
la conduite de vos projets
d'urbanisme**

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

CONFÉRENCE



TÉMOIGNAGES

« Clairs et précis, très bonnes interventions »

SOCIÉTÉ RENAULT

« Une conférence répondant aux besoins opérationnels »

AVOCAT PARIS

« Très intéressant, comme toujours »

COMMUNE DE GAGNY

**PLUS DE 1 400
PARTICIPANTS
en 23 ans,
ET VOUS ?**

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DE L'URBANISME

Mettre en œuvre les outils et les procédures indispensables à un projet d'urbanisme

4 jours - 28 heures

Prix HT : **2 150 €**

Prix coll. terr. HT :
1 950 €

repas inclus

Réf. : 72239

Paris

12-13 décembre 2019,
16-17 janvier
et **10 mars 2020***

27-28 mai, 24-25 juin
et **28 septembre 2020***

6 au 9 octobre et
19 novembre 2020*

10-11 décembre 2020,
14-15 janvier
et **9 mars 2021***

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

27-28 mai, 24-25 juin
et **28 septembre 2020***

6 au 9 octobre et
19 novembre 2020*

*Cours en ligne

Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

Le droit de l'urbanisme est en évolution constante : documents d'urbanisme, contentieux, densification... en témoignent la loi ALUR, la loi Égalité et citoyenneté ou encore les premiers décrets d'application de la loi ELAN qui révolutionnent l'urbanisme opérationnel et de planification. Il est nécessaire de saisir la traduction de ces évolutions dans les documents d'urbanisme.

OBJECTIFS

- Identifier le contenu et l'articulation des documents d'urbanisme
- Choisir le montage opérationnel le plus adapté, en mesurer l'impact et évaluer le planning.
- Analyser le régime des autorisations d'urbanisme, leur instruction et leur suivi.

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés de mission des services urbanisme, aménagement et techniques
Aménageurs publics et privés
DDE et DRE

COMPÉTENCES ACQUISES

Planifier, monter et mener à bien ses projets en choisissant les documents d'urbanisme et outils opérationnels les plus adaptés

INTERVENANTS

Stéphane ROUX
Avocat
ENJEA AVOCATS
Nicolas BARSOTTI
Avocat
ENJEA AVOCATS

PROGRAMME

Déterminer la valeur, la portée des documents d'urbanisme et saisir leur articulation

Appliquer le régime du SCoT : le régime de référence

- Du SDAU au SCoT, l'apport de la loi Grenelle II, de la loi ALUR et de la loi Égalité et citoyenneté
- L'intérêt d'élaborer un SCoT
- L'articulation du SCoT avec les autres documents
- Les modalités d'élaboration et de révision

Maîtriser le contenu et les procédures des PLU et du PLU intercommunal

- Le dossier de PLU : les documents constitutifs
- L'élaboration et l'évolution du PLU : le rôle de l'intercommunalité
- La place du PLU dans la hiérarchie des normes
- Les nouvelles modalités de révision et de modification des PLU

Étudier les effets de la carte communale : objet et contenu

- L'intérêt, le contenu et la procédure d'élaboration de la carte communale
- La place de la carte communale dans la hiérarchie des normes

Test de connaissances : contrôle des connaissances acquises sous forme de QCM

Identifier le régime des autorisations d'urbanisme et réagir en cas de contentieux

- Le certificat d'urbanisme
- Les différentes autorisations d'urbanisme : le permis de construire, la déclaration préalable, le permis de démolir, le permis d'aménager, le permis de construire valant division
- Les nouvelles notions de "surface plancher" et "d'emprise au sol"
- Les délais d'instruction et ses assouplissements
- Le contrôle de conformité
- Le cas des constructions irrégulières
- Le cas des recours abusifs

Exercice d'application : rédaction d'un courrier à la suite d'un recours gracieux et savoir motiver un refus de permis et un sursis à statuer

Identifier les opérations d'aménagement urbain et l'outil fiscal adapté

Identifier les montages pour une opération d'aménagement

- La détermination des enjeux fonciers, financiers, de concertation, d'équipements et d'aménagement
- Maîtriser le régime de la ZAC, opération d'initiative publique**
- Critères constitutifs, élaboration et délimitation du périmètre : un régime assoupli

Le lotissement, opération d'aménagement d'initiative privée

- Définir, élaborer et gérer une opération de lotissement

Décrypter les nouvelles règles en matière de fiscalité de l'urbanisme

- Les outils financiers non soumis à la négociation : la taxe d'aménagement (TA), le versement pour sous-densité (VSD), la redevance d'archéologie préventive, la redevance pour la création de bureaux ou de commerces en région Ile de France
 - Un outil financier soumis à la négociation : le PUP
- Test de connaissances** : contrôle des connaissances acquises sous forme de QCM

Vidéo : Pour aménager un terrain, quelle autorisation nécessaire ?

Vidéo : Comment l'administration contrôle-t-elle la conformité des travaux ?

Vidéo : Quels risques de contentieux en droit de l'urbanisme ?

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne



DROIT DE L'URBANISME POUR NON-JURISTES

Analyser les règles, documents et procédures applicables

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72176

Paris

23-24 janvier 2020

1^{er}-2 avril 2020

2-3 juillet 2020

12-13 octobre 2020

8-9 décembre 2020

21-22 janvier 2021

**Lyon, Bordeaux,
Strasbourg, Nantes
et Lille**

1^{er}-2 avril 2020

12-13 octobre 2020

*Cours en ligne

Pour les retours

d'expérience : 1h30

de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

2 FORMATS AU CHOIX

**100 % présentiel
ou blended**

Programme
du format blended
learning à découvrir
sur www.efe.fr

Le droit de l'urbanisme est une matière complexe et dense. Pour le pratiquer en toute sécurité, les opérateurs de l'aménagement urbain doivent intégrer la réglementation, ses incidences sur les opérations et les outils qui en découlent.

OBJECTIFS

- Identifier les bases essentielles des règles d'urbanisme
- Pratiquer au mieux les instruments clés quotidiennement utilisés
- Analyser les enjeux de l'aménagement urbain et les outils de la maîtrise foncière

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant acquérir rapidement les bases du droit de l'urbanisme

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les enjeux de l'aménagement, les règles applicables en urbanisme et les outils de la maîtrise foncière

INTERVENANT

Nicolas IACOBELLI
Responsable urbanisme et aménagement
VILLE-DE-DE-PARAY-
VIEILLE-POSTE

PROGRAMME

Appréhender le contexte de l'urbanisme

- Mesurer la portée des principes généraux du droit, des dispositions particulières des lois Montagne et Littoral, ainsi que des DTADD
- Faire le point sur les textes applicables
- La loi ELAN et les dernières réformes de l'urbanisme

Définir et identifier les documents locaux d'urbanisme

Maîtriser le SCoT : pièce maîtresse de la planification stratégique

- Le contenu du SCoT : les documents d'orientations et d'objectifs
- Les évolutions du SCoT

Cerner le PLU : clé de voûte des projets urbains durables

- Le contenu du PLU : rapport de présentation, évolution du PADD, orientation d'aménagement et de programmation, règlement et annexes
- Les procédures d'élaboration et de gestion
- La compatibilité entre le PLU et les autres documents de planification
- Le PLU intercommunal

Intégrer la carte communale

Exercice d'application : traduction d'un projet urbain en un règlement d'urbanisme

Les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Mesurer les enjeux de l'aménagement Identifier les procédures d'aménagement et choisir la plus adaptée

- Le permis groupé, le permis valant division et la ZAC
- Le PUP
- Le régime du lotissement

Maîtriser la procédure et les modalités de réalisation de la ZAC

- Les phases de concertation préalable de création et de réalisation
- La modification et la clôture de la ZAC

Définir les participations et taxes d'urbanisme applicables à l'opération

- TA, VSD, ZAC, PUP, PVR, redevance pour archéologie préventive, participation pour assainissement collectif

Assimiler les outils de la maîtrise foncière

Cerner la procédure d'expropriation

Utiliser le droit de préemption

- Maîtriser les motifs justifiant le droit de préemption
- Le renforcement du contenu de la DIA
- Instituer le DPU et maîtriser son champ d'application
- Gérer le déroulement de la procédure

Exercice d'application : mise en œuvre du droit de préemption étape par étape

Appréhender le régime du permis de construire et des autorisations d'urbanisme

- Identifier le nouveau champ d'application des différentes autorisations de construire
 - Intégrer les délais, procédures et instructions applicables
- Étude de cas :** déterminer le champ d'application des autorisations de construire

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

RÉGLEMENTATION ET PRATIQUE DU DROIT DE L'URBANISME

Gérer efficacement son projet urbain dans le respect du Code de l'urbanisme

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72028

Paris

19-20 mars 2020

18-19 juin 2020

19-20 novembre 2020

OBJECTIFS

- Définir son projet et le traduire dans les documents d'urbanisme
- Appliquer les bonnes procédures
- Choisir l'outil d'aménagement adapté à son opération

PRÉREQUIS

Maîtriser les bases en droit de l'urbanisme ou de l'aménagement

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés de mission des services urbanisme, aménagement Aménageurs publics

COMPÉTENCES ACQUISES

Traduire son projet urbain dans ses documents d'urbanisme et choisir la procédure d'aménagement la plus adaptée à son projet

INTERVENANT

Guillaume CHAINEAU
Avocat Associé
CABINET ADAMAS

PROGRAMME

Définir une stratégie de planification urbaine

Identifier le rôle intégrateur du SCOT

- L'élargissement de son champ d'application et ses procédures d'évolution
- Le volet commercial du SCoT

Traduire son projet urbain dans le PLU

- Le contenu des dossiers de PLU
- Les procédures d'élaboration et de gestion
- L'obligation du PLUi
- La compatibilité entre le PLU et les autres documents de planification

Mesurer la portée de la carte communale

Instaurer une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Obtenir les autorisations d'urbanisme requises

Le champ d'application des autorisations d'urbanisme

L'achèvement des procédures

Monter une opération d'aménagement en choisissant l'outil adapté

Déterminer une stratégie opérationnelle

Cerner le régime des ZAC

- Opérations réalisées en ZAC et hors ZAC
- La concertation
- Le contenu du dossier de ZAC

Maîtriser la concession d'aménagement

- Les modalités de publicité et de mise en concurrence
- La modification de la concession et la gestion des avenants

Identifier les participations et taxes d'urbanisme applicables à l'opération

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Gérer les litiges liés à ses projets suite à l'entrée en vigueur de la loi ELAN

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72285

Paris

14-15 mai 2020

29-30 septembre 2020

15-16 décembre 2020

Lyon, Bordeaux,
Strasbourg, Nantes
et Lille

14-15 mai 2020

1^{er}-2 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier l'articulation du contentieux de l'urbanisme avec le contentieux civil et pénal
- Analyser les avantages et les inconvénients de chaque procédure
- Concevoir une stratégie contentieuse

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance générale du droit de l'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et agents des services urbanisme et aménagement
Juristes et avocats

COMPÉTENCES ACQUISES

Faire face aux risques contentieux en matière d'urbanisme

INTERVENANT

Valérie GUÉGUEN
Avocat Associé
FIDAL

PROGRAMME

Déterminer les règles liées au contentieux des documents d'urbanisme

- Les actes susceptibles de recours
- La nature et les règles des différents recours

Exercices d'application : déterminer une stratégie face à un recours gracieux contre une délibération approuvant la révision d'un PLU

Déterminer les règles liées au contentieux des autorisations d'urbanisme

Procéder à un recours en annulation

- Les conditions de recevabilité, les délais à respecter et leur prorogation
- La notification du recours
- Les moyens d'annulation et les nouveaux pouvoirs du juge

Étude de cas : analyse commentée de plusieurs recours contentieux

Former un référé

- L'articulation des différentes procédures de référé
- La saisine du juge des référés et le respect du contradictoire

Délimiter les pouvoirs du juge

Obtenir l'exécution des décisions

Exercice d'application : annulation d'un permis de construire alors que la construction est achevée

Engager un contentieux indemnitaire

Mesurer les conséquences d'un recours abusif

Maîtriser les contentieux civil et pénal de l'urbanisme

- Les conditions de recevabilité de l'action des tiers
- La demande en réparation au civil
- **Mettre en œuvre le contentieux pénal de l'urbanisme**
- Les catégories d'infractions
- Les personnes responsables et la mise en jeu de leur responsabilité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET ÉTUDE D'IMPACT

Analyser et gérer les procédures étape par étape

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 72197

Paris

2 avril 2020

9 juin 2020

17 novembre 2020

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

9 juin 2020

3 novembre 2020

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux de l'évaluation environnementale et de l'étude d'impact
- Gérer la procédure
- Mettre en œuvre la bonne méthodologie

PRÉREQUIS

Maîtriser l'essentiel du régime des documents d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement
Ingénieurs et chargés d'opérations

COMPÉTENCES ACQUISES

Définir les différentes étapes de l'évaluation environnementale et de l'étude d'impact

INTERVENANT

Frédérique FERRAND
Docteur en Droit - Avocat à la Cour
ALDHEA

PROGRAMME

Mesurer les enjeux de l'étude d'impact et cerner son champ d'application

- La concertation avant le dépôt de l'étude d'impact
- Les travaux obligatoirement soumis à étude d'impact

Maîtriser le contenu

- Déterminer les précautions particulières à prendre
- Le régime de l'évaluation des incidences Natura 2000

Analyser la procédure

Identifier l'évaluation environnementale des plans et des programmes

Appréhender le champ d'application de l'évaluation environnementale

Définir la forme et le contenu

- Analyser le contenu du rapport environnemental
- Mesurer les spécificités du dossier d'évaluation pour les programmes inscrits dans les sites Natura 2000

Maîtriser la procédure

- Les consultations requises
- La participation et l'information du public

Maîtriser l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

Mesurer les enjeux de la démarche

- La soumission systématique des documents d'urbanisme -communaux (SCOT)

Méthodologie de l'évaluation environnementale

- La forme et le contenu de l'évaluation
- Les rubriques communes aux rapports de présentation de tous les documents d'urbanisme
- Les éléments spécifiques à certains documents d'urbanisme

Connaître la procédure

Étude de cas : analyse commentée d'évaluations environnementales et identification des bonnes pratiques

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



PARTICIPATION DU PUBLIC ET ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Mettre en œuvre les nouvelles procédures

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**
repas inclus

Réf. : 72368

Paris

12-13 mai 2020

22-23 septembre 2020

26-27 novembre 2020

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

12-13 mai 2020

5-6 novembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Mettre en œuvre les procédures
- Examiner les règles d'évaluation environnementale

PRÉREQUIS

Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables juridiques et juristes
Responsables de projets urbanisme et/ou d'aménagement

COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les règles en matière de participation du public et d'évaluation environnementale

INTERVENANT

Frédérique FERRAND
Docteur en Droit - Avocat à la Cour
ALDHEA

PROGRAMME

Les procédures de participation du public

Différencier les procédures intégrant un échange avec le public

Maîtriser les modalités de mise en œuvre du débat public et de la concertation

- Connaître les différents droits conférés au public
- Mettre en place un débat public élargi
- Savoir organiser une concertation préalable
- Différencier la concertation obligatoire ou facultative
- Établir un bilan de concertation

Enquête publique, participation par voie électronique et consultation locale

- Identifier les cas dérogatoires à la procédure d'enquête publique
- Savoir constituer un dossier
- L'enquête publique par voie électronique
- Expérimenter la nouvelle procédure de consultation locale liée à un projet

La réforme des évaluations environnementales

Les actualités concernant l'évaluation environnementale des projets

- Différencier l'étude systématique de l'examen au cas par cas
- Déterminer les mesures compensatoires
- Maîtriser la procédure
- La nouvelle obligation de motivation de la décision
- Connaître les liens entre évaluation environnementale et autorisation d'urbanisme

Réforme de l'évaluation environnementale des plans et programmes

L'évaluation environnementale unique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION



LES FONDAMENTAUX DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Analyser les outils de l'aménagement et optimiser le montage de son opération

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72153

Paris

26-27 mars et 5 mai 2020*

29-30 juin

et 15 septembre 2020*

3-4 novembre

et 3 décembre 2020*

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

29-30 juin

et 15 septembre 2020*

13-14 octobre

et 3 décembre 2020*

*Cours en ligne

Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

OBJECTIFS

- Identifier la terminologie relative aux opérations d'aménagement
- Décrire le rôle des différents acteurs et leurs missions
- Analyser les difficultés qui peuvent survenir

PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations d'aménagement

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés d'opérations récemment nommés
Secrétaires, assistant(e) s des responsables d'opérations et aménageurs

COMPÉTENCES ACQUISES

Être à même de participer au montage d'une opération d'aménagement

INTERVENANT

Frédérique FERRAND
Docteur en Droit - Avocat à la Cour
ALDHEA

PROGRAMME

Cerner les évolutions urbaines et les besoins d'aménagement

- Identifier les conséquences sur les besoins actuels d'intervention
- Différencier l'urbanisation et le renouvellement urbain

Cerner le cadre juridique de l'opération d'aménagement

- Identifier les opérations concernées
- Choisir l'opération d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme
- Définir les rôles et missions des aménageurs

Analyser les principales démarches et procédures d'aménagement

- Identifier le champ d'application du lotissement
- Recourir aux permis de construire et permis valant division
- Promouvoir la restauration immobilière
- Résorber l'habitat insalubre
- Monter une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Zoom sur la ZAC : identifier les étapes clés

Définir les objectifs

- Les avantages et inconvénients de la procédure : les assouplissements des règles
- Les différentes phases
- Le rôle et les missions des différents acteurs

Étude de cas : analyse commentée du montage d'un dossier de ZAC

Procéder à la concertation de la population

Réaliser les études préalables

Choisir le mode de réalisation de l'opération

Le Projet Urbain Partenarial (PUP) : champ d'application depuis la loi ALUR

Étude de cas : analyse d'une opération type, choix de la procédure et démarche d'aménagement à mettre en œuvre

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

PERFECTIONNEMENT



CHOISIR SA PROCÉDURE D'AMÉNAGEMENT

Analyser les outils opérationnels et choisir le plus adapté à son projet

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72110

Paris

4-5 février 2020

13-14 mai 2020

7-8 juillet 2020

6-7 octobre 2020

3-4 décembre 2020

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

13-14 mai 2020

6-7 octobre 2020

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

Programme du format blended learning à découvrir sur www.efe.fr

OBJECTIFS

- Identifier les procédures d'aménagement existantes
- Analyser leurs avantages et inconvénients
- Choisir la procédure d'aménagement la plus adaptée à la nature de son projet

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chargés d'opérations urbanisme et aménagement
Aménageurs et promoteurs immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Arbitrer entre les procédures d'aménagement et choisir la plus adaptée à son projet

INTERVENANT

Karine DESTARAC
Avocat Associé
CLOIX & MENDES-GIL

PROGRAMME

Articuler les procédures d'aménagement avec les documents d'urbanisme

- Identifier les principaux instruments opérationnels : le PUP, la ZAC, le lotissement et les divisions foncières
- Maîtriser le nouveau cadre juridique des règles d'urbanisme
- Définir le rôle du SCOT
- Distinguer organisation et aménagement dans le PLU
- Identifier les rapports entre le PLU et la ZAC
- Établir les liens entre le lotissement et les documents d'urbanisme

Mesurer les critères de choix entre la procédure de ZAC et de lotissement

- Définir les critères de choix de la ZAC
- Définir les critères de choix du lotissement
- Analyser les avantages et inconvénients
- Prendre en compte les régimes de participation

Définir les solutions alternatives

- Les AFU
- Le cas où le permis de construire peut être utilisé comme procédure d'aménagement
- La procédure de permis de construire valant division parcellaire

Définir les critères de choix du PUP

- Une opération pouvant être réalisées sans procédure d'aménagement
- Le champ d'application du PUP : une méthode de financement d'origine contractuelle
- La souplesse du PUP pour financer ses opérations immobilière

Définir les combinaisons possibles entre les différentes procédures

Partage d'expériences : échanges entre les participants sur leurs choix de procédures d'aménagement

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

GOU ET PPA : LES NOUVELLES TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT

Sécuriser la mise en œuvre de ces nouveaux outils

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72381

Paris

18-19 mars 2020

29-30 juin 2020

5-6 novembre 2020

OBJECTIFS

- Appliquer les nouvelles techniques d'aménagement
- Analyser les avantages et les inconvénients de chacune des procédures
- Choisir la technique d'aménagement la plus adaptée à son projet

PRÉREQUIS

Maîtriser les règles fondamentales de l'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables urbanisme et aménagement
Aménageurs et promoteurs immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les caractéristiques des GOU et PPA pour les mettre en œuvre en toute sécurité juridique

INTERVENANT

Valentine TESSIER
Avocat à la Cour
TESSIER AVOCAT

PROGRAMME

Maîtriser le PPA nouvel outil partenarial

Maîtriser les modalités d'utilisation du PPA

- Comprendre les objectifs visés et l'intérêt de recourir au PPA
- Maîtriser le cadre juridique du PPA
- Identifier les acteurs publics membres d'un PPA
- Cerner la nature des projets éligibles
- Connaître les modes financement

Réussir les étapes clés de la mise en œuvre du PPA

- Assimiler l'ensemble de la procédure de mise en œuvre du PPA
 - Identifier les pièges à éviter
- Exercice d'application :** identification de chaque étape de la création et de la réalisation du PPA

Maîtriser les GOU

Comprendre les concepts essentiels des GOU

- Maîtriser le régime juridique des GOU
- Identifier les critères de création des GOU

- Saisir les effets des GOU notamment sur l'intercommunalité
- Assimiler l'articulation entre les GOU et la ZAD
- Connaître les spécificités lors de la mise en œuvre des opérations d'aménagement en GOU
- Connaître l'articulation possible entre le permis d'innover et l'autorisation unique avec un projet de GOU

Identifier les étapes clés de la procédure de création et de la mise en œuvre d'une GOU

Exercice d'application : identification de chaque étape de la création à la réalisation d'une GOU et des pièges à éviter

Étude de cas : détermination de la procédure d'aménagement, PPA, GOU ou OIN à adopter selon la nature du projet

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

Analyser les enjeux pratiques et réglementaires de ces procédures d'aménagement

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72111

Paris

25-26 juin 2020

24-25 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation applicable à la concession d'aménagement
- Analyser les modalités de passation
- Évaluer les responsabilités pour les acteurs de l'aménagement

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance des règles de l'aménagement

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement
Aménageurs et promoteurs immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre et sécuriser des concessions d'aménagement

INTERVENANTS

Nicolas GATEAU-LEBLANC
Directeur
TERRIDEV

Laetitia SANTONI
Avocate Associée
FIDAL

PROGRAMME

Maîtriser le champ d'application de la concession d'aménagement et les différents modes de réalisation des opérations

- Intégrer la réglementation relative aux trois procédures d'attribution et les apports de la directive concessions et sa transposition
- Définir les évolutions apportées aux contrats d'aménagement
- Analyser les caractéristiques essentielles de la concession d'aménagement
- Analyser les différents modes de réalisation des opérations d'aménagement

Utiliser les procédures de passation des concessions d'aménagement

Les procédures de mise en concurrence

- Les modalités de publicité, de dialogue, de négociation, d'analyse des candidatures et des offres
- Analyser les dossiers de consultations des aménageurs
- Identifier les points de vigilance

Identifier le contenu de la concession d'aménagement Analyser les dispositions obligatoires du contrat

- Le régime des contrats passés par l'aménageur
 - Le risque contentieux des concessions d'aménagement
- Étude de cas :** analyse commentée des éléments clés d'un contrat de concession

Analyser les éléments financiers

- Cerner les relations financières entre les collectivités publiques et les aménageurs
- Déterminer la rémunération de l'aménageur
- Les subventions des autres personnes publiques
- Le contrôle du concédant

Faire évoluer le contrat de concession avec la vie de l'opération

Maîtriser l'articulation de la concession avec les autres volets du processus opérationnel

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



ZAC ÉTAPE PAR ÉTAPE

Gérer la procédure, de sa création à sa réalisation

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72073

Paris

26-27 mars 2020

5-6 octobre 2020

10-11 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques de la ZAC au regard des autres procédures d'aménagement
- Appliquer chaque étape de la procédure de la ZAC
- Gérer les risques contentieux

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement Aménageurs publics et privés

COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire chaque étape de la procédure de ZAC pour monter au mieux son projet urbain

INTERVENANT

Yamina ZERROUK
Avocat
SEKRI VALENTIN
ZERROUK

PROGRAMME

Maîtriser les modalités de réalisation de la ZAC

Choisir entre la ZAC et les autres modes d'aménagement possibles

- Déterminer les critères de choix de la ZAC et les impacts de la Loi ELAN
- Identifier les autres procédures d'aménagement

Mettre en œuvre les études préalables et opérationnelles

Articuler la ZAC avec les documents d'urbanisme et les autorisations d'urbanisme

Exercice d'application : identification des conditions et modalités d'un projet d'aménagement

Effectuer la concertation préalable à la création

Créer la ZAC

- Les initiateurs de la ZAC et le contenu du dossier
- Les éléments fixés par le cahier des charges

Réaliser la ZAC

- Le contenu du dossier
 - La modification des documents d'urbanisme avec la procédure de ZAC
 - L'approbation du dossier de réalisation
- Exercice d'application :** identification du calendrier de la procédure de ZAC

Identifier les caractéristiques des régies, conventions et concessions

Financer l'opération

Exercice d'application : passation d'une concession d'aménagement tenant compte des aspects financiers de la ZAC

Assurer la maîtrise du foncier

Identifier les risques contentieux

Étude de cas : analyse commentée de cas de contentieux de la ZAC

Faire évoluer une ZAC en cours d'opération

- Modifier le dossier de création ou de réalisation de la ZAC
- Mettre fin à l'opération de ZAC

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

Programme du format blended learning à découvrir sur www.efe.fr

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



MENER À BIEN UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PUBLIC

Gérer l'opération en toute sécurité juridique

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72029

Paris

11-12 mars 2020

9-10 juin 2020

3-4 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les outils adaptés pour la réalisation des opérations
- Analyser les connexions entre les différentes procédures
- Concevoir l'opération, de la concertation à sa réalisation

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'urbanisme opérationnel Aménageurs

COMPÉTENCES ACQUISES

Déterminer l'ensemble des contraintes à prendre en compte pour mener à bien votre opération

INTERVENANT

Eric BINETEAU
Avocat Associé
SELARL HORUS
AVOCATS

PROGRAMME

Définir les opérations d'aménagement

Préparer l'opération d'aménagement

Permettre la réalisation de l'opération dans les documents d'urbanisme et avec des mesures de sauvegarde

- L'inscription des opérations dans les documents d'urbanisme
- La mise en place d'emplacements réservés
- Le sursis à statuer et le droit de préemption

Créer des réserves foncières par voie d'expropriation ou de préemption

Mettre en œuvre l'opération d'aménagement

Organiser la concertation préalable et le débat public

Déterminer qui réalise les études préalables et selon quelles modalités

Choisir le mode de réalisation

Mettre en place les procédures et les contrats

Adapter le document d'urbanisme

Mettre en place la procédure d'urbanisme

Réaliser l'opération d'aménagement

- Les acquisitions foncières
- La réalisation des travaux
- L'archéologie préventive
- La commercialisation de l'opération d'aménagement
- Les cessions immobilières des collectivités territoriales et des EPL
- Le principe d'égalité des usagers de l'opération d'aménagement

Identifier le régime de TVA applicable

Exercice d'application : prendre en compte les compétences des acteurs, les règles d'urbanisme applicables et les contraintes particulières, afin de déterminer les modalités de réalisation et les étapes de mise en œuvre adaptées à la réalisation du projet d'aménagement proposé.

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

Programme du format blended learning à découvrir sur www.efe.fr

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

CONDUIRE SON PROJET D'AMÉNAGEMENT

Gérer les différentes phases opérationnelles, de la conception à la mise en œuvre

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**

Prix coll. terr. HT :
1 300 €

repas inclus

Réf. : 72325

Paris

16-17 juin 2020

16-17 novembre 2020

Lyon, Bordeaux,
Strasbourg

Nantes et Lille

16-17 juin 2020

2-3 novembre 2020

OBJECTIFS

- Déterminer les acteurs et le mode de gouvernance de son projet
- Définir une stratégie et le mode de financement
- Conduire son opération de la maîtrise foncière à son achèvement

PRÉREQUIS

Connaître les règles de base encadrant l'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'opérations d'aménagement

Toute personne amenée à participer à la conception et à la réalisation d'une opération d'aménagement

COMPÉTENCES ACQUISES

Mener à bien son projet d'aménagement en utilisant les méthodologies adaptées

INTERVENANT

Patrice VIVIER

Conseil en stratégie urbaine
SAVILLE

PROGRAMME

Maîtriser le cadre juridique d'une opération d'aménagement

Définir les acteurs et la gouvernance du projet

- Identifier les différents acteurs et leurs rôles respectifs
- Mettre en place des modalités de concertation
- Déterminer un mode de gouvernance adapté à son projet

Définir une stratégie pour réaliser son projet d'aménagement

- Choisir les procédures adaptées à son projet : état des lieux de chaque outil, ses avantages et ses inconvénients
- Choisir le mode de résiliation de son opération d'aménagement
- Financer son projet : le bilan financier d'une opération d'aménagement
- Faire le lien entre le projet et les autorisations environnementales
- Faire le lien entre le projet et les documents de planification

Réaliser son projet d'aménagement

Articuler maîtrise foncière, travaux d'aménagement et commercialisation

- Acquérir et libérer les biens acquis
- Organiser les travaux d'aménagement
- Déterminer une stratégie de commercialisation

Suivre et évaluer son projet d'aménagement

- Les outils de pilotage, de suivi et d'évaluation de son opération d'aménagement
- Réorienter sa stratégie de réalisation face aux aléas

- Rééquilibrer financièrement son opération d'aménagement

Achever et clôturer son opération d'aménagement

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

CIM : CONCEVOIR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT SELON LE CITY INFORMATION MODELING

Le BIM management déployé aux projets urbains

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 460 €**

Prix coll. terr. HT :
1 300 €

repas inclus

Réf. : 72403

Paris

29-30 juin 2020

7-8 octobre 2020

14-15 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la modélisation pour les projets d'aménagement urbains
- Définir le bon niveau de modélisation et le rôle des données SIG
- Déterminer l'organisation du projet et rédiger le cahier des charges CIM

PRÉREQUIS

Connaître les règles de l'urbanisme et les fondamentaux du BIM

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et chefs de projets urbanisme
Ingénieurs et techniciens

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les règles de base pour définir un projet d'aménagement urbain en CIM

ANIMATEUR

Omri GALRON
BIM Manager
MBA CITY

PROGRAMME

Identifier les enjeux et les apports de la donnée dans l'élaboration du projet CIM

Définir l'Information Modeling

- Maîtriser les fondamentaux du BIM
- Comprendre le niveau d'informations et l'exploitation possible des différentes données BIM, CIM et SIG
- Faire le point sur les acteurs, les outils et l'état des développements des projets BIM/CIM

Étude de cas : identification des données des différentes données

- pouvant être exploitées dans le cadre d'un projet

Savoir exploiter la data

- Répertoire les différentes données disponibles, les niveaux de précision : données sur les sols (SIS...), sur les mobilités urbaines...
- Analyser les enjeux de l'approche multicritères selon le socle numérique disponible
- Définir les données pertinentes pour le projet

Concevoir le projet urbain

Définir l'organisation du projet

- Déterminer les différents acteurs dont le CIM Manager
 - Déterminer les usages de la maquette
 - Définir un cahier des charges fixant un niveau de BIM minimum attendu
- Exercice d'application :** déterminer les points clés d'un cahier des charges pour une opération en BIM

Tenir compte des contraintes et réaliser les scénarios

- Intégrer le PLU
- Prendre en compte les infrastructures et réseaux
- Organiser les données et construire la maquette
- Effectuer les simulations et analyser les scénarios

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR UNE VILLE DURABLE

Définir une stratégie environnementale, sociétale et faire les choix techniques

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT : **1300 €**
 repas inclus
 Réf. : 72370

Paris
 25-26 mars 2020
 28-29 septembre 2020
 1^{er}-2 décembre 2020

- OBJECTIFS**
- Prendre en compte les outils réglementaires et normatif
 - Évaluer les impacts environnementaux
 - Définir les solutions de conception d'un projet urbain durable

PRÉREQUIS
 Maîtriser la réglementation applicable à l'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ
 Responsables urbanisme et aménagement
 Chargés de projets au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études

COMPÉTENCES ACQUISES
 Définir et piloter des projets intégrant une approche environnementale, sociétale et technique innovante

INTERVENANT
 Vincent VANEL
 Direction éco-innovation
 GREENATION

PROGRAMME

Intégrer la réglementation et les outils normatifs encadrant une approche durable de la ville

- Définir les enjeux et le champ d'une approche durable de la ville
- Intégrer les outils de politique énergétique territoriale et locale
- Intégrer les apports de la norme ISO 37101 dédiée au développement durable des communautés

Déterminer les leviers et outils d'un projet d'aménagement durable

- Mesurer et communiquer sur les impacts du territoire**
- Définir l'empreinte écologique et calculer le Bilan Carbone
 - Évaluer le degré d'intégration des principes du développement durable dans son organisation selon l'ISO 26000
- Préserver et favoriser la biodiversité**
- Gérer les espaces verts
 - Créer des cheminements adaptés

Développer l'agriculture urbaine

- Définir les espaces à revégétaliser selon les contraintes de la ville
 - Développer les fermes urbaines
- Étude de cas** : analyse commentée d'exemples de réalisation en matière de biodiversité ou d'agriculture urbaine

Assurer l'efficacité énergétique des projets d'aménagement

- Déterminer les besoins en consommation d'énergie associés à un projet urbain
 - Évaluer le potentiel en énergies renouvelables et les modalités de développement de ces solutions
 - Analyser et prévoir les consommations à l'échelle d'un bâtiment
- Exercice d'application** : détermination des solutions techniques en matière d'énergie selon la nature du projet urbain et les caractéristiques locales

PARCOURS PÉDAGOGIQUE



LES FONDAMENTAUX DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Analyser les techniques et les outils de l'aménagement foncier

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT : **1300 €**
 repas inclus
 Réf. : 72083

Paris
 1^{er}-2 avril et 12 mai 2020*
 23-24 juin
 et 14 septembre 2020*
 8-9 décembre 2020
 et 12 janvier 2021*

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille
 1^{er}-2 avril et 12 mai 2020*
 23-24 novembre 2020
 et 12 janvier 2021*

*Cours en ligne
 Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

2 FORMATS AU CHOIX
 100 % présentiel ou blended

- OBJECTIFS**
- Identifier les spécificités du droit de la propriété immobilière
 - Analyser les différentes procédures juridiques d'acquisition foncière
 - Gérer les difficultés pouvant survenir lors d'une opération

PRÉREQUIS
 Être confronté à des projets d'aménagement urbain

PUBLIC CONCERNÉ
 Responsables et chargés de projets fonciers
 Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs

COMPÉTENCES ACQUISES
 Choisir et utiliser au mieux les outils de la maîtrise foncière lors d'une opération d'urbanisme ou d'aménagement

INTERVENANT
 Eric BINETEAU
 Avocat Associé
 HORUS AVOCATS

PROGRAMME

Cerner les outils de la maîtrise foncière

- Analyser l'évolution des politiques foncières**
- Intégrer les exigences du droit communautaire dans les politiques foncières locales
 - Appréhender et maîtriser les conséquences juridiques des dernières lois favorisant l'action publique foncière
- Préparer les acquisitions amiables**
- Les avant-contrats
 - L'acte de vente
 - Les clauses contractuelles négociables

Mettre en œuvre le droit de préemption

- Le champ d'application
- Les titulaires
- La procédure

Programmer la procédure d'expropriation

- La phase administrative
- La phase judiciaire
- Les garanties profitant aux expropriés

Mettre en œuvre une politique foncière efficace

Identifier les initiateurs du projet

- Les opérateurs publics
 - Les opérateurs privés
- Délimiter le périmètre foncier**
- Les contraintes urbanistiques et environnementales
 - Les contraintes techniques et financières

Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet

- Les projets concernés
 - L'opportunité : les droits de préemption
 - La nécessité : la procédure d'expropriation
- Exercice d'application** : application des connaissances acquises sur un cas concret de maîtrise foncière

PARCOURS PÉDAGOGIQUE



TECHNIQUES DE PROSPECTION ET DE NÉGOCIATION FONCIÈRES

Gérer chaque étape, de la recherche à la maîtrise du terrain

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72209

Paris

13-14 mai 2020

1^{er}-2 octobre 2020

9-10 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques et les spécificités du marché foncier
- Pratiquer une recherche foncière active et améliorer ses techniques de négociation
- Développer la sécurisation juridique des acquisitions

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière

PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateurs d'un service foncier
Prospecteurs fonciers, promoteurs et lotisseurs

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre une recherche active du foncier et négocier de manière optimale

INTERVENANT

Alain JOUHANNEAU
Formateur-Consultant

PROGRAMME

Les caractéristiques et les spécificités du marché foncier

- Un marché concurrentiel, de " prototype ", opaque
- Optimiser le suivi et les réponses au concours

Déterminer les enjeux et les outils de la maîtrise foncière : le cas des ZAC publiques

Appliquer les méthodes de recherche de terrains privés

- Le rattassage des terrains constructibles
- Le relationnel et la communication
- L'état de veille
- La mise en constructibilité

Améliorer ses techniques de négociation avec des propriétaires privés

Maîtriser les cinq phases de la négociation

- Mettre en confiance
- Découvrir les motivations conscientes et inconscientes

- Proposer : les termes de l'offre et les modalités de sa présentation
- Dissuader les objections
- Conclure et garder le contrat

Partages d'expériences : présentation et analyse de différentes situations réelles de négociations sur la base de l'expérience du formateur et des participants

Sécuriser ses accords sur le plan juridique

Identifier les types de contrats

- Le pacte de référence
- Le protocole d'accord
- La promesse de vente
- La promesse à double entente...

S'approprier les différentes garanties apportées au vendeur

Définir les clauses suspensives

Connaître les modalités du prix et du paiement

Maîtriser la fiscalité de la vente des terrains à bâtir

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

EXPROPRIATION

Assurer la maîtrise foncière d'une opération

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 72032

Paris

28-29 janvier 2020

29-30 avril 2020

15-16 octobre 2020

1^{er}-2 décembre 2020

Lyon, Bordeaux,
Strasbourg, Nantes
et Lille

8-9 avril 2020

1^{er}-2 octobre 2020

OBJECTIFS

- Identifier et connaître les modalités de la procédure
- Pratiquer la phase administrative et la phase judiciaire de l'expropriation
- Gérer au mieux le contentieux administratif et judiciaire

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement
Responsables juridiques

COMPÉTENCES ACQUISES

Pouvoir sécuriser une procédure d'expropriation.

INTERVENANTS

François DAUCHY
Avocat à la Cour
CABINET DS AVOCATS

Clément MORTINI

Avocat à la Cour
CABINET DS AVOCATS

PROGRAMME

La phase administrative de l'expropriation

L'expropriation pour cause d'utilité publique

Maîtriser l'organisation de l'enquête publique

Étude de cas : analyse de rapports de commissaires enquêteurs

Établir une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

- La compétence pour prendre une DUP
- La nature et les caractéristiques de l'arrêté de DUP et ses effets

Identifier la procédure de cessibilité

- Le dossier à constituer et le déroulement de l'enquête parcellaire
- L'arrêté préfectoral de cessibilité

Gérer et anticiper les risques contentieux

- Les conditions de recevabilité des requêtes en matière de DUP
- Les caractéristiques et les conséquences des annulations de DUP et d'arrêté de cessibilité

- Les risques de restitution des biens ou de dommages et intérêts

Partage d'expériences : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase administrative de l'expropriation

La phase judiciaire de l'expropriation

Le transfert de propriété

- Mesurer le rôle du juge de l'expropriation
- Maîtriser les incidences des recours sur l'ordonnance
- Définir le niveau de garantie offert par les droits de rétrocession et de restitution

Gérer au mieux le contentieux de l'indemnisation préalable

Connaître les cas de difficultés du paiement ou de la consignation, de la prise de possession et de l'expulsion

Partage d'expériences : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase judiciaire de l'expropriation

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Analyser les régimes et les procédures des différents permis

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 72082

Paris

25-26 mars 2020

4-5 juin 2020

3-4 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier le régime des autorisations de construire
- Appliquer les points nécessaires à l'instruction de ces autorisations
- Analyser le risque contentieux

PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations d'urbanisme

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables urbanisme, aménagement, juridiques et contentieux publics ou privés
Avocats, juristes, notaires et conseils des collectivités territoriales, EPCI, DDE

COMPÉTENCES ACQUISES

Instruire une demande d'autorisation de construire

INTERVENANT

Frédéric RENAUDIN
Avocat à la Cour
CLAIRANCE AVOCATS

PROGRAMME

Appliquer les procédures déclaratives

- Maîtriser le régime de la déclaration préalable
 - Analyser les certificats d'urbanisme
- Test de connaissances :** les procédures déclaratives

Maîtriser le régime du permis de construire

- Identifier les cas dans lesquels y recourir

Le permis de construire valant division

- Faire un lotissement avec un permis de construire
- La procédure d'instruction du permis et ses pièces
- Le permis de construire modificatif
- Le transfert de permis de construire

Maîtriser le régime du permis d'aménager

Cerner le champ d'application de cette autorisation

- Mesurer les avantages pour les communes

- Déterminer les autorisations spécifiques
- Le transfert de compétence aux EPCI

Le lotissement

- Comprendre les critères de répartition entre les deux régimes
- L'appréciation du seuil de deux lots
- Le contenu du projet architectural, paysager et environnemental

L'aménagement de terrains pour l'hébergement touristique

Le régime des contributions et taxes

Étude de cas : analyse commentée d'un dossier de permis d'aménager

Analyser le régime du permis de démolir

- Identifier le champ d'application
- La simplification du régime

Étude de cas : analyse commentée d'un dossier de permis de démolir

Cerner le risque contentieux

Exercice d'application : rédaction d'une requête et de la réponse à y apporter

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

Programme du format blended learning à découvrir sur www.efe.fr

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

PERMIS MODIFICATIF ET PERMIS DE RÉGULARISATION

Modifier ou régulariser une opération ou un permis en toute sécurité juridique

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**

repas inclus

Réf. : 72386

Paris

14 mai 2020

23 septembre 2020

15 décembre 2020

OBJECTIFS

- Définir les règles applicables au permis modificatif et au permis de régularisation
- Mettre en œuvre les procédures
- Analyser les enjeux juridiques et prévenir les risques contentieux

PRÉREQUIS

Connaître les règles applicables au permis de construire

PUBLIC CONCERNÉ

Promoteurs et constructeurs
Responsables urbanisme et aménagement

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre une procédure de permis modificatif ou de permis de régularisation selon les règles applicables

INTERVENANT

Eric BINETEAU
Avocat Associé
SELARL HORUS AVOCATS

PROGRAMME

Maîtriser les règles de délivrance et les conséquences du permis modificatif

La délivrance du permis modificatif

- Maîtriser les textes de référence
- Distinguer le permis modificatif du permis initial et identifier les modifications au projet non substantielles
- Demander un permis modificatif
- Identifier les conditions de délivrance

Étude de cas :

identification, à partir de différents cas concrets, de modifications entrant dans le champ d'application du permis de construire modificatif

Les incidences de la délivrance du permis modificatif

- Définir les droits acquis en cas de changement des règles défavorables
- Déterminer le délai de validité du permis initial après la délivrance d'un permis modificatif
- Identifier l'intérêt à agir à l'encontre du permis modificatif
- Analyser les moyens susceptibles d'être soulevés à l'encontre du permis modificatif

Maîtriser les règles encadrant le permis de régularisation

Régulariser un permis par la délivrance d'un permis de "régularisation"

- Identifier les enjeux d'un permis de régularisation en cours de contentieux, en amont de la décision juridictionnelle
- Respecter l'obligation d'affichage
- Analyser la portée d'un permis de régularisation après la décision juridictionnelle

La régularisation d'une construction irrégulière par la délivrance d'un permis

Étude de cas : détermination de la possibilité de régulariser une construction réalisée sous l'empire d'une autorisation d'urbanisme, mais non conforme aux règles d'urbanisme

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avis d'expert

Loi Energie Climat, Loi d'orientation des mobilités, Loi relative à l'économie circulaire... : des projets législatifs à la réalité économique, quels défis écologiques en 2020?



Corinne LEPAGE

Avocate Associée fondatrice
Ancienne Ministre de l'environnement
HUGLO LEPAGE AVOCATS

Le moins qu'on puisse dire est que l'environnement est au cœur de l'actualité juridique ou politique et sociale. L'apparition des faits de plus en plus patents du dérèglement climatique, l'accélération de la transition sur le plan des technologies et des demandes de la Société conduisent à de profonds bouleversements.

L'accélération législative, même si certaines lois restent très modestes au regard de ce qui serait nécessaire pour que la France s'inscrive

dans sa stratégie de carbone, traduit une prise de conscience dont les entreprises sont les premiers acteurs. En effet, confrontées au risque climatique mais aussi aux risques sanitaires et à leur impact sur la biodiversité, les entreprises doivent adapter leur stratégie bien au-delà des exigences législatives et réglementaires croissantes. La stratégie ne peut que s'inscrire dans la transition, aux meilleures conditions possibles.

Cette transition prend différentes formes : sobriété énergétique et recours aux EnR, transformations dans l'éco conception des produits pour répondre à la rareté de la matière première, plans visant à aider les consommateurs à réduire leur consommation grâce à des prestations de services offertes par les entreprises, ou encore changements dans la logistique et la mobilité.



GÉRER LES SITES ET SOLS POLLUÉS

Organiser la gestion administrative, juridique et technique d'un site pollué

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 40016

Paris

4-5 février et **12 mars 2020***

26-27 mars et **5 mai 2020***

3-4 juin et **6 juillet 2020***

27-28 août et **29 sept. 2020***

13-14 oct. et **19 nov. 2020***

14-15 décembre 2020

et **25 janvier 2021***

3-4 février et **11 mars 2021***

Lyon, Bordeaux, Nantes et Lille

3-4 juin et **6 juillet 2020***

14-15 décembre 2020

et **25 janvier 2021***

*Cours en ligne

Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

Programme du format blended learning à découvrir sur www.efe.fr

OBJECTIFS

- Identifier le cadre juridique et l'étendue des responsabilités en matière de sols pollués
- Décrire les différentes méthodes d'évaluation des risques
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention des risques

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la prévention des impacts environnementaux des sites industriels

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de site
Responsables de service foncier
Ingénieurs environnement, sécurité et qualité

COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer les aspects techniques et juridiques en cas de pollution des sols

INTERVENANTS

Isabelle GUITTON
Avocat à la Cour
ECOLEX

Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

PROGRAMME

Assimiler le cadre juridique de la gestion des sites pollués

Intégrer la réglementation française et les textes applicables en matière de pollution

Maîtriser la procédure administrative de fermeture d'un site industriel

- Identifier le responsable de la remise en état
- Recenser les solutions en cas de liquidation, de pollueur insolvable, de site orphelin...
- Déterminer l'usage futur du site et les servitudes à mettre en place

Étude de cas : mise en œuvre de la procédure de remise en état en fin d'activité

Les responsabilités administrative, civile et pénale du pollueur

Sécuriser les opérations d'acquisition ou de cession de sites pollués

- Identifier les obligations d'information
- Réussir un audit d'acquisition ou de cession : objet, contenu et étapes

- Réussir la rédaction des contrats de cession et des garanties de passif environnemental
- Étude de cas :** analyse commentée de décisions de justice suite à un recours des acquéreurs

Évaluer la pollution et préparer la réhabilitation d'un site

Cerner la politique nationale en matière de sols pollués

Évaluer les risques de pollution

- Identifier les sources d'information (BASOL, BASIAS), les rôles et responsabilités des acteurs
 - Analyser les outils existants en matière d'évaluation des risques
 - Connaître l'outil d'Interprétation de l'État des Milieux (IEM)
 - Mettre en œuvre un plan de gestion
- Exercice d'application :** choix d'une démarche de gestion, IEM ou plan de gestion

Procéder à la réhabilitation d'un site

- Déterminer des critères pertinents
- Mettre en place un projet de réhabilitation
- Analyser les différentes techniques de traitement, leurs avantages et leurs coûts

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

SOLS POLLUÉS, FRICHES, CHANGEMENTS D'USAGE

Gérer la valorisation d'un site en toute sécurité juridique et méthodologique

1 jour - 7 heures

Prix HT : **940 €**
repas inclus

Réf. : 40025

Paris

19 mars 2020

29 septembre 2020

OBJECTIFS

- Décrire les enjeux de l'achat, la cession et le devenir des friches industrielles
- Mettre en œuvre les possibilités de réaménagement
- Analyser les contraintes juridiques et financières

PRÉREQUIS

Connaître les bases du cadre réglementaire de la gestion des sites pollués

COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter une opération de cession ou d'acquisition de sites pollués en toute sécurité juridique et méthodologique

INTERVENANTS

Gwladys BEAUCHET
Avocat Associé
Gregory GUTIERREZ
Avocat Associé
DS AVOCATS

PROGRAMME

Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'un site pollué

Gérer la sortie d'activité

- Caractériser l'état du terrain et analyser la situation d'urbanisme
- Prendre en compte l'usage futur envisagé du site
- Maîtriser la démarche et les obligations administratives
- Comprendre la hiérarchie des responsables et identifier les nouveaux acteurs
- Envisager la substitution de l'exploitant par un tiers intéressé
- Connaître les solutions en cas de site orphelin

Étude de cas : analyse commentée d'un arrêté préfectoral de remise en état

Réussir la "dépollution"

- Définir le protocole d'étude
- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet immobilier
- Obtenir la " validation " administrative des opérations de "dépollution"

Étude de cas : analyse commentée d'un rapport d'audit technique

Sécuriser la cession d'un site

- Identifier les obligations du vendeur
- Cerner les diligences minimales de l'acquéreur
- Appréhender les sanctions du défaut d'information
- Analyser les principales décisions de jurisprudence
- Maîtriser les mécanismes de cessions amiables ou forcées
- Accorder des garanties pertinentes et adaptées

Exercice d'application : rédaction de garanties de passif cas acheteur et cas vendeur

Maîtriser le devenir du site

- Maîtriser les vecteurs de contrainte
- Comprendre les règles relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

GESTION ENVIRONNEMENTALE DES EAUX DE PLUIE

Concevoir et mettre en œuvre une solution d'assainissement pluvial

1 jour - 7 heures

Prix HT : **895 €**

repas inclus

Réf. : 40020

Paris

9 juin 2020

26 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation
- Mettre en œuvre les solutions techniques
- Appréhender le dimensionnement d'une solution compensatoire d'eau pluviale

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux de la gestion des eaux de pluies

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrages, ingénieurs et techniciens de services d'assainissement
Maîtres d'œuvre et architectes

COMPÉTENCES ACQUISES

Définir la solution technique d'assainissement pluvial conforme aux contraintes réglementaires et techniques d'un projet

INTERVENANT

Dominique SALIN
Ingénieur Conseil
ICARE

PROGRAMME

Appliquer le cadre réglementaire
Intégrer la réglementation européenne et la Directive cadre sur l'eau

Maîtriser la réglementation nationale

- La Loi sur l'eau, les textes d'application et les procédures d'autorisation et déclaration
- Se conformer au dossier Loi sur l'eau
- Les liens avec l'urbanisme

Maîtriser les connaissances de base sur les eaux pluviales

Appréhender les paramètres hydrologiques

- Intégrer les données pluviométriques et définir la "période de retour"
 - Évaluer la relation pluie-débit
 - Réaliser et interpréter un hydrogramme de ruissellement
 - Évaluer les volumes de rétention nécessaires selon différentes méthodes
- Exercice d'application :** calcul des débits et dimensionnement des volumes de rétention nécessaires

Caractériser la pollution issue des eaux de pluie

- Identifier les types et les origines des polluants

- Analyser les impacts à court et long termes sur le milieu récepteur
- Appréhender les méthodes de traitement avant et après entrée dans les réseaux

Identifier et dimensionner les solutions techniques de gestion des eaux pluviales

Comparer les solutions de gestion à la parcelle

Étude de cas : analyse commentée de différentes réalisations et identification des bonnes pratiques à retenir

Comparer les solutions de gestion en grand

Exercice d'application : dimensionnement de différentes solutions selon les données de projets réels

Définir les critères de choix entre les solutions de rétention et d'infiltration

- Le contexte local
- Les modalités de construction et d'entretien
- Les coûts associés

La réutilisation des eaux de pluie

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

GÉRER LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (DAE)

Mettre en œuvre les bonnes pratiques selon les obligations réglementaires

1 jour - 7 heures

Prix HT : **940 €**

repas inclus

Réf. : 40123

Paris

10 mars 2020

2 juillet 2020

1^{er} décembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser les définitions et catégories de déchets
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Mettre en œuvre la gestion des déchets

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux environnementaux de son activité économique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement, sécurité et qualité
Chargés de mission environnement, développement durable

COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets

INTERVENANT

Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

PROGRAMME

Respecter la réglementation en matière de gestion des déchets
Se repérer dans la définition et les typologies de déchets

- Définir un déchet
 - La nomenclature européenne des déchets
 - Les différentes catégories de déchets non dangereux et dangereux
- Exercice d'application :** recherche des Codes européens associés à différents déchets produits dans l'entreprise

Identifier le cadre réglementaire

- Connaître la hiérarchie des textes et les grands principes
- Maîtriser l'essentiel des principaux textes réglementaires
- Traduire de manière opérationnelle les exigences légales
- Identifier les responsabilités civile et pénale
- Effectuer la veille réglementaire

Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des DAE

Trier et stocker les déchets

- Connaître le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire
 - Les obligations de tri à la source : papier, biodéchets, métal, plastique, verre, bois
 - Mettre en œuvre le tri et la réduction à la source
 - Appliquer les règles de stockage et d'étiquetage
 - Les obligations et méthodes de gestion d'un registre déchets
- Exercice d'application :** prise en mains d'un registre déchets

Transporter et valoriser les déchets

- Intégrer les opérations de transport, courtage et négoce de déchets
- Différencier les filières de traitement et de valorisation : réemploi et réutilisation, recyclage et valorisation
- Intégrer le rôle de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

Étude de cas : analyse commentée du cycle de vie de plusieurs

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Préparer le montage de son projet en toute sécurité juridique

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**
repas inclus

Réf. : 40068

Paris

16-17 juin 2020
10-11 décembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire des filières renouvelables
- Appliquer les différentes étapes et les délais administratifs
- Développer les bonnes pratiques afin de prévenir les risques juridiques

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux du montage de projets de production d'énergie renouvelable

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables énergie
Responsables de projets énergies renouvelables
Acteurs du financement de projets d'énergies renouvelables

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser le cadre juridique et réglementaire du développement d'un projet de production d'énergie renouvelable

INTERVENANTS

Carl ENCKELL
Avocat Associé
SELARL ENCKELL AVOCATS

Mounir MEDDEB
Avocat à la Cour
ENERGIE-LEGAL

PROGRAMME

Cerner le cadre européen et national de développement des filières énergies renouvelables

Maîtriser le cadre réglementaire et administratif

Réviser les documents de planification

Obtenir l'autorisation environnementale

- Obtenir l'autorisation d'exploiter ou de déclarer l'installation
- Bâtir l'étude d'impact
- Conduire l'enquête publique

Exercice d'application : identification des pièces pertinentes à fournir selon la typologie des installations de production d'énergie renouvelable

Obtenir les titres électriques

- Raccordement au réseau
- Effectuer la demande de raccordement aux réseaux électriques
- Comprendre les mécanismes et les étapes du raccordement
- L'autorisation d'exploitation et les installations réputées autorisées
- Le bénéfice de l'obligation d'achat et signatures du contrat d'achat
- Participer à un appel d'offres
- Le dispositif de complément de rémunération

- Vente sur le marché
- L'autoconsommation
- Les contrats d'agrégation
- Les corporate PPA

Examiner les modalités et les tarifs d'achat et complément de rémunération

Exercice d'application : audit des documents fournis et identification des compléments et rectifications nécessaires dans le cadre d'une installation bénéficiant du complément de rémunération

Cerner les enjeux juridiques

Identifier les différentes formes juridiques pour l'exploitation de l'installation

Prévenir les risques contentieux

- Sur la participation du public
- Sur l'étude d'impact
- Sur les règles d'urbanisme
- Sur le raccordement aux réseaux électriques

Étude de cas : analyse de différents cas de jurisprudence ayant conduit à un refus DE permis de construire, autorisation, ICPE, autorisation environnementale

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE À PARTIR DE BIOGAZ

Concevoir son installation de méthanisation et de valorisation de biogaz

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**
repas inclus

Réf. : 40080

Paris

16-17 mars 2020
15-16 octobre 2020

OBJECTIFS

- Appliquer les critères technico-économiques d'une installation de méthanisation
- Développer et dimensionner la solution de valorisation du biogaz produit

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les enjeux de la production de biogaz

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrages publics et privés
Ingénieurs et techniciens porteurs de projets

COMPÉTENCES ACQUISES

Suivre la bonne réalisation d'une installation de méthanisation et valider la solution de valorisation énergétique du biogaz

INTERVENANTS

Vincent VANEL
Direction éco-innovation
GREENATION
Cyril LEJEUNE
ENERIA

PROGRAMME

Intégrer les enjeux et les principes de la méthanisation

Le principe de la digestion anaérobie

Concevoir une installation de méthanisation

- Identifier les différents acteurs et leurs modes d'intervention
- Maîtriser les étapes clés de montage d'un projet
- Appliquer la procédure administrative et communiquer localement
- Assurer la conformité réglementaire de l'installation
- Définir l'équilibre économique et financier de l'installation
- Identifier les principaux paramètres d'exploitation à surveiller pour assurer les performances attendues

Étude de cas : analyse commentée d'une proposition technique et identification des points faibles à corriger

Produire de l'énergie à partir du biogaz

Définir et dimensionner l'installation

- Comparer les solutions disponibles et leurs principes de fonctionnement
- Produire de la chaleur, de l'électricité ou cogénération
- Dimensionner l'installation : les paramètres techniques
- Intégrer le tarif d'achat de l'électricité produite et ses incidences techniques sur la production de chaleur

Exercice d'application : dimensionnement d'une installation de cogénération

Sécuriser les étapes administratives et réglementaires

- Maîtriser les étapes clés et les délais : autorisation, déclaration, enregistrement de l'installation, raccordement au réseau électrique...
- Vendre l'électricité produite

Identifier les autres solutions de valorisation du biogaz

- Injecter le biogaz sur le réseau de gaz naturel
- Valoriser le biogaz en carburant

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

DOMAINE PUBLIC OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES LOGEMENT SOCIAL

Avis d'expert

Gestion du patrimoine des collectivités en 2020 : quels enjeux ?



Pascal TOUHARI

Directeur des affaires juridiques, des assurances,
des achats, de la commande publique et du
patrimoine de la **VILLE DE VILLEURBANNE**
Chargé d'enseignements à la Faculté de droit
de l'**UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER**

Il peut sembler délicat de s'interroger sur les enjeux de 2020 en matière de gestion domaniale et de valorisation patrimoniale. Deux termes souvent confondus, dans la mesure où l'ordonnance de 2017 relative à la propriété des personnes publiques commence véritablement à produire ses effets sur la gestion patrimoniale des acteurs publics, et l'encre vient juste de sécher sur les dispositions de la loi ELAN.

Si à l'échelon des intercommunalités et des communes, cette année électorale marquera sans

nul doute une pause dans l'utilisation du domaine, 2020 sera le moment de la consolidation des dispositions de la loi ELAN qui montrera ses premiers effets. Ce sera aussi l'occasion, pour les praticiens, de refaire le point sur les outils juridiques et financiers à leur disposition en termes de gestion dynamique du domaine. Les contrats complexes tels que les baux emphytéotiques ou les baux à construction, pourront être utilement revisités, pour revoir, autant que de besoin, toute l'importance qu'ils

peuvent revêtir comme outils pertinents, si tant est qu'ils soient utilisés à bon escient, de gestion patrimoniale. Enfin, quelques retours sur la nécessaire mise en concurrence en matière de valorisation économique du domaine public (et privé ?) ne manqueront pas de lever des incompréhensions qui auraient pu naître à la lecture de certains passages de la doctrine administrative.

En deux mots, je crois que 2020 sera le bon moment pour refaire le point !

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DU DOMAINE PUBLIC

Valoriser son domaine en toute sécurité juridique et financière

4 jours - 28 heures

Prix HT : **2 150 €**

Prix coll. terr. HT :
1 950 €

repas inclus

Réf. : 73286

Paris

12-13 mai 2020,
16-17 juin 2020
et 10 septembre 2020*

13 au 16 octobre 2020
et 24 novembre 2020*

2-3 décembre 2020
20-21 janvier 2021
et 9 mars 2021*

*Cours en ligne

Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

Le droit applicable sur le domaine public est un droit technique et résolument évolutif. Valoriser son domaine public impose d'identifier les différentes composantes de celui-ci, de cerner les formes d'occupation et d'utilisation domaniales, d'appréhender les clauses sensibles des contrats d'occupation, de déterminer les montages contractuels innovants possibles et de connaître les procédures d'attribution des autorisations et conventions, notamment suite à l'entrée en vigueur des dispositions de l'ordonnance domaniale.

OBJECTIFS

- Définir les notions de domaines public et privé
- Appliquer les règles liées à la gestion domaniale
- Mettre en œuvre les règles financières d'utilisation du domaine public

PRÉREQUIS

Connaître les règles de base en matière de gestion du domaine public

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables du domaine
Directeurs et responsables juridiques

COMPÉTENCES ACQUISES

Disposer des connaissances opérationnelles en matière d'occupation, d'utilisation, de valorisation et de préservation du domaine public, et des bonnes pratiques à mettre en œuvre

INTERVENANT

Evangéla KARAMITROU-MAGUERES
Avocat Associé
CABINET LANDOT & ASSOCIÉS

PROGRAMME

Maîtriser les fondamentaux du domaine public

Identifier les critères d'appartenance d'un bien au domaine public

- La propriété publique
- Le critère de l'affectation et de l'accessoire

Le domaine privé

Le domaine immatériel et mobilier

Les biens insusceptibles d'appartenir au domaine public

Déterminer les grands principes de la domanialité

- Inaliénabilité, imprescriptibilité, insaisissabilité et inaccessibilité

Distinguer les contrats domaniaux des contrats de la commande publique

- Les apports de l'ordonnance du 19 avril 2017
- La disparition des contrats " aller-retour "
- La dissociation des AOT, BEA et COT des contrats de la commande publique : l'objet du contrat
- L'adossement automatique des contrats domaniaux aux contrats de la commande publique

Faciliter la gestion des biens du domaine public

Classifier et déclasser

- Le critère de la désaffectation
- Les règles applicables au déclassement
- Les exceptions introduites par le CGPPP

Procéder à des superpositions et des transferts de gestion

Céder et échanger les biens

Respecter les règles liées aux servitudes sur le domaine public

Exercice d'application : classement, déclassement, cession, échange, transfert et superposition de biens domaniaux

Identifier les règles liées à la préservation du domaine public

- Les contraventions sur le domaine public
- Les pouvoirs de police domaniaux

Sécuriser les risques contentieux liés à l'usage du domaine public

Maîtriser les règles financières d'utilisation du domaine public

Respecter le principe de paiement d'une contrepartie financière : la redevance

- Le calcul et les modalités de paiement de la redevance
- Le recouvrement en cas de non-paiement
- La gratuité

Gérer les évolutions complexes du domaine

Gérer la montée en puissance des mises en concurrence

Faire le lien entre le domaine et les contrats complexes

- Les contrats possibles : BEA, marché de partenariat...
- Le cas des AOT/COT
- Focus sur le domaine privé de la commune : les contrats et baux possibles
- L'épineuse question du fonds de commerce

Exercice d'application : le choix du contrat sur le domaine

Appréhender les fondamentaux du droit de la voirie

Cerner le cadre juridique

- Les cas particuliers (voies privées ouvertes au public, chemins ruraux...)

Gérer les biens sous-viaires

- La superposition domaniale
- La coordination des travaux de voirie

Sécuriser les expropriations, les préemptions et les mutations domaniales

Exercice d'application : choix du régime adapté

- Maîtriser la procédure d'expropriation
- Appréhender la procédure contentieuse en matière d'expropriation
- Sécuriser la procédure de préemption (motivation de la décision, formalités...)

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
19^e RENDEZ-VOUS ANNUEL

JOURNÉES DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

**Quelles sont les actualités
majeures de l'année 2020 ?**

12 et 13 novembre 2020

La propriété publique a été marquée par une actualité jurisprudentielle très riche qui mérite quelques éclaircissements afin d'adapter et de maîtriser les risques liés à vos pratiques. D'autre part, de nouveaux textes sont à décrypter tels que la loi sur la restauration de la cathédrale Notre Dame et bien d'autres... EFE vous propose une conférence afin d'intégrer au mieux les nouvelles normes. Encadrées par les meilleurs experts en la matière, les journées de la propriété publique répondront à l'ensemble de vos attentes.

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
JEUDI 12 ET VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020 • PARIS
19^e ÉDITION
LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA DOMANIALITÉ
LES JOURNÉES DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
Occupation, cession, VEFA : analysez toute l'actualité 2020 !
Eligible au plan de développement des compétences
www.efe.fr

Une conférence pour

- Utiliser au mieux les opportunités offertes pour favoriser la rentabilité de votre domaine
- Prendre en compte les récentes évolutions jurisprudentielles dans votre pratique domaniale

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

CONFÉRENCE



TÉMOIGNAGES

" Excellente conférence
et nécessaire "

**COMMUNE D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE**

" Intervenants brillants "

AVOCAT PARIS

**PLUS DE 1 000
PARTICIPANTS
en 18 ans,
ET VOUS ?**

INITIATION



LES FONDAMENTAUX DE LA DOMANIALITÉ PUBLIQUE

Intervenir efficacement sur les domaines public et privé

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1460 €**Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 73149

Paris

5-6 février 2020

27-28 mai 2020

21-22 septembre 2020

26-27 novembre 2020

**Lyon, Bordeaux,
Strasbourg,****Nantes et Lille**

27-28 mai 2020

26-27 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les domaines public et privé et le cadre donné par le CG3P
- Appliquer les règles fondamentales de circulation des biens publics
- Gérer l'occupation et de la protection du domaine public

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion du domaine public

PUBLIC CONCERNÉResponsables du domaine
Directeurs urbanisme,
foncier, immobilier
Directeurs juridiques**COMPÉTENCES ACQUISES**

Appliquer les principes fondamentaux de gestion et d'intervention sur les domaines public et privé

INTERVENANTEvangélie KARAMITROU-
MAGUERES
Avocat Associé
CABINET LANDOT
& ASSOCIÉS**PROGRAMME****Identifier les règles du CG3P****Délimiter le champ d'application du domaine public****Distinguer la propriété de la domanialité**

- La règle des quatre "I" : inaliénabilité, imprescriptibilité, incessibilité et insaisissabilité
- L'impact de la distinction propriété/ domanialité sur la copropriété, la mitoyenneté, les titres d'occupation et les servitudes

Définir le domaine privé

- Les biens reconnus par la jurisprudence
- Les prérogatives attachées aux biens du domaine privé

Exercice d'application : identification du régime domanial des immeubles de bureaux et des différents biens publics**Définir le domaine public mobilier****Cerner le régime de la circulation des biens**

- Appliquer les règles depuis l'entrée en vigueur du CG3P
- Maîtriser les règles du classement, du déclassement anticipé et rétroactif et de l'échange
- Respecter les règles de cession et la cession-bail

- Maîtriser les procédures de circulation et distinguer les différents outils

Étude de cas : analyse d'une convention de superposition de gestion, d'une convention de gestion, d'une convention de mise à disposition et d'une convention de transfert de gestion

- Cerner la police du domaine public

Gérer efficacement l'occupation du domaine public**Dissocier les contrats d'occupation domaniale des contrats de la commande publique**

- La disparition des contrats " aller-retour "
- La dissociation des AOT, BEA et COT des contrats de la commande publique
- L'adossement automatique des conventions d'occupation domaniale aux marchés publics et concessions

Maîtriser la définition et le régime des AOT-COT**Étude de cas** : analyse des clauses sensibles des AOT-COT**Verser des redevances****Passer une AOT-COT****Gérer les droits réels****Jeu pédagogique** : constitution d'un tableau en séance pour distinguer les différents types de droits réels**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

**BESOIN D'UN FOCUS EXPERT ?
CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE !**

PERFECTIONNEMENT



VALORISER LES DOMAINES PUBLICS ET PRIVÉS DES PERSONNES PUBLIQUES

4 heuresPrix HT : **425 €**

repas inclus

Réf. : 73356

Paris

2 avril 2020 (9h-13h)

17 novembre 2020

(14h-18h)

Lyon

9 avril 2020 (9h-13h)

17 novembre 2020

(14h-18h)

OBJECTIFS

- Définir les mécanismes de circulation des biens
- Organiser la valorisation financière des biens

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la réglementation du domaine public

PUBLIC CONCERNÉDirecteurs juridiques,
juristes, ingénieurs d'études
et conducteurs d'opération**PROGRAMME****Définir la gestion la plus efficiente du domaine public**

- Identifier les différents montages d'occupation du domaine public
- Organiser le transfert, la superposition de gestion et l'affectation des biens
- Appréhender les règles d'instauration et du calcul de la redevance d'occupation
- Maîtriser le processus d'affectation d'un bien par anticipation au domaine public

Mettre en œuvre les outils efficaces de valorisation du domaine privé des personnes publiques

- Identifier les règles d'occupation et de cession du domaine privé d'une personne publique

- Organiser un appel à projet : les règles et contraintes à respecter
- Maîtriser les cessions domaniales complexes et réaliser une cession avec charges

Étude de cas : analyse commentée du projet d'aménagement du centre historique d'une ville de 10000 habitants**COMPÉTENCES ACQUISES**

Connaître l'ensemble des processus de circulation des biens des personnes publiques et être en mesure d'identifier les leviers de valorisation de son domaine



LES RÈGLES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Mettre en œuvre les règles d'occupation issues de l'ordonnance domaniale

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 73374

Paris

31 mars 2020

23 juin 2020

19 novembre 2020

Lyon, Bordeaux, Lille et Nantes

23 juin 2020

5 novembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'occupation du domaine public
- Analyser les possibilités de dérogation en matière de publicité et de mise en concurrence
- Gérer l'exécution des titres d'occupation selon les nouvelles règles

PRÉREQUIS

Connaître les règles de base en matière de gestion du domaine public

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables du domaine

Directeurs et responsables juridiques

COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier les nouvelles règles applicables à l'occupation du domaine public

INTERVENANT

Philippe HANSEN
Avocat Associé
UGGC AVOCATS

PROGRAMME

Identifier les nouvelles règles et la nouvelle procédure d'occupation du domaine public

Maîtriser les nouvelles règles applicables aux titres d'occupation

- Identifier les autorisations d'occupation visées par la procédure de publicité et mise en concurrence
- Décrypter la notion d'exploitation économique du domaine
- Distinguer la zone domaniale exploitable économiquement au sens du droit de l'Union européenne
- Le cas des occupations de courte durée
- La procédure applicable à la manifestation d'intérêt spontanée d'un candidat
- Savoir quand appliquer le principe d'égalité de traitement des candidats
- Maîtriser nouveaux droits et obligations des occupants

Intégrer la nouvelle procédure aux titres d'occupation domaniale

- Connaître l'étendue de la mise en concurrence
- Le délai de mise en concurrence

Identifier les situations dérogatoires aux règles de publicité et de mise en concurrence

- Le cas des titres d'occupation domaniale adossés aux contrats de la commande publique
- Maîtriser la condition d'urgence
- La délivrance d'un titre amiable
- Identifier les différentes justifications à apporter
- Connaître les voies de recours

Exécuter les titres d'occupation

- Analyser les modifications de l'exécution des titres d'occupation
- L'occupation d'un bien du domaine privé d'une personne publique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



DOMAINE PUBLIC DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mettre en œuvre les modalités d'occupation et de valorisation domaniales

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 73015

Paris

16-17 mars 2020

4-5 juin 2020

5-6 octobre 2020

15-16 décembre 2020

Lyon, Bordeaux, Lille et Nantes

4-5 juin 2020

1^{er}-2 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les différentes autorisations ou conventions
- Rédiger efficacement un titre d'occupation
- Mettre en œuvre le régime juridique du BEA

PRÉREQUIS

Connaître les règles de base du domaine public

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'un service juridique

Avocats, notaires et géomètres-experts
Maîtres d'ouvrage publics et privés, aménageurs, développeurs immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre la réglementation issue du CG3P

INTERVENANT

Philippe HANSEN
Avocat Associé
UGGC AVOCATS

PROGRAMME

Maîtriser les règles issues du CG3P

Sécuriser les définitions des domaines public et privé

Études de cas : Analyse de la jurisprudence relative à la définition du domaine et/ou à la définition d'immeuble de bureaux, de logements...

Faciliter la circulation des biens et la gestion entre collectivités

Études de cas : analyse des principes d'une convention de superposition de gestion de l'État et d'une convention de transfert de gestion vers une collectivité territoriale

Maîtriser le régime de l'occupation privative

- Panorama des contrats possibles
- La mise en concurrence des titres d'occupation du domaine public
- Le régime des autorisations d'occupation et d'utilisation du domaine public
- Passer une AOT-COT

Étude de cas : analyse d'un AAPC et d'un RC

- Calculer les redevances d'occupation et les cas de gratuité

Accorder des droits réels et des servitudes

- BEA depuis l'ordonnance du 23 juillet 2015

Exercice d'application : examen d'opérations mises en place sur la base d'un BEA

- La COT ou l'AOT de l'article L.1311-5 du CGCT et les possibilités de montages complexes

Exercice d'application : examen des caractéristiques essentielles des COT constitutives de droits réels

- Les clauses d'AOT ou de COT
- Exercice d'application :** rédaction des clauses sensibles d'un AOT-COT

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



LES CONTRATS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Sécuriser la passation et la rédaction des AOT-COT et des BEA

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 73198

Paris

24-25 mars 2020

11-12 juin 2020

4-5 novembre 2020

OBJECTIFS

- Analyser la procédure de passation d'une AOT-COT ou d'un BEA
- Rédiger ses contrats en toute sécurité
- Gérer les droits et obligations de la collectivité et de l'occupant

PRÉREQUIS

Connaître les règles de la domanialité publique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et agents des services gestion du domaine, voirie, stationnement...
Maîtres d'ouvrage publics et privés

COMPÉTENCES ACQUISES

Rédiger ses contrats d'occupation du domaine public en toute sécurité

INTERVENANT

Marie-Yvonne BENJAMIN
Avocat Associé
GENESIS Avocats

PROGRAMME

Recourir à une occupation privative du domaine public et passer une AOT-COT

- Les contrats d'occupation et les autres contrats

Exercice d'application : analyse d'une convention de mise à disposition

- Distinguer AOT-COT

- Maîtriser les modalités de passation

- Le nouveau titre d'occupation portant sur un bien du domaine privé

Exercice d'application : analyse et rédaction d'AAPC et RC

Rédiger une AOT-COT

- Déterminer les clauses obligatoires et sensibles

- Les pénalités et les sanctions

- La reprise du bien et la remise en état

Exercice d'application : analyse et rédaction d'une AOT de voirie et d'une AOT de l'État

Exercice d'application : analyse et rédaction de plusieurs clauses de COT

Rédiger la partie financière d'une AOT-COT

Exercice d'application : analyse et rédaction des clauses financières

Rédiger une AOT-COT avec droits réels

Exercice d'application : analyse et rédaction d'une COT constitutive de droits réels

Conclure un BEA sur le domaine public

- Définir le BEA

- Déterminer le régime juridique du BEA

- Passer et rédiger son BEA

- Cerner les différents montages

possibles : les BEA de revalorisation, de mise à disposition et les BEA liés à un marché public

Rédiger les clauses de son BEA

- Les clauses essentielles et les clauses sensibles

- Les clauses domaniales

- Les clauses financières

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

RÉDIGER UN ACTE SOUMIS À PUBLICITÉ FONCIÈRE

Les règles relatives aux actes en la forme administrative ayant valeur d'actes authentiques

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 73379

Paris

26-27 mai 2020

28-29 septembre 2020

8-9 décembre 2020

OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application de l'acte soumis à publicité foncière
- Maîtriser les types et les contenus des actes
- Éviter les risques contentieux

PRÉREQUIS

Connaître les règles de domanialité publique et privée

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et agents du service urbanisme
Responsables des services immobilier et gestion du domaine

COMPÉTENCES ACQUISES

Rédiger un acte administratif simple soumis à publicité foncière et sécuriser la procédure

INTERVENANT

Caroline THEUIL
Juriste et expert immobilier

PROGRAMME

Étude de cas fil rouge : les participants appliquent les connaissances acquises à la résolution d'un cas d'achat et de cession d'un bien immobilier

Le champ d'application de l'acte en la forme administrative soumis à publicité foncière

Appréhender l'authentification des actes de cession/acquisition/échange

- Connaître les particularités des cessions entre personnes publiques et les clauses spécifiques

- Connaître les types d'actes : achat, cession, échange...

Maîtriser les préalables à l'acte authentique des personnes publiques

- Réaliser les recherches d'identification sur le bien visé

- Appréhender la fixation du prix et gérer sa négociation

- Maîtriser les procédures préalables

Étude de cas fil rouge : réalisation de recherches dans les fichiers fonciers, délibération, pré-contrat

Le contenu de l'acte de vente : contrat spécial

Analyser les éléments constitutifs de l'acte administratif

- Connaître les clauses obligatoires et les clauses spécifiques aux personnes publiques

- Fixer les frais de l'acte et calculer la plus-value immobilière

Étude de cas fil rouge : rédaction des clauses les plus délicates de l'acte

Connaître la procédure de publication au service de publicité foncière

- Maîtriser la procédure de publicité foncière

- Gérer les rejets et les refus

- Procéder à la rédaction d'avenants au contrat

Étude de cas fil rouge : rédaction d'une attestation rectificative suite à un rejet de dépôt à la publicité foncière

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



LES FONDAMENTAUX DU MONTAGE IMMOBILIER

Identifier chaque étape pour mener à bien son projet

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 73145

Paris

12-13 mai et 15 juin 2020*

26-27 novembre 2020

et 7 janvier 2021*

Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Lille

12-13 mai et 15 juin 2020*

19-20 novembre 2020

et 7 janvier 2021*

***Cours en ligne**

Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

OBJECTIFS

- Définir les étapes du montage d'opérations immobilières
- Identifier l'ensemble des contraintes juridiques
- Examiner la réglementation applicable aux acquisitions foncières

PRÉREQUIS

Être confronté aux opérations immobilières dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e)s et employés d'une société de promotion immobilière, de construction, d'un cabinet d'architecture Promoteurs et architectes

COMPÉTENCES ACQUISES

Participer au montage d'une opération immobilière

INTERVENANT

Anais FAUGLAS
Avocat urbanisme et construction
FAUGLAS AVOCAT

PROGRAMME

Appréhender l'ensemble des points clés d'une opération immobilière

- Définir l'opération
- Identifier les principaux intervenants : le promoteur, le vendeur, le banquier, le maître d'œuvre...
- Maîtriser les grandes étapes

Prendre en compte les contraintes juridiques

- **Les contraintes urbanistiques**
- Les règles d'urbanisme
- Le certificat d'urbanisme, les autorisations de construire et le contentieux des autorisations
- Les taxes d'urbanisme

Les autres contraintes

- La réglementation de l'environnement
- Les diagnostics
- L'archéologie préventive
- **Étude de cas** : gestion du calendrier de l'opération en fonction des contraintes juridiques

Déterminer les règles d'acquisition foncière et de construction

Les règles d'acquisition foncière et de construction

- Les avant-contrats
- Les conditions suspensives
- La conclusion de l'acte

La réglementation des marchés de travaux

- Le choix des entreprises
- Le suivi du chantier
- La réception des ouvrages

Cerner les principaux contrats immobiliers

- La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- La vente à terme
- La construction de maison individuelle
- Le secteur libre
- **Exercice d'application** : suivi des travaux et réponses aux exigences des clients

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

Cours en ligne

E-quizz aval



MONTAGE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Mettre en œuvre le projet de la formalisation à son exécution

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1530 €***

Prix coll. terr. HT :
1370 €*

repas inclus

Réf. : 73046

Paris

28-29 janvier 2020

3-4 juin 2020

7-8 octobre 2020

8-9 décembre 2020

Lyon

18-19 juin 2020

24-25 novembre 2020

* Incluant le prix de l'ouvrage

" Montage d'opérations immobilières ", remise de 5 % sur le prix public

2 FORMATS AU CHOIX

100 % présentiel ou blended

Programme du format blended learning à découvrir sur www.efe.fr

OBJECTIFS

- Valider l'acquisition d'un terrain selon ses caractéristiques
- Définir son intervention juridique, technique et financière
- Organiser les étapes du montage de projets immobiliers

PRÉREQUIS

Être confronté aux opérations immobilières

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés et maîtres d'œuvre Promoteurs immobiliers et chargés d'opérations

COMPÉTENCES ACQUISES

Mener chaque phase d'une opération immobilière

INTERVENANTS

Aldo SEVINO
Avocat Associé
Cabinet ASEA
François PETIT
Maître d'ouvrage délégué
SARL PASSIFIM

PROGRAMME

Se poser les bonnes questions avant d'acheter un terrain

- La définition d'une d'opération immobilière et les notions voisines
- Identifier un terrain et apprécier sa potentialité économique
- Analyser les contraintes juridiques
- Intégrer la faisabilité technique et le préprogramme
- Calculer le prix de revient de l'opération et le bilan de faisabilité
- Concrétiser le projet

Maîtriser les étapes, de l'offre à la promesse de vente

- L'offre et les avant-contrats
- Les conditions suspensives
- Les clauses spécifiques à intégrer en matière d'urbanisme

Mettre en place une maîtrise d'œuvre

- Le régime juridique applicable aux marchés de maîtrise d'œuvre
- Les aspects financiers
- Le compte-rendu des missions du maître d'œuvre

Demander les autorisations administratives nécessaires

Faire la levée des conditions suspensives et la conclusion de la vente

Réaliser le projet et sa commercialisation

Choisir le financement du projet, les assurances et les garanties

Traiter les contraintes juridiques non éliminées

- Le financement
- Les assurances de la construction et les garanties

Exercice d'application : analyse commentée et illustrations jurisprudentielles

Articuler le choix des intervenants et des entreprises

Procéder aux travaux

- La préparation du chantier
- L'exécution, la réception des travaux et la fin de l'opération

Commercialiser le projet

Test de connaissances : quizz sur les différentes étapes et aspects du montage d'opérations immobilières

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quizz aval

MONTAGES IMMOBILIERS PUBLICS

Choisir le montage le plus adapté à son opération

1 jour - 7 heures
 Prix HT : **970 €**
 Prix coll. terr. HT : **830 €**
 repas inclus
 Réf. : 73287

Paris
 26 mai 2020
 19 novembre 2020

* Incluant le prix de l'ouvrage " Montage d'opérations immobilières ", remise de 5 % sur le prix public

OBJECTIFS

- Maîtriser les différents outils juridiques et les critères d'arbitrage
- Choisir le mode contractuel le plus adapté
- Organiser la mise en œuvre du projet jusqu'à la fin du chantier

PRÉREQUIS

Être confronté aux opérations immobilières

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés et maîtres d'œuvre Promoteurs immobiliers et chargés d'opérations

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître les règles de montage d'une opération immobilière publique

INTERVENANT

Aldo SEVINO
 Avocat Associé
 Cabinet ASEA

PROGRAMME

Prendre en compte les contraintes préalables au montage du projet

Différencier initiatives publiques et privées

Définir la notion d'ouvrage complexe

Identifier les différentes fonctions à satisfaire

Maîtriser le foncier : acquérir ou louer le terrain

L'acquisition amiable ou forcée

Tenir compte de la nature du foncier

- Le domaine public
- La division en volume
- Les limites de la cession foncière avec charge

Faire face aux contraintes économiques et financières

- Les outils juridiques et le financement de l'ouvrage
- Les risques financiers

Étude de cas : définition du rôle de la maîtrise d'ouvrage dans une opération immobilière

Choisir le mode contractuel le plus adapté et mettre en œuvre le projet

Construire un ouvrage immobilier selon les spécificités des différents types de contrats

- Les contrats de la commande publique
- La conception-réalisation
- La VEFA
- Le crédit-bail immobilier
- Le contrat de partenariat...

Construire et exploiter un équipement public

- Les marchés de travaux
- Les délégations de service public
- La concession de service ou de travaux

Exercice d'application : choix du montage le plus adapté à son besoin pour une opération immobilière donnée

Optimiser la réalisation de l'opération : études préalables, acquisition foncière, demandes d'autorisations administratives...

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



MONTAGE FINANCIER D'UNE OPÉRATION IMMOBILIÈRE

Évaluer les risques financiers liés à son projet d'opération

2 jours - 14 heures
 Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT : **1300 €**
 repas inclus
 Réf. : 73086

Paris
 26-27 mai et 26 juin* 2020
 2-3 novembre
 et 7 décembre* 2020

*Cours en ligne
 Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier la méthodologie et élaborer de façon pertinente les postes budgétaires et financiers
- Estimer et hiérarchiser les risques
- Concevoir une demande de crédit bancaire efficace

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit immobilier et de la construction

PUBLIC CONCERNÉ

Promoteurs immobiliers Marchands de biens Lotisseurs et aménageurs privés Bailleurs sociaux

COMPÉTENCES ACQUISES

Élaborer le financement d'une opération immobilière

INTERVENANT

Alain JOUHANNEAU
 Formateur-Consultant

PROGRAMME

Définir les structures juridiques des opérations immobilières destinées à la vente

Appréhender les budgets, évaluer et hiérarchiser les risques des opérations destinées à la vente

Définir la notion de budgets glissants

Définir les outils budgétaires

- Le budget prévisionnel
- Le plan de trésorerie
- Le plan de financement

Maîtriser les principales définitions financières

Évaluer et hiérarchiser les risques

- Identifier les risques techniques, commerciaux et administratifs
- Les impacts financiers des risques
- Exercice d'application** : calcul du prix de revient et du chiffre d'affaire, définition du plan de trésorerie, élaboration du plan de financement (fonds propres, fonds acquéreurs, crédit bancaires)

Formaliser et sécuriser la demande de financement

Maîtriser les critères d'appréciation du banquier

Identifier les caractéristiques d'un crédit

- Le principe du compte centralisateur
- Les commissions d'engagement
- Le taux des agios
- Les garanties

Appréhender les budgets, les financements et l'exploitation des opérations destinées à la location

- Le financement long terme et le tableau d'amortissement
- La notion de coût global
- Le compte d'exploitation prévisionnel
- Les taux de rentabilité
- Le pay-back
- Exercice d'application** : montage du plan de financement d'une opération de construction

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

L'ÉVALUATION D'UN BIEN IMMOBILIER

Estimer la valeur vénale d'un bien immobilier

BEST
OF

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 73243

Paris

24-25 mars 2020
et 11 mai 2020*

9-10 juin et 9 juillet 2020*

13-14 octobre 2020
et 16 novembre 2020*

*Cours en ligne

Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Définir la différence entre estimation et expertise
- Déterminer les différentes valeurs et méthodes d'expertise
- Choisir et mettre en œuvre la méthode adaptée

PRÉREQUIS

Être confronté au secteur immobilier dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables ou collaborateurs d'un service foncier ou immobilier
Aménageurs, promoteurs et établissements publics fonciers

COMPÉTENCES ACQUISES

Déterminer la valeur d'un bien immobilier selon la méthode adaptée

INTERVENANT

Caroline THEUIL
Juriste et expert immobilier

PROGRAMME

Identifier les principes de l'évaluation immobilière

- Comprendre la pratique de l'expertise et définir l'expert
- Mesurer les enjeux de l'expertise immobilière pour les collectivités territoriales
- L'avis de France Domaine

La pratique de l'expertise immobilière

Les bases indispensables en expertise immobilière

- Les différents modes de détention et leur influence sur la valeur des biens
- Les différents données
- Les documents nécessaires pour une expertise

Déroulement d'une opération d'expertise

- Les différentes formes de contrat d'expertise
 - Plan type d'un rapport d'expertise
 - Examen d'un rapport d'expertise type
- Étude de cas** : analyses commentées de rapports d'expertise pour différents types de biens : terrains, maison individuelle, lot de copropriété, commerce

Définir la notion de valeur vénale

La notion de valeur

- La notion de valeur et la notion de prix
- Les facteurs de la valeur
- La valeur vénale et la valeur locative

Cerner les différents types d'immeubles à évaluer

- Rappel sur la notion d'immeuble
- Les immeubles bâtis et non bâtis

Choisir et mettre en œuvre la méthode adaptée à chaque catégorie de biens

Les principales méthodes d'expertise

- Les définitions d'après la Charte et méthodes retenues par la DGI
- Les principales méthodes : la méthode par comparaison, les méthodes par le revenu, les méthodes par le coût de remplacement, les méthodes dites "professionnelles", les autres méthodes
- Focus sur l'indemnité d'éviction

Exercices d'application : évaluation de biens selon les différentes méthodes

Trouver la méthode la plus adaptée à son bien

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

LES CONTRATS ET MONTAGES IMMOBILIERS

Maîtriser les règles spécifiques à chaque type de contrat et de montage

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 73331

Paris

23-24 juin 2020
3-4 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les règles applicables à chaque montage immobilier
- Choisir le contrat à utiliser selon son projet immobilier
- Gérer les risques attachés à chaque contrat

PRÉREQUIS

Connaître les bases du montage d'une opération immobilière

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables immobilier
Responsables de promotion

COMPÉTENCES ACQUISES

Définir le montage et le contrat immobilier adaptés à une opération

INTERVENANT

Anais FAUGLAS
Avocat urbanisme et construction
FAUGLAS AVOCAT

PROGRAMME

Décrypter les avantages et inconvénients de la VEFA

Définir son champ d'application

- Les alternatives : la vente à terme et la vente en l'état
- La définition retenue par le juge
- Le régime juridique
- La destination contractuelle de l'ouvrage
- Les étapes clés : contrat de réservation, acte authentique...
- Le contrat préliminaire et ses caractéristiques
- Le contrat de VEFA : paiement du prix, réception du bien, livraison du bien, garanties financières d'achèvement, responsabilités...

Déterminer le champ d'application de la VIR

- Le champ d'application
 - Les étapes clés
 - La livraison du bien et ses conséquences
- Études de cas** : analyse commentée de montages en VEFA et identification des erreurs à ne pas commettre

Recourir au contrat de promotion immobilière

- Les clauses importantes
 - Les critères de recours au contrat et le rôle du promoteur
 - Les risques
 - La fin des travaux, la réception de l'ouvrage et les garanties
- Exercice d'application** : rédactions des clauses clés d'un CPI

Utiliser le contrat de construction de maison individuelle

- Le champ d'application et les différents intervenants
- Le contrat de construction d'une maison individuelle avec fourniture de plan
- Le contrat de construction d'une maison individuelle sans fourniture de plan

Faire le point sur les montages spécifiques : définition, risques et avantages

- La BEFA
- Le crédit-bail et le crédit vendeur

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT

Concevoir ses montages en toute sécurité

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**
 Prix coll. terr. HT : **770 €**
 repas inclus

Réf. : 73078

Paris
 26 mai 2020
 18 novembre 2020
Lyon, Bordeaux, Nantes et Lille
 26 mai 2020
 4 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les règles de ce montage complexe
- Déterminer les clauses contractuelles adaptées
- Gérer les risques liés à la mise en œuvre de l'opération

PRÉREQUIS

Connaître les principales étapes du montage de projet immobilier

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des services juridiques et fonciers
 Opérateurs privés et publics
 Entreprises de construction principales et sous-traitantes

COMPÉTENCES ACQUISES

Mener à bien le montage d'une VEFA

INTERVENANT

Marie-Alexandra VANKEMMELBEKE
 Avocat en droit immobilier et construction
 MAV AVOCAT

PROGRAMME

Cerner l'intérêt de recourir à ce montage complexe

Distinguer secteur libre et secteur protégé

- Mesurer les avantages et les inconvénients du choix de la VEFA
- Identifier les opérations sur lesquelles utiliser ce montage

La place de la VEFA publique aujourd'hui

- Identifier les évolutions récentes de la VEFA publique, extension du marché de travaux
- Maîtriser le nouveau champ d'application des marchés de travaux

Appréhender la réglementation de l'avant-contrat

Identifier l'intérêt pour le vendeur de la signature d'un avant-contrat

- Les différentes formes d'avant-contrats
- Le contrat préliminaire dans le secteur protégé
- Les avant-contrats plus contraignants dans le secteur libre

Le contenu de l'avant-contrat

Mesurer les droits de l'acheteur à ce stade de l'opération

Mettre en œuvre le contrat définitif

- Le contenu du contrat définitif
- Les obligations du vendeur
- Les obligations de l'acquéreur
- L'achèvement de l'immeuble

Identifier les risques spécifiques

- Le paiement des travaux
- L'exécution des travaux
- Le défaut de conformité

La mise en jeu des garanties

La garantie financière d'achèvement

La garantie de remboursement

Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence

Articuler les différents recours

- Les précautions à prendre lors de la réception de l'opération
- Les délais d'action

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

MONTER UNE OPÉRATION DE LOGEMENT SOCIAL

Gérer les problématiques de construction spécifiques liées au secteur social

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**
 Prix coll. terr. HT : **1300 €**

Réf. : 73144

Paris
 1^{er}-2 avril 2020
 15-16 octobre 2020
Lyon
 1^{er}-2 avril 2020
 1^{er}-2 octobre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du secteur social
- Analyser le rôle des différents acteurs publics et privés
- Développer les objectifs de développement durable dans la réflexion

PRÉREQUIS

Connaître les bases du montage d'opérations immobilières

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de la politique de la ville, de l'habitat et de l'urbanisme
 Bailleurs sociaux, promoteurs et gestionnaires immobilières

COMPÉTENCES ACQUISES

Mesurer les spécificités du secteur social pour élaborer une opération.

INTERVENANT

Christine MÉROT
 Architecte DPLG - Monteur d'opération, CEBAI

PROGRAMME

Identifier le contexte économique et réglementaire du logement social

Identifier les étapes clés du montage d'opération et maîtriser le foncier

Utiliser les instruments de prospection foncière

- Les outils d'acquisition et d'intervention foncière
- La prospection du terrain
- La reconversion de sites industriels
- La transformation de bureaux
- Les zones prioritaires

Tenir compte des instruments juridiques permettant de construire sans acheter un terrain

Analyser les risques d'un terrain

Prendre en compte le rôle spécifique des structures d'intervention foncière

Mettre à disposition le terrain dans des conditions privilégiées

- La vente du terrain avec une décote
- Le portage du prix du terrain ou " foncier différé "

Organiser la construction

- Définir le rôle des acteurs de la construction sociale
- Cerner les mesures fiscales destinées à encourager la construction sociale
- Déterminer les aides financières à la construction de logements sociaux
- Maîtriser les montages juridiques spécifiques à la construction sociale

Mener à bien l'attribution et l'accession à la propriété d'un logement social

- Déterminer les bailleurs sociaux et le parc immobilier locatif
- Cerner les étapes et critères d'attribution des logements sociaux
- Inscrire le logement social dans le développement durable

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

TRAVAUX CONSTRUCTION BÂTIMENTS

Avis d'expert

Droit de la construction : quels enjeux clés en 2020 pour la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires ?



David DEGUILLAUME

Directeur juridique construction
& contract management - France

SUEZ

Pour l'année 2020, plusieurs enjeux sont à prendre en considération.

Avec le développement des politiques environnementales, il va de soi que le monde de la construction est dans l'obligation de répondre à ces attentes. La loi Elan de fin 2018 a, sur ce sujet, imposé la nouvelle réglementation environnementale pour 2020. Cette réglementation doit permettre la réduction carbone et l'augmentation de l'énergie dite positive de nos bâtiments neufs. Cela demandera une réelle implication des

acteurs de la construction à commencer par le maître de l'ouvrage pour que cette réglementation soit un succès.

Le BIM aura lui aussi une place importante dans l'année 2020. Il deviendra un outil important et incontournable dans l'identification des risques de conception et de réalisation et dans l'optimisation des coûts de réalisation. L'outil BIM est une source d'information et de précision incomparable et permet, dans le cadre de la modélisation de l'ouvrage, de prendre en compte, dès le stade de la

conception, les risques et les modalités techniques sans avoir, au moment de l'exécution, à repenser sa réalisation du fait de l'absence d'identification de ces risques. C'est cette précision qui permet d'envisager une réduction et/ou une optimisation des coûts pour les entrepreneurs et pour le maître de l'ouvrage. Dans la prolongation du plan BIM 2022 initié par Julien Denormandie, le développement du BIM sera, je n'en doute pas, l'élément qui justifiera un encadrement juridique plus précis de ce dernier.

RÉUSSIR DANS SA FONCTION DE MAÎTRE D'OUVRAGE

Gérer le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage face à ses partenaires

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 74213

Paris

14-15 mai et 17 juin 2020*

24-25 novembre 2020

et 12 janvier 2021*

*Cours en ligne

Pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Définir les rôles et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- Exprimer ses besoins en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Gérer efficacement les AMO dans les projets immobiliers

PRÉREQUIS

Connaître les règles applicables

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés
Chargés d'opérations et promoteurs immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Réaliser une synthèse des points clés pour la réussite de ses missions AMO

INTERVENANT

Pierre RASOLO
Co-dirigeant
GREENBUILDING

PROGRAMME

Déterminer les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage

- Rôles et responsabilités
- La définition de la maîtrise d'ouvrage
- La diversité des contextes
- Les obligations et les prérogatives du maître d'ouvrage

Définir la notion de commande

- Les notions de programme et de projet
- Connaître ses besoins, ses contraintes et hiérarchiser ses demandes
- Les spécificités de la commande publique

Organiser la maîtrise d'ouvrage

- Définir l'organisation du projet et veiller à son respect
- L'articulation des contrats de différentes AMO

Identifier les rôles et missions de l'AMO

Les différents types de missions d'AMO

Définir les points clés de la mission et du contrat d'AMO

- Rédiger le cahier des charges de consultation
- Organiser sa consultation pour faire le bon choix

Exercice d'application : analyse de cahiers des charges de consultation pour une mission de programmation

Déléguer la maîtrise d'ouvrage

- Définition des termes et limites des missions
- AMO, MOD, mandat, CPI, contrat de conception-réalisation et PPP

Étude de cas : analyse d'un contrat d'AMO en conduite de projet

Suivre et évaluer la prestation d'AMO

- Les outils de suivi et de reporting
- L'évaluation de la mission

Plan d'action personnel : formalisation d'une synthèse des points clés pour la réussite des missions d'AMO

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-ressources

E-quiz aval

Cours en ligne

BEST OF

RESPONSABILITÉS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Se protéger des différents risques juridiques

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**

repas inclus

Réf. : 74298

Paris

9 juin 2020

28 septembre 2020

3 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les responsabilités pesant sur le maître d'ouvrage
- Examiner les différents risques
- Organiser la prévention des risques grâce à l'assurance

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance du droit de la construction

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés
Assistants à maîtrise d'ouvrage

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les bonnes pratiques permettant de prévenir et de gérer toute mise en cause de sa responsabilité

INTERVENANT

Benoît VARENNE
Avocat au Barreau de Paris
CHEYSSON MARCHADIER & ASSOCIÉS

PROGRAMME

Gérer les risques contractuels et leurs enjeux

La gestion contractuelle des risques par le maître d'ouvrage

- La gestion des risques dans la définition du programme et la préparation des marchés
- La responsabilité du maître d'ouvrage en cas de modifications du marché
- **Étude de cas** : analyse commentée d'exemples jurisprudentiels et identification des conditions du bouleversement économique du marché
- L'immixtion du maître d'ouvrage dans les travaux

La gestion des risques du maître d'ouvrage par rapport aux obligations légales

- La garantie de paiement de l'entrepreneur
- Le travail illégal

Prévenir et gérer les risques associés à la sous-traitance

Les risques liés à la présence d'un sous-traitant irrégulier

Les risques liés au sous-traitant impayé

- La responsabilité du maître d'ouvrage : délégation/garantie
- Défaillance de l'entreprise principale
- **Étude de cas** : dans le cadre d'un marché privé, identification des obligations/ responsabilités du maître d'ouvrage confronté à la réclamation d'un sous-traitant

Prévenir les risques et responsabilités associés au trouble anormal de voisinage

- La préparation du chantier
- La stipulation de clauses de garantie contractuelle et de clauses de transfert de responsabilité
- La responsabilité du maître d'ouvrage sur le fondement des troubles anormaux de voisinage et les recours possibles

Maîtriser le rôle de l'assurance dans la prévention des risques

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

Modules vidéo

E-quiz aval

PILOTER UNE OPÉRATION DE TRAVAUX, PHASE 1

Conduire les étapes en amont du démarrage du chantier

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**
Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 74343

Paris

9 juin 2020
1^{er} octobre 2020
9 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les éléments techniques et organisationnels de la conception d'une opération
- Cerner les composants clés du coût et du financement
- Rédiger le cahier des charges et lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux d'une opération de travaux

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Responsables techniques et chargés d'opérations

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les étapes de préparation afin de sécuriser la bonne réalisation de l'opération

INTERVENANT

Jean MAUSSION
Architecte, Conducteur de travaux, AMO

PROGRAMME

Comprendre les principes de l'opération de travaux

- Identifier les étapes chronologiques de l'opération
- Définir les acteurs de l'opération, leurs rôles et responsabilités
- Connaître le rôle du conducteur d'opération

Mener les études préalables

- Définir le besoin et monter le projet
- Rédiger le programme et ses objectifs
- Prendre en compte et formaliser le développement durable

Étude de cas : analyse commentée d'une étude préalable selon les profils des participants et identification des bonnes pratiques

Organiser le suivi financier et le calendrier de l'opération

- Recenser et pointer l'ensemble des dépenses
- Contrôler le coût des travaux tout au long de l'opération
- Identifier les méthodologies d'estimation des coûts

Faire appel à la maîtrise d'œuvre

- Choisir les acteurs de la maîtrise d'œuvre, architectes, bureaux d'études, OPC
 - Définir les missions à confier
 - Suivre l'élaboration de la conception, plans, descriptif de travaux, CCTP
- Exercices d'application** : mise en pratique des aspects clés des missions et relations de la maîtrise d'œuvre

Lancer la consultation des entreprises

- Monter le dossier de consultation des entreprises, DCE
 - Définir la procédure adaptée selon qu'il s'agisse d'une opération publique ou privée
 - Analyser les offres des entreprises selon différentes méthodes et déterminer l'offre la plus adaptée
- Étude de cas** : analyse commentée d'exemples de consultation d'entreprises selon les expériences des participants

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

PILOTER UNE OPÉRATION DE TRAVAUX, PHASE 2

Conduire le chantier jusqu'à la réception de l'ouvrage

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**
Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 74344

Paris

10 juin 2020
2 octobre 2020
10 décembre 2020

OBJECTIFS

- Organiser le chantier et définir les points clés de son suivi technique
- Assurer la gestion comptable et financière en cours de chantier
- Gérer la phase de fin de travaux en vue de la livraison

PRÉREQUIS

Connaître les étapes préalable ou démarrage d'un chantier

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Responsables techniques et chargés d'opérations

COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire la phase de chantier afin de mener à bien l'opération de construction

INTERVENANT

Jean MAUSSION
Architecte, Conducteur de travaux, AMO

PROGRAMME

Préparer et suivre le chantier

Organiser le chantier

- Définir les différents intervenants et appréhender les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution et d'OPC
- Présenter les moyens et objectifs
- Organiser la réunion préparatoire
- Définir les délais et le planning de chantier

- Le démarrage des travaux

Exercice d'application : mise en application des méthodologies et bonnes pratiques en phase d'organisation du chantier

Gérer le suivi technique du chantier

- Assurer l'échange de données, animer les réunions...
 - Contrôler la bonne exécution des travaux et suivre les délais
 - Respecter les règles en matière d'HSE
- Exercice d'application** : mise en application des méthodologies et bonnes pratiques lors du suivi technique du chantier

Effectuer le suivi comptable et financier

- Appréhender les prix et leurs variations
 - Gérer les décomptes, acomptes et règlements
 - Sécuriser les modifications et rédiger les avenants
- Étude de cas** : analyse commentée de décomptes et acomptes

Gérer l'achèvement des travaux et préparer la réception

Identifier les démarches lors de l'achèvement des travaux

- Les visites à effectuer, les contrôles et essais
- Élaborer la liste des réserves
- Identifier les documents à remettre par les entreprises

Préparer la livraison

- Les démarches et pièces administratives
- Appréhender les enjeux des dossiers DOE et DIUO
- Prévoir la levée des réserves

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION

BEST
OF

ACQUÉRIR LES BASES DU MONTAGE D'OPÉRATIONS DE TRAVAUX

Organiser de façon opérationnelle un projet de construction d'ouvrage

1 jour - 7 heuresPrix HT : **900 €**Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 74112

Paris

20 mars 2020

21 septembre 2020

7 décembre 2020

OBJECTIFS

- Décrire les rôles et responsabilités de tous les intervenants
- Analyser le déroulement chronologique d'une opération
- Intégrer toutes les contraintes internes et externes

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux d'une opération de travaux

PUBLIC CONCERNÉMaîtres d'ouvrage occasionnels publics et privés
Techniciens et/ou administratifs chargés d'opérations de travaux**COMPÉTENCES ACQUISES**

Initier l'organisation du montage d'opérations de travaux

INTERVENANTPierre DOYARD
Consultant-formateur**PROGRAMME****Définir les spécificités de l'opération****Identifier la complexité de l'organisation des acteurs de la maîtrise d'ouvrage****La maîtrise d'ouvrage et ses acteurs**

- L'organisation et la qualification des partenaires
- Le maître d'ouvrage : définition, rôles et responsabilités
- Le mandataire, le conducteur d'opération, l'AMO...
- Le contrôle technique, le CSPS, le CSSI...
- Le montage en phase de programmation : programme, enveloppe financière...

Les étapes de la phase programmation

- Les études préalables
- Les étapes décisionnelles du montage
- Les différentes formes de montages possibles
- Le programme, contenu, rédaction, évolution

- L'enveloppe financière, contenu, évolution

La maîtrise d'œuvre

- La définition, les rôles et les responsabilités
- L'organisation, le phasage, le suivi des études

Les entrepreneurs et les marchés de travaux

- La définition, les rôles et les responsabilités
- Le contrat de louage d'ouvrage
- L'organisation
- Le marché de travaux

Maîtriser et gérer les phases de consultation et de réalisation du chantier

- La consultation
- La préparation et le démarrage du chantier
- La vie du marché et le chantier
- Gérer la phase de fin de chantier, la réception et les garanties

Étude de cas : récapitulatif d'un tableau de bord de maîtrise d'ouvrage et conduite d'opérations**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

PERFECTIONNEMENT

BEST
OF

REGION

SUIVI, RÉALISATION ET RÉCEPTION DES TRAVAUX

Gérer efficacement l'exécution de l'opération

3 jours - 21 heuresPrix HT : **1 860 €**Prix coll. terr. HT : **1 660 €**
repas inclus

Réf. : 74079

Paris

22 au 24 janvier

et 11 mars 2020*

25 au 27 mai
et 1^{er} juillet 2020*22 au 24 septembre
et 2 novembre 2020*8 au 10 décembre 2020
et 12 janvier 2021*

Lyon

11 au 13 mars

et 25 mai 2020*

2 au 4 novembre
et 8 décembre 2020*

*Cours en ligne

Pour les retours

d'expérience : 1h30

de 11h à 12h30

(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier le cadre législatif et réglementaire des marchés de travaux
- Examiner les responsabilités et les rôles respectifs des différents acteurs
- Gérer les clauses d'exécution et les marchés de travaux

PRÉREQUIS

Connaître les bases du montage de projets de construction

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés

Les entreprises de construction principales et sous-traitantes

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en place des actions permettant d'optimiser l'exécution de l'opération de travaux

INTERVENANTPierre DOYARD
Consultant-formateur**PROGRAMME****Définir l'environnement de l'opération et le marché de travaux**

- Cerner le contexte spécifique de l'opération
- Les éléments de l'opération en phase amont

Maîtriser le cadre général des marchés de travaux

- Les caractéristiques juridiques des marchés de travaux
- Les obligations de l'entrepreneur
- Étude de cas** : analyse comparative des textes de référence, le CCAG des marchés publics de travaux et la norme NFP 03-001

Optimiser l'exécution des marchés de travaux lors de la réalisation de l'opération

- Le lancement du marché et la préparation

- Organiser le dossier financier
- Maîtriser les aspects comptables
- Exercice d'application** : examen de décomptes et acomptes mensuels
- Optimiser la réalisation des travaux
- Exercice d'application** : examen de projets d'avenants

Bien gérer le suivi du chantier

- Les fiches de suivi et la gestion des divers avis techniques
- Les réunions de chantier et les procès-verbaux

Mener à bien la phase de réception et la fin de l'opération

- Identifier les responsabilités et obligations de garanties
- Les opérations préalables à la réception
- La réception et le traitement des réserves
- Le parfait achèvement et les garanties

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

JOURNÉES DE LA CONSTRUCTION

Quelles nouvelles actualités impactent la responsabilité et l'assurance construction ?

28 et 29 novembre 2020

Le droit de la construction a connu une actualité législative et jurisprudentielle assez dense en 2020. Permis d'expérimenter, décrets d'application de la loi ELAN et pléthore de jurisprudences en matière de responsabilité et d'assurance construction.

EFE vous propose une conférence animée par des experts du domaine afin de vous permettre d'intégrer toutes les actualités majeures et de les appliquer au mieux pour la sécurité et la pérennité de vos travaux de construction.

CONFÉRENCE



TÉMOIGNAGES

" Interventions précises,
détaillées et complètes "

EQUAD RCC

" Une conférence répondant
en tout point à mes attentes "

Société OFRACAR

" Très complet, avec un
support accessible "

Siaci Saint Honoré

**PLUS DE 1 300
PARTICIPANTS
en 16 ans,
ET VOUS ?**



**Deux journées
pratiques avec des
professionnels du
droit de la construction
pour faire le point sur
les responsabilités
et les assurances
construction**

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efc.fr

GÉRER LES LITIGES ET RÉCLAMATIONS EN FIN DE CHANTIER

Régler les différends à la fin du chantier

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 74310

Paris

18-19 juin 2020

1^{er}-2 décembre 2020

OBJECTIFS

- Définir les étapes clés de la gestion d'une fin de chantier
- Analyser les cas de litiges et de différends
- Gérer le règlement des litiges

PRÉREQUIS

Maîtriser les rôles des différents intervenants d'un chantier

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, responsables des services techniques AMO, Architectes, bureau d'études...

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de règlement des différends

INTERVENANT

Anaïs FAUGLAS
Avocat urbanisme et construction
FAUGLAS AVOCAT

PROGRAMME

Réceptionner les travaux et mettre en œuvre les garanties

- Maîtriser les modalités de la réception
- Définir les effets juridiques et financiers de la réception
- Maîtriser les garanties légales
- Les assurances
- La gestion financière d'une fin de chantier

Règlement des différends et litiges

Définir la réclamation

- Le différend entre l'entreprise et le maître d'œuvre/le maître de l'ouvrage
- Présenter un mémoire en réclamation au maître d'œuvre/maître de l'ouvrage

Identifier la période de la réclamation

- En cours de chantier
- À l'appui du refus de signer le décompte général

Gérer les réclamations entre l'entreprise, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage

- Les constats contradictoires
- Les mémoires en réclamation
- Les problèmes du paiement des sous-traitants
- Le cas de la mise en régie
- La résiliation du marché

Établir le décompte final

Régler les différends et des litiges sur le décompte final

- Le recours gracieux et les procédures contractuelles à respecter
- En cours de chantier
- A l'appui du refus de signer le décompte général

Recours amiable et comités consultatifs de règlement amiable (CCRA)

Recours contentieux et règlement juridictionnel

Exercice d'application : négociation d'un accord amiable ou engagement d'un recours contentieux en cas de litige entre l'entreprise et le maître d'œuvre/maître d'ouvrage

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

LES RESPONSABILITÉS DES CONSTRUCTEURS

Sécuriser votre pratique pour limiter les risques contentieux

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 74329

Paris

26-27 mai 2020

8-9 octobre 2020

10-11 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les différentes responsabilités
- Analyser les apports de la jurisprudence
- Gérer les risques contentieux et organiser ses recours

PRÉREQUIS

Être confronté aux opérations de construction dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables juridiques et juristes
Assureurs et avocats
Responsables de programmes immobiliers

COMPÉTENCES ACQUISES

Déterminer les responsabilités des intervenants à l'acte de construire ainsi que les garanties pour chaque catégorie de désordres

INTERVENANT

Isabelle VIGNOLLE
ULDARIC
Avocat, assurance construction

PROGRAMME

Identifier les différents types de risques et de responsabilités

- Identifier les risques et les responsabilités avant et après réception
- Les acteurs à l'acte de construire
- Les assurances obligatoires et les garanties facultatives
- Préciser les risques avant réception
- **Exercice d'application :** détermination du régime applicable à différents types de désordres
- Définir la responsabilité du sous-traitant

La réception de l'ouvrage et les garanties

- Prononcer la réception
- Les garanties à mettre en œuvre après la réception
- Analyser la garantie de parfait achèvement
- **Exercice d'application :** traitement des réserves non levées

Comprendre les caractéristiques des garanties biennales et décennales

Définir leur contenu et leur domaine de mise en œuvre

Exercice d'application : qualification juridique d'un ouvrage ou d'un équipement afin de déterminer la garantie applicable

Désordres couverts et articulation avec les autres responsabilités

- Solidité de l'ouvrage
- La notion d'impropriété à la destination
- La responsabilité de droit commun, actions menées par les tiers...

L'assurance

- L'assurance obligatoire
- Les garanties facultatives
- **Études de cas :** analyse des différents cas d'impropriété à destination retenus par les tribunaux

Mettre en œuvre les assurances et réparer le dommage

- Le point de départ du déclenchement des garanties et les prescriptions
- Les modalités de mise en œuvre
- Le règlement de sinistre dommages-ouvrage

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

CONCEVOIR ET PILOTER UNE OPÉRATION EN BIM

Intégrer la démarche pour la maîtrise d'ouvrage

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :
1300 €

repas inclus

Réf. : 74328

Paris

12-13 mars, 11 mai 2020*

23-24 juin,

8 septembre 2020*

5-6 novembre,

11 décembre 2020*

*Cours en ligne

Pour les retours

d'expérience : 1h30

de 11h à 12h30

(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux techniques et organisationnels du BIM
- S'initier aux outils logiciels du BIM
- Maîtriser les spécificités du processus BIM

PRÉREQUIS

Connaître le process d'un projet de construction

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Directeurs des services techniques et chargés d'opérations

COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter l'intégration du BIM dans le cadre de ses nouvelles opérations de construction

INTERVENANT

Patrick DELAPORTE ARNAL
Associé co-gérant
SOFTLOFT MANAGEMENT

PROGRAMME

Identifier et intégrer les applications du BIM

Comprendre le BIM et ses évolutions

- Le BIM et ses enjeux réglementaires, techniques...
 - Le BIM comme système
 - Les différents niveaux d'usage du BIM
 - Les outils logiciels et leurs évolutions
 - Les caractéristiques collaboratives
- Étude de cas** : identification des propriétés d'un objet selon les phases et les acteurs, à partir de l'exemple d'un projet de bâtiment

Appliquer le BIM aux différentes étapes de la vie d'un bâtiment

Exercice d'application : définition du schéma d'organisation des principaux acteurs tout au long d'un projet de bâtiment BIM

Intégrer le BIM à son métier et à son organisation

Plan d'action personnel : construction du plan d'action " passer au BIM " et analyse des points critiques pour une bonne mise en œuvre dès son retour en entreprise

Appréhender la conception d'un bâtiment avec les logiciels BIM

- S'initier à la modélisation avec REVIT
- Créer les composants de base d'un modèle

Maîtriser le BIM pour la maîtrise d'ouvrage

Le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans les différentes phases d'un projet BIM

Gérer le bâtiment en BIM

- Les apports du BIM pour la gestion technique et la gestion patrimoniale
- Disposer d'informations en temps réel et les exploiter

Passer les marchés en BIM

Étude de cas : intégration du BIM dans un appel d'offres, en définissant le besoin et les critères de sélection d'un prestataire

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

LES ENJEUX JURIDIQUES DU BIM

Recourir à la maquette numérique en toute sécurité juridique

1 jour - 7 heures

Prix HT : **900 €**

Prix coll. terr. HT : **770 €**
repas inclus

Réf. : 74372

Paris

17 mars 2020

25 juin 2020

3 novembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire du BIM
- Identifier les enjeux contractuels à chaque phase de l'opération
- Analyser les responsabilités et les limites juridiques liées au BIM

PRÉREQUIS

Avoir des notions de base sur le BIM

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Chargés d'opérations
Responsables des services juridiques et techniques

COMPÉTENCES ACQUISES

Recourir au BIM en toute sécurité juridique et contractuelle afin de mener à bien son opération

INTERVENANT

Aldo SEVINO
Avocat Associé
Cabinet ASEA

PROGRAMME

Analyser les aspects juridiques du BIM à chaque phase d'une opération

Identifier le cadre réglementaire Pratiquer le BIM en phase de préparation

- Les conditions de passation des marchés
- Le stade de la programmation
- Le BIM et le relevé des caractéristiques matérielles de l'opération
- Le stade de la mise en concurrence
- Assurer la compatibilité de l'opération au cadre juridique des marchés publics

Exercice d'application : analyse commentée d'un marché lancé avec le BIM

Pratiquer le BIM en phase de conception et d'exécution

Pratiquer le BIM en phase d'exploitation

- Répondre aux attentes en matière d'exploitation-maintenance
- Le DOE numérique pour la phase exploitation-maintenance

- Identifier les difficultés juridiques inhérentes à l'utilisation de la maquette numérique en phase d'exploitation-maintenance

Examiner les responsabilités et les principes de la propriété intellectuelle liés au BIM

Maîtriser les responsabilités liées au BIM

- Lister les responsabilités des intervenants en BIM
- Les assurances
- La responsabilité spécifique des prestataires informatiques
- Formaliser les responsabilités au sein des contrats

Exercice d'application : rédaction des clauses clés d'un contrat de prestation BIM

Examiner quelques principes de propriété intellectuelle en BIM

- Les règles de protection de la propriété intellectuelle
- Comment en assurer la transférabilité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION



APPROCHE DES TECHNOLOGIES DU BÂTIMENT

Intégrer les bases techniques et le vocabulaire de la construction

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1460 €**Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 74113

Paris

16-17 mars 2020

15-16 juin 2020

29-30 septembre 2020

14-15 décembre 2020

Lyon

2-3 avril 2020

16-17 novembre 2020

OBJECTIFS

- Acquérir les bases de la terminologie, les techniques de conception et de réalisation du bâtiment
- Gérer les devis et les travaux
- Définir les pathologies les plus courantes

PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations de construction dans sa pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Chargés d'opérations
Responsables techniques et maîtres d'œuvre
Toute personne participant à des opérations de travaux

COMPÉTENCES ACQUISES

Déchiffrer un devis et de conduire des travaux

INTERVENANT

Pierre DOYARD
Consultant-formateur

PROGRAMME**Cerner les bases terminologiques de l'organisation du secteur du bâtiment****Maîtriser les différents cadres d'approche de la technologie**

- L'approche graphique : savoir lire des plans, les types et conventions de représentations, les symboles techniques...
- La décomposition d'un ouvrage par fonction ou par élément de construction
- Les ouvrages et la partition des corps d'état

Étude de cas : analyse et lecture d'un plan d'exécution

Analyser et comprendre les étapes de la construction de la structure, des fondations au toit**Des fondations à la terrasse, la structure de l'ouvrage**

- Les terrassements

- Les fondations
- Les structures verticales
- Les structures horizontales
- Les liaisons
- Les enduits et les façades

Le clos et le couvert

- Les charpentes
- Les couvertures
- Les différentes techniques d'étanchéité
- La zinguerie
- Les menuiseries extérieures
- Les fermetures et occultations

Lister les techniques et matériaux de finition**Acquérir les bases des lots techniques**

- La plomberie et le sanitaire
- Le chauffage
- Les courants
- Les équipements techniques divers : les ascenseurs

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION

NEW

ÉCO-MATÉRIAUX POUR UNE CONSTRUCTION DURABLE

Recourir aux matériaux et techniques de construction écologiques

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1460 €**Prix coll. terr. HT : **1300 €**

repas inclus

Réf. : 74404

Paris

28-29 mai 2020

5-6 octobre 2020

8-9 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'éco-construction
- Se repérer parmi les éco-matériaux et leurs caractéristiques
- Mettre en œuvre les techniques constructives associées aux éco matériaux

PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations de construction

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés
Responsables de projets au sein de la promotion immobilière ou des bailleurs sociaux
Ingénieurs et architectes

COMPÉTENCES ACQUISES

Être capable de piloter un projet de construction ou rénovation intégrant des éco-matériaux

INTERVENANT

Expert en technologie du bâtiment

PROGRAMME**Identifier et choisir les matériaux biosourcés pour la construction****Analyser les enjeux écologiques et sanitaires des matériaux de construction**

- Identifier les impacts sur la qualité de l'air intérieur et la santé de certains matériaux de construction
- L'analyse environnementale des matériaux de construction

Identifier les produits et leurs caractéristiques

- Produit biosourcé, éco matériau, matériau écologique : s'approprier le vocabulaire
- Comprendre la réglementation, les normes et labels relatifs à ces produits
- Se repérer parmi l'offre du marché : producteurs et filières, distributeurs, maîtres d'œuvre
- Définir les caractéristiques techniques des produits au regard des critères de performance
- Définir les critères de choix des produits : construction neuve ou rénovation, destination du bâtiment, conception architecturale...

Étude de cas : analyse commentée de bâtiments et identification des matériaux retenus

Mettre en œuvre les matériaux et les techniques de construction écologiques**Recourir aux techniques éprouvées**

- Les isolants biosourcés : fibres et laines de bois, ouates de cellulose, sous-produits de cultures de chanvre ou de lin, pailles...
- Brique de chanvre, construction en paille...
- Mortiers et enduits de paille, chanvre...

Mettre en œuvre l'opération et la financer

- Connaître les écueils pour sécuriser la réalisation de l'opération : l'approvisionnement en matériaux, la traçabilité et la qualité...
 - Estimer les coûts de construction
 - Identifier les dispositifs incitatifs au niveau national ou régional, l'articulation avec les crédits d'impôts, les enjeux et impacts des labels
- Exercice d'application** : à partir d'un projet de construction ou de rénovation, détermination de la solution adaptée après analyse de différentes données entre matériaux industriels et éco matériaux

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

PRÉVENIR LES PATHOLOGIES DES BÂTIMENTS

Gérer les principaux sinistres, anomalies et dysfonctionnements

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :

1300 €

repas inclus

Réf. : 74301

Paris

12-13 mai 2020

1^{er}-2 octobre 2020

OBJECTIFS

- Analyser les désordres pathologiques du bâtiment
- Déterminer les remèdes appropriés
- Adopter une posture préventive de la pathologie des bâtiments

PRÉREQUIS

Connaître les bases techniques de construction d'un bâtiment

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Techniciens et ingénieurs des maîtres d'ouvrage
Bureaux d'études techniques

COMPÉTENCES ACQUISES

Détecter les pathologie d'un bâtiment et définir les solutions pour y remédier

INTERVENANT

Michel MOYSE
Expert sécurité incendie et pathologie
CABINET C2M

PROGRAMME

Définir la composition du bâtiment et les pathologies associées

Prévenir et gérer les pathologies

Déterminer les pathologies des structures et fondations

- La qualité des sols et sous-sols
- Les infrastructures et fondations profondes et superficielles
- Les superstructures porteuses
- Les murs de soutènement
- Les altérations des charpentes en bois, métal ou béton

Cerner les origines des pathologies

Identifier les causes, les manifestations et les remèdes possibles

- Étude de cas** : analyse de désordres relatifs aux fondations et aux infrastructures
- Les problèmes d'humidité dans le bâtiment
 - L'isolation thermique
 - L'acoustique

Exercice d'application : à partir de désordres nommés, détermination des remèdes possibles et préconisation d'une méthode de prévention

- Les espaces extérieurs et la voirie
- Les matériaux et techniques de construction
- Les catastrophes naturelles et la pollution : séismes, sécheresse, inondation...

Analyser le diagnostic

Gérer les éventuels sinistres

Prioriser les interventions en hiérarchisant les dommages

Étude de cas : à partir d'un diagnostic, définition du plan d'intervention et de la graduation des priorités

Mesurer les aspects techniques et réglementaires

- La non-conformité en matière d'accessibilité ou de sécurité
- L'amiante, le plomb, le gaz
- Les normes, règles et DTU
- Le devoir de conseil et ses conséquences en cas de non-respect

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LES MARCHÉS DE FACILITY MANAGEMENT

Gérer un contrat d'exploitation/maintenance, global ou non

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1460 €**

Prix coll. terr. HT :

1300 €

repas inclus

Réf. : 74367

Paris

2-3 avril 2020

22-23 septembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des marchés de Facility Management
- Analyser les étapes
- Gérer les aspects techniques et économiques

PRÉREQUIS

Être confronté aux enjeux de l'exploitation d'un bâtiment

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires de biens immobiliers, promoteurs
Property managers, conseillers en gestion de biens

COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter un contrat de " Facility Management " performant et adapté à son besoin

INTERVENANT

Pierre RASOLO
Co-dirigeant
GREENBUILDING

PROGRAMME

Identifier les enjeux des marchés de Facility Management

- Définir les caractéristiques et atouts de ces marchés
- Appréhender l'évolution des marchés de FM
- Identifier les stratégies possibles

Piloter la mise en place du marché

Définir le besoin

- Identifier les différents types de prestations
- Spécifier le besoin et définir le niveau des prestations
- Choisir entre un engagement de moyens ou de résultats
- Focus sur les marchés clés

Étude de cas : à partir de différents exemples de bâtiments, analyse commentée des prestations et engagements et identification des erreurs pièges à éviter

Négocier et notifier

- Procéder à l'analyse technique et économique des offres
- Définir les leviers de négociation

Exercice d'application : à partir d'une offre de prestation, détermination des points à revoir et à négocier

Gérer les aspects techniques et économiques

Maîtriser l'approche technique et économique des marchés de FM

- Définir l'organisation du maître d'ouvrage et les instances de suivi
- Manager et suivre les prestations sur le plan technique et financier

Exercice d'application : détermination des actions de suivi de la performance d'un contrat de Facility Management

La performance technique et économique des prestations de FM

- Positionner la démarche dans le cycle de vie du bâtiment
- Recourir au coût global
- Comparer les différents types de contrats

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-ressources

E-quiz aval

DE LA RT 2012... À LA RE 2020

Concevoir des bâtiments neufs selon les obligations de performance énergétique

BEST OF

1 jour - 7 heures

Prix HT : **895 €**
repas inclus

Réf. : 40056

Paris

2 avril 2020
30 septembre 2020
1^{er} décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier les exigences de la RT 2012 et les textes associés
- Concevoir le bâtiment selon les calculs et les choix techniques
- Anticiper la réglementation RE 2020

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion énergétique des bâtiments

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés
Architectes
Ingénieurs

COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer la conformité réglementaire d'un projet de bâtiment neuf au regard des prescriptions de performance énergétique

INTERVENANT

Jérôme DAUNAS
Ingénieur consultant
IENERGIE

PROGRAMME

Appliquer les textes réglementaires et les outils de la performance énergétique

Faire le point sur les grands principes de la réglementation thermique

Les textes de référence et les obligations associées

- Maîtriser les caractéristiques thermiques et les niveaux de performances à atteindre
 - Les exigences globales : Bbio, C, Tic
 - Les exigences de moyens
 - Définition de la SHONRT
 - Les évolutions de la méthode de calcul THBCE
 - Les évolutions des règles THBAT
- Exercice d'application :** détermination des niveaux de performance à atteindre et des solutions techniques à retenir pour un bâtiment d'habitation et un bâtiment tertiaire

Intégrer les spécificités du label HPE et les enjeux du bonus de COS

- Identifier les caractéristiques des différents niveaux de performance

- Intégrer les possibilités de dépassement du Coefficient d'Occupation du Sol (COS)

- Recourir aux aides et aux financements associés aux différents niveaux de performance

Les attestations d'étude thermique au dépôt du permis de construire et à la livraison du bâtiment

- Maîtriser le contenu du décret et de l'arrêté
- Mise en pratique
- Les professionnels habilités

Intégrer la démarche d'étanchéité à l'air

- Mettre en place une démarche d'étanchéité à l'air
 - Définir les solutions caractéristiques
- Étude de cas :** analyse d'une étude de faisabilité d'énergies renouvelables pour un bâtiment tertiaire

Anticiper la réglementation thermique RE 2020

- Identifier les enjeux
- Les évolutions à attendre de la future réglementation
- Calendrier prévisionnel

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

Construire l'analyse de l'usage et des consommations énergétiques du bâtiment

BEST OF

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1440 €**
repas inclus

Réf. : 40100

Paris

10-11 juin 2020
5-6 novembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire et normatif
- Appliquer les outils et étapes clés pour conduire un audit énergétique de qualité
- Réaliser un diagnostic et définir les actions prioritaires à mettre en œuvre

PRÉREQUIS

Avoir une première expérience en matière de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Responsables environnement, énergie et fluides
Responsables techniques, exploitation, maintenance

COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter l'audit énergétique de son bâtiment (ou parc de bâtiments) selon une méthodologie conforme aux dispositions réglementaires

INTERVENANT

Jérôme DAUNAS
Ingénieur consultant
IENERGIE

PROGRAMME

Maîtriser le cadre réglementaire et normatif

Faire le point sur la réglementation en matière d'audit énergétique

- La RT 2012 et ses décrets d'application pour les bâtiments neufs
 - La réglementation thermique applicable aux bâtiments existants
 - Intégrer les spécificités du diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - La loi DDADUE et ses décrets instaurant l'obligation d'audit énergétique des entreprises
 - Identifier les évolutions attendues dans le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte
- Intégrer la norme NF EN 16247 pour l'audit énergétique des bâtiments**
- Maîtriser les exigences de la norme NF EN 16247-1 communes aux audits énergétiques
 - Appliquer les modalités de la norme NF EN 16247-2 dédiée à l'audit énergétique du bâtiment
 - Respecter les obligations portant sur les auditeurs internes et externes

Maîtriser la méthodologie de l'audit

Préparer l'audit

- Identifier les démarches selon qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments

- Collecter les données nécessaires
- Préparer les visites sur sites et identifier les interlocuteurs concernés

Exercice d'application : définition du périmètre d'un audit et des données utiles à collecter, à partir d'un exemple de bâtiment

Conduire l'audit

- Effectuer les contrôles visuels et les mesures
- Appliquer les différentes méthodes de calcul
- Recourir aux indicateurs de performance, de mesure et de comptage

Exercice d'application : calcul des déperditions à partir des données collectées et constatées d'un bâtiment

Exploiter les données de l'audit et rédiger le rapport

- Analyser les résultats de l'audit et définir les sources d'amélioration de la performance énergétique
- Hiérarchiser les solutions possibles selon les critères technico-économiques, stratégiques, financiers...
- Rédiger le rapport d'audit

Étude de cas : analyse commentée d'un rapport d'audit

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

COMPTABILITÉ FINANCES BUDGET

Avis d'expert

Contexte budgétaire, évolution des métiers... : quel avenir selon vous en matière de gestion et de finance publique ?



Laurence MOUCHARD

Déléguée de la directrice générale des services
pour la Faculté des Sciences d'Orsay
UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Vos effectifs sont ma préoccupation, votre trésorerie est mon indicateur de futur endettement, vos équilibres comptables... me parlent de capacité d'autofinancement et de fonds de roulement : la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique, dite " décret GBCP ", votée en 2012 et mise en musique à compter de 2015, a permis à l'État de faire passer ce message essentiel aux établissements publics relevant encore de manière rapprochée de sa tutelle (ceux soumis au titre III du décret 2012-1246).

Mais aussi : la soutenabilité budgétaire de vos engagements me concerne au-delà de la sacro-sainte annualité comptable, la destination de vos dépenses est mon sujet, les origines de vos fonds l'est moins...

Et les collectivités territoriales ? Malgré la décentralisation, elles ont été soumises, de réforme fiscale en disette budgétaire, à une autonomie " sous contrôle ".

Comment concevoir et mener à bien des projets ambitieux dans une

organisation publique, quel que soit son statut, avec aussi peu de marges de manœuvre ?

Une des clés est le pilotage, devenu l'enjeu majeur des nouveaux métiers des finances publiques. De nouvelles fonctions, que l'on croyait réservées au secteur privé, sont apparues dans nos équipes.

C'est une évolution... c'est une révolution culturelle, se former à ces nouveaux métiers, c'est reprendre le gouvernail en ces périodes de gros temps...

FINANCES LOCALES POUR NON-FINANCIERS

Analyser les règles budgétaires et financières des collectivités

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 190 €**
repas inclus

Réf. : 75052

Paris

13-14 mai et 18 juin* 2020
18-19 novembre
et 17 décembre* 2020

*Cours en ligne

Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier les règles de base des finances locales
- Interpréter un compte administratif ou un budget prévisionnel d'une commune
- Analyser les finances des collectivités territoriales

PRÉREQUIS

Être confronté aux enjeux budgétaires ou financiers dans une collectivité locale

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables chargés de préparer un budget
Toute personne amenée à préparer un budget ou ayant besoin d'en connaître le fonctionnement

COMPÉTENCES ACQUISES

Intégrer ou de collaborer avec un service budgétaire et financier

INTERVENANT

Hugues VIENNET
Consultant finance et gestion locale
LA SOCIÉTÉ HUGUES VIENNET

PROGRAMME

Maîtriser les grands principes budgétaires et financiers de la comptabilité publique

- Cerner les principales règles budgétaires applicables
- Identifier les spécificités de la comptabilité publique par rapport à la comptabilité privée
- Déterminer les grands axes comptables de la comptabilité publique locale
Exercice d'application : nomenclature par nature et par fonction et construction d'autorisations budgétaires

Identifier la structure d'un budget communal

Les principaux postes de dépenses

- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses d'investissement

Les modes de financement des dépenses majeures

- Les produits des services
- Les ressources fiscales

- Les dotations et compensations versées par l'État
- Les autres ressources : subventions, emprunts...

Maîtriser les bases de la gestion financière pour pouvoir analyser l'activité de sa structure

Le diagnostic financier

- Les indicateurs : épargne, endettement...
- Les ratios financiers
- Le positionnement par rapport à la situation de collectivités similaires

La prospective financière

- Les hypothèses pour l'évolution de l'épargne nette
- La programmation des dépenses d'équipement et leur mode de financement
- La mesure de l'évolution des indicateurs et des ratios

Exercice d'application : présentation d'une analyse synthétique à partir du compte d'une collectivité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

FINANCEMENT DES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES AUX EPCI

Maîtriser l'évaluation du coût net des charges transférées

1 jour - 7 heures

Prix HT : **730 €**
repas inclus

Réf. : 75391

Paris

26 mars 2020
10 juin 2020
15 octobre 2020

OBJECTIFS

- Connaître les modalités de financement des compétences en fiscalité additionnelle et en fiscalité professionnelle unique
- Maîtriser le processus d'évaluation du coût net des charges transférées
- Analyser les risques et recours existants

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en finances locales

PUBLIC CONCERNÉ

Élus, directeurs financiers, comptables et du contrôle de gestion
Responsables du budget et agents comptables
Secrétaires généraux

COMPÉTENCES ACQUISES

Savoir procéder à une évaluation des charges transférées

INTERVENANT

Pierre-Olivier HOFER
Directeur associé
EXFILO

PROGRAMME

Financement des charges transférées en fiscalité additionnelle et en fiscalité professionnelle unique

Connaître le cadre législatif et fiscal

- Le financement des compétences transférées en fiscalité professionnelle unique
- SPA et SPIC, la procédure
- L'harmonisation du financement des compétences et les dérogations possibles
- Les rapports obligatoires d'évaluation du coût net des compétences transférées
Les dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts
- L'évaluation des charges et recettes liées au service
- L'évaluation des charges et recettes liées à l'équipement
- Le rôle de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- L'impact du transfert sur la dotation d'intercommunalité de l'EPCI
Exercice d'application : évaluation du transfert d'une crèche

L'évaluation du coût net des charges transférées

Les marges de manœuvre dans l'évaluation : les souplesses et les risques

- L'évaluation des équipements non amortissables
- L'évaluation des zones d'activités économiques
- Les dépenses et recettes inscrites dans les comptes administratifs
- La prise en compte des charges indirectes
- La difficulté du cas des communes qui n'ont aucune dépense mais bénéficient du service
- La jurisprudence sur les recours
- La question du transfert des résultats des budgets annexes
Exercice d'application : évaluation du transfert d'une crèche

Les cas particuliers

- La restitution de compétences
- L'évaluation suite à fusion d'EPCI
- L'incidence de l'évaluation en FPU sur le potentiel financier des communes et les dotations
- La révision des évaluations
- La retenue des dépenses d'investissement en section d'investissement

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

PRATIQUER LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pratiquer les mécanismes comptables et budgétaires

BEST OF

3 jours - 21 heures

Prix HT : **1 490 €**
repas inclus

Réf. : 75311

Paris
17 au 19 juin
et 17 septembre* 2020
1^{er} au 3 décembre 2020
et 21 janvier* 2021

*Cours en ligne
Pour les retours
d'expérience : 1h30
de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier les règles relatives à la gestion budgétaire et à la comptabilité publique
- Décrire et traiter les imputations
- Pratiquer les opérations de base de clôture

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales de l'organisation administrative de son établissement ou de sa collectivité

PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateur comptable Comptables généraux et adjoints chef comptable Agents administratif et agents en charge de préparer le budget

COMPÉTENCES ACQUISES

Pratiquer l'essentiel de la comptabilité dans le secteur public

INTERVENANT

Thierry BOUTET
Consultant formateur en comptabilité publique
MCI2L MANAGEMENT

PROGRAMME

Maîtriser les référentiels de la comptabilité publique et du processus budgétaire

Exercice d'application : élaboration du budget de fonctionnement et notamment saisie du montant des frais généraux, détermination des montants des salaires nets et des charges sociales et présentation du budget simplifié.

Exécuter le budget

L'exécution budgétaire chez l'ordonnateur

- Les notions d'engagement
- La liquidation
- La transmission au comptable

Construire la situation budgétaire

- Valider et analyser les virements internes
 - Déterminer l'ancienneté des engagements juridiques
 - Pointer les mandats avec les états du comptable
 - Effectuer les nouvelles prévisions en tenant compte des montants disponibles
- Exercice d'application** : exécution du budget, de l'engagement au mandatement

Maîtriser les opérations courantes comptables

- Intégrer les notions d'opérations budgétaires et d'ordre
- Comptabiliser les charges et produits à régulariser
- Exécuter des charges de fonctionnement
- Effectuer les opérations de rattachements (niv 1)

Détailler et établir les états comptables

Maîtriser la structure des états des opérateurs de l'Etat

- Le compte de résultat prévisionnel
- Le plan de financement
- La capacité d'autofinancement

La structure des états des collectivités territoriales

- Les deux sections de fonctionnement et d'investissement
- La notion de chapitre et d'article
- Le budget primitif et le compte administratif

Exercice d'application : présentation des états suite aux écritures comptabilisées

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

APPRÉHENDER LE RÉGIME DE LA TVA

Examiner les modalités d'assujettissement à la TVA

BEST OF

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 190 €**
repas inclus

Réf. : 75043

Paris
24-25 juin 2020
2-3 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier le mécanisme de la TVA
- Appliquer les modalités de fonctionnement du FCTVA
- Examiner le régime de TVA des subventions

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en matière de fiscalité et de finance publique

PUBLIC CONCERNÉ

DGS ou secrétaires généraux
Directeurs et responsables financiers et/ou fiscaux

COMPÉTENCES ACQUISES

Déterminer le régime de TVA applicable aux opérations et appréhender les opérations financièrement avantageuses

INTERVENANT

Frédéric BERTACCHI
Avocat
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME

Déterminer les principes d'assujettissement à la TVA

Maîtriser le régime de la TVA des subventions

- Les subventions de fonctionnement, les subventions ayant une contrepartie, les subventions directement liées au prix : mettre en place une grille de lecture de la TVA
- Exercice d'application** : traitement TVA des subventions

Mesurer le régime de la TVA applicable aux opérations immobilières publiques

- Acquéreurs ou vendeurs : déterminer les régimes de TVA pour les mutations
 - Assujettissement, exonération, taxation de plein droit ou sur option Base d'imposition : taxations sur le prix total ou sur la marge
 - Mesurer les opportunités pour les organismes
- Exercice d'application** : traitement TVA de cessions immobilières et des opportunités offertes

Gérer les droits à déduction

Voies fiscales, FCTVA et transfert du droit à déduction : déterminer le mode de récupération de la TVA applicable

- Les conditions d'éligibilité des dépenses au FCTVA
- Le traitement des biens mis à disposition de tiers
- Traitement des PPP et BEA
- Intégrer les modalités de régularisation du FCTVA
- Récupérer la TVA dans le cadre de DSP : les nouveaux critères applicables

Récupérer la TVA par la voie fiscale

- Déterminer la proposition de TVA déductible
 - Récupérer la TVA sur les dépenses mixtes
- Exercice d'application** : gestion des droits à déduction d'un organisme public

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

NEW

STRATÉGIE FINANCIÈRE LOCALE : OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

Organiser les outils et les fonctions internes

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1 190 €**
repas inclus

Réf. : 75405

Paris

18-19 novembre 2019
22-23 juin 2020
9-10 décembre 2020**OBJECTIFS**

- Concevoir la "boîte à outils" de la stratégie financière locale un contrôle de gestion performant
- Sélectionner les indicateurs pertinents pour sa structure
- Acquérir une méthode de construction des tableaux de bord

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la finance locale

PUBLIC CONCERNÉDirecteur général, DGS
Directeur financier
Directeur opérationnel (DGA)**COMPÉTENCES ACQUISES**

Mettre en œuvre les méthodes et organisation au service de la stratégie financière

INTERVENANTHugues VIENNET
Consultant finance et gestion locale
LA SOCIÉTÉ HUGUES VIENNET**PROGRAMME****Intégrer les objectifs et les enjeux de l'insertion du contrôle de gestion dans l'organisation locale****Intégrer le rôle de la modélisation stratégique et de l'implication des acteurs****Modéliser la réflexion stratégique**

- Le modèle de la LOLF
- Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats
- Les apports de la loi NOTRE au niveau local

Impliquer les acteurs concernés par la démarche de pilotage de la performance

- Les élus, la direction générale, le contrôleur de gestion...
 - Analyser son organisation interne
 - Le rôle de chaque acteur à la construction du budget pluriannuel
- Exercice d'application :** diagnostic des enjeux majeurs pour sa collectivité/son établissement sur la base d'une mise en revue générale

Système d'information, démarche analytique et maîtrise des coûts**Concevoir le système d'information et de pilotage****PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

- Objectifs stratégiques et opérationnels
- Définir des processus de pilotage de la performance
- Une démarche structurée et des outils adaptés pour un SI décisionnel partagé

Contrôle de gestion et maîtrise des coûts, la démarche analytique et la comptabilité de gestion

- Approche comparée des différentes méthodes d'analyse des coûts
- Méthode ABC
- Projections pluriannuelles

Réussir la conduite du projet

- Définir clairement le périmètre des actions et attributions du CG à partir d'un mandat précis
- Adopter une démarche pédagogique et participative
- Mettre en place un comité de pilotage et des groupes de travail

Exercice d'application : définition/acquisition d'une démarche structurée pour la mise en œuvre ordonnée d'un contrôle de gestion opérationnel local en mode "projet"

Les participants seront invités à critiquer/enrichir/adapter une démarche proposée par l'animateur pour leur propre collectivité

PRÉPARER ET EXÉCUTER SON BUDGET

Développer la bonne méthodologie pour réaliser ses opérations budgétaires

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1 190 €**
repas inclus

Réf. : 75279

Paris

29-30 juin
et 15 septembre* 2020
15-16 décembre 2020
et 22 janvier* 2021***Cours en ligne**

Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la préparation d'un budget local
- Choisir une méthode pour défendre et argumenter les propositions de demandes budgétaires pour son service
- Élaborer son budget et gérer son exécution et son suivi

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en gestion locale

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres ou gestionnaires participant à l'élaboration d'un budget de service d'une collectivité territoriale

COMPÉTENCES ACQUISES

Élaborer et exécuter le budget de son service

INTERVENANTFrédéric ZANNINI
Directeur et consultant
Ô CARRÉ**PROGRAMME****Cerner les grands principes et les enjeux budgétaires de la collectivité****Situer la prospective et la rétrospective budgétaire et financière**

- La pluriannualité
- L'analyse ou le contrôle de gestion
- La "LOLF locale"

Appréhender les maquettes budgétaires et les règles de présentation de la comptabilité publique

- Les instructions budgétaires
 - Les maquettes budgétaires
 - Les nomenclatures comptables et fonctionnelles
 - L'imputation comptable
- Exercice d'application :** définition des chapitres budgétaires et articles adaptés à différentes dépenses

Définir les notions de réalisation et d'engagement**Acquérir une méthodologie adaptée**

Mise en situation : présentation et défense d'une demande budgétaire en développant une argumentation méthodique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cerner les enjeux de l'exécution budgétaire

- Identifier les acteurs, leurs rôles et leurs responsabilités
- Connaître les règles d'exécution de la comptabilité publique

Exécuter son budget

- Réaliser un engagement et tenir sa comptabilité d'engagement
 - Procéder à la liquidation de la dépense
 - Déterminer les pièces justificatives à fournir à l'appui des paiements
 - Appréhender le mandatement et ses effets
 - Les vérifications du comptable et le paiement
- Exercice d'application :** à partir d'une demande de paiement, contrôle des éléments de liquidation

Assurer le suivi du budget

- Déterminer les grandes phases du suivi budgétaire
 - Gérer les opérations de fin d'exercice
- Exercice d'application :** définition de la bonne opération de fin d'exercice annuel pour ses engagements

RESSOURCES HUMAINES FONCTION PUBLIQUE

Avis d'expert

Quelles sont les incidences de la transformation de la fonction publique sur votre organisation ?



Emilie AGNOUX

Directrice de la transformation
et du dialogue social
**GRAND PARIS SUD
EST AVENIR**

La fonction publique s'est toujours adaptée pour remplir ses missions et garantir continuité et égalité devant le service public. Cela fait partie de son ADN. De nouvelles approches et méthodes se diffusent dans les administrations depuis plusieurs années. Pour la structure intercommunale que constitue Grand Paris Sud Est Avenir, créée au 1^{er} janvier 2016, la transformation interne devait permettre de créer une culture commune pour les 1 200 agents et d'adapter les méthodes de travail aux exigences du service public sur

un territoire de plus de 300 000 habitants. Une direction dédiée a été créée par regroupement de fonctions existantes avec une partie des fonctions RH et la DSI afin de mener une transformation numérique et managériale, qui s'est traduite par la mise en place : d'un pilotage agile avec différents formats de Codir dont le Codir inversé, de nombreux dispositifs d'accompagnement managérial (matinées des managers, plan de formation, co-développement, flash coach, 10-14,

coachings individuels et collectifs, communautés de pairs, médiation...), d'un outil numérique collaboratif (TEAMS), d'une communauté des ambassadeurs du numérique (ADN), du télétravail, des canaux de communication (blog et tchat du DGS, envoi de sms), des temps de cohésion, de la qualité de vie au travail (ostéopathie, éveil musculaire). Nous devons nous renouveler et nous questionner en permanence sur la pertinence de nos dispositifs et les besoins à couvrir.

PERFECTIONNEMENT



L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE

S'adapter à la transformation de la fonction publique

1 jour - 7 heuresPrix HT : **1 260 €**
repas inclus

Réf. : 76407

Paris17 décembre 2019
4 février 2020
2 avril 2020
25 juin 2020
1^{er} octobre 2020
15 décembre 2020**Lyon**19 novembre 2019
10 mars 2020
5 novembre 2020**Bordeaux et Nantes**26 novembre 2019
17 mars 2020
19 novembre 2020**Lille et Strasbourg**3 décembre 2019
24 mars 2020**OBJECTIFS**

- Identifier les dispositions visant à favoriser la mobilité des fonctionnaires
- Respecter le nouveau cadre déontologique de la fonction publique
- Maîtriser le nouveau cadre juridique lié au recrutement de contractuels

PRÉREQUIS

Connaître le cadre légal et réglementaire du statut général des fonctionnaires

PUBLIC CONCERNÉDGS et DGA en charge des ressources humaines
Directeurs et responsables des ressources humaines
Chargés d'études RH**COMPÉTENCES ACQUISES**

Appliquer la nouvelle réforme de la fonction publique

PROFIL DE L'INTERVENANT

Avocat expert en droit de la fonction publique

PROGRAMME**Intégrer les enjeux de l'élargissement du recours aux contractuels****Anticiper les conséquences liées à l'ouverture des emplois de direction aux contractuels**

- Les emplois concernés
- Le détachement d'office des fonctionnaires touchés par une externalisation
- Le recrutement par voie de contrat

Identifier les conditions de recours aux contractuels pour chaque catégorie

- Le nouveau contrat de projet
- Les garanties apportées aux agents contractuels
- Les nouvelles missions de la HAT

Favoriser la mobilité des fonctionnaires**Maîtriser les nouveautés apportées par la réforme en matière de mobilité**

- Favoriser la mobilité des fonctionnaires de l'État vers la FPT et la FPH

- La portabilité des CDI

Intégrer les possibilités de rupture conventionnelle**Accompagner les agents dans leur transition professionnelle****Analyser le dispositif global d'accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé**

- L'accompagnement dans la mise en œuvre de leur projet professionnel
- Le congé de transition professionnelle

Organiser le détachement d'un fonctionnaire de la FP vers le secteur privé**Respecter le nouveau cadre déontologique des agents de la fonction publique**

- Organiser le renforcement du contrôle déontologique
- Le contrôle des agents quittant la fonction publique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

PERFECTIONNEMENT



LES CONTRACTUELS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Recruter et gérer les contractuels dans votre organisation

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1 260 €**
repas inclus

Réf. : 76155

Paris26-27 mai 2020
13-14 octobre 2020**Lyon, Bordeaux, Lille, Nantes et Strasbourg**26-27 mai 2020
13-14 octobre 2020**OBJECTIFS**

- Maîtriser les étapes de la gestion des agents contractuels
- Déterminer les règles d'octroi d'un contrat
- Prévenir les risques de contentieux

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉDirecteurs d'établissement DRH et RRH
Responsables carrières et recrutement
Directeurs administratifs, juristes**COMPÉTENCES ACQUISES**

Gérer le recrutement et le suivi des agents non statutaire

INTERVENANTAndré ICARD
Avocat au Barreau du Val de Marne
CABINET D'AVOCATS
ANDRÉ ICARD**PROGRAMME****Identifier le champ d'application du régime des contractuels dans la fonction publique depuis le 06/08/2019****Maîtriser la procédure de recrutement**

- Le principe du contrat écrit
- Cerner les principales étapes du recrutement
- Rédiger un contrat
- Décrypter les clauses obligatoires et facultatives devant figurer sur l'acte de recrutement
- La question de la période d'essai
- Les dérogations à la restriction de recruter des agents contractuels

Définir les éléments de la rémunération

- Mettre en place une rémunération plafond ou plancher
- Verser aux agents non statutaires des éléments de rémunération accessoire
- Partage d'expériences** : échanges sur la rémunération des agents contractuels

Gérer les contrats et l'agent**Lister les droits et obligations des agents non statutaires**

- La discipline
- La formation
- Le cumul d'emplois
- L'entretien professionnel

Les particularités du statut des agents contractuels

- La mise à disposition
- Les congés de mobilité
- Les sanctions disciplinaires

Les évolutions de carrière des agents**Gérer la fin du contrat**

- Le reclassement
- La rupture conventionnelle
- La démission
- Le licenciement et la révocation
- Le droit ou pas au renouvellement du contrat

Exercice d'application : analyse de la jurisprudence en matière de gestion des contractuels**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS ET DES ÉLUS

Intégrer les principes et les règles de la protection fonctionnelle, instruire et gérer des demandes

1 jour - 7 heures

Prix HT : **760 €**
repas inclus

Réf. : 76337

Paris

26 mars 2020
18 septembre 2020
16 décembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique et la jurisprudence
- Sécuriser juridiquement les situations à risque
- Instruire une demande de protection fonctionnelle jusqu'à son terme

PRÉREQUIS

Connaissances en droit de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des ressources humaines
Responsables de services

COMPÉTENCES ACQUISES

Instruire et gérer les demandes de protection fonctionnelle en sécurisant ses décisions sur un plan juridique et financier

INTERVENANT

Jean-François MORANT
Avocat
BAZIN & CAZELLES
AVOCATS ASSOCIÉS

PROGRAMME

Définir ce qu'est la protection fonctionnelle

- Connaître le fondement juridique et l'utilité de la protection fonctionnelle
- Lister les personnels pouvant bénéficier de la protection fonctionnelle
- S'intéresser à la protection fonctionnelle des élus locaux

Mise en situation : identification des différents cas où la protection fonctionnelle peut s'appliquer

Identifier dans quel cas accorder ou refuser la protection fonctionnelle

- Cerner les cas d'ouverture de la protection fonctionnelle : Qu'est-ce qu'une " attaque " ? Qu'est ce qu'une mise en cause pénale ?
- Connaître les conditions liées à la victime
- Rester vigilant à la limite de la protection fonctionnelle : la faute personnelle
- Gérer les situations de harcèlement moral

Mesurer la portée de la protection fonctionnelle

- Définir la marge de manœuvre dont dispose les employeurs publics dans la mise en œuvre de la protection fonctionnelle
- Couvrir les frais de justice : limites de la prise en charge financière d'une mesure de protection fonctionnelle
- Prendre en charge les condamnations civiles

Instruire et gérer une demande de protection fonctionnelle

- Le refus de la protection fonctionnelle est-il soumis à une procédure préalable particulière ?
 - Identifier l'organe compétent pour accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle
 - Accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle
 - Gérer les relations avec le bénéficiaire
- Exercice d'application** : résolution d'un cas pratique à partir d'un cas réel anonymisé

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

CUMUL D'ACTIVITÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Appliquer la réglementation et ses conséquences pratiques

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1260 €**
repas inclus

Réf. : 76293

Paris

9-10 juin 2020
24-25 novembre 2020

OBJECTIFS

- Connaître les possibilités de cumul d'emplois et leurs limites
- Maîtriser la procédure de cumul d'activités
- Mesurer les conséquences sur la gestion des ressources humaines

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance de la GRH dans la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables des ressources humaines
Gestionnaires des carrières et/ou du personnel

COMPÉTENCES ACQUISES

Appliquer les règles en matière de gestion du cumul d'activités des agents publics

INTERVENANT

André ICARD
Avocat au Barreau du Val de Marne
CABINET D'AVOCATS
ANDRÉ ICARD

PROGRAMME

Cerner le cadre juridique applicable

- Identifier le champ d'application depuis la loi de transformation de la FP
 - Déterminer les sanctions
 - Prendre en compte les dérogations au principe du non cumul
- Étude de cas** : analyse d'une demande de cumul présentée par un agent public

Maîtriser les cas de cumul d'activités à titre accessoire

Définir le champ d'application

- Les activités susceptibles d'être autorisées à titre privé
- Les activités liées à l'intérêt général

Appliquer le régime relatif à l'autorisation

- La procédure à suivre
- La décision de l'autorité administrative et le refus
- Les cas de changement substantiel des conditions d'exercice ou de rémunération de l'activité accessoire

Identifier les règles en cas d'emploi à temps partiel

Déterminer les bénéficiaires de l'autorisation

- Les types d'activités visées
- Les règles à suivre quant à la durée et la rémunération
- La compatibilité de l'activité avec le service de l'agent
- La possibilité de cumuler plusieurs emplois permanents

Définir la procédure à suivre

Mesurer les conséquences sur la gestion du personnel

- Les impacts sur la protection sociale
- Les effets sur le régime de la retraite
- Le cas de la violation des règles par l'agent

Exercice d'application : Instruction d'un recours gracieux en cas de refus, de retrait d'autorisation ou de litige

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

PERFECTIONNEMENT

DÉONTOLOGIE ET RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DÉCIDEURS PUBLICS

Maîtrisez les nouvelles obligations déontologiques les risques liés à leur violation

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 260 €**
repas inclus

Réf. : 76392

Paris

18-19 juin 2020
10-11 décembre 2020

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions législatives
- Assimiler l'ensemble des principes et obligations déontologiques
- Comprendre les rouages de l'engagement de la responsabilité personnelle des agents

PRÉREQUIS

Être confronté à l'exercice des fonctions d'un agent public

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables RH, administration du personnel Directeurs juridiques, référents déontologues Managers

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les règles applicables en matière de déontologie

INTERVENANT

Jacques BAZIN
Avocat Associé
BAZIN & CAZELLES
AVOCATS ASSOCIÉS

PROGRAMME

Identifier les obligations des fonctionnaires

Exercice d'application : identification des obligations de différents agents au travers des exemples concrets de mission dans la fonction publique

Connaître le rôle des différents acteurs

- Appréhender le rôle du référent déontologue
- Saisir le rôle de la commission de déontologie de la fonction publique
- Définir le rôle du chef de service et du manager dans la mise en œuvre des principes déontologiques
- Étude de cas** : distinguer parmi différentes situations, celles relevant de la déontologie, de l'éthique, ou de la morale
- Comprendre et maîtriser les risques de mise en cause de la responsabilité pénale des agents
- Étude de cas** : analyse commentée des différentes jurisprudences portant sur des cas de faute intentionnelle et de faute non intentionnelle

Maîtriser les outils en matière de prévention des conflits d'intérêts

- Identifier les hypothèses de conflit d'intérêts
- Maîtriser les outils pouvant prévenir une situation de conflit d'intérêts
- Protéger les lanceurs d'alerte et les agents dénonçant un conflit d'intérêts
- Étude de cas** : analyse commentée d'un cas concret mettant en lumière l'articulation entre le devoir de réserve et le lanceur d'alerte

Cerner le mécanisme de cumul d'activités

- Comprendre dans quelles conditions le cumul d'activités est autorisé
- Connaître les règles, obligations et les limites en matière de cumul d'activités
- Saisir le rôle de la commission de déontologie en matière de cumul d'activités
- L'activité à temps partiel et le cumul d'activité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

PERFECTIONNEMENT

NEW

SE PRÉPARER AUX CONTRÔLES DE L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Mettre l'ensemble des dispositifs anticorruption à jour

1 jour - 7 heures

Prix HT : **760 €**
repas inclus

Réf. : 76408

Paris

12 mars 2020
16 juin 2020
9 octobre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles en matière de probité et de transparence
- Élaborer et mettre en place une stratégie de lutte contre la corruption
- Éviter tout risque juridique lié à la déviance d'une mission de service public

PRÉREQUIS

Connaître les obligations déontologiques dans la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Exécutifs, DGS, DGA DRH et RRH Directeurs juridiques et juristes

COMPÉTENCES ACQUISES

Prévenir tout risque de corruption grâce aux dispositifs adaptés

INTERVENANT

Vincent BRENOT
Avocat Associé
AUGUST DEBOUZY

PROGRAMME

Connaître les obligations en matière de probité et de transparence

- Maîtriser les principes déontologiques et infractions pénales propres au secteur public
- Se sensibiliser aux obligations nouvelles : mise en place d'une ligne d'alerte et protection des lanceurs d'alerte
- Savoir quelles sont les entités du secteur public local soumises à la loi Sapin II
- Étude de cas** : analyse commentée de différentes situations de manquements aux règles de probité

Focus sur l'AFA : sa création, ses missions et ses pouvoirs

- Connaître le rôle d'appui de l'AFA et ses missions de contrôle
- Savoir qui peut saisir l'AFA
- Maîtriser les référentiels des contrôles de l'AFA : recommandations, dispositifs...
- Connaître le déroulement des contrôles de l'AFA

- Anticiper les suites des contrôles de l'AFA : rapports, signalement à l'autorité pénale...

Exercice d'application : analyse des premiers retours d'expériences

Mettre en place des dispositifs de prévention ou de détection de la corruption conformes aux standards définis par l'AFA

- Élaborer un programme de prévention et de détection de la corruption
- Réaliser une cartographie des risques
- Adopter un code de conduite anticorruption
- Former les agents au risque d'atteintes à la probité
- Intégrer une procédure d'évaluation des tiers : fournisseurs, partenaires...
- Mettre en place un dispositif d'alerte interne
- Prévoir des sanctions disciplinaires en cas de violation du code de conduite
- Mettre en place un dispositif de contrôle et d'évaluation interne

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

PANORAMA DU DROIT ET DU CONTENTIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

**TOUTE L'ACTUALITÉ 2019-2020
DÉCRYPTÉE PAR NOS MEILLEURS
EXPERTS**

28 et 29 janvier 2020

L'année 2019 fut une année charnière pour la fonction publique, d'importantes transformations impulsées par le gouvernement ont vu le jour.

La réforme de la fonction publique entrée en vigueur le 6 août 2019, ainsi que la préparation de la réforme des retraites au sein de la fonction publique en sont les parfaites illustrations.

La possible ouverture des postes de direction aux contractuels, le renforcement de la prévention des conflits d'intérêts sont autant de nouveautés qu'il est essentiel d'appréhender.

Pour garantir une meilleure efficacité de vos services il est impératif d'anticiper l'évolution des carrières et les différents aléas pouvant frapper vos agents.

Dans cette optique, EFE organise le « Panorama du droit et du contentieux de la fonction publique » édition 2020 qui se déroulera les 28 et 29 janvier 2020.

Cette conférence vous permettra d'anticiper l'impact des réformes, d'adapter votre gestion des ressources humaines aux nouveaux enjeux de la fonction publique.



**Deux journées
pratiques avec des
professeurs, avocats et
conseillers d'État pour
faire le point sur une
année d'actualité.**

SERVICE CLIENTS

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

CONFÉRENCE



TÉMOIGNAGES

« Une conférence toujours plus riche au fil des ans »
MAIRIE DE BORDEAUX

« Des intervenants de très grande qualité »
RÉGION HAUTS DE FRANCE

« Un événement annuel intégré à nos agendas »
DÉPARTEMENT HAUTE-SAVOIE

**PLUS DE 1 000
PARTICIPANTS
en 16 ans,
ET VOUS ?**

PERFECTIONNEMENT

BEST
OF

POUR UN DIALOGUE SOCIAL EFFICACE ET LÉGITIME

Assurer des discussions et négociations dans l'intérêt de tous

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1 260 €**
repas inclus

Réf. : 76253

Paris

17-18 mars 2020
24-25 septembre 2020**OBJECTIFS**

- Analyser la réglementation relative au dialogue social
- Cerner les conséquences pratiques
- Anticiper les changements pour mener à bien une négociation

PRÉREQUIS

Connaissance du droit de la fonction publique.

PUBLIC CONCERNÉDirecteurs et responsables RH
Directeurs et responsables des affaires et relations sociales
Responsables du personnel**COMPÉTENCES ACQUISES**

Mettre en place un climat favorisant le dialogue social

INTERVENANTYannick BIYONG
Directeur
LOGIQUES PUBLIQUES**PROGRAMME****Analyser le champ d'application du dialogue social**

- Cerner la notion de dialogue social
- Les enjeux et les acteurs
- Définir les conditions de base du dialogue social

Les spécificités du dialogue social dans la fonction publique**Les impacts sur la négociation et la concertation**

- Le champ de la négociation
- Les matières ouvertes à la négociation
- Les conditions et l'organisation du travail
- La formation, le déroulement des carrières et la promotion professionnelle
- L'action sociale et la protection sociale complémentaire
- La SST
- L'insertion des personnes handicapées
- L'égalité femmes/hommes

Cerner la réglementation relative aux organisations syndicales

- Appréhender la nouvelle représentativité des organisations syndicales

- Faire le point sur la réforme des instances représentatives

Favoriser le dialogue social dans la fonction publique et savoir négocier**Améliorer le dialogue social dans la fonction publique**

- La négociation et le développement de la négociation de proximité
- Le rôle des cadres dans sa mise en œuvre

Renforcer son rôle de négociateur**Intégrer les outils et techniques de communication pour établir un dialogue constructif****Autodiagnostic** : ses qualités de communicant**Préparer et mener une négociation****Mise en situation** : préparation à la négociation pour mieux communiquer et instaurer un véritable échange**Anticiper les tensions sociales et les blocages****PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ?
CHOISISSEZ LA 1/2 JOURNÉE !

PERFECTIONNEMENT

NEW

LA RÉNOVATION DU DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

4 heuresPrix HT : **480 €**

Réf. : 76409

Paris

28 mai 2020 (9h-13h)
13 octobre 2020
(14h-18h)**OBJECTIFS**

- Analyser la réglementation relative au dialogue social
- Cerner les conséquences pratiques sur les instances représentatives
- Maîtriser la négociation collective : nouveau mode de dialogue social

PRÉREQUIS

Connaître la GRH dans la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉLes DRH, RRH et GRH
Les directeurs et responsables des affaires et relations sociales
Les responsables du personnel**PROGRAMME****Analyser la nouvelle réglementation de dialogue social**

- Maîtriser le fonctionnement des nouvelles instances uniques pour chaque versant de la FP (CSA, CSE, CST)
- Les conséquences de la disparition de certaines instances sur les mandats actuels des dirigeants syndicaux
- FPH : les conséquences de la dissolution du CHSCT dans le CSE, sur la prise en compte des problématiques de santé, de sécurité et de conditions de travail
- Les nouvelles compétences des Commissions Administratives Paritaires (CAP)

COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer le dialogue social selon la nouvelle réglementation

Mettre en œuvre la négociation collective dans la fonction publique

- Analyse de la portée juridique des protocoles d'accord actuellement en vigueur
- Les modalités prévues pour développer le recours aux négociations collectives : autorités compétentes pour négocier, critères de validité des accords, portée juridique, conditions de conclusion et de résiliation des accords
- L'articulation entre les niveaux national et local de négociation

GÉRER LA RÉMUNÉRATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Élaborer la paie et mesurer les impacts de diverses situations

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 260 €**
repas inclus

Réf. : 76292

Paris

9-10 juin 2020

7-8 décembre 2020

OBJECTIFS

- Connaître les règles de paie applicables
- Comprendre le sens de ces règles, les appliquer et les expliquer aux personnels gérés
- Comprendre les incidences des arrêts maladie sur les paies

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance de la fonction publique.

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables RH, Personnel ou Paie Correspondant SIRH intervenant sur le module de paie

COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer la rémunération des agents selon les différents régimes et les modifications de leur situation administrative

INTERVENANT

Isabelle NGUYEN-WEISS
Consultante formatrice en RH, ancienne DRH dans la fonction publique

PROGRAMME

Maîtriser les composants de de la rémunération

- **Maîtriser les bases**
- Le service fait, les 30es, les minimums et indemnité différentielle
- Déchéances et prescriptions : rappels de paie et trop-perçus

Définir les éléments constitutifs de la rémunération des titulaires ou contractuels

- La traitement de base
- Indice brut et indice majoré
- Régimes indemnitaires
- Heures supplémentaires
- Astreintes
- Avantages en nature
- Aides sociales

Maîtriser l'application des charges sociales

- Le fonctionnement du plafond de sécurité sociale sur les cotisations plafonnées

- L'URSSAF et les prestations sociales
- La CSG
- La CRDS
- Le versement de transport
- La Caisse des pensions civiles, la RAFF pour le régime spécial
- L'IRCANTEC pour les contractuels

Appliquer le prélèvement à la source

Exercice d'application : calcul de 2 bulletins de salaire jusqu'à détermination du net à payer et imposable et des charges patronales

Gérer les situations particulières impactant la rémunération

- L'absence de service fait
- La grève
- Les congés maladie des agents non titulaires et ceux des agents titulaires
- Le congé bonifié
- Le congé de formation professionnelle
- Le dispositif de la GIPA

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

METTRE EN ŒUVRE LE RIFSEEP

Construire un régime indemnitaire performant

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1 260 €**
repas inclus

Réf. : 76395

Paris

1^{er}-2 avril 2020

22-23 septembre 2020

8-9 décembre 2020

OBJECTIFS

- Maîtriser les modalités d'application du RIFSEEP
- Assimiler les leviers possibles des primes et indemnités
- Maîtriser les règles fondamentales des régimes indemnitaires

PRÉREQUIS

Être confronté ou pouvoir bénéficier du régime indemnitaire

PUBLIC CONCERNÉ

Les DRH ou RRH Directeurs d'établissements et de services Les pilotes d'un projet de refonte du RI

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser et utiliser ce nouvel outil indemnitaire afin de construire le régime indemnitaire

INTERVENANT

Isabelle NGUYEN-WEISS
Consultante formatrice en RH, ancienne DRH dans la fonction publique

PROGRAMME

Maîtriser le cadre réglementaire et les caractéristiques du RIFSEEP

Maîtriser les bases légales à respecter

Exercice d'application : identification des leviers de reconnaissance et de motivation pouvant être actionnés depuis le RIFSEEP

L'évolution du régime indemnitaire

- Décrypter l'IFSE, les montant les taux
- Analyser le CIA
- Comprendre l'interaction du régime indemnitaire avec le dispositif de transfert primes/points en vigueur depuis 2016

Préparer la mise en œuvre du régime indemnitaire

- Définir ce que doit fixer la délibération
- Prévoir les règles en cas de maladie, maternité, accident du travail
- Prévoir un système simple de réévaluation périodique de l'IFSE
- Ce que doit fixer l'arrêté d'attribution individuelle (rédiger un arrêté)

Appliquer le régime indemnitaire Faire du régime indemnitaire un outil de management efficace

Partage d'expériences : réflexion sur les vraies questions à se poser, les étapes, les acteurs, l'implication des services et des hiérarchies

- Éviter les risques de dérives, gérer les litiges
- Mobiliser les ressources nécessaires
- Arbitrer sur les critères pertinents pour l'attribution
- Gérer la notion de mérite dans la partie CIA
- Étudier des solutions, faire des propositions de taux selon des typologies de postes

Exercice d'application : mise en œuvre de la méthode de la cotation des postes et élaboration des tableaux de cotation des postes

Utiliser la prime d'intéressement à la performance collective des services

- Critères collectifs et attribution individuelle
- Définir le formalisme
- Maîtriser la notion de mérite concernant la construction du régime indemnitaire
- Quand exiger le remboursement des primes irrégulièrement perçues

Étude de cas : identification des primes et indemnités pouvant être intégrées dans l'assiette du RIFSEEP

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

LES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

1 jour - 7 heures

Prix HT : **760 €**
repas inclus

Réf. : 76338

Paris

24 mars 2020
20 novembre 2020

OBJECTIFS

- Anticiper les besoins en ressources humaines de votre organisation
- Préparer efficacement un entretien de recrutement
- Mener un entretien de recrutement efficacement

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Les DRH et RRH
Les responsables recrutement et managers
Les responsables de la gestion des carrières

COMPÉTENCES ACQUISES

Mener un entretien de recrutement efficace

INTERVENANT

Yannick BIYONG
Directeur
LOGIQUES PUBLIQUES

PROGRAMME

Analyser les enjeux du recrutement dans la fonction publique

- La place du recrutement dans la GRH publique
- Optimiser les parcours professionnels des agents
- Focus sur le cadre légal du recrutement

Préparer efficacement son recrutement

- Définir le profil du poste à pourvoir : missions, activités et compétences
- Rédiger et passer une annonce pertinente
- Utiliser les outils informatiques efficaces
- Sélectionner les candidatures reçues et les traiter

Mise en situation : rédaction d'une annonce pour un poste dans le service des participants

Faire de son entretien un outil clé de son recrutement

Structurer son entretien

- Synthétiser les points clés de la candidature : CV du candidat, lettre...

- Adapter les questions au poste et profil recherché
 - Recourir aux feedbacks
- Exercice pratique :** rédaction d'une grille d'entretien

Mettre en place les techniques pour un entretien efficace

- Mettre en place des conditions d'entretien agréables
- Le rôle de la communication en entretien et les écueils à éviter
- Utiliser des techniques d'écoute de communication non verbale
- Appréhender les techniques de reformulation
- Éviter les pièges liés à la pression

Jeu de rôles : les participants mènent des entretiens de recrutement à partir des outils et techniques appris tout au long de la formation

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

NEW

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Participer au développement de ses agents et collaborateurs

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1260 €**
repas inclus

Réf. : 76410

Paris

16-17 mars 2020
16-17 mars 2020
1^{er}-2 octobre 2020

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux et la place de l'entretien d'évaluation pour les managers
- Préparer l'entretien professionnel selon les méthodologies efficaces
- Mener l'entretien pour un résultat positif

PRÉREQUIS

Avoir à mener des entretiens annuels d'évaluation dans l'exercice de ses fonctions

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'équipes, managers ou managers intermédiaires
Responsables d'entité ou de service

COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire un entretien professionnel efficace pour un résultat positif

INTERVENANT

Isabelle NGUYEN-WEISS
Consultante formatrice en RH, ancienne DRH dans la fonction publique

PROGRAMME

Intégrer l'importance de l'évaluation comme outil de bon management

Partage d'expériences : les facteurs de motivation ou de démotivation et le rôle de la communication

Maîtriser le cadre et les règles de l'entretien annuel

Les bases du statut de la fonction publique

- Identifier les dispositions de la réforme de la fonction publique et anticiper ses impacts
- Connaître les obligations : convocations, délais...

Maîtriser les fondements de l'entretien

- L'objet de l'entretien
- Les critères d'évaluation et les suites de l'entretien

Préparer efficacement l'entretien professionnel et comprendre ses enjeux

- Comprendre les attentes de l'entretien professionnel
- Préparer efficacement l'entretien

Exercice d'application : conception d'un plan type d'un entretien et liste des questions à se poser

Conduire un entretien professionnel productif

Identifier les différentes étapes d'un entretien professionnel

- Faire le bilan de l'année passée et évaluer les résultats
- Associer objectifs individuels et stratégie
- Construire un plan de développement efficace
- Reconnaître les situations à risque et savoir les gérer

Conduire l'entretien de façon positive du début à la fin

- Développer sa capacité d'écoute active
- Formuler une critique de manière constructive
- Gérer les situations difficiles et faire une critique équilibrée
- Fixer des objectifs

Mise en situation : conduite d'entretiens faisant l'objet d'analyses, débriefing et préconisations

Repérer les difficultés de la communication

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE : PRÉPARER SON ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Réussir son entretien en adoptant la bonne démarche

1 jour - 7 heures

Prix HT : **760 €**
repas inclus

Réf. : 76411

Paris

27 mars 2020
29 septembre 2020
25 novembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier le cadre légal des entretiens professionnels
- Analyser les moments-clés de l'entretien professionnel
- Préparer et mettre en place efficacement son entretien professionnel

PRÉREQUIS

Être en poste et souhaiter préparer son entretien professionnel

PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent devant préparer son entretien professionnel

COMPÉTENCES ACQUISES

Préparer les différentes phases de son entretien afin de construire son parcours professionnel

INTERVENANT

Jonathan DESLÉE
Consultant Formateur en développement professionnel

PROGRAMME

Devenir acteur principal de sa vie professionnelle

- Connaître la politique d'évolution des carrières de sa structure
- Clarifier les objectifs et les enjeux de l'entretien professionnel
- Identifier les acteurs et le rôle de chacun

Partage d'expérience : identification des perspectives d'évolution professionnelle dans son organisation

Préparer son entretien et identifier ses éléments-clés

Comprendre les spécificités de l'entretien professionnel

- Articuler entretien professionnel et gestion des compétences, parcours professionnels
- Distinguer l'entretien professionnel de l'entretien d'évaluation annuel
- Appréhender le cadre légal de l'entretien professionnel

Exercice d'application : ce que l'entretien professionnel est / n'est pas

Définir les points clés de son entretien

- Résumer le bilan de son parcours professionnel
- Définir ses motivations professionnelles et personnelles
- Identifier un plan d'action

Exercice d'application : rédaction de son parcours professionnel, définition de son projet et de ses pistes d'évolution professionnelle

Réussir son entretien professionnel

- Partager son projet individuel avec son manager dans une démarche gagnant-gagnant
- Expliquer son parcours professionnel
- Exprimer sa demande d'évolution professionnelle
- Être réceptif avec son manager et les solutions proposées
- Planifier avec son manager un plan d'action concret

Mise en situation : entraînement à l'entretien professionnel

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

IMPULSER LA MOBILITÉ DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Conduire un projet de mobilité adapté à la politique RH de son administration

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1260 €**
repas inclus

Réf. : 76140

Paris

17-18 mars 2020 et
12 mai 2020*
13-14 octobre 2020 et
17 novembre 2020*

*Cours en ligne

Pour les retours d'expérience : 1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

OBJECTIFS

- Cerner la place de la mobilité dans le PPCR
- Identifier les différents modes de mobilité externe
- Distinguer changement d'affectation et reclassement

PRÉREQUIS

Connaître la GRH dans la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH et GRH
Conseillers mobilité et parcours professionnel
Toute personne en charge de la mobilité des agents au sein de la fonction publique

COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire la procédure de mobilité de ses agents

INTERVENANT

Jonathan DESLÉE
Consultant Formateur en développement professionnel

PROGRAMME

Faire le point sur la mobilité dans la fonction publique

- Mobilité, révision des conditions d'engagement et de carrière des agents
- Repérer les grands déterminants de la mobilité dans la fonction publique
- Identifier les causes structurelles et institutionnelles des freins à la mobilité

Conduire une mobilité efficiente avec le management par projet

- Clarifier l'objectif dans une logique de coopération avec tous les acteurs du projet
 - Gérer les résistances par la communication relationnelle
 - Coconstruire le projet dans le temps
- Jeu de rôles** : conduite d'un entretien pour promouvoir la mobilité auprès d'un agent ou d'un chef de service

Identifier les passerelles pour optimiser la mobilité des agents

- La mise à jour des positions statutaires par la loi du 20 avril 2016
- Le détachement
- Le concours interne

- La mise à disposition encadrée par la loi du 20 avril 2016
 - L'accès direct à un corps de même niveau
- Exercice d'application** : modes d'anticipation de la mobilité en situation normale

La mutation "interne" et "externe"

- Identifier la mutation interne dans l'intérêt du service
- Muter un agent vers une autre collectivité
- Identifier les autres formes de mobilité

Réagir à une situation spécifique par une mobilité efficace et efficiente

- Le changement d'affectation pour inaptitude physique
 - Le reclassement pour inaptitude physique
 - La mutation d'un agent en arrêt maladie
- Plan d'action personnel** : formalisation des actions à mettre en œuvre pour réussir la mise en place de son projet de mobilité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

GÉRER LES RETRAITES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Mesurer toutes les mutations du nouveau dispositif

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1260 €**
repas inclus

Réf. : 76255

Paris

30 sept. - 1^{er} oct. 2019

1^{er}-2 avril 2020

8-9 septembre 2020

OBJECTIFS

- Comprendre les règles du régime des retraites
- Étudier les spécificités de la fonction publique
- Mesurer les impacts des évolutions dans l'organisation de vos services

PRÉREQUIS

Connaître les règles en droit de la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

DRH et RRH
Responsables gestion des carrières
Responsables retraites et pensions

COMPÉTENCES ACQUISES

Comprendre et gérer les mutations en matière de retraite

INTERVENANT

André ICARD
Avocat au Barreau du Val de Marne
CABINET D'AVOCATS
ANDRÉ ICARD

PROGRAMME

Maîtriser le régime des retraites de la fonction publique

Décrypter le cadre juridique

- Analyser les différents régimes de retraite des agents publics
- Comprendre les différentes évolutions législatives et réglementaires

Comprendre les modalités de fonctionnement du régime

Exercice d'application : calcul de la pension de retraite d'un agent de catégorie active

Identifier les particularités propres à certaines activités ou agents de la fonction publique

La durée d'assurance nécessaire

- Identifier les périodes retenues et prendre en compte les années cumulées dans un autre régime
- Maîtriser les différentes majorations de la durée d'assurance
- Connaître les clés de l'évolution de la durée d'assurance
- Adapter le calcul des trimestres manquants

Le cas particulier de la pension civile d'invalidité

Les pensions de réversion dues en cas de décès

L'impact des évolutions sur les spécificités de la fonction publique

La suppression de certaines mesures spécifiques

- Suivre la fin de la cessation progressive d'activité
- Appréhender la fin du départ anticipée pour les parents de 3 enfants
- Identifier la fin de l'indemnité temporaire de retraite

L'adaptation des mesures spécifiques maintenues

- Maîtriser le relèvement de l'âge d'ouverture du droit à pension pour les catégories actives
- Améliorer la situation des polyensionnés
- Identifier les possibilités de cumuler emploi et retrait

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS

Gérer les procédures en toute sécurité juridique

1 jour - 7 heures

Prix HT : **760 €**
repas inclus

Réf. : 76376

Paris

23 juin 2020

10 décembre 2020

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation application et mettre en oeuvre la procédure adaptée selon les types de congés maladie
- Définir les risques et les bonnes pratiques en cas d'accident d'un agent en service
- Analyser les enjeux et les limites du reclassement.

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la GRH dans la fonction publique

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables RH et du personnel
Gestionnaires du personnel

COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les règles et bonnes pratiques de gestion en cas de maladie ou d'accident des agents publics et des contractuels

PROGRAMME

Maîtriser le cadre réglementaire et la procédure applicable

Décrire les différents types de congés maladie de l'agent

Gérer la procédure applicable à un agent malade accidenté

- Connaître les conditions de la déclaration d'imputabilité au service
- Constituer un dossier accident du travail et congé maladie

Gérer les accidents intervenus pendant le service de l'agent

- Maîtriser la définition d'accident de service retenue par le juge administratif
- Différencier le litige d'ordre privé de l'accident de service
- Identifier le rôle de la faute personnelle de l'agent ou du supérieur hiérarchique
- Déterminer les conditions de l'imputabilité de l'accident au service
- Cas de l'accident intervenu pendant le prolongement de l'activité de service

Maîtriser les droits et obligations des agents et de l'employeur public pendant un congé maladie

Appréhender les droits et obligations de l'agent

- L'exercice du contrôle médical
- Doute subsistant
- Différencier le traitement entre le fonctionnaire et l'agent contractuel

Maîtriser la rémunération de l'agent pendant un congé maladie

- Appréhender l'impact de la suppression du jour de carence dans la fonction publique
- La prise en charge des frais médicaux
- Connaître les conditions de remboursement des frais réels
- Maîtriser les différents régimes de rémunération du fonctionnaire malade
- Analyser le régime des primes

Le reclassement médical des fonctionnaires et des contractuels

- Choisir entre aménagement du poste, affectation nouvelle dans le même grade ou reclassement
- Appréhender les postes exclus de la procédure
- Identifier les conditions de réintégration des agents publics inaptes physiquement
- Les limites de l'obligation de reclassement

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

MANAGEMENT PUBLIC - EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Avis d'expert

Pour vous, quels sont les enjeux liés au développement des compétences transversales, ou soft skills, en 2020 ?



Karen DEMAISON

Consultante et formatrice

CRITÈRES DE CHOIX

Commençons par bien les définir. Les compétences transversales ce sont toutes les qualités humaines et relationnelles comme par exemple le fait d'apprendre à apprendre, la prise d'initiatives, le sens du collectif, l'empathie, la curiosité, l'écoute...

Dans une organisation, le faire-ensemble est central pour être bien au travail et cela contribue ainsi de manière importante à la qualité de vie au travail.

Je suis convaincue que l'un des enjeux majeurs liés au développement des compétences transversales en 2020 est la gouvernance partagée pour réinventer notre faire-ensemble.

Comment pouvons-nous prendre des décisions ensemble et coopérer au service de la raison d'être d'une organisation ?

Comment construire les règles du jeu collectif pour concilier autonomie et cohérence d'ensemble ?

Implication et remise en question ? Efficience et convivialité ?

La posture de coopération se cultive et surtout s'expérimente au sein d'un collectif de travail.

Elle ne se décrète pas ! De cette posture naissent la confiance et l'authenticité, ingrédients-clés pour que chacune et chacun puissent oser, savoir poser les questions qui comptent et ainsi être capable d'innover pour le monde.

INITIATION

BEST
OF**2 jours** - 14 heuresPrix HT : **1370 €**
repas inclus

Réf. : 51368

Paris

23-24 mars 2020 et

21 avril 2020*

8-9 juin 2020 et

7 juillet 2020*

15-16 octobre 2020 et

17 novembre 2020*

14-15 décembre 2020 et

19 janvier 2021*

*Cours en ligne

Pour les retours

d'expérience : 1h30

de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)**OBJECTIFS**

- Identifier les enjeux et missions de la fonction de manager
- Utiliser des outils opérationnels d'animation d'équipe
- Communiquer efficacement avec son équipe

PRÉREQUIS

S'approprier à prendre un poste de manager ou exercer les fonctions de manager depuis peu

PUBLIC CONCERNÉ

Futurs managers
Responsables d'équipe nouvellement nommés

COMPÉTENCE ACQUISE

Animer son équipe et communiquer de manière constructive

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Management

PROGRAMME**Identifier les missions et enjeux essentiels du manager**

Partage d'expériences : responsabilités et missions du manager
Mise en situation : les compétences clés du manager

Différencier les styles de management

- Identifier les différents styles de management
- Comparer leurs conditions d'efficacité
Autodiagnostic : son style de management
Exercice d'application : choix du style de management adapté au profil du collaborateur

Orienter l'action de son équipe en développant la cohésion

- Poser le cadre et les règles du jeu
- Construire un climat de confiance
- Donner du sens aux missions de chacun et de l'équipe
Mise en situation : entretien de cadrage avec un collaborateur

Faire progresser son équipe en la motivant

- Identifier les principes fondamentaux de la motivation
- Valoriser la contribution des collaborateurs
- Fixer des objectifs clairs, réalistes et ambitieux et en assurer le suivi
- Pratiquer la délégation
Exercice d'application : définition d'un objectif SMART
Mise en situation : entretien de délégation

Communiquer efficacement avec son équipe

- Développer son assertivité
- Utiliser l'impact de la communication non verbale
- Pratiquer l'écoute active
- Gérer les conflits
Autodiagnostic : son style dominant de communiquer
Mise en situation : expression d'une critique constructive avec la méthode DESC

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

INITIATION

BEST
OF

REGION

MANAGER AU QUOTIDIEN

Les clés pour être un manager efficace et motivant

3 jours - 21 heuresPrix HT : **1840 €**
repas inclus

Réf. : 51302

Paris

27-29 janvier 2020 et 25

février 2020*

26-28 mai 2020 et 17 juin

2020*

21-23 septembre 2020 et

3 novembre 2020*

2-4 décembre 2020 et 13

janvier 2021*

Lyon et Bordeaux

26-28 mai 2020 et

17 juin 2020*

2-4 décembre 2020 et

13 janvier 2021*

Nantes et Lille

13-15 mai 2020 et

17 juin 2020*

23-25 novembre 2020 et

13 janvier 2021*

*Cours en ligne

Pour les retours

d'expérience : 1h30

de 11h à 12h30
(convocation à 10h30)**OBJECTIFS**

- Identifier les rôles et missions d'un manager
- Développer et adapter sa communication managériale
- Favoriser le développement de ses collaborateurs en déléguant et motivant

PRÉREQUIS

Manager une équipe

PUBLIC CONCERNÉ

Managers, futurs managers
Encadrants

COMPÉTENCE ACQUISE

Faire face aux situations quotidiennes rencontrées dans son management

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Management

PROGRAMME**Identifier son style de management**

- Connaître les différents rôles du manager
- Combiner son rôle d'expert et de manager
- Comprendre son style de communication
Partage d'expériences : les compétences requises pour être manager
Autodiagnostic : son style de management

Organiser et suivre l'activité de son équipe

Exercice d'application : cartographie des profils réels de ses collaborateurs
- Donner du sens
- Clarifier la répartition des rôles et des responsabilités de chacun
- Définir des indicateurs de suivi d'activité et piloter les résultats
- Donner du feedback
Mise en situation : utilisation de techniques d'écoute et de synchronisation en situation d'entretien
Mise en situation : négociation d'un objectif

Déléguer en toute confiance

- Adapter sa délégation
- Préparer, suivre et évaluer une délégation
- Utiliser les techniques et méthodes de délégation
Mise en situation : entretien de délégation avec un collaborateur

Préparer et animer des réunions productives

- Identifier les objectifs d'une réunion
- Organiser, structurer une réunion
Mise en situation : animation d'une réunion de recadrage

Prendre la mesure de ses missions RH

- Appréhender la responsabilité
- Distinguer entretien d'évaluation et entretien professionnel
- Se sensibiliser aux RPS
- Construire les outils d'aide à l'évaluation des collaborateurs
Exercice d'application : définition de critères d'évaluation d'un collaborateur

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS AU TRAVAIL

Et si on parlait plaisir au travail ?

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 51215

Paris

30-31 mars 2020

29-30 juin 2020

23-24 novembre 2020

OBJECTIFS

- Créer du lien et maintenir un climat de confiance
- Informer pour motiver
- Faciliter la vie de ses collaborateurs

PRÉREQUIS

Manager une équipe

PUBLIC CONCERNÉ

Manager

COMPÉTENCE ACQUISE

Mettre en place les conditions favorisant le bien-être de ses collaborateurs

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Management

PROGRAMME

Faire le pari du plaisir et du bien-être au travail

- **Autodiagnostic** : état des lieux en matière de bien-être et plaisir au travail au sein de son organisation
- Définir ce qu'on appelle " bien-être " et " plaisir " au travail
- S'approprier les indicateurs de mesure du bien-être en entreprise
- Dresser un panorama des " best practices " en matière de bien-être au travail
- Appréhender l'éthique du " Care "
- **Partage d'expériences** : les freins existant en entreprise
- **Exercice d'application** : identification des " possibles " au sein de son équipe

Mettre ses collaborateurs au centre de ses préoccupations

- Prendre le temps d'intégrer les nouveaux arrivants
- Fidéliser les plus anciens
- Donner du sens et des signes de reconnaissance
- Fédérer l'équipe
- Fêter les succès

- Prendre le temps pour l'informel
- **Exercices d'application** : expérimentation d'exercices de Team Building
- Activités collaboratives : élaboration d'un temps d'équipe axé sur plusieurs activités

Faciliter le quotidien

- Mettre en place un " troc des compétences "
- Diminuer le stress de ses collaborateurs
- Déléguer efficacement
- Favoriser la mise en place du social learning et de la transmission des compétences
- Aménager les espaces pour favoriser les échanges et le confort
- **Exercices d'application** : différentes façons de gérer son stress facilement transmissibles
- **Mise en situation** : entretien de délégation
- **Partage d'expériences** : mise en place de l'apprentissage en continu

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

DEVENIR MANAGER COACH

Les outils du coaching pour rendre ses collaborateurs plus autonomes et performants

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1415 €**
repas inclus

Réf. : 51153

Paris

16-17 mars 2020

16-17 septembre 2020

19-20 novembre 2020

OBJECTIFS

- Se positionner comme manager coach
- Intégrer les outils du coaching dans son management
- Professionnaliser sa démarche d'accompagnement et de fixation d'objectifs pour renforcer la performance de ses collaborateurs

PRÉREQUIS

Avoir une expérience du management d'équipe

PUBLIC CONCERNÉ

Managers, responsables d'équipes et de projets

COMPÉTENCE ACQUISE

Prendre une posture de manager-coach dans son management pour développer l'engagement et la performance de ses collaborateurs

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert et Coach EFE - Management

PROGRAMME

Prendre conscience des spécificités de la posture de manager coach

- Définir les spécificités d'un manager coach
- Positionner le coaching parmi les différents actes de management
- Définir quand adopter une posture de manager coach
- Utiliser la grille de lecture du management situationnel
- **Études de cas** : analyse de différentes situations managériales et des apports du coaching

Adopter les méthodes et les outils du coaching

- Découvrir les caractéristiques d'une relation de coaching
- Mettre en place le contrat de coaching
- Connaître les pièges à éviter
- Comprendre les jeux psychologiques et savoir les gérer
- **Exercice d'application** : élaboration d'un contrat d'intervention en entretien avec son collaborateur
- **Mise en situation** : ajustement selon le positionnement du collaborateur par

- rapport au problème rencontré
- Intégrer la dimension émotionnelle dans le processus de coaching
- Aider le collaborateur à dépasser ses freins personnels
- **Mise en situation** : gestion des résistances au changement avec les outils du coaching

Conduire un entretien de coaching

- Mettre en place l'alliance avec le collaborateur
- Explorer la situation-problème avec l'outil SCORE
- Maîtriser les outils du manager coach
- Développer une lecture systématique des situations de coaching
- **Exercice d'application** : entraînements à la synchronisation, à la reformulation et à la conduite d'entretiens de coaching
- **Mise en situation** : clarification d'une situation-problème et définition d'un objectif bien formulé, préparation de ses futures actions de coaching
- **Plan d'action personnel** : identification de ses points forts et formalisation de son plan de progrès en tant que manager coach

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

ADOPTER UNE POSTURE DE MANAGER FACILITATEUR

Repenser son management pour plus d'intelligence collective

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 51423

Paris

14-15 mai 2020
28-29 septembre 2020
7-8 décembre 2020

OBJECTIFS

- Découvrir l'impact de l'intelligence collective
- S'interroger sur sa posture de manager
- Adopter une posture de facilitateur

PRÉREQUIS

Avoir une expérience de manager

PUBLIC CONCERNÉ

Managers d'équipe

COMPÉTENCE ACQUISE

Prendre une posture de manager-facilitateur pour faciliter des temps collectifs

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Management et Intelligence Collective

PROGRAMME

Mesurer l'impact de l'intelligence collective

- Autodiagnostic** : son positionnement face à l'intelligence collective
- Définir l'intelligence collective
- Repérer différents niveaux de collaboration
- Identifier la valeur ajoutée de l'intelligence collective
- Faire le lien entre intelligence collective et facilitation
- Expérimenter l'apport de la facilitation à une équipe
- Evaluer la réussite d'un temps d'intelligence collective
- Mise en situation** : expérimentation de techniques de questionnement et de méthodes de brainstorming

Questionner sa posture

- Autodiagnostic** : sa posture de manager
- Distinguer rôles et postures du manager et du facilitateur
- Identifier quand et comment prendre une posture de collaboration
- Accepter de lâcher prise
- Tenir compte des apports du collectif

Jeu de rôles : sur les différentes postures d'un manager

Devenir un manager-facilitateur

- Identifier les différents styles de facilitation
- Déterminer la posture du manager-facilitateur
- Identifier les rôles, compétences et fonctions du manager-facilitateur
- Vivre plusieurs postures clés de la facilitation : bienveillance, art de poser des questions, écoute, implication/ responsabilité

Exercice d'application : pratique d'ateliers collaboratifs inspirés de GameStorming

Partage d'expériences : les freins rencontrés à la posture de facilitateur

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

JURISTES, LES SOFTSKILLS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Développer ses compétences comportementales pour plus d'efficacité

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 53395

Paris

27-28 avril 2020
6-7 juillet 2020
15-16 octobre 2020

OBJECTIFS

- Développer des compétences relationnelles utiles à son expertise
- S'appuyer sur ses softskills pour plus de performance et convaincre

PRÉREQUIS

Vouloir mettre ses compétences transversales au service de son expertise

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant développer ses softskills pour appuyer son expertise

COMPÉTENCE ACQUISE

Mettre ses compétences comportementales et transversales au service de son expertise

INTERVENANT

Isabelle ERAY
Consultante en management juridique
RATIONAE PERSONAE

PROGRAMME

Développer ses intelligences émotionnelles et relationnelles

- Autodiagnostic** : mesure de son Quotient émotionnel (QE)
- Exercice d'application** : décryptage des différentes émotions ressenties lors de diverses situations issues du quotidien professionnel des participants
- Mise en situation** : définition des éléments constitutifs des différents niveaux de communication : verbal, para-verbal, non-verbal

Mettre en place une écoute active et empathique

- Autodiagnostic** : ses capacités d'écoute
- Exercice d'application** : à partir de situations d'écoute
- Mise en situation** : écoute empathique

Faciliter le collaboratif et la créativité

- Travailler de façon collaborative**
- Mise en situation** : expérimentation d'approches collaboratives
- Gagner en créativité**
- Autodiagnostic** : son potentiel créatif
- Exercice d'application** : à partir d'une

situation professionnelle apportée par l'un des participants, faire émerger des solutions opérationnelles le processus créatif

Gérer son stress et son temps

Se connaître face au stress

- Autodiagnostic** : les facteurs de stress pour soi
- Mise en situation** : entraînement à la gestion de situations stressantes
- Gagner en efficacité dans sa gestion des priorités**
- Autodiagnostic** : ses voleurs de temps
- Exercice d'application** : optimisation de son emploi du temps

Développer ses talents de pédagogue pour se faire vraiment comprendre

Rendre le savoir accessible

- Mise en situation** : choix d'un sujet à transmettre aux autres participants du groupe, construction de la situation de transmission
- Communiquer efficacement**
- Exercice d'application** : animation de la situation de transmission préalablement conçue par les participants

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



MIEUX GÉRER SON TEMPS POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Repenser son organisation

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1370 €**
repas inclus

Réf. : 53035

Paris

30-31 janvier 2020
12-13 mars 2020
27-28 avril 2020
18-19 mai 2020
8-9 juin 2020
7-8 juillet 2020
10-11 septembre 2020
5-6 octobre 2020
9-10 novembre 2020
26-27 novembre 2020
1^{er}-2 décembre 2020
17-18 décembre 2020
1^{er}-2 février 2021

Lyon et Bordeaux

8-9 juin 2020
17-18 décembre 2020

Nantes et Lille

28-29 mai 2020
7-8 décembre 2020

OBJECTIFS

- Repérer ses sources d'inefficacité
- Acquérir les outils et méthodes pour mieux
- Accroître sa disponibilité et ses performances

PRÉREQUIS

Vouloir acquérir des clés de gestion du temps

PUBLIC CONCERNÉ

Tout collaborateur souhaitant optimiser la gestion de son temps ou réactualiser ses fondamentaux

COMPÉTENCE ACQUISE

Gérer son temps et ses priorités pour gagner en efficacité

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Gestion du temps

PROGRAMME

Analyser son emploi du temps

- Identifier son profil temps et mieux connaître ses propres rythmes de travail
 - Observer la répartition de son temps sur une journée
- Autodiagnostic** : sa relation au temps

Utiliser à bon escient les outils de maîtrise du temps

- Les interactions entre gestion du temps et gestion du stress
- Identifier ses objectifs et priorités
- Fixer et clarifier ses objectifs : une première étape indispensable
- Identifier et privilégier les actions à forte valeur ajoutée

Mieux organiser son emploi du temps personnel

- Repérer ses dérives et pertes de temps
- Pointer les gisements de temps exploitables
- Anticiper pour avoir une vision claire et globale des échéances majeures
- Déterminer les outils de planification à mettre en place
- Hiérarchiser ses priorités

- Mener plusieurs tâches de front
 - Prendre la bonne distance avec le calendrier prévu
- Étude de cas** : identification des types d'activités sur lesquels économiser du temps, élaboration des plannings à court, moyen et long terme
- Exercice d'application** : conception de la mind map des outils de gestion du temps

Réguler le flux des informations et optimiser son temps de communication

- Intégrer l'impact des nouvelles technologies dans la gestion de son temps
 - Optimiser le traitement des ses mails
 - Répondre aux sollicitations
 - Dire non avec tact et pertinence
- Mises en situation** : sur la base de situations vécues par les participants
- Plan d'action personnel** : définition de règles de gestion du temps applicables dans différentes situations professionnelles : en réunion, au téléphone...

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval



AMÉLIORER SON EFFICACITÉ GRÂCE AU MIND MAPPING

Utiliser la carte mentale pour organiser sa pensée et gagner en efficacité

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 53110

Paris

27-28 janvier 2020
12-13 mars 2020
11-12 juin 2020
27-28 août 2020
21-22 septembre 2020
10-11 décembre 2020
27-28 janvier 2021

Lyon

11-12 juin 2020
10-11 décembre 2020

OBJECTIFS

- Comprendre les principes d'une carte mentale
- Découvrir ses effets positifs sur son organisation quotidienne
- Maîtriser son temps et accroître son efficacité

PRÉREQUIS

Être à la recherche de nouvelles façons d'améliorer son efficacité professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant améliorer sa capacité d'organisation, de réflexion et d'expression

COMPÉTENCE ACQUISE

Utiliser la carte mentale pour optimiser son organisation et gagner en efficacité

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Mind Mapping

PROGRAMME

Comprendre et concevoir une Mind map

- Lire une carte mentale
 - Concevoir une carte
- Exercice d'application** : analyse d'une Mind map
- Exercice d'application** : réalisation d'une carte mentale pour résumer ce premier thème

Gérer son temps et son organisation

- Planifier sa journée sous forme de carte mentale
 - Avoir une vision claire de son activité
 - Gérer un projet
 - Favoriser la mémorisation et la restitution
- Exercice d'application** : conception d'une carte modèle pour planifier la semaine
- Exercice d'application** : utilisation d'une carte mentale pour un point quotidien

Utiliser les Mind maps tout au long de la journée

- Démultiplier sa créativité
- Jeter les bases d'une idée nouvelle ou d'un concept
- Préparer une communication, une négociation

- Gérer et planifier un projet
- Exercice d'application** : prise en notes d'une conversation téléphonique et restitution la plus complète possible
- Exercice d'application** : mini brainstorming grâce à une carte mentale

Prendre en main un logiciel de Mind Mapping

- Faire un tour de l'offre de logiciels de Mind Mapping à disposition
 - Connaître les bases d' XMind
- Exercice d'application** : conception d'une carte de synthèse à l'aide d'XMind

Mieux communiquer grâce au Mind mapping

- Débloquer une situation à l'aide du Mind mapping
 - Faciliter l'exposition et la compréhension d'une problématique
 - Rendre plus vivante sa prise de parole pour en augmenter l'impact
 - Faire une synthèse collective et dresser un plan d'action à l'issue d'une réunion
 - Utiliser le Mind mapping pour favoriser l'implication de chacun
- Exercice d'application** : conception d'une carte modèle pour préparer et réussir une prise de parole en public

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

PERFECTIONNEMENT



DÉVELOPPER SON INTELLIGENCE RELATIONNELLE

Être constructif dans sa relation à soi et aux autres

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 53064

Paris

16-17 mars 2020
23-24 avril 2020
18-19 juin 2020
27-28 août 2020
17-18 septembre 2020
14-15 octobre 2020
5-6 novembre 2020
3-4 décembre 2020

Lyon et Bordeaux

16-17 mars 2020
5-6 novembre 2020

Nantes et Lille

5-6 mars 2020
19-20 novembre 2020

OBJECTIFS

- Mieux se connaître pour comprendre et s'adapter aux autres
- Améliorer ses rapports avec les autres et développer son sens du contact
- Détecter les situations difficiles pour y apporter rapidement une solution

PRÉREQUIS

Devoir faire preuve d'intelligence relationnelle au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant améliorer ses relations avec les autres et utiliser son intelligence relationnelle

COMPÉTENCE ACQUISE

Entretenir des relations constructives au quotidien

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Intelligence relationnelle

PROGRAMME**Mieux se connaître pour comprendre et s'adapter aux autres dans la vie professionnelle**

- Connaître les besoins relationnels fondamentaux
- S'approprier les bases de la communication non verbale
- Analyser quelques types de relations en entreprise
- Définir ce que l'on entend par "émotions"
- Différencier image de soi et regard des autres

Autodiagnostic : l'image donnée à autrui lors d'une première rencontre

Améliorer ses rapports avec les autres et développer son sens du contact

- Prendre contact de façon réussie
- Mettre en place une relation responsable
- Écouter de façon empathique
- Pratiquer l'écoute active
- Connaître les quatre attitudes d'une relations équilibrée

Exercice d'application : liste des situations professionnelles qui génèrent des tensions et identification des moyens

à mettre en place pour les éviter ou les gérer dans le calme

Détecter les situations difficiles pour y apporter une solution rapidement

- Détecter les relations difficiles pour soi et éviter le triangle dramatique
- Gérer les conflits : distinguer la personne de son comportement
- Savoir dire non
- Adopter la communication non violente
- Apposer et non opposer son point de vue

Exercice d'application : mise en scène d'une situation vécue

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en oeuvre pour acquérir de nouvelles compétences de savoir-être afin de développer

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

PERFECTIONNEMENT



ASSERTIVITÉ ET LEADERSHIP

Affirmer sa personnalité au quotidien pour être plus performant

2 jours - 14 heuresPrix HT : **1395 €**
repas inclus

Réf. : 53036

Paris

9-10 janvier 2020
9-10 mars 2020
8-9 avril 2020
11-12 mai 2020
22-23 juin 2020
21-22 septembre 2020
15-16 octobre 2020
5-6 novembre 2020
14-15 janvier 2021

Lyon et Bordeaux

26-27 mars 2020
22-23 juin 2020
25-26 novembre 2020

Nantes, Lille et Strasbourg

12-13 mars 2020
8-9 juin 2020
5-6 novembre 2020

+ de dates sur www.efe.fr**OBJECTIFS**

- Identifier les techniques d'affirmation de soi
- Mettre en œuvre les techniques d'affirmation de soi
- Appuyer son leadership sur son assertivité

PRÉREQUIS

Vouloir acquérir les techniques d'affirmation de soi permettant d'appuyer ses positions au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ

Managers et responsables d'équipe

Toute personne souhaitant gagner en assertivité et en leadership

COMPÉTENCE ACQUISE

S'affirmer efficacement et convaincre ses interlocuteurs en situation professionnelle

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Assertivité et Leadership

PROGRAMME**Mieux se connaître pour mieux s'affirmer dans son environnement professionnel**

- Comprendre les schémas comportementaux
- Analyser une situation relationnelle
- Prendre conscience de son prisme personnel

Partage d'expériences : analyse de situations relationnelles délicates pour les participants

Identifier ses tendances comportementales sous stress

- Découvrir les quatre classes de comportement du modèle de l'assertivité

Autodiagnostic : ses réactions au stress

Mettre en oeuvre les techniques d'affirmation de soi

- Construire un comportement affirmé
- Exprimer son message de la manière la plus acceptable possible pour son interlocuteur
- Dire non avec diplomatie et détermination

Mise en situation : affirmation de soi au sein d'une équipe, auprès de sa hiérarchie, parmi ses pairs, en réunion et en face-à-face

S'affirmer en situation difficile

- Faire face à un interlocuteur agressif ou manipulateur
- Comprendre les jeux psychologiques dans les relations

Mise en situation : dans le contexte de situations professionnelles difficiles

Mieux communiquer pour convaincre et faire partager ses idées

- Gérer le processus relationnel
- Se synchroniser sur son interlocuteur
- Réguler les échanges

Vendre ses idées

- Faire passer son message
- Savoir argumenter pour convaincre
- Gérer les objections

Mise en situation : la conviction lors d'un entretien ou en réunion

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en oeuvre pour affirmer sa personnalité

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Modules vidéo

Présentiel

E-quiz aval

2 FORMATS AU CHOIX

RENFORCER SA COMMUNICATION PAR L'ÉCOUTE ACTIVE

Améliorer la qualité de ses échanges professionnels

2 jours - 14 heures

Prix HT : **1370 €**

repas inclus

Réf. : 53100

Paris

16-17 mars 2020

11-12 juin 2020

7-8 octobre 2020

10-11 décembre 2020

OBJECTIFS

- Développer une écoute centrée sur la personne
- Adopter une position relationnelle favorisant l'écoute
- Favoriser la communication interpersonnelle

PRÉREQUIS

Vouloir développer ses capacités d'écoute pour renforcer sa communication

PUBLIC CONCERNÉ

Vouloir développer ses capacités d'écoute pour renforcer sa communication

COMPÉTENCE ACQUISE

Développer ses capacités d'écoute active pour mieux communiquer

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Communication interpersonnelle

PROGRAMME

Faire de la communication un outil de performance collective

Identifier ses obstacles personnels à l'écoute d'autrui

- Prendre en compte ses émotions
- Évaluer le poids de ses croyances et préjugés

Passer de l'incommunication à la mise en place de relations professionnelles positives

- Identifier les cinq phénomènes de l'incommunication
- Analyser leurs effets
- Permettre une communication relationnelle positive

Proposer des axes pour une communication créative

- Connaître les concepts structurants
- Utiliser des outils efficaces

Mettre en place une écoute active pour mieux communiquer

Autodiagnostic : ses capacités actuelles d'écoute

Les outils de l'écoute active

- Utiliser les techniques de questionnement

- Reformuler pour mieux comprendre son interlocuteur

Se mettre en position d'écoute

- Se synchroniser avec son interlocuteur
- Pratiquer les différents niveaux de l'écoute

- Être dans l'empathie et la bienveillance

- Adopter des attitudes facilitatrices : la **Mise en situation** : les participants, grâce à la visualisation externe, reviennent sur des situations vécues dans le cadre professionnel

Mettre son interlocuteur au cœur de son écoute

Identifier tous les langages

- Éviter l'incompréhension
- Entendre et faire dire le sens caché de certaines questions

Exercice d'application : à partir de situations d'écoute

Garder ses qualités d'écoute en toute situation

- S'adapter aux situations de stress, d'agressivité...
- Maîtriser les techniques d'écoute lors d'un entretien

Mise en situation : entraînement à l'écoute en situation difficile

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

MIEUX COMMUNIQUER GRÂCE À LA PROCESS COMMUNICATION®

Adapter sa communication à son interlocuteur

3 jours - 21 heures

Prix HT : **1890 €**

repas inclus

Réf. : 53109

Paris

17 au 19 mars 2020

10 au 12 juin 2020

12 au 14 octobre 2020

1^{er} au 3 décembre 2020

OBJECTIFS

- Développer des relations constructives
- Développer son rôle d'écoute et de coordination
- Prévenir les conflits et gérer les tensions

PRÉREQUIS

Remplir individuellement son questionnaire Process Communication® en ligne en amont de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

Tout collaborateur souhaitant personnaliser et améliorer sa communication

COMPÉTENCE ACQUISE

Adapter son mode de communication à ses interlocuteurs en utilisant les principes de la Process Communication®

PROFIL DE L'INTERVENANT

Expert EFE - Process Communication®

PROGRAMME

Mieux se connaître et identifier ses conditions de succès

Les six types de personnalités

- Repérer les caractéristiques et les comportements préférentiels de chacun des six types de personnalités

La base

- Identifier la base
- Connaître le cadre de référence de l'interlocuteur
- Adapter sa stratégie de communication au type de personnalité

La phase actuelle

- La définir
- Les leviers de la motivation
- Identifier les besoins de la phase
- Satisfaire les besoins de la phase pendant les échanges

Les changements de phase

- Identifier le processus
- Comprendre les conséquences dans une évolution dans le temps

L'ascenseur

- Développer son aisance relationnelle avec des interlocuteurs de profils différents

- Utiliser les ressources de chaque étage
- Accroître ses capacités d'adaptation

Mieux communiquer avec tous les types de personnalités

- Les canaux de communication
- Les besoins psychologiques
- Les comportements sous stress de premier degré

Exercice d'application : entraînement au diagnostic des comportements sous stress de premier degré à partir de l'analyse de séquences vidéos

La " mécommunication " : quand la communication ne passe pas bien

Partage d'expériences : échange des pratiques entre les participants

Les drivers : le stress peu profond

- Identifier les cinq drivers
- Apprendre à gérer ses propres drivers

Les mécanismes d'échec : le stress profond et durable

- Repérer les six mécanismes d'échec
- Identifier leurs conséquences sur la vie professionnelle d'une personne

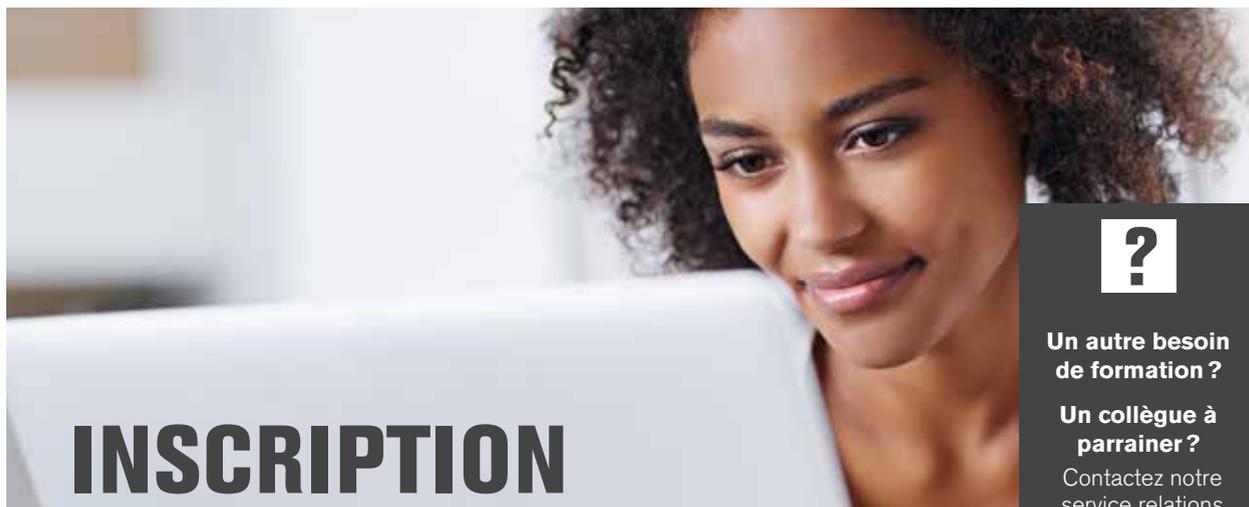
Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour réussir dans sa fonction

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



INSCRIPTION ÉTAPE PAR ÉTAPE



Un autre besoin de formation ?

Un collègue à parrainer ?

Contactez notre service relations client :

01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

1 - JE M'INSCRIS

- en ligne sur **www.efe.fr**
- par e-mail : **inscriptions@efe.fr**
- par téléphone : **01 44 09 25 08**
- par courrier : **EFE**
35 rue du Louvre
75002 PARIS

2 - JE SUIS MON INSCRIPTION

- Un **accusé de réception** dans les 24 heures pour confirmer votre inscription
- **Votre convocation** 15 jours avant la formation précisant le lieu, les horaires et le plan d'accès
- Un formulaire de recueil des besoins accessible sur votre Espace Client en amont de la formation pour exprimer vos attentes
- **Un imprévu ?** Faites-vous remplacer ou reportez votre inscription jusqu'à 15 jours avant votre formation

3 - J'ORGANISE MON DÉPLACEMENT

- **ABILWAYS fait partie du programme AccorHotels Business Offer.**
- **Cette offre vous permet de profiter de conditions privilégiées sur le meilleur tarif du jour dans plus de 3 000 hôtels référencés à travers le monde !**
- Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur notre site internet, rubrique **Hébergement**.
- **Accessibilité et régimes spéciaux :** prévenez-nous lors de votre inscription.

4 - LE JOUR J... ALL INCLUSIVE !

- **L'accueil** - À Paris et en région, nos hôtesses vous accueillent et vous guident vers votre salle de formation
- **Les horaires** - Nos formations débutent à 9h00 et se terminent à 17h30. Les horaires du dernier jour sont adaptables en fonction des impératifs de transport de chacun. Nous vous garantissons une durée de formation de 7 heures par jour
- **Pauses-café et déjeuners inclus** Petit-déjeuner d'accueil et 2 pauses dans la journée avec café, thé, petits gâteaux et sucreries
- Profitez d'un déjeuner dans un restaurant du quartier pour échanger avec l'animateur et les autres participants

5 - MON ESPACE FORMATION : AMÉNAGÉ POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE ACTIF

- **Salles à la lumière du jour** dont la disposition favorise l'apprentissage et les échanges entre participants
- **N'oubliez pas votre ordinateur portable ou tablette pour accéder à la documentation pédagogique** disponible sur notre plateforme 2 jours avant la formation
- **Des aménagements spécifiques en fonction du thème de la formation :** ordinateurs individuels, écrans TV et espaces dédiés à la ludopédagogie
- **Un imprévu de dernière minute vous empêche de vous déplacer ? ABILWAYS LIVE** vous permet de suivre l'intégralité de la formation à distance en simultanée

6 - ... ET POUR FINIR !

- **Pour les formations Blended Learning :** quiz, classe virtuelle, communauté d'apprenants, vidéo... poursuivez votre formation à distance sur notre plateforme apprenante ABILWAYS
- **À J+3, remplissez votre bilan qualité en ligne**
- **Un responsable vous contacte** immédiatement si la formation n'a pas répondu à vos attentes pour trouver des solutions alternatives
- **Figurez dans notre LEARNING ADVISOR** en donnant votre avis sur **Acis Vérifiés**

BULLETIN D'INSCRIPTION



BULLETIN À RETOURNER AU SERVICE INSCRIPTIONS

EFE - 35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08

E-mail : inscription@efe.fr

FORMATION

Titre : _____

Code : _____

Date(s) : _____

Paris Bordeaux Lille Lyon Marseille

Nantes Rennes Strasbourg Toulouse

Prix (net ou HT) _____

L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Code APE/NAF : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

PERSONNE CHARGÉE DE L'INSCRIPTION

Mme M. Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : _____

E-mail⁽³⁾ : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

FACTURATION / FINANCEMENT

Adresse de facturation (**indispensable**) : _____

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur votre facture ? Oui Non

Si oui, numéro : _____

EFE se réserve le droit d'exclure le participant à la formation si le client n'a pas transmis son bon de commande à EFE avant le début de la formation.

Le financement de votre formation passera-t-il par un OPCO ?

Oui Non

Numéro de prise en charge : _____

Adresse de votre OPCO : _____

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à EFE au premier jour de la formation, EFE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

Les données personnelles recueillies sur le présent formulaire sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de la gestion et du suivi de la formation par les services de EFE (groupe Abilways) en charge du traitement. Conformément à la réglementation française et européenne elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux actions de formation. Vous disposez sur vos données d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité qui peut être exercé par courrier 35 rue du Louvre 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr. Le groupe Abilways peut vous communiquer par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale en lien avec vos centres d'intérêt concernant ses activités. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr.

BY ABILWAYS

PARTICIPANT 1

Mme M. Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : _____

Fax : _____

E-mail⁽³⁾ : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique : _____

E-mail du responsable hiérarchique⁽⁴⁾ : _____

PARTICIPANT 2

Mme M. Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : _____

Fax : _____

E-mail⁽³⁾ : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique : _____

E-mail du responsable hiérarchique⁽⁴⁾ : _____

(3) Indispensable pour vous adresser la convocation à la formation

(4) Indispensable pour l'envoi du bilan qualité à froid

RÈGLEMENT

ci-joint un chèque de _____ € TTC à l'ordre d'EFE Formation

par virement à notre banque : BNP PARIBAS ELYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou, 75008 Paris, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE Formation

Le soussigné accepte les conditions générales de vente au verso.

Nom : _____ Prénom : _____

Date _____

Signature et cachet de l'entreprise

CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR LES ENTREPRISES ET LE SECTEUR PUBLIC

EFE FORMATION se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles disponibles et consultables sur le site www.efefr au jour de la commande.

OBJET

Le présent document, ci-après " Conditions Générales de Ventes " (" CGV "), s'applique à toutes les offres de services proposées par EFE FORMATION ci-après dénommé " la Société " et faisant l'objet d'une commande de la part du Client.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

DISPONIBILITE ET OPPOSABILITE DES CGV

Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le site internet de la Société (www.efefr).

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les accepter avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le Client aux CGV en vigueur au jour de la commande, dont la conservation et la reproduction sont assurées par la Société conformément à l'article 1127-2 du Code de commerce. Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié de la part de la Société des informations et conseils suffisants, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

VALIDATION DE LA COMMANDE

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le bon de commande signé.

La Société se réserve toutefois le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et non discriminatoires.

MODIFICATION DES CGV

La Société se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la Société et le Client. Une copie des nouvelles CGV est disponible sur le site internet www.efefr et peut être remise au Client à sa demande.

CLAUSE DES CGV

La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité des CGV.

L'application temporaire d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

De même, le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

TARIF

Formations inter entreprises

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société et sur le catalogue des formations de l'année en cours. Les prix de vente sont indiqués en euros HT ou nets de TVA suivant la nature juridique du Client. Le montant total dû par le Client est indiqué sur la confirmation de la commande.

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participante mais le Client de la Société est l'organisation contractante figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation. Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité.

Formations intra entreprise

Toute formation intra entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par la Société. Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 20 % du coût total de la formation sera versé par le Client à la commande.

Formations distancielles

Voir les CGV particulières sur le site www.efefr.

RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer :

- à la commande pour les professions libérales
- à 30 jours pour les Sociétés commerciales, l'État et les Collectivités territoriales,
- à 50 jours pour les établissements publics de santé,
- à 60 jours pour les autres entreprises publiques

Le règlement devra être effectué par virement ou par chèque à l'ordre de la Société (LCR non acceptée).

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la Société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € (Art. 441-6, I al. 12 et D. 441-5 du Code de commerce). Ces sommes sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client. La Société se réserve le droit :

- d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV
- de suspendre l'accès à un module de formation e-learning, à tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité
- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ANNULATIONS/ REPLACEMENTS/REPORTS

Formulées par écrit, les conditions d'annulation sont les suivantes :

- L'annulation de formations présentielles donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation.
- Toute annulation reçue dans un délai inférieur à quinze jours avant le début de la formation emporte facturation d'un montant de 30 % HT du montant de la formation.
- Toute annulation reçue dans un délai de dix jours inclus avant le début de la formation, emporte facturation d'un montant de 50 % HT du montant de la formation.
- Toute annulation reçue dans un délai inférieur à trois jours avant le 1^{er} jour de la formation emporte

facturation de 100 % du prix de la formation.

Les annulations de formations e-learning, même comprenant un présentiel, font l'objet d'une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation.

Le dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

Pour les formations présentielles, les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, sous réserve du respect des prérequis de la formation.

Pour les formations distancielles, les remplacements de participants sont admis à condition d'en informer la Société sept jours à l'avance, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant. À défaut, une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation sera due à la Société.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir sera émis.

La Société se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la formation initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

RESPONSABILITE - INDEMNITES

Le Client s'oblige à souscrire et maintenir, en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice de la Société. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la Société pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le Client et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que la Société ne puisse être recherchée ou inquiétée.

En cas de responsabilité engagée de la Société envers le Client, la Société devra rembourser au Client le montant payé au titre de la prestation fournie, cette clause constituant le plafond de sa responsabilité.

La Société spécifie dans ses programmes le niveau initial (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans les meilleures conditions. Il appartient au Client de s'assurer que tout participant inscrit à une formation inter entreprises de la Société satisfait aux prérequis indiqués sur le programme de formation correspondant. La Société ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation. Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est exclue en cas de force majeure.

CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la Société que pour les fins stipulées à la commande.

La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...), utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la Société ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la Société ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation européenne (RGPD) et française en vigueur, la Société, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à traiter avec la plus grande attention les données à caractère personnel de ses Clients.

La Société respecte tout un ensemble de devoirs et octroie à ses Clients tout un ensemble de droits relatifs à leurs données à caractère personnel.

Les engagements pris par la Société sont énumérés dans le document Politique de Confidentialité et de protection des données à caractère personnel, annexé aux présentes CGV, dont il constitue le prolongement et le complément, et accessible sur notre site internet à l'adresse suivante : www.efefr

LITIGES ET MEDIATION

Reclamation préalable

En cas de différend relatif à une formation, le Client s'engage à s'adresser en premier lieu au service Clients de la Société au 01 44 09 25 08 (numéro non surtaxé à partir d'une ligne fixe en France métropolitaine), du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ou par courrier électronique (infoclient@efefr) ou postal à EFE FORMATION - 35 rue du Louvre - 75002 Paris.

En cas de litige, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un accord amiable.

Cette phase de tentative de résolution amiable constitue un préalable à toute action contentieuse.

Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, par tout moyen permettant d'en déterminer la date, la Partie à l'initiative de la réclamation pourra saisir :

- Pour les Sociétés Commerciales, le Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs et appel en garantie, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.
- Pour les professions libérales, personnes publiques, collectivités territoriales, État, le Tribunal du domicile du défendeur (article 42 du Code de procédure civile) ou celui du lieu de la livraison effective de la chose ou de l'exécution de la prestation de service (article 46 du Code de procédure civile).

DROIT APPLICABLE

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la loi française.

ABILWAYS DIGITAL FACTORY

Une équipe et des espaces
pour explorer le futur
du learning et renforcer
la singularité de vos projets

LES MISSIONS DE LA FACTORY

Découvrir les tendances et les solutions innovantes au service du développement humain

Booster les projets liés à la montée en compétences du capital humain

Trouver de nouvelles idées dans sa transformation d'entreprise, pour mobiliser ses troupes, pour ancrer le changement...

2 ÉQUIPES



Le LAB

Une équipe pour designer des expériences apprenantes innovantes au service de votre transformation et animer des événements de découverte



Le STUDIO

Une équipe pour produire des contenus multimédias et des ressources de formation à distance

2 ESPACES



Le SHOW ROOM

Un lieu pour découvrir les tendances et outils du learning & les innovations du Groupe ABILWAYS



Le PLATEAU TV

Un espace de production audio & vidéo pour vos créations d'entreprise

DÉDIÉS À L'INNOVATION

Les dernières réalisations de la Factory

Une Learning expedition de 3 jours pour 25 Digital learning managers " Monde " d'une maison de luxe

Une convention de 2 jours sur le thème du " Mouvement " pour 200 leaders d'un acteur de la distribution

Un escape game numérique sur les fondamentaux de la finance d'entreprise pour un des leaders des télécommunications

Une solution Digital learning pour acculturer 70.000 collaborateurs aux enjeux de la Qualité en moins d'une heure



Pour échanger
avec les équipes
de la Factory,
visiter nos locaux

01 44 09 22 27
factory@abilways.com



Retrouvez toutes nos formations sur notre site
www.efe.fr

35 rue du Louvre - 75002 Paris
01 44 09 25 08

DÉCOUVREZ L'OFFRE DE FORMATION ABILWAYS

CFPJ L'EXPERT MÉDIAS & COMMUNICATION

ABILWAYS 2020

FORMATION JOURNALISME & COMMUNICATION

ism APPRENDRE C'EST COMMENCER D'INVENTER !

ABILWAYS 2020

MARKETING
VENTE
INNOVATION

TENDANCES 2020

LES COMPÉTENCES CLÉS POUR 2020 p.1

LES 5 MÉTIERS QUI VONT CARTONNER EN 2020 p.10

accp FORMATION ET L'ACHAT PUBLIC DEVIENT SIMPLE

ABILWAYS 2020

FONDAMENTAUX DES MARCHÉS PUBLICS | MARCHÉS PUBLICS ESPRIT FAIR TRADE | MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE SERVICES | MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAIL ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE | MONTAGES COMPLEXES SECTEUR PRIVÉ - RÉPONSE AUX MARCHÉS PUBLICS | PERFORMANCE DES ACHATS PUBLICS COMPTABILITÉ ET FINANCES PUBLIQUES

PYRAMYD L'EXPERT DESIGN, CRÉATION ET COMMUNICATION VISUELLE

ABILWAYS 2020

PAO / STYLISME / DATA VISUALISATION
OUTILS DUREAUTRUCES
CRÉATION / DESIGN / TYPO
UI / UX / WEB DESIGN
PRISE DE VUES / MONTAGE VIDÉO
MOTION DESIGN
AR / VR / GAMING / 3D

INTER / INTRA / SUR MESURE / CONSEIL
CPF / CERTIFIANTES / ALTERNANCE
PRÉSENTIEL / BLENDED / DISTANCIÉL
CONFÉRENCES / WORKSHOPS
LEARNING EXPEDITIONS

EFE LES EXPERTISES MÉTIERS & HUMAINES

ABILWAYS 2020

COMPÉTENCES

SKILLS

LES EXPERTISES MÉTIERS & HUMAINES

Droit Social - Ressources Humaines - Formation | Droit des affaires | Finance - Gestion | Comptabilité - Contrôle de gestion - Audit | Fiscalité | Banque - Assurance | Immobilier - Construction | Environnement - Sécurité - Énergie | Efficacité professionnelle - Développement personnel | Évaluation et Reconversion professionnelle | Management et leadership | Management de projet | Assistances

EFE LES EXPERTISES SECTEURS PUBLIC/PRIVÉ

ABILWAYS 2020

COMPÉTENCES

SKILLS

LES EXPERTISES SECTEURS PUBLIC/PRIVÉ

Transformation numérique du secteur public | Marchés et contrats publics | Urbanisme - Aménagement - Matières fiscales | Environnement | Domaine public - Opérations immobilières - Logement social | Travaux - Construction - Bâtiments | Comptabilité - Finances - Budget | RH - Fonction publique | Management public - Efficacité professionnelle